

SOUVENIRS INTIMES

SUR

M. DE TALLEYRAND

RECUEILLIS

PAR

AMÉDÉE PICHOT



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

PALAIS-ROYAL, 47 ET 49, GALERIE D'ORLÉANS

—
1870

Tous droits réservés

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR

L'éditeur du présent volume ne s'était d'abord proposé que de réimprimer l'*Album perdu*, de Henri Delatouche, dont il avait été le collaborateur. Les lecteurs qui possèdent cet opuscule, devenu très-rare, reconnaîtront qu'il forme à peine la moitié des anecdotes, des lettres et des autres documents que nous avons annoncés d'abord sous le titre de *l'Esprit de M. de Talleyrand*.

Les ciseaux ont eu plus de part que la plume à cette compilation, destinée à faire prendre patience au public, déçu dans son attente de voir paraître les *Mémoires* de l'illustre diplomate trente ans après sa mort, échéance reculée de vingt ans (1).

(1) « Aux termes du testament qui nous en a confié le dépôt, les *Mémoires du prince de Talleyrand* ne peuvent être publiés que dans vingt ans. Le manuscrit est scellé et en sûreté; il n'en existe pas de copie.

« CHATELAIN, notaire honoraire,
« Paul ANDRAL.

« Paris, le 24 mai 1868. »

Les sources diverses où l'éditeur a puisé et les communications plus ou moins partiales qu'il a acceptées l'ont exposé nécessairement à quelques redites et à quelques contradictions ; mais, selon lui, ces contradictions mêmes contribuent à rendre l'ouvrage plus piquant.

L'éditeur offre ici ses remerciements à tous ses collaborateurs, connus et inconnus, à ceux-là, entre autres, qu'il n'a pu citer.

L'éditeur doit déclarer encore qu'il ne prétend pas garantir l'authenticité de tous les *mots* reproduits dans la première édition de l'*Album perdu*, ni de tous ceux qu'il a glanés depuis un peu partout, car c'est un peu partout qu'il a cherché les matériaux de son volume, et il aurait même fait volontiers le voyage d'Astolphe que l'Arioste envoie dans la lune chercher *l'esprit* de Roland.

Il a pensé que si M. de Talleyrand avait parfois profité du proverbe qui dit qu'on ne prête qu'aux riches, c'est qu'il était riche réellement de son propre fonds.

Loin d'admettre, avec M. Édouard Fournier (1), que M. de Talleyrand aurait eu besoin de remplacer son bréviaire par un exemplaire de *l'Improvisateur français*, on pourrait plutôt dire de lui, comme du Falstaff de Shakespeare, qu'il avait non-seulement de l'esprit, mais encore le don d'en donner à ceux qui causaient avec lui. M. Édouard Fournier ne regarde comme appartenant à M. de Talleyrand que les *mots* dits par lui publiquement,

(1) *L'Esprit dans l'histoire.*

comme, par exemple : « *Je connais quelqu'un qui a plus d'esprit que Napoléon, que Voltaire, que tous les ministres présents, passés et futurs : c'est l'Opinion.* » Cette sentence, extraite d'un discours prononcé à la Chambre des pairs, en 1821, n'est cependant que la paraphrase d'un mot plus connu et plus concis. Cet autre : « *La vie privée doit être murée,* » n'est-il pas de M. Royer-Collard ? Ne comparons pas surtout M. de Talleyrand à la statue de Pasquin, cette statue banale sur laquelle les oisifs de Rome affichent leurs épigrammes... M. de Talleyrand, dans sa *Rétractation*, déclarait n'avoir jamais parlé contre le pape ni contre l'Église.

Avec une critique si défiante, on finirait par reléguer M. de Talleyrand dans la classe de ces pauvres à qui l'Évangile a promis le royaume des cieux. Il est douteux que le diplomate eût consenti à y entrer à ce titre.

Les Anglais réclament pour leurs philosophes et leurs humoristes quelques-uns des mots de M. de Talleyrand. Qui aurait pensé que la fameuse phrase : « *La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée,* » était du naïf Goldsmith, l'auteur du *Vicaire de Wakefield*, et que Voltaire la lui avait dérobée avant M. de Talleyrand ? Dans le numéro 3 de *l'Abeille* (année 1753), on lit : « *Le véritable usage du langage est bien moins d'exprimer ce que nous désirons que de le dissimuler.* » Quatre ans plus tard, dans son dialogue du *Chapon et de la Poularde*, Voltaire fait dire au chapon, qui se plaint de la trahison des hommes : « *Ils n'emploient les paroles que pour déguiser leurs pensées.* » Mais, avant Voltaire et

avant Goldsmith, le satirique Swift avait dit d'un premier ministre : « C'est une créature qui emploie les mots à
 « tous les usages, excepté à indiquer sa pensée ; — qui
 « ne dit jamais une vérité qu'avec l'intention de vous la
 « faire prendre pour un mensonge, et qui nous donne
 « tous ses mensonges pour des vérités. »

Serait-ce une triple coïncidence? Je le demande au perspicace auteur de *l'Esprit des autres*.

C'est à un Anglais, et non à M. de K^{***}, ou à un autre Français moins connu, que M. de Talleyrand aurait dit son mot sur la transmission héréditaire de la beauté physique : « Monsieur, c'était donc monsieur votre père, qui
 « n'était pas beau? » Mais le *non bis in idem* n'est pas une interdiction admise par les gens d'esprit.

Les saillies et les répliques piquantes de M. de Talleyrand semblent avoir été répétées plus d'une fois par lui-même, quand il supposait sans doute que ses nouveaux interlocuteurs en ignoraient la première édition. Lady Holland, fille du T.-Rév. Sydney Smith, raconte, dans la biographie de ce célèbre humoriste, que, pendant son séjour en Angleterre, l'ex-évêque d'Autun s'était lié intimement avec Robert Smith, son grand oncle, qu'elle prétend avoir été un des plus beaux hommes de son époque, avec une physionomie exprimant ses hautes qualités morales. Quelqu'un amena la conversation sur la transmission héréditaire de la beauté physique dans les familles. M. Robert Smith, « peut-être avec une
 « certaine dose de vanité, » dit Lady Holland, se mit à vanter la grande beauté de sa mère. Sur quoi M. de

Talleyrand, haussant les épaules et lançant à son ami un regard de dédain, comme s'il n'était nullement de l'avis de ceux qui le trouvaient si parfaitement beau : « Ah ! mon cher ami, s'écria-t-il, c'était donc apparemment monsieur votre père qui n'était pas beau ! »

Évidemment, M. de Talleyrand, n'en déplaise à Lady Holland, ne pouvait appliquer ce mot à M. Robert Smith que comme une contre-vérité, à moins que l'envie le rendît aveugle à cette perfection physique dont son ami tirait vanité. La variante française doit être préférée, en France surtout.

AVANT-PROPOS

« *Homo duplex* », l'homme est double, disait saint Paul. *Homo duplex*, l'homme physique et l'homme spirituel, — réunis dans un seul corps, — définition applicable au saint et au héros, au philosophe et à l'homme d'État, aussi bien qu'au dernier des fils d'Adam, tous forcés, comme l'Apôtre, de reconnaître en eux les deux éléments dont fut composé leur père commun : la boue, pétrie par l'artiste suprême, et le souffle divin qui l'anima. Comment expliquer autrement que par cette dualité l'antagonisme des instincts sensuels et des aspirations morales, les imperfections, les défaillances, les inconséquences, les contradictions de l'homme le mieux organisé et le plus richement gratifié des dons de l'intelligence? Dans la vie chrétienne, le plus parfait n'est que le moins imparfait : le *juste*, celui qui ne pèche que sept fois en un jour, ainsi que le disent encore les Écritures. La perfection du petit nombre des élus ne s'acquiert que lorsque la lutte des deux principes se termine par le triomphe de l'esprit sur la chair, quelquefois même par la suppres-

sion totale des instincts sensuels, au moyen des jeûnes, des macérations et des rigoureuses pratiques de l'ascétisme. Dans la vie mondaine, la philosophie exige simplement de nous le maintien de l'équilibre entre nos deux natures, une dose égale des satisfactions réparties à l'une et à l'autre. La conscience ne nous demande rien de plus. L'hygiène nous a appris que c'était là aussi le secret de conserver sa santé jusqu'à une extrême vieillesse, — ce qui est si difficile aux héros, aux politiques, aux auteurs, aux spéculateurs, à tous ceux qui ont l'ambition de gouverner leurs semblables ou de s'en faire admirer, en leur faisant croire que c'est pour les servir, les défendre, les sauver, les enrichir, les éclairer, etc., qu'ils font des conquêtes, usurpent le pouvoir, exercent les hautes fonctions d'un État, négocient des traités, établissent des maisons de crédit, écrivent des histoires ou des romans.

M. de Talleyrand a été un des hommes qui ont exercé le plus d'influence sur les affaires de leur temps ; comment a-t-il pu traverser toutes les vicissitudes et toutes les crises du sien sans cesser d'y prendre une part active, et conserver aussi sa santé au delà de sa quatre-vingtième année ? C'est par une étude constante de sa double nature, — étude qui chez l'homme intelligent doit aboutir à l'art de maintenir l'équilibre entre ses deux éléments constitutifs. M. de Talleyrand oublia rarement que pour maîtriser ses semblables en général, et pour s'imposer aux plus puissants, aux plus ambitieux, il faut savoir se maîtriser d'abord soi-même : s'il ne fut pour la foule

comme pour les grands que le plus habile des diplomates, il fut pour les penseurs un vrai sage de l'école sensualiste.

On l'accusa souvent de dissimulation. Il n'en eut pas assez encore puisqu'il se laissa accuser d'ambition, d'avidité, de toutes sortes de vices, qu'avec tant d'esprit il aurait pu si facilement recouvrir du manteau des vertus qu'il n'avait pas.

Le fait est que si réellement il fut un diplomate *rusé* (jamais *hypocrite*, ne confondons pas les termes), il ne fit pour cela que jouer sa partie de diplomate plus habilement que les autres joueurs assis avec lui autour de la même table ; car, comme homme, dans la vie privée, il était la sincérité même, n'ayant besoin de tromper personne, offrant, en toute sécurité, à son entourage de famille et d'amis, le phénomène d'un philosophe méprisant le monde en général et aimant sincèrement le petit nombre des êtres pour qui il était toujours aimable.

En d'autres termes, M. de Talleyrand fut, si l'on veut, un grand comédien, mais sur le théâtre de la politique seulement, et heureux de mettre de côté son masque dans son intérieur. Aussi un de ses derniers biographes, un Anglais, sir Henry Bulwer, trouve très-bien que M. de Talleyrand ait joué la comédie comme il l'a probablement jouée lui-même, comme l'ont jouée tous les diplomates dans l'histoire, sans qu'on puisse en citer beaucoup qui aient toujours été à la hauteur de leurs rôles, ainsi que le fut M. de Talleyrand.

Sir Henry Bulwer, dans sa biographie de M. de Tal-

leyrand, n'a fait souvent que développer une analyse de son caractère, publiée par lui il y a trente-six ans dans un *Magazine* de Londres et qui fut librement traduite dans la *Revue de Paris*, en 1833. Sir Henry, devenu lui-même un diplomate distingué, a naturellement mis à profit sa propre expérience des hommes et des événements pour modifier quelques-unes de ses appréciations. Mais il persiste à considérer M. de Talleyrand comme l'acteur nécessaire et providentiel, le *deus ex machina*, visible ou invisible, de tous les dénouements.

Au risque de scandaliser les rigoristes en morale, qui ne comprennent pas que le ciel, comme le disait un grand prince, ne saurait avoir fait une même conscience pour l'homme d'État et pour l'obscur bourgeois, sir Henry ose admirer la grâce facile avec laquelle M. de Talleyrand trouvait la transition d'un régime à un autre, abandonnant le vaincu tout juste à temps et à propos, non-seulement pour se donner utilement au vainqueur, mais encore pour pouvoir se vanter de n'avoir jamais servi que son pays, alors même qu'il semblait le plus dévoué à la personne du Souverain.

Nous devons avouer très-franchement que, dans le cours de notre carrière littéraire, nous avons tour à tour adopté les diverses appréciations de ce sphinx diplomatique, à travers la multitude des circonstances révolutionnaires ou contre-révolutionnaires qui ont passionné la génération à laquelle nous appartenons. Nous avons raconté ailleurs comment, en 1833, nous n'avions pas osé refuser quelques lettres de recommandation pour M. de Talleyrand, alors

notre ambassadeur en Angleterre, mais bien décidé à ne pas les remettre à un diplomate que les journaux d'alors représentaient comme sacrifiant l'honneur et la dignité de la France aux puissances étrangères. Nous avons toute la candeur de la jeunesse patriotique de 1830. Arrivé à Londres, une caricature, étalée à la vitrine du grand marchand d'estampes de Piccadilly, modifia notre opinion ; on y voyait les *aveugles conduits par un boiteux*. Les aveugles étaient les rois de l'Europe, un bandeau sur les yeux, et le boiteux M. de Talleyrand, armé de sa seule béquille, qui les menait en laisse avec un ruban. L'opinion populaire de la *perfide Albion* rendait plus de justice à la politique de la révolution de juillet que l'opinion populaire en France.

Le lendemain nous allâmes remettre nos lettres à l'ambassadeur, qui nous accueillit avec tant de grâce que nous osâmes, à la troisième visite, lui raconter nos hésitations : il en rit beaucoup et il ne nous reçut pas moins bien une quatrième fois.

Homo duplex, disions-nous en commençant : ce n'est peut-être pas assez pour définir M. de Talleyrand, aux yeux de ceux qui en font un Protée ayant vingt fois changé de caractère et de figure, de costume et de masque, abbé de cour et évêque libertin, prêtre défroqué, républicain et prince, ambassadeur sous quatre ou cinq gouvernements, un des complices du 18 brumaire et de la restauration, etc., etc., etc. ; mais pour nous, c'est assez de deux hommes pour expliquer les portraits si différents du même person-

nage, la haine et le mépris déversés sur lui, l'affection de sa famille, de ses serviteurs et de ses amis. En reproduisant les appréciations les plus opposées, nous nous trouvons assez désintéressé et impartial pour n'ajouter une foi entière ni au jugement des amis, ni au jugement des ennemis : tel est le sentiment qui a dicté notre esquisse de la vie politique de M. de Talleyrand (1).

A. P.

(1) « Le problème moral que soulève le personnage de Talleyrand, en ce qu'il a d'extraordinaire et d'original, consiste tout entier, dit M. Sainte-Beuve, dans l'assemblage, assurément singulier et unique à ce degré, d'un esprit supérieur, d'un bon sens net, d'un goût exquis et d'une corruption consommée, recouverte de dédain, de laisser-aller et de nonchalance. »

ESQUISSE DE LA VIE POLITIQUE

DE M. DE TALLEYRAND

M. de Talleyrand naquit à Paris, en 1754. Sa famille se prétendait issue d'une branche cadette des comtes souverains du Périgord, dont elle avait pris les armoiries. Il reçut au baptême les prénoms de Charles-Maurice. Confié à une nourrice de campagne, l'enfant, encore à la mamelle, fit une chute qui le rendit boiteux pour la vie. Un de ses collègues au congrès de Vienne, M. le baron de Wissemberg, disait tenir de lui-même que cette infirmité provenait non d'une chute, mais d'un combat qu'il avait soutenu contre un troupeau de porcs, lesquels commençaient à lui dévorer les jambes, lorsqu'était survenue la nourrice qui l'avait déposé contre une haie, pendant qu'elle faisait une promenade sentimentale avec son galant.

La claudication qui en résulta fut déclarée incurable, et dans un *conseil de famille*, on décida que le frère plus jeune, le comte d'Archambaud, plus tard duc de Périgord, serait considéré comme l'aîné et élevé en conséquence pour être militaire, tandis que l'aîné, boiteux, passerait à l'état de cadet et serait consacré à l'Église. Cet arrangement eut lieu lorsque M. de Talleyrand avait treize ou quatorze ans,

et il fut transféré au collège d'Harcourt, dont il devint un des élèves les plus distingués. A Saint-Sulpice, où il entra en 1770, son talent pour la discussion fut remarqué. A la Sorbonne, où il compléta ses études, il ne cachait pas son peu de goût pour l'état ecclésiastique, quoique, par ses relations de famille, il fût certain de parvenir aux plus hautes dignités de l'Église.

Il reçut la tonsure en 1773, et fut d'abord connu sous le nom d'abbé de Périgord. Représentons-nous l'abbé de Périgord, âgé de près de vingt ans, avec son attirail clérical : c'est un abbé pimpant, dont la figure, sans être belle, attirait par la triple expression de la douceur, de l'impudence et de l'esprit, ne se préoccupant pas plus de prêcher des sermons que de publier des traités de théologie, cherchant sa voie dans une tout autre direction, c'est-à-dire dans les antichambres des ministres, l'œil-de-bœuf de Versailles ou le boudoir de la favorite. Une société joyeuse se trouvait un soir réunie chez M^{me} Dubarry, et les beaux seigneurs de la cour se vantaient à l'envi de leur succès auprès du sexe. L'abbé de Talleyrand avait la tête penchée et ne disait rien : « Pourquoi êtes-vous triste et silencieux ? lui demanda tout d'un coup la maîtresse de la maison. — Hélas ! madame la Comtesse, je faisais une réflexion bien mélancolique : c'est qu'à Paris, il est plus facile d'avoir des femmes que des abbayes. » Cette réplique fut trouvée charmante ; on la répéta au roi, qui en rit comme la favorite et accorda un bénéfice au spirituel abbé.

Les cinq années suivantes forment une page blanche dans la biographie de M. de Talleyrand, qui sut les bien employer toutefois ; car, en 1780, nous le trouvons agent général du clergé français, dirigeant l'administration de ses revenus et prenant la tête dans la *direction* de ses affaires. Un

curieux incident de cette période est raconté par M. Mignet : l'abbé, devenu agent général de son ordre, fréta un corsaire, de compte à demi avec M. de Choiseul-Gouffier, pour faire la course contre les Anglais; le gouvernement avait fourni les canons.

En 1785, ayant à rendre compte de son administration, l'abbé de Talleyrand le fit de manière à captiver l'attention publique. Ce fut un titre auprès de M. de Calonne qui, lui-même homme de plaisir, n'aurait pas eu plus de scrupule que le jeune abbé, soit à armer un corsaire, soit à jouir en épicurien des bénéfices de la course. Malgré ce protecteur et quelques autres moins influents, l'abbé de Périgord avait si complètement dépassé les limites de la tolérance, assez large cependant de ses contemporains, que, lorsque l'évêché d'Autun devint vacant, en 1788, Louis XVI hésita à y nommer un ecclésiastique qui, plus que tout autre laïque, sauf peut-être Richelieu et Lauzun, avait contribué à enrichir la chronique scandaleuse de Paris et de Versailles. Le roi tint bon pendant quatre mois, et sa répugnance ne fut vaincue à la fin qu'avec la plus grande peine par le père de l'abbé, qui, visité sur son lit de mort par son royal maître, le supplia d'accorder cette dernière requête à un vieux et fidèle serviteur. L'abbé de Périgord fut consacré évêque d'Autun le 17 janvier 1789, quatre mois avant la réunion des états généraux.

Nous n'avons pas à retracer ici le tableau des mœurs, des sentiments et des opinions de la métropole française pendant les dix années qui précédèrent la révolution; M. de Talleyrand était un type des abbés de cette dramatique époque. « Jusqu'à sa dernière heure il en conserva amoureusement le souvenir; il lui devait la plus grande partie de cette grâce que vantent encore ses admirateurs; il lui devait

la plupart des vices que ses ennemis se faisaient un malin plaisir de mettre en relief. » C'était la période à laquelle faisait allusion Burke dans sa mémorable maxime (fort discutable, du reste), que le vice perd la moitié de sa laideur lorsqu'il n'est pas grossier. Le règne de Louis XVI fut une amélioration marquée sur celui de son prédécesseur. Le pouvoir et les faveurs n'étaient plus le prix des caprices d'une maîtresse; le Parc-aux-Cerfs avait été fermé. Le pire qu'on puisse dire des amusements de la reine « au Petit-Trianon », c'est qu'ils transgressaient le décorum traditionnel de la cour, et qu'ils donnèrent lieu à des accusations de galanterie, reconnues aujourd'hui calomnieuses. La politesse des manières était admirable; le ton de la bonne compagnie parfait. Mais au-dessous de cette riante surface, tout était trouble, hésitation, anxiété; il y avait un mélange de doute et de foi, de scepticisme et de crédulité, un insatiable appétit de nouveautés, en lutte avec un respect superstitieux pour le passé!

L'évêque d'Autun, nommé représentant de son diocèse aux états généraux, adressa à ses électeurs un discours dans lequel il séparait avec soin toutes les réformes praticables des rêves et des projets dangereux mis alors en circulation. Voici le résumé tracé par une plume anglaise de son utopie politique à cette époque :

« Une chartre donnant à tous des droits égaux; un grand code embrassant et simplifiant toutes les lois existantes et nécessaires; des mesures pour une prompt justice; l'abolition des arrestations arbitraires; l'adoucissement des lois réglant les rapports entre créanciers et débiteurs; l'établissement du jugement par le jury; la liberté de la presse et l'inviolabilité des correspondances privées; l'abolition des douanes intérieures qui partageaient la France en provinces

et des restrictions en vertu desquelles les membres de certaines corporations pouvaient seuls exercer certains commerces ; l'introduction de l'ordre dans les finances avec un système de comptabilité régulier et public ; la suppression de tous les privilèges féodaux ; la systématisation des impôts qui frapperaient dorénavant tous les citoyens : tels étaient les changements que conseillait l'évêque d'Autun en 1789. Il ne parlait pas de la perfectibilité humaine, de la réorganisation complète de la société avec un nouveau système de capital et de travail ; il ne promettait point une paix éternelle, il ne prêchait pas la fraternité universelle. Les améliorations qu'il proposait étaient simples, elles se rattachaient aux idées reçues et pouvaient être greffées sur les racines de la société existante. Elles ont subi une épreuve de quatre-vingts ans, tantôt pressées par des événements favorables, tantôt retardées par des circonstances adverses ; quelques-unes sont l'objet du dédain des démagogues, d'autres ont excité la colère des despotes ; elles ont passé par le laminoir de plusieurs révolutions successives ; mais elles fournissent encore aujourd'hui la base sur laquelle les Français sages et éclairés cherchent à établir l'édifice du gouvernement et de la société dans leur grand et noble pays, elles honorent une intelligence qui savait tracer un semblable programme pour une génération naissante. »

Un des biographes de M. de Talleyrand dit qu'il s'habillait comme un petit-maitre, pensait comme un déiste et *prêchait* comme un saint ; on peut regretter qu'on n'ait conservé aucun échantillon de ses sermons ; car il ne faut pas considérer comme tels les discours qu'il prononça, dans un but politique, les jours de cérémonie, en sa qualité d'évêque. Aux états généraux, il choisit le plus tôt qu'il put et très-heureusement l'occasion d'effacer le prélat

derrière le citoyen. Le fait est qu'il se montra presque aussi actif et aussi utile que Mirabeau et Siéyès pour faire triompher l'élément populaire dans l'Assemblée et donner à celle-ci des pouvoirs illimités. La part qu'il avait prise aux mesures adoptées pendant les premiers mois par l'Assemblée alors prépondérante, — jamais peut-être, avant ou depuis, corps de législateurs n'a accompli une aussi grande tâche dans un temps aussi court, — le désignait comme l'homme le plus capable de les justifier. En février, un manifesté à la nation française, composé par M. de Talleyrand, fut répandu dans toute la France. On ne peut donc lui refuser le mérite, si c'en est un, d'avoir rendu de grands services à la cause de la révolution. C'est principalement à ses efforts qu'était due la fusion du clergé avec le tiers, ce qui avait permis de constituer définitivement les états généraux. Peu après, en combattant les mandats impératifs que les députés avaient reçus de leurs commettants, il avait singulièrement contribué à affranchir l'Assemblée nationale des instructions qui auraient paralysé la plupart des progrès réalisés plus tard. Nommé membre du comité élu pour préparer la nouvelle constitution de la France, les futurs droits des Français avaient été proclamés dans les termes indiqués par lui. Dans toutes les questions de finances, il avait secondé M. Necker pour relever le crédit public ; et, finalement, il avait sacrifié les privilèges de son ordre (telle était au moins sa prétention) au bien général.

M. de Talleyrand, en un mot, fut l'un des constituants les plus laborieux et les plus utiles. En voici une preuve encore. Le 30 avril 1790, il fit à l'Assemblée un rapport en faveur de l'établissement de l'unité des poids et mesures, une des idées les plus remarquables du système de réforme proposé par Turgot ; M. de Talleyrand allait plus loin que le célèbre

économiste ; il proposait de rendre le projet commun à la France et à l'Angleterre ; en conséquence, il concluait à la nomination d'une commission choisie parmi les membres de l'Académie des sciences de Paris et de la Société royale de Londres, pour établir les bases de la future loi internationale. Voici les propres termes du rapporteur :

« Chacune des deux nations formerait sur cette mesure commune (la mesure employée actuellement en France) ses étalons, qu'elle conserverait avec le plus grand soin, de telle sorte que si, au bout de plusieurs siècles, on s'apercevait de quelque variation dans l'année sidérale, les étalons pourraient servir à l'évaluer, et par là à lier ce point important du système du monde à une grande époque, — celle de l'Assemblée nationale. Peut-être même est-il permis de voir dans ce concours de deux nations interrogeant ensemble la nature, pour en obtenir un résultat important, le principe d'une union politique opérée par l'entremise des sciences. »

Après avoir voté avec Mounier et Lally-Tollendal, M. de Talleyrand ne fit pas comme eux et n'abandonna pas la partie lorsque la cause du gouvernement constitutionnel fut évidemment perdue. Chose curieuse, le plus grave échec que subit sa popularité dans le parti avancé, ce fut le concours qu'il prêta (31 janvier 1790) à une proposition qui avait pour but d'accorder aux juifs le droit de citoyens.

Lorsque la constitution civile du clergé eut été votée, M. de Talleyrand prêta immédiatement serment, serment refusé par tous les ecclésiastiques ses collègues, sauf deux, et finalement il consentit à consacrer les évêques élus pour remplacer ceux que l'Assemblée avait privés de leurs sièges. L'archevêché de Paris étant devenu vacant, on supposa qu'il le désirait, mais tandis que quelques journalistes faisaient

valoir ses titres à cette dignité, d'autres, et les plus nombreux, récapitulèrent les innombrables motifs qui le rendaient impropre à conserver celle dont il était déjà revêtu. S'il est vrai que M. de Talleyrand fut, jusqu'à sa dernière heure, presque indifférent à la louange, il ne se montra pas beaucoup plus sensible au blâme. Il crut cependant devoir réfuter ceux qui lui faisaient un crime d'avoir gagné au jeu des sommes suffisantes pour être le plus riche des prélats. Il adressa, en conséquence, à un journal, une lettre dans laquelle, après avoir exprimé son intention de refuser l'archevêché, en supposant qu'il lui fût offert, il ajoute :

« Par suite de la fausse alarme produite par mes prétentions supposées au siège de Paris, on a fait circuler le bruit que j'aurais gagné dernièrement dans une maison de jeu une somme de soixante ou de soixante-dix mille francs. A présent que la crainte de me voir élevé à la dignité en question s'est évanouie, je suppose que l'on croira ce que je vais affirmer. La vérité est que, dans le cours de deux mois, j'ai gagné une somme de trente mille francs, non dans des maisons de jeu, mais dans des maisons particulières, ou au cercle des échecs, lequel, vu la nature de son institution, a toujours été considéré comme une réunion privée. »

Trente mille francs en deux mois, c'est assez joli pour un évêque. M. de Talleyrand aurait dû déclarer qu'il ne l'était plus. Cette lettre est datée du 9 septembre 1791, et le 26 avril précédent, le lendemain de la consécration de l'évêque du Finistère nouvellement élu, était arrivé un bref du pape que le *Moniteur* annonçait en ces termes :

« Un bref du pape est arrivé jeudi dernier. De Talleyrand-Périgord, ancien évêque d'Autun, y est suspendu de toutes

ses fonctions et excommunié après quarante jours s'il ne revient à résipiscence. »

L'ex-évêque, qui s'était concerté secrètement avec Mirabeau, tout en ayant bien soin de ne pas se brouiller avec les républicains, continua après la mort du grand orateur à agir et à parler pour faire prévaloir les idées d'une constitution monarchique. Lorsque Louis XVI fut reconnu décidément impossible, on songea sérieusement au duc d'Orléans (Égalité), pour lui faire jouer le rôle qui fut joué trente-huit ans plus tard par son fils. On eût fait du prince un roi-citoyen, une sorte de magistrat suprême. Bien qu'on le considérât comme pis-aller, M. de Talleyrand n'admit jamais les accusations dirigées contre le cousin de Louis XVI, car il disait de lui : « Le duc d'Orléans est le vase dans lequel on a jeté toutes les ordures de la révolution. »

Au commencement de 1792, Paris était devenu un séjour dangereux pour ceux qui avaient cherché des moyens termes. M. de Talleyrand comprit que le parti le plus sage était de se réfugier en Angleterre, « où il était suffisamment près pour ne pas être oublié et suffisamment éloigné pour n'être pas compromis. » Les excès de la révolution allaient commencer, et bien que son nom ne fût pas en bonne odeur dans une notable partie de la société anglaise, il fut néanmoins fort bien accueilli presque partout et d'une manière intime à *Lansdowne-House*. Le troisième marquis, honorablement connu par ses relations avec les esprits les plus distingués et par son patronage des beaux-arts, disait à sir H. Bulwer qu'il se rappelait très-bien l'ex-évêque, qui venait dîner chez lui, comme un personnage particulièrement pâle et silencieux. La nature de son esprit et sa manière de causer à cette époque ont été décrites et représentées par Dumont :

« Ses manières étaient froides, il parlait peu, sa tournure qui, dans sa première jeunesse, avait été remarquable de grâce et de délicatesse, était devenue quelque peu épaisse et jusqu'à un certain point efféminée ; ce qui faisait un singulier contraste avec sa voix grave et profonde qui surprenait tous ceux qui avaient contemplé une semblable physionomie. Évitant les avances au lieu d'en faire, ni indiscret, ni gai, ni familier, mais sententieux, formaliste et scrutateur ; si bien que les Anglais ne savaient que penser d'un Français qui représentait si mal le caractère national. »

Voyant que le danger n'était pas immédiat, M. de Talleyrand retourna en France. Il fut attaché à la mission de M. de Chauvelin en qualité de conseiller d'ambassade. Mais cette mission n'eut aucun succès. Les négociations à ce moment de crise pour la royauté française ne pouvaient aboutir. Le trône tomba avec fracas le 10 août ; Talleyrand était revenu à Paris la veille. Dans cette conjoncture, il s'empressa de reprendre le chemin de Londres aussitôt que le gouvernement provisoire eut été formé, après avoir obtenu de Danton un passe-port, grâce à un sourire dont il salua fort à propos une plaisanterie du grand révolutionnaire. Telle était l'explication qu'il donnait d'un fait suspect au moyen duquel on cherchait à jeter des doutes sur sa véracité ; car, à peine débarqué, il s'empressa d'écrire à lord Granville pour constater qu'il n'avait absolument aucune espèce de mission et qu'il venait purement et simplement cette fois pour sa sûreté et son repos. Mais sur le soupçon qu'il était plus lié avec le parti extrême qu'il ne voulait en convenir, il reçut l'ordre (28 janvier 1794), basé sur l'*alien act*, de quitter l'Angleterre. Il partit pour les États-Unis, portant des lettres d'introduction de plusieurs membres de l'opposition

whig, parmi lesquelles une de lord Lansdowne au président Washington.

M. de Talleyrand se lassa vite de l'Amérique. Aussi le voyons-nous peu de temps après engager ses dernières ressources dans l'acquisition d'un navire sur lequel il se disposait à prendre passage pour les Indes orientales avec M. de Beaumetz, exilé et ancien membre de l'Assemblée nationale comme lui. Heureusement, des nouvelles qui lui parvinrent le firent changer de résolution. On n'entendit jamais plus parler des passagers ni du vaisseau.

Pendant l'absence de M. de Talleyrand, la France avait parcouru le cercle entier des expériences démagogiques. L'absurde seul l'avait disputé à l'atroce. Le Christ et la Vierge avaient été remplacés par la déesse de la Raison ; la magistrature par le tribunal révolutionnaire ; la puissance politique, tant intérieure qu'extérieure, avait passé aux mains du comité de salut public. On avait accueilli par des acclamations la demande de cent mille têtes, et l'émission de plusieurs millions d'assignats avait paru une combinaison financière de premier ordre. Heureusement éclatait enfin une réaction qui fut rapide et générale. Les classes éclairées reprenaient leur ancienne position ; la *jeunesse dorée* remplaçait les clubistes malpropres et mal peignés ; l'imprescriptible influence des femmes dans la société parisienne était restaurée sous les auspices de M^{mes} Tallien et de Staël. Si jamais homme fut né pour jouer un rôle sur un semblable théâtre, à coup sûr c'était M. de Talleyrand. Pendant son absence, il avait été élu membre de l'Institut, auquel aussitôt après son retour il donna lecture de deux mémoires, l'un sur les relations commerciales entre l'Angleterre et les États-Unis, et l'autre sur les colonies. Trois semaines après

cette communication, il accepta le poste de ministre des affaires étrangères dans les circonstances suivantes, racontées par lui-même : « J'étais allé dîner chez un ami qui habitait le bord de la Seine, avec M^{me} de Staël, Barras et une petite société qui fréquentait cette maison. Un jeune ami de Barras, qui était avec nous, sortit pour prendre un bain avant dîner et se noya. Le directeur, qui l'aimait tendrement, montra la plus grande affliction. Je le consolai (j'étais habitué à cette sorte de choses depuis mon enfance) et l'accompagnai dans sa voiture jusqu'à Paris. Peu de temps après, le ministère des affaires étrangères vint à vaquer; Barras sut que je le désirais, et grâce à son influence ainsi conquise, je l'obtins (1). »

Il l'obtint parce que le parti de Barras crut avoir besoin de lui, et il justifia promptement son choix. Ce fut par son conseil que le Directoire se défit de ses opposants par un *coup d'État*; malgré cela le *citoyen* Talleyrand parvenait difficilement à endormir les soupçons que nourrissaient contre sa personne les républicains démocrates. Se voyant attaqué tout à la fois comme noble et comme *émigré*, il donna sa démission. On raconte que Rewbell, un des directeurs, après avoir jeté une écriture à la tête de M. de Talleyrand, s'écria : *Vil émigré! tu n'as pas le sens plus droit que le pied*. Mais le *citoyen* Talleyrand trouva bientôt après l'occasion d'une revanche; car Rewbell, qui était louche, lui ayant demandé comment allaient les choses, il lui répondit : *De travers, monsieur, comme vous les voyez*.

Après avoir contribué à la chute du Directoire, M. de Talleyrand concourut à concentrer l'autorité dans les mains du

(1) M^{me} de Staël s'attribuait plus directement cette nomination : voir ci-après.

premier consul, avec la conviction qu'une pareille solution était aussi bonne pour le pays que pour lui-même. Selon lui, un homme devait faire ce que les principes n'avaient pas pu faire. « Lorsqu'une société, ajoutait-il, est impuissante à créer un gouvernement, il faut que le gouvernement crée la société. » Il se faisait, en outre, un malin plaisir de contrecarrer le puéril projet de Siéyès, qui voulait réduire le premier consul à l'impuissance et le transformer, selon les expressions de celui-ci, *en un cochon à l'engrais*. Quelqu'un prétendant qu'après tout Siéyès avait un esprit bien profond, M. de Talleyrand répliqua : « *Profond! hein? Vous voulez dire CREUX.* »

Pour les mêmes raisons, M. de Talleyrand approuva et appuya le consulat à vie, l'établissement de la Légion d'honneur et le concordat.

L'évêque profita du rétablissement des relations amicales avec le pape pour en obtenir un bref, qui est une véritable curiosité :

« *A notre très-cher fils Charles-Maurice Talleyrand.*

« Nous avons été touché de joie, quand nous avons appris l'ardent désir que vous avez de vous réconcilier avec nous et avec l'Église catholique. Dilatant donc à votre égard les entrailles de notre charité paternelle, nous vous dégageons par la plénitude de notre puissance du lien de toutes les excommunications. Nous vous imposons, par suite de votre réconciliation avec nous et avec l'Église, des distributions d'aumônes pour le soulagement surtout des pauvres de l'église d'Autun que vous avez gouvernée. Nous vous accordons le pouvoir de porter l'habit séculier et de gérer

toutes les affaires civiles, soit qu'il vous plaise de demeurer dans la charge que vous exercez maintenant, soit que vous passiez à d'autres auxquelles votre gouvernement pourrait vous appeler. »

Ce bref, en faisant de l'ex-évêque un laïque, l'autorisait par là-même à se marier, et il épousa une belle Indienne, M^{me} Grand. Cette dame était plus remarquable pour sa beauté que pour son esprit, mais M. de Talleyrand justifiait ce choix en disant : « Une femme spirituelle compromet souvent son mari, tandis qu'une femme bête ne compromet qu'elle-même. »

A partir de cette période, la vie publique de M. de Talleyrand est bien connue ; nous ne nous arrêterons qu'aux points les plus saillants. Après la victoire d'Ulm, le ministre de l'empereur lui écrivait une lettre qui ressemble à une prophétie :

« Tandis que Votre Majesté gagne des victoires qui conduiront à une paix glorieuse, j'étudie les moyens d'établir une paix durable. Il y a quatre puissances en Europe : la France, la Russie, l'Angleterre et l'Autriche. L'Angleterre et la France, à cause de leur juxtaposition, de leur esprit et de leur rivalité, peuvent être considérées comme des ennemis naturels ; en d'autres termes, aucune grande guerre n'éclatera en Europe sans provoquer une collision entre elles. En pareille occurrence, la Russie ne peut pas être l'alliée cordiale de la France, tant qu'elle nourrira des projets sur l'empire ottoman, projets qu'il y aurait folie à encourager. L'Autriche, d'un autre côté, est certaine d'être avec l'Angleterre aussi longtemps que ses frontières toucheront les nôtres. Une politique habile consisterait, en conséquence, à dépouiller la Russie de ses rêves ottomans et l'Autriche de ses possessions limitrophes aux États que nous protégeons... Je vou-

drais donc enlever à l'Autriche la Souabe dans l'Allemagne du Sud, le Tyrol, qui touche à la Suisse ; je ferais de Venise une république indépendante et par là une barrière pour l'Italie. Il faut que l'Autriche se rallie elle-même à ce plan ; sans cela il ne serait pas durable ; et j'obtiendrais son adhésion en lui donnant en échange de ce que nous lui prendrions, la Valachie, la Moldavie, la Bessarabie et la partie septentrionale de la Bulgarie. Par ce plan, Votre Majesté remarquera que les Allemands seraient exclus pour jamais de l'Italie, l'Autriche deviendrait la rivale de la Russie et la gardienne de l'empire ottoman, et les Russes, exclus de l'Europe, seraient refoulés vers l'Asie centrale, où ils arriveront tôt ou tard à un conflit avec les maîtres de l'Hindoustan. »

Ce projet, dit M. Mignet (1), étant conçu à une époque où rien n'était impossible, aurait pu être réalisé après la bataille d'Austerlitz ; il aurait certainement imprimé une direction différente à l'Europe et établi la grandeur de la France sur une base solide.

Napoléon prétendait que c'était M. de Talleyrand qui lui avait conseillé de confisquer le trône d'Espagne ; M. de Talleyrand répétait souvent qu'il aurait voulu au contraire l'en dissuader. Ce qu'il y a de probable, c'est qu'il conseilla un arrangement qui aurait donné le territoire situé au nord de l'Ebre à la France et cédé le Portugal, à titre de compensation, à la monarchie espagnole. Il n'est donc pas impossible qu'il eût connu dès 1805, — car Joseph Bonaparte passait pour apprendre la langue espagnole à cette époque, — que Napoléon nourrissait le vague désir de remplacer la dynastie des Bourbons par celle des Bonaparte dans la Péninsule. Mais

(1) *Notice sur M. de Talleyrand.*

lorsque les armées françaises, sans déclaration préalable, prirent possession de Burgos et de Barcelone ; lorsqu'une insurrection déposa Charles IV, et que l'empereur adopta une politique non d'agrandissement pacifique de la France, mais de supercherie pour arracher la couronne espagnole, M. de Talleyrand ne craignit pas de lancer un de ses apophthegmes les plus énergiques : *On s'empare des couronnes*, dit-il, *mais on ne les escamote pas...* Le comte Beugnot, dans ses *Mémoires*, récemment publiés (1), dit à cette occasion :

« Le prince de Talleyrand était instruit dans le plus grand détail de ce qui s'était passé à Bayonne, et il m'en parut indigné : « Les victoires, me disait-il, ne suffisent pas pour effacer de pareils traits, parce qu'il y a là je ne sais quoi de vil, de la tromperie, de la tricherie ! Je ne peux pas dire ce qui en arrivera, mais vous verrez que cela ne sera pardonné à l'empereur par personne. »

L'histoire n'a pas encore disculpé entièrement M. de Talleyrand de toute complicité dans l'exécution du duc d'Enghien, quoiqu'on lui ait fait dire de cet acte, un des plus odieux de l'empereur : *C'est pire qu'un crime, c'est une faute.*

On ne peut pas dire que M. de Talleyrand ait toujours approuvé la politique du premier Empire ; mais on ne peut pas dire davantage qu'il l'ait toujours blâmée. Ce qu'il y a de plus probable, c'est qu'il osa la blâmer quelquefois, au risque d'encourir une disgrâce.

En 1807, soit fatigue, soit dégoût de voir l'inefficacité de ses conseils, soit qu'il sût déjà prévoir une catastrophe, il sollicita lui-même et obtint la permission de se retirer.

(1) 2 vol. in-8°, chez Dentu, éditeur.

Fouché fut renvoyé peu de temps après, de sorte que les deux hommes qui avaient le plus contribué, chacun à sa manière, à l'édification de l'Empire, et qui étaient les plus propres à le renverser, se trouvèrent en même temps placés dans le cas de considérer sa chute anticipée avec indifférence sinon avec plaisir.

En 1813, lorsque la campagne de Russie eut justifié pleinement ses représentations, l'empereur offrit à M. de Talleyrand son ancien poste, à la condition qu'il abandonnerait la place et les émoluments de vice-grand-électeur, ce qu'il refusa de faire, en disant : « Si l'empereur a confiance en moi, il ne devrait pas me dégrader ; s'il n'a pas confiance en moi, pourquoi m'emploierait-il ? »

A la fin du conseil qui eut lieu avant le départ de l'empereur pour la campagne de 1814, Napoléon se prétendit entouré de traîtres, et, se tournant tout à coup vers M. de Talleyrand, il l'accabla pendant plus de dix minutes des paroles les plus outrageantes. M. de Talleyrand, pendant tout ce temps-là, se tint debout au coin du feu, se préservant de la chaleur avec son chapeau. Tous ceux qui le voyaient impassible auraient pu croire qu'il était la dernière personne, présente dans l'appartement, à qui l'empereur pût parler ainsi. Finalement, lorsque Napoléon, après avoir fermé la porte avec violence, se fut éloigné, Talleyrand prit tranquillement le bras de M. Mollien et descendit les escaliers avec une indifférence parfaitement jouée.

Juste au moment où il désirait le plus rester à Paris, M. de Talleyrand reçut l'ordre de Napoléon de rejoindre la régente à Blois. Désobéir ouvertement, c'eût été courir un grand danger et s'exposer à un blâme sévère, car la partie n'était pas encore perdue et la désertion eût paru étrange dans tous les cas.

L'expédient qu'il adopta fut bizarre et caractéristique. Sa voiture de gala fut commandée et préparée pour le voyage. S'étant mis en route avec une espèce de pompe, il trouva à la barrière, grâce à un arrangement fait à l'avance avec M^{me} de Rémusat, le mari de cette dernière, à la tête d'un détachement de gardes nationaux, qui l'arrêta, lui déclara qu'il devait rester dans la capitale et le reconduisit à son hôtel de la rue Saint-Florentin, où il eut bientôt l'honneur de recevoir l'empereur Alexandre.

Comme M. de Talleyrand le faisait justement observer : « Il ne convient pas à tout le monde de se faire écraser par les ruines d'un édifice qui va crouler. » Cela lui convenait moins qu'à personne et, après les paroles violentes de l'empereur, aucun principe d'honneur et de fidélité ne le rattachait plus à Napoléon.

Il fut heureux pour les Bourbons que M. de Talleyrand inspirât une telle confiance à l'empereur Alexandre, qu'au milieu de l'hésitation générale, il pût lui tenir le langage suivant : « Sire, vous pouvez être convaincu qu'il n'y a que deux choses possibles, Bonaparte ou Louis XVIII. Je parle de Bonaparte ; mais en ce qui le concerne, le choix ne dépend pas entièrement de Votre Majesté, car elle n'est pas seule. Si nous devons avoir un soldat, que ce soit Napoléon, car il est le premier soldat du monde. Je vous le répète, Sire : Bonaparte ou Louis XVIII ; chacun d'eux représente un principe, tout le reste n'est qu'une intrigue. »

Alexandre l'a déclaré plus tard : « Lorsque j'arrivai à Paris, je n'avais aucun plan. Je m'en rapportai à Talleyrand ; il avait dans une main la famille de Napoléon ; et dans l'autre celle des Bourbons ; j'ai pris celle qu'il me présentait. »

Tout ce que M. de Talleyrand avait fait pour la dynastie res-

taurée ne parvint pas à lui concilier sa faveur ; le sentiment *émigré* était trop fort contre l'ex-évêque ; mais après Waterloo, il fut considéré comme un indispensable ; et il sauva la France de plus d'une humiliation par son adresse et son influence sur les alliés. Ayant appris que Blücher se disposait à faire sauter le pont d'Iéna, il pria le comte Beugnot de se rendre auprès du maréchal et de lui représenter dans les termes les plus énergiques le déplaisir du roi. « Désirez-vous que je représente le roi comme prêt à se faire porter sur le pont pour sauter en même temps, si le maréchal persiste ? — Non, pas précisément ; on ne le croirait pas capable d'un semblable héroïsme ; dites quelque chose de bon et d'énergique, quelque chose d'énergique surtout, vous m'entendez bien ! » M. Beugnot apprit à l'état-major prussien que Blücher se trouvait à son lieu de récréation habituel, une maison de jeu (n° 113, au Palais-Royal) où il fallut aller le chercher, et il arriva fort irrité de cette interruption peu opportune. Après un entretien orageux, il consentit cependant à retirer l'ordre, pourvu que le nom du pont fût changé. Lorsque tout eut été réglé d'une manière satisfaisante, M. Beugnot retourna en toute hâte vers M. de Talleyrand, qui lui dit alors : « Puisque les choses ont marché ainsi, on pourrait faire quelque chose conformément à votre idée de ce matin, — on pourrait dire que le roi a menacé de se faire sauter avec le pont, il y a là matière pour un excellent article de journal. Voyez cela. » C'est ce que je fis, continue M. Beugnot ; l'article parut le jour suivant ; Louis XVIII dut être un peu surpris de son héroïsme, mais il en accepta la gloire avec une parfaite bonne grâce. Je l'ai entendu recevoir des compliments sur cet admirable trait de courage et y répondre avec le plus complet sang-froid. »

Ce récit est emprunté aux *Mémoires du comte Beugnot*, (publiés en 1866 par son petit-fils), qui nous raconta la véritable histoire du mot placé dans la bouche du comte d'Artois en 1814 et attribué par lord Brougham à M. de Talleyrand : *Rien n'est changé en France, si ce n'est qu'il s'y trouve un Français de plus*. M. Beugnot prétend être l'auteur de cette parole mémorable, et il est juste de la lui laisser.

M. de Talleyrand ne resta premier ministre que peu de mois. Trouvant le poste non tenable, il donna sa démission, sous prétexte qu'il ne voulait pas signer le projet de traité avec les alliés. Il reçut une pension de cent mille francs, avec la charge de grand-chambellan, dont il remplit scrupuleusement les fonctions, imperturbable et impassible derrière le fauteuil du roi, dans toutes les grandes occasions, malgré les regards peu bienveillants de Sa Majesté.

Pendant les quinze années suivantes, il ne prit aucune part ostensible aux affaires publiques, si ce n'est dans deux circonstances. Il protesta dans la Chambre des pairs contre la guerre d'Espagne (1823) et y défendit énergiquement la liberté de la presse.

La révolution de Juillet le mit de nouveau en évidence. Le troisième jour (29 juillet), il appela son secrétaire particulier, M. Colmache et lui dit :

« Allez, de ma part, à Neuilly ; obtenez audience, par tous les moyens possibles, de M^{me} Adélaïde (la sœur de Louis-Philippe) ; remettez-lui ce papier, et, lorsqu'elle l'aura lu, assurez-vous qu'elle le brûlera, ou bien rapportez-le moi. (Le papier contenait purement et simplement ces mots : *Madame peut avoir toute confiance dans le porteur, qui est mon secrétaire.*) Lorsque Madame l'aura lu, vous lui direz qu'il n'y a pas un moment à perdre. — Le duc d'Orléans doit être ici demain ; il ne doit pas prendre d'autre titre que

celui de lieutenant-général du royaume, qui lui a été conféré.

— *Le reste viendra.* »

Tout fut fait ainsi qu'il l'avait conseillé et tout se passa comme il l'avait prévu.

Lorsque Louis-Philippe choisit M. de Talleyrand pour le représenter à Londres, la presse française renouvela toutes les anciennes accusations contre le nouvel ambassadeur. La presse de Londres fit chorus, l'aristocratie anglaise se montra d'abord très-malveillante pour lui ; mais M. de Talleyrand fut défendu par lord Howard et le duc de Wellington. « Je déclare tout haut, dit le duc, que dans toutes les affaires que j'ai eu à traiter avec le prince de Bénévent depuis 1814, je l'ai toujours trouvé aussi loyal qu'habile. »

La révolution de Belgique mit à l'épreuve cette loyauté et cette habileté. M. de Talleyrand eut l'honneur de rallier à son opinion les signataires de la quadruple alliance qui réglèrent les destinées du nouveau royaume. Ce fut le dernier acte diplomatique de M. de Talleyrand, il donna sa démission en déclarant que sa carrière était finie. De retour en France, il fut encore quelquefois consulté par Louis-Philippe ; mais sans avoir de fonction officielle et niant lui-même qu'il fût nécessaire de lui parler d'affaires, puisqu'il n'y en avait plus. C'est ce qu'il exprime dans la lettre suivante, adressée à M. de Gagern et datée, non de Paris, mais de sa retraite champêtre des bords de la Loire :

« Ne croyez pas que, si j'ai quitté les affaires, ce soit par caprice. Je n'ai quitté les affaires que lorsqu'il n'y en avait plus. J'avais voulu prévenir la guerre, je croyais que la France liée à l'Angleterre la rendait impossible ; j'avais voulu de plus obtenir pour la révolution française du mois de juillet 1830 le droit de bourgeoisie en Europe, et tranquilliser le monde sur l'esprit de propagandisme que l'on

supposait à notre gouvernement. Tout cela était accompli : que me restait-il à faire, sinon de ne point attendre qu'avec le *solve senescentem* d'Horace quelqu'un vînt me dire que j'avais trop tardé ? La difficulté est d'en sortir heureusement et à propos. Vous devez donc me féliciter d'y avoir réussi, et non pas m'en faire une sorte de reproche, quelque obligeance qu'il y ait dans les reproches que vous savez faire.

• J'ai souvent remercié la fortune de m'avoir donné un contemporain tel que vous, qui m'avez mieux compris que personne, et qui avez bien voulu en aider d'autres à me mieux comprendre ; mais je la remercierais davantage encore, si elle eût rendu nos habitations plus voisines ; vous verriez qu'aujourd'hui, comme au temps que vous rappelez, tout serait de ma part abandon et confiance. — Pauvre Dalberg ! combien je l'aimais, et combien je l'ai regretté (1) ! Nous parlerions de lui et de tant de personnes que nous avons connues, et de tant d'événements auxquels nous avons été mêlés. L'âge où je suis arrivé est celui où l'on vit principalement dans ses souvenirs. Nous parlerions aussi des jugements auxquels je dois m'attendre de la part des générations qui suivront la nôtre. J'avoue que je ne redoute pas ceux de vos compatriotes, pourvu qu'ils n'oublient point qu'il n'existe en Allemagne aucun individu à qui j'aie volontairement nui, et qu'il s'y trouve plus d'une tête couronnée

(1) Le duc de Dalberg, un des trois plénipotentiaires associés de la mission de M. de Talleyrand pendant le congrès de Vienne. C'était le neveu de l'électeur de Mayence. On le regardait en Allemagne comme un déserteur de la patrie germanique. Lorsqu'on annonça sa visite à M. de Stein, celui-ci dit : « S'il vient comme ambassadeur de France, je le recevrai ; mais si c'est comme M. de Dalberg, je le chasserai à coups de pied au derrière. »

à qui je n'ai pas laissé d'être utile, du moins autant que je l'ai pu. Enfin nos conversations rouleraient sur vous, sur votre famille, le nombre de vos enfants, leur établissement, toutes choses auxquelles je prends un intérêt sincère, et dont je suis réduit à ne vous parler que de très-loin, puisque vous habitez sur les bords du Mein, et moi les bords de la Loire, et que de plus je suis né en 1754.

« M. DE TALLEYRAND. »

Quelqu'un à qui M. de Gagern communiqua cette lettre presque sentimentale, dit : « Allons, décidément, le proverbe est toujours vrai : Quand le diable devient vieux, il se fait ermite ! »

PREMIÈRE PARTIE



ALBUM PERDU

A M^{ME} LA COMTESSE DE...

AUX EAUX D'ENGHIEN

Paris, 26 mai 1828.

Le voilà, ma jeune amie, ce petit *Album* que vous avez tant désiré de parcourir, et que, déjà, vous avez entr'ouvert quelquefois en dépit de mes résistances. Reconnaissez-le bien à la couleur rouge de sa couverture, et à ce parfum de cuir de Russie qui vous aidait toujours à le retrouver parmi les papiers où j'essayais de le cacher. Si j'ai refusé, cet hiver, de vous le laisser lire, c'est qu'il me semblait qu'au milieu de tant de distractions dont vous étiez environnée, votre curiosité sur cet objet n'était que vague, désœuvrée et un peu indiscreète. Mais maintenant j'ai pitié de votre ennui, durant les longues matinées de la campagne. Tenez, je vous le confie pour trois jours ; et pourvu que vous me promettiez de ne point l'emporter hors de votre chambre, ni dans ces pèlerinages nombreux à l'éternelle maison de Jean-Jacques, ni surtout dans les bois de Saint-Gratien où l'on pourrait tout oublier ; pourvu enfin qu'il me soit renvoyé avant notre départ pour Valençay, je ne me repentirai point d'avoir cédé au désir de vous surprendre agréablement.

C'est pour moi-même que je l'ai fait ce recueil où il y a

de tout, même du latin, même de la politique : je l'ai composé avec soin, conscience et prédilection. Il est le fruit des loisirs de plus d'une année, et je crois qu'il vous amusera. J'en puis faire l'éloge, puisque M. de Talleyrand en est le véritable auteur. Je n'ai fait que recueillir quelques-uns des innombrables mots heureux échappés à l'humeur facile et à la verve malicieuse de cet homme d'État.

Les dénominations d'abbé de Périgord, d'évêque d'Autun, de M. de Talleyrand, de citoyen Talleyrand, de prince de Bénévent, de prince-duc de Talleyrand-Périgord, forment à elles seules un abrégé de l'histoire de sa vie. On peut dire de mon héros que, lorsqu'il entra dans les ordres, il fut en quelque sorte prédestiné à devenir le *directeur* de la révolution, dans le sens que les âmes dévotes attachent au mot de *directeur*. Ce fut M. de Talleyrand, en effet, qui baptisa la révolution sur l'autel de la patrie, le jour de la première fédération ; plus tard, il la maria avec l'empire, et lui donna, en 1814, l'extrême-onction, après avoir eu quelque part à ses largesses, et s'en être assuré une dans sa succession. Il a aussi baptisé la légitimité. Qu'il contribue à rendre indissoluble son mariage avec le pacte de Louis XVIII, et ni l'ancien évêque d'Autun ni personne n'aura jamais à administrer à la légitimité l'autre sacrement. N'est-ce pas ?

Adieu. Joie et santé.

P.-S. — Par cette lettre-dédicace, l'auteur de *Fragoleta* n'espérait tromper personne, quoiqu'il affectât d'avoir emprunté pour son *Album* la plume d'une femme. Le fait est qu'une dame assez haut placée n'avait pas été étrangère à la collaboration, mais pour une part moindre encore que celle de Malitourne et du présent éditeur de 1869.

A. P.

ALBUM PERDU

Quiconque a beaucoup lu a nécessairement un auteur favori, et cela doit être ainsi, surtout parmi les hommes d'un esprit supérieur. Si, en effet, des lecteurs vulgaires cherchent dans des livres des idées qui ne leur appartiennent pas, et dont ils s'emparent pour essayer de s'instruire, ceux que la nature a doués d'une haute intelligence y trouvent l'expression de leurs propres pensées, et il se forme entre tel lecteur et tel auteur une sorte de liaison, d'intimité, passive d'une part, mais active de l'autre, qui naît d'une grande analogie d'esprit et de caractère. Ce n'est donc point une chose indifférente à ceux qui veulent acquérir la connaissance d'un homme, que de savoir la lecture qu'il préfère. Pour ne citer que deux exemples de cette analogie d'esprit et de caractère, nous nommerons Voltaire et Rousseau : le premier faisait de Rabelais sa lecture favorite, parce que l'instinct de son génie le poussait, comme le curé de Meudon, aux saillies vives et piquantes, parce que, comme lui, il voyait d'abord le côté ridicule des choses : Rousseau, au contraire, porté par sa misanthropie à prendre le monde au sérieux, donnait la préférence aux *Essais de Montaigne* sur tout

autre livre ; en effet, Montaigne et Rousseau cherchaient tous les deux le fond de l'homme, plus qu'ils n'en examinaient la surface.

Quant à M. de Talleyrand, ses livres d'or sont les odes d'Horace et surtout les *Mémoires du cardinal de Retz*. Eh bien ! dans M. de Talleyrand il y a quelque chose du poète latin, et dans l'ancien évêque d'Autun beaucoup du coadjuteur. La Fronde avait été pour l'un, comme la révolution fut pour l'autre, un spectacle et un théâtre, où tous deux se sont montrés acteurs habiles et spectateurs disposés à la critique, se plaisant l'un et l'autre dans la société des femmes qui ont joué un rôle dans ces deux drames.

Les *Mémoires du cardinal de Retz* forment en quelque sorte le bréviaire de M. de Talleyrand : il les lit et les relit sans cesse, et à l'exemple de son auteur favori, il a aussi écrit des *Mémoires*. Quelque intéressants qu'ils doivent être, nous ne faisons point de vœux pour les lire de sitôt, car on assure qu'une des clauses du testament de M. de Talleyrand est qu'ils ne seront publiés que dix ans après sa mort. Il existe de ces *Mémoires* deux manuscrits, l'un à Paris, l'autre à Valençay, et l'auteur s'occupe encore à les revoir et à y ajouter (1). Il en a souvent lu quelques fragments à un petit nombre d'amis, mais jamais rien de ce qui est postérieur au 18 brumaire. Ceux qui ont été assez heureux pour assister à ces lectures privilégiées se souviennent du chapitre intitulé *Mes amours au séminaire*, cité ci-après.

(1) Peut-être les manuscrits ne sont-ils réellement ni à Paris ni à Valençay ; car le jour où M. de Talleyrand apprit la saisie des papiers de Cambacérès : « Ah ! dit-il, voilà un avertissement donné par les Tuilleries à la rue Saint-Florentin. » (Édit.)

RÉPUBLIQUE ET DIRECTOIRE.

M. DE TALLEYRAND EN NOURRICE.

Soit que la claudication de M. de Talleyrand fût le résultat d'un accident, soit qu'il naquit avec un pied-bot, sa mère ne pouvait s'habituer à la vue de cet enfant boiteux.

Il était sevré depuis trois ou quatre ans, qu'on le laissait chez sa nourrice. A la suite d'un long voyage, le bailli de Périgord, qui servait dans la marine, curieux de faire connaissance avec son neveu, fut obligé d'aller au village où il était à peu près oublié. Il l'y trouva au milieu d'un champ couvert de neige, qui faisait la chasse aux alouettes, avec son frère de lait, aussi déguenillés l'un que l'autre. Le marin indigné s'empara du petit Maurice, l'emmena avec lui sans lui faire faire aucune toilette, et l'introduisit ainsi au milieu du salon où madame sa mère recevait des visites de cérémonie : « Ma sœur, dit-il, voici le descendant en ligne directe des princes de Chalais, qui a pour blason de gueules à trois lions d'or, lampassés, armés et couronnés, couronne de prince sur l'écu, et couronné ducale sur le manteau, avec la devise de *Re que Diou*, qui signifie : *Rien que Dieu au-dessus de nous* ! Allons, mon-

seigneur mon neveu, embrassez cette belle dame... C'est votre mère. »

La scène aurait enchanté Jean-Jacques Rousseau, qui préparait en ce moment la première édition de *l'Émile* où il traite de marâtres les mères qui confient leurs enfants à des femmes mercenaires (1).

M. DE TALLEYRAND AU COLLÈGE.

Au collège d'Harcourt, le jeune Maurice de Périgord fit de brillantes études ; mais les succès qu'il obtenait dans ses classes ne l'empêchaient pas de mériter des punitions et ne l'exemptaient pas toujours de les subir. Il racontait lui-même qu'une de ses fautes fut assez grave pour le faire condamner à recevoir le fouet. « Mon orgueil de gentilhomme disait-il, se révolta. Je m'évadai du collège, et j'espérais que l'intervention de mon père m'épargnerait cette humiliation ; mais celui-ci : Monsieur mon fils, me dit-il, un de nos ancêtres, Henri de Talleyrand, comte de Chalais, élevé dès l'enfance avec Louis XIII, devint plus tard le favori de ce roi qui n'oublia pas qu'il s'était dévoué à se laisser déculotter à sa place. Vous ne serez donc pas le premier de votre race qui ait été fouetté, retournez au collège, et soumettez-vous à la discipline du collège (2). »

(1) Cette scène aurait été racontée par M. de Talleyrand lui-même lorsqu'il était à Londres, où nous l'avons lue pour la première fois dans la 2^e édition de *l'Encyclopédie Britannique* (art. *Talleyrand*).

(2) Il existe un curieux journal de l'enfance de Louis XIII, où l'on voit que ce prince aimait à faire fouetter les petits gentilshommes de sa chambre, et que, fouetté lui-même, il appelait sans rancune les verges : *Mes mignonnes*. (Édit.)

M. DE TALLEYRAND AU SÉMINAIRE (1).

« Que nous sommes une chétive espèce ! Le plus impassible guerrier a donc ses terreurs, et le plus froid diplomate des émotions involontaires ! La faiblesse que je vais confesser ici ne me fera pourtant pas rougir : car Alexandre frémissait au seul toucher d'une pêche, et on sait qu'en présence d'une araignée notre Turenne se trouvait mal. Il y a une boutique de rôtisseur dans la rue du Vieux-Colombier, et un tilleul encore verdoyant dans le jardin de Saint-Sulpice que je ne pourrai jamais apercevoir sans quelque frémissement mêlé de plaisir. Ce matin encore, 19 mai 1826, en allant à la Chambre des pairs voter contre une de leurs lois (je ne sais laquelle), n'ai-je pas tout à coup oublié cette loi, mon opinion, mes soixante-dix ans et la goutte, parce que mon carrosse, ayant heurté une borne en tournant la rue du Gindre, j'ai levé la tête et reconnu cette maison peinte en vert qui renfermait pour moi toute beauté et tout amour en 1770.

« C'était là ma rue *Gille-Cœur*, comme le fut en 1580, pour Henri IV, cette étroite venelle où demeurait Gabrielle d'Estrées, et qui mène encore du quai des Augustins à la rue Saint-André-des-Arts.

« Julienne Picot n'avait guère plus de quatorze ans, et je venais à peine d'arriver à seize, lorsque je l'aperçus pour la première fois au troisième étage d'une maison de la rue du Pot-de-Fer, à travers un carreau de papier huilé, dont la moitié avait été déchirée par le vent. Elle avait des joues rondes, des

(1) L'authenticité de ce chapitre a été contestée, quoique publié sans réclamation du vivant de M. de Talleyrand. *Édit.*

cheveux blonds, et une belle petite camisole d'indienne à grands ramages. A cette époque, j'étais dévot, et je la pris d'abord pour un chérubin: je me désabusai en la voyant manger de la galette. Un de mes camarades avait une chambre dont la fenêtre donnait sur la rue du Pot-de-Fer, et j'employai pour le décider à troquer avec moi, plus de séductions et de mensonges qu'il n'en a peut-être fallu depuis pour changer deux fois la face de l'Europe.

« Je faisais chaque jour mille sottises pour me faire mettre en retraite, et là, en face de ma divinité, dressé sur les ortels afin de la mieux voir, je lui écrivais sur de grandes pancartes que je laissai d'abord dans la gouttière pour ne pas trop effaroucher sa pudeur, et puis pour lui donner le loisir d'en épeler les lettres. Ensuite je tenais moi-même à deux mains mes éptres, à peu près comme les pierrôts de la pantomime, afin de lire tout de suite la réponse dans ses yeux; et le plus souvent un peu de craie dessinait sur mon manteau noir mes plus tendres protestations d'amour. Julienne me répondit au bout de quelques semaines par l'emblème d'un cœur enflammé.

« Elle était en apprentissage chez une raccommodeuse de dentelles; mais je sus bientôt qu'elle était fille du plus riche rôtisseur du quartier, et qu'en connaissance avec une femme employée à la buanderie du séminaire, elle venait quelquefois dans une salle basse qui tenait bien à notre maison, mais où nous n'avions point d'accès. C'est quand elle était là, qu'à travers une porte condamnée, où l'on avait pourtant laissé une chatière ouverte, nous nous parlions d'un peu plus près. Assis des deux côtés de cette porte, et sur des dalles bien froides, et ne pouvant pas même nous voir, nous nous jurions de nous épouser avec une ardeur et une bonne foi dignes d'un autre âge. Je tenais sa petite main dans les

miennes pendant des heures entières ; et j'étais plus heureux de cette faveur que je ne le fus jamais des croix, des clefs d'or, des cordons et des principautés.

« Julienne, logeant tour à tour dans la maison de sa maîtresse et dans la maison de son père, pouvait s'absenter à la fois des deux domiciles sans donner aucun soupçon. Nous commençâmes par profiter candidement de cette licence. J'avais quelque adresse, de l'argent, une vive résolution ; et descendre la nuit du haut d'un mur de jardin ne me paraissait pas impraticable, parce que j'étais bien amoureux. Le retour seul m'eût embarrassé ; mais une bonne amie de Julienne (car nous n'étions jamais seuls) m'aidait dans cette périlleuse expédition. Et c'était pour aller tous trois nous promener sur des boulevards déserts que nous bravions tant de périls ; c'était pour jouir au clair de la lune de l'amour et de la liberté ! En vérité, on devrait bien avoir toute sa vie seize ans.

« Il fallait, pour rentrer dans ma prison, faire approcher un fiacre bien près de la dévote clôture, puis monter du siège sur l'impériale, de l'impériale sur le mur, atteindre les branches d'un tilleul, et se laisser glisser au pied de l'arbre. Quelle gaieté folle et quelle touchante peur j'inspirais presque en même temps à Julienne ! Comme elle était inquiète, la pauvre fille, quand l'opération du retour commençait, et quels folâtres rires j'entendais de l'autre côté, dans la rue, quand, pour annoncer aux deux amies le succès de mon voyage, je leur jetais, par-dessus le mur franchi, les fleurs de giroflée jaune et les feuilles de tilleul qui n'avaient tour à tour aidé à grimper et à descendre.

« Je me blessai dans une dernière escalade ; et cet accident qui n'eût été pour un autre qu'une entorse, devait être un long mal pour moi. Un soir que je gémissais dans les

tourments de l'absence, et peut-être sur l'impossibilité où je serais toujours d'être pleinement satisfait en présence même de Julienne, tant que je ne déciderais pas sa compagne à laisser s'adjoindre un deuxième séminariste à nos promenades innocentes, il me vint en tête d'essayer d'une distraction de gourmandise ; j'envoyai chercher quelques perdrix et une tourte de frangipane chez le père de Julienne. C'était un moyen que je croyais ingénieux de la rassurer sur ma santé, et il me semblait aussi qu'un peu de bonne chère me consolerait des mésaventures de l'amour ; que les douceurs du père m'aideraient peut-être à supporter les rigueurs de l'absence de sa fille.

« Ce n'était pas la première fois que cet honnête homme nous fournissait des petits pieds, et même en cachette, à nos supérieurs et à nous. Mais cette fois la solennité de la Pentecôte autorisait ouvertement ce petit plaisir en faveur d'un convalescent. Il était près de sept heures ; j'avais appétit ; j'attendais le grave patronnet qui avait coutume d'apporter les succulentes réfections, quand elles étaient permises, lorsque j'entendis frapper doucement à une porte voisine de la mienne. Je me levai comme par instinct, et au lieu du long garçon de four, étique et pâle, je vis venir l'enfant le plus charmant, mais le plus embarrassé du monde. Je le pris d'abord pour le frère de Julienne, car je savais qu'elle en avait un ; mais en touchant sa main pour l'aider dans l'obscurité du corridor, je reconnus Julienne elle-même. Elle entra dans ma cellule ; le bonnet de coton qui couvrait sa tête blonde tomba à ses pieds, et le plus gracieux sourire et les plus beaux cheveux couvrirent en même temps tout son visage.

« — Monsieur l'abbé, me dit-elle, pensez-vous que M. Rigomier, c'était le nom du concierge, s'apercevra si je ne

sors point tantôt? Hélas! mon Dieu! que devenir? J'ai dit à mon frère, en empruntant ses habits, que j'étais d'un bal de noces où je passerais la nuit avec ma maîtresse; j'ai dit à ma maîtresse que je rentrerais chez mon père...

« Je sautai de joie malgré mon mal; j'empêchai sa bouche de poursuivre: je comprenais bien tous les soupçons que sa bonne renommée allait subir; mais ne pouvant la cacher dans mon cœur, je l'enfermai dans une armoire... »

M. DE TALLEYRAND APRÈS 1798.

Quant à la ressemblance de M. de Talleyrand avec Horace, elle a été tracée d'un trait de plume par Boileau, lorsqu'il a représenté le favori du favori d'Auguste :

Exhalant en bons mots les vapeurs de sa bile.

Les vers du poète latin reviennent continuellement à la mémoire de l'ancien ministre; il en a souvent fait des citations que l'à-propos rendait très-piquantes.

Je les rappellerai ici à mesure qu'elles cadreront avec les phases de l'existence politique, dont je vais suivre la chronologie.

Encore petit abbé, M. de Talleyrand se trouvait chez le duc de Choiseul, lorsqu'on annonça M^{me} la duchesse de N..., dont les aventures faisaient alors quelque bruit et qui s'était fait attendre pour dîner. Oh! oh! dit-il assez haut pour être entendu de toute la compagnie. La duchesse

ne dit rien, mais à peine s'est-on mis à table, qu'elle apostrophe en ces termes le petit abbé : « Je voudrais bien savoir, monsieur, pourquoi, lorsqu'on m'a annoncée, vous avez dit, oh ! oh ! — Du tout, madame la duchesse ; j'ai dit, ah ! ah ! »

La proposition de M. Mathieu de Montmorency, aux états généraux, sur l'abolition des titres de noblesse, donna lieu à plusieurs scènes assez comiques. On n'a point oublié cet excellent gentilhomme de province qui s'écriait avec une naïveté admirable : « Mais s'il n'y a plus de gentilshommes, qui est-ce donc qui passera la chemise au roi ? » Un autre, qui avait acheté peu de jours auparavant une baronnie, disait : « Voyez comme c'est désagréable, et surtout pour moi ; car enfin, si les barons de France s'étaient mis en cercle, j'aurais eu l'honneur de donner la main à M. de Montmorency. » Un membre de l'assemblée remarqua, non sans raison, que ce M. Mathieu de Montmorency ne faisait pas un bien grand sacrifice en renonçant à un titre ; et qu'il eût mieux valu reprendre le nom de Bouchard, ou Burchard, nom primitif de sa famille.

Quoi qu'il en soit, l'évêque d'Autun ayant rencontré dans un cercle M. Mathieu de Montmorency, le soir même de cette fameuse séance, l'aborda et lui demanda de ses nouvelles en ces termes : « Comment se porte Mathieu Bouchard ? — Bouchard ! mais je m'appelle toujours Montmorency ; il ne dépend pas de moi de renier mes aïeux ; car enfin, je descends du grand connétable qui contribua si puissamment au gain de la bataille de Bouvines ; je descends de cet autre connétable de Montmorency qui trouva là mort sur le champ de bataille de Saint-Denis ; je descends. . . . — Oui, oui, mon cher Mathieu, interrompit

l'évêque, et vous êtes le premier de votre maison qui ayez mis bas les armes. »

En réfutant M. de Talleyrand dans l'Assemblée constituante, Mirabeau s'avisait de lui dire : « Je vais vous enfermer dans un cercle vicieux. — Comment, dit vivement M. de Talleyrand, est-ce que vous auriez envie de m'embrasser ? »

Le jour de la première fédération, M. l'évêque d'Autun, au moment où il se rendit à l'autel pour célébrer la messe, ayant aperçu le commandant de la garde nationale, M. de Lafayette, placé près de lui, lui dit tout bas : « Ah ! ça, je vous en prie, ne me faites pas rire. »

Le 25 juin 1792, M. de Talleyrand arriva à Londres avec M. de Biron. Les gazettes anglaises s'empressèrent d'annoncer que M. de Talleyrand avait été fort mal reçu de M. Pitt. Il s'était arrêté en route, et telle était alors la mauvaise foi des journaux de Londres, qu'ils annoncèrent cette mauvaise réception avant l'arrivée de l'ancien évêque d'Autun. On croyait que M. de Talleyrand était chargé de négocier une alliance défensive. On a dit aussi que son voyage avait eu pour but de traiter relativement à l'établissement de deux Chambres, mesure dont il a toujours été partisan, même à l'Assemblée constituante, aussi bien que M. Mounier le père et M. de Lally-Tollendal. Quand M. de Talleyrand parle de cette époque, il répète souvent que la suppression de la noblesse, suppression votée avec une incroyable légèreté, sur la proposition de M. de Montmorency,

est une des choses qui contribuèrent le plus à la tournure déplorable que prirent les affaires. On détruisait une institution sans rien mettre à sa place ; on se privait de matériaux tout disposés pour l'établissement d'une Chambre haute. M. de Talleyrand manifesta souvent cette opinion, et il fallut bien y venir, puisque, sous le Directoire même, le Conseil des anciens ne fut qu'une espèce de Chambre des pairs élective.

Dans la *Galerie des états généraux*, ouvrage attribué à Lacroix, et imprimé en 1789, on lit le portrait suivant sous le nom d'AMÈNE :

« Amène a ces formes enchanteresses qui embellissent même les vertus. Le premier instrument de ses succès est un excellent esprit ; jugeant les hommes avec indulgence, les événements avec sang-froid, il a cette modération, le vrai caractère du sage. Il est un certain degré de perfection qui n'existe que dans l'entendement, et une espèce de grandeur à vouloir le réaliser ; mais ces brillants efforts donnent un instant de faveur à celui qui l'entreprend, et finissent par n'être d'aucune utilité aux hommes, bientôt déçus. Le bon esprit dédaigne tout ce qui traîne à sa suite de l'éclat ; et, mesurant les bornes de la capacité humaine, il n'a pas le fol espoir de les étendre au delà de ce que l'expérience a montré possible.

« Amène ne songe pas à élever en un jour l'édifice d'une grande réputation. Parvenue à un haut degré, elle va toujours en décroissant, et sa chute entraîne le bonheur, la paix ; mais il arrivera à tout, parce qu'il saisira les occasions qui s'offrent en foule à celui qui ne viole pas la fortune. Chaque grade sera marqué par le développement d'un talent ; et, allant ainsi de succès en succès, il réunira

cet ensemble de suffrages qui appellent un homme à toutes les grandes places qui vaquent.

« L'envie, qui, rarement, avoue un mérite complet, a répondu qu'Amène manquait de cette force qui brise les difficultés, force nécessaire pour triompher des obstacles semés sur la route de quiconque agit pour le bien public. Je demanderai d'abord si l'on n'abuse pas de ce mot : *avoir du caractère*, et si cette force, qui a je ne sais quoi d'imposant, réalise beaucoup pour le bonheur du monde. Supposant même que, dans des moments de crise, elle ait triomphé des résolutions, est-ce toujours un bien ? Je m'arrête. Quelques lecteurs croiraient peut-être que je confonds la fermeté, la tenue, la constance, avec la chaleur, l'enthousiasme, la fougue : Amène cède aux circonstances, et croit pouvoir offrir quelques sacrifices à la paix, sans descendre des principes dont il fait la base de sa morale et de sa conduite.

« Amène a contre lui la douceur du caractère, l'agrément de la figure, le charme de l'amabilité : je connais des gens que tant d'avantages choquent ; ils se préviennent contre un homme qui s'avise de les joindre au hasard utile de la naissance et aux qualités essentielles de l'âme ; ils s'en consolent par la recherche de quelques défauts, ou du moins de bons ridicules qu'on puisse au besoin travestir dans quelque chose de mieux.

« Que peut-on attendre d'Amène aux états généraux ? Rien, ou peu de chose, s'il obéit à l'esprit de corps ; beaucoup, s'il agit par lui-même, et s'il se pénètre de cette grande vérité, qu'il n'y a que des citoyens dans l'Assemblée nationale. Celui qui a rédigé certains cahiers a le nerf nécessaire pour donner à son opinion un haut degré de prépondérance.

« On a voulu trouver un tort à Amène dans sa liaison

avec un ministre disgracié. Il ne s'est jamais aveuglé sur des défauts qu'il a corrigés plus d'une fois, et a rendu justice à des talents d'autant plus à regretter, qu'il en mesurait l'étendue. Il arrive tous les jours que l'on connaît les imperfections de ses amis ; on les plaint, on les diminue, et lorsque les événements les précipitent du trône de la faveur, on les console, on les défend, et l'on travaille à les mettre dans le cas de rétablir leur réputation un moment altérée.

« Amène connaît trop bien les hommes pour être dupe des louanges, et s'il sourit aux illusions de l'amitié, il repousse l'erreur de la flatterie. Ce n'est pas le seul prestige qui puisse nous en imposer. Si par hasard Amène s'en était aperçu un peu plus tard, à dater de ce moment il ne l'oubliera plus. »

Nous ne prétendons pas dire que personne ne trouva ce portrait un peu flatté ; mais si l'on se rapporte au temps où il a été fait, on conviendra que le peintre a en quelque sorte prophétisé des ressemblances devenues frappantes par les diverses attitudes qu'a prises depuis son modèle.

Un solliciteur se présente à M. de Talleyrand et lui rappelle qu'il lui a promis une place : — « C'est juste, dit celui-ci, mais indiquez-moi quelque chose qui vous convienne et qui soit à donner... Vous concevez que je n'ai pas le temps de chercher pour vous. » Au bout de quelques jours, arrive le solliciteur radieux d'espérance : « Monseigneur, telle place est vacante. — Vacante!... eh bien! que voulez-vous que j'y fasse?... Sachez, monsieur, que quand une place est vacante, elle est déjà donnée. »

Excédée de recevoir à chaque instant de M. de Talleyrand des missives où il était question de tout autre chose que

de diplomatie, une belle dame le menaça un jour de faire subir à ses billets doux le sort que le *Misanthrope* réserve au sonnet d'Oronte; le prince répondit par le quatrain suivant :

- « Allez, mes vers, enfants de mon génie,
- « Allez, suivez votre destin;
- « Mais en passant, je vous en prie,
- « Annoncez-moi chez le voisin. »

M. de Talleyrand a toute sa vie aimé l'argent, non point comme un avare, mais comme un moyen d'être généreux, et quelquefois prodigue. Dès l'âge de vingt-cinq ans, il avait été investi de l'agence générale du clergé, place qui rapportait 18,000 francs. Bien qu'il fût l'aîné des enfants du comte de Talleyrand, il n'était considéré que comme de la branche cadette de cette maison. Sa conformation délicate ne permettant pas de le destiner à la carrière militaire, sa famille obtint, en le faisant entrer dans les ordres, de reporter ses droits d'aînesse sur son frère Armand. Maurice, habitué, dès son enfance, à vivre au sein de l'opulence, ne fut pas toujours riche; or la fortune venait de se brouiller très-sérieusement avec lui quand il fut appelé, pour la première fois, au ministère des affaires étrangères. Il était dans cet état que les enfants de famille nomment cavalièrement *n'avoir pas le sou*. Cependant il fallait représenter, et comme les carrosses que le Directoire donnait à ses ministres étaient d'une grande simplicité, il se fit faire une voiture dont l'élégance fut bientôt remarquée de tout le monde. Mais la voiture n'était pas payée, mais le sellier demandait de l'argent, mais on ne lui en donnait pas; et le sellier, impatienté de voir ses réclamations sans réponse, prit, comme on dit, son courage à deux mains, et parvint enfin

jusque dans l'antichambre du ministre. La jolie voiture, dont il portait la facture dans sa poche, il l'avait vue dans la cour de l'hôtel, attelée de deux chevaux superbes ! Point de doute, le ministre va sortir ; le sellier se blottit donc dans un coin ; les portes s'ouvrent et il s'avance, *son mémoire à la main, demandant son salaire.*

« — Rien de plus juste, lui dit M. de Talleyrand, on vous doit, il faut que vous soyez payé. — Ah ! citoyen ministre, que d'obligations ! les temps sont si durs ! vous me rendrez un vrai service. — Il n'y a pas de service là dedans ; quand on doit, il faut s'acquitter. » En causant de la sorte, le ministre était arrivé auprès de la voiture, lorsque le sellier lui dit : — « Vous me payerez, citoyen ministre, mais quand ? — Quand... vous êtes bien curieux ! » Et M. de Talleyrand s'était tranquillement assis dans le fond du carrosse ; un valet avait refermé la portière ; le sellier, un peu ébahi, eut du moins la satisfaction de voir que sa voiture roulait parfaitement sur le pavé.

MADAME DE TALLEYRAND.

La manière dont M. de Talleyrand a fait connaissance avec M^{me} Grand, née à Tranquebar, dans les Indes, est peu connue. Il dut cette connaissance presque au hasard ; c'était sous le Directoire, peu de jours après la nomination de M. de Talleyrand au ministère des relations extérieures. M^{me} Grand arrivait de Londres, presque sans ressources, et chargée par des émigrés de quelques négociations peu importantes ; elle était descendue dans un très-moderne logement garni, dans cette partie de la rue Saint-Nicolas, où plus tard eut lieu l'explosion de la machine infernale. L'arrivée de

M^{me} Grand suffit pour alarmer l'ombrageuse police, et elle était suivie partout, lorsque, ayant été faire une visite à la marquise de Sainte-Croix, sœur de l'avocat général Talon, et par conséquent tante de M^{me} du Cayla, M^{me} de Sainte-Croix lui conseilla d'aller sur-le-champ trouver M. de Talleyrand, et de dire au citoyen ministre tout ce qu'elle pouvait savoir sur l'Angleterre. M^{me} Grand monte dans un fiacre, et se fait conduire, tremblante, rue du Bac, à l'ancien hôtel Galifet, où était alors le ministère des relations extérieures. Il était dix heures du soir quand elle y arriva, et ce ne fut pas sans beaucoup de difficultés que le suisse Joris consentit à la laisser pénétrer jusqu'aux appartements du ministre. Elle y parvient enfin, et se fait annoncer comme une dame émigrée ayant les plus importantes révélations à lui confier; enfin M^{me} Grand est reçue dans un salon particulier; elle ne cache point les poursuites dont elle est l'objet, et demande un asile. Le ministre craint d'abord de se compromettre et refuse. Cependant la vue d'une femme en larmes, l'aspect de la plus belle chevelure blonde qui ait peut-être jamais existé, tout cela amollit le cœur diplomatique. Car pour être ministre on n'en est pas moins homme!

On donne donc immédiatement des ordres pour faire préparer dans le haut de l'hôtel une simple chambre pour la belle réfugiée, et le citoyen ministre, après l'avoir fait conduire dans son appartement, rentre dans le salon le sourire sur les lèvres. Cette galeté n'échappa point aux regards de M. de Sainte-Foix et du duc de Laval. Le ministre ne leur cacha point quel genre d'hospitalité il venait d'accorder; on dit même que la conversation des trois amis aurait rappelé les vieillards de l'Écriture sainte, si la belle émigrée eût mieux ressemblé à Susanne.

Le lendemain la politesse exigeait que le maître du lieu s'informât de la manière dont sa pensionnaire avait passé la nuit; elle parut plus belle encore à son réveil, et fut tout naturellement invitée à déjeuner, puis à dîner, puis enfin M^{me} Grand ne sortit plus de l'hôtel.

Un contemporain qui avait connu M^{me} de Talleyrand lorsqu'elle était encore M^{me} Grand, nous dit qu'à son arrivée en France, elle avait ce genre de beauté qui est le plus rare et le plus admiré en Europe. « Elle était d'une taille élancée, avec cette langueur dans la démarche particulière aux créoles, de beaux yeux noirs bien ouverts et caressants, des traits délicats, des cheveux blonds dont les nombreuses boucles encadraient merveilleusement un front d'une blancheur de lis, pur et calme comme celui d'un enfant. Elle avait d'ailleurs conservé une grâce enfantine dans sa physionomie et dans toute sa personne : c'était ce qui la distinguait des femmes de Paris qui pouvaient rivaliser avec elle par la beauté, ressemblant plutôt, sous ce rapport, à M^{me} Récamier qu'à M^{me} Tallien ou à M^{me} de Beauharnais. »

Le contemporain qui a tracé d'elle ce portrait réfute ceux qui attribuaient à M^{me} Grand une origine anglaise, et dit qu'elle était née à Lorient, d'un Breton nommé Dayrl, mais qu'elle avait été amenée dans son bas âge dans les Indes.

M^{me} de Talleyrand ne parut qu'une fois à la cour impériale, et il a été dit que ce fut par suite d'une convention entre son mari et Napoléon, qui lui avait reconnu le droit d'y venir à condition qu'elle n'y viendrait plus après avoir

constaté son droit. Mais la chronique secrète prétendait aussi qu'elle ne cessa d'être invitée que pour la punir d'avoir parlé avec une familiarité impertinente à l'impératrice Joséphine. Sous la Restauration, M^{me} de Talleyrand parut encore moins aux Tuileries, puisqu'elle était allée vivre en Angleterre avec une pension de 60,000 francs, en s'engageant à ne pas revenir en France sans la permission de M. de Talleyrand. Elle y revint cependant.

On raconte que le premier consul ayant témoigné à la nouvelle mariée l'espoir que « la bonne conduite de la citoyenne Talleyrand ferait oublier les *légèretés* de M^{me} Grand, » elle lui répondit naïvement (ou malicieusement) « qu'elle ne pourrait mieux faire que de suivre, à cet égard, l'exemple de la citoyenne Bonaparte. »

On n'a jamais accusé le gouvernement directorial d'un excès de rigorisme moral, et les Théophilanthropes ne tonnèrent point dans la chaire de Saint-Sulpice contre ce qu'il y avait d'irrégulier dans cette union improvisée; mais le premier consul, à peine maître du pouvoir, fut atteint d'un accès de matrimoniomanie qui faillit s'étendre jusque sur Cambacérés. Dans son zèle d'orthodoxie conjugale, Bonaparte signifia à son ministre des relations extérieures qu'il eût à se marier plus sérieusement: l'ancien évêque d'Autun retenait un peu M. de Talleyrand, lorsqu'un bref de la cour de Rome aplanit les difficultés; l'évêque fut relevé de ses vœux, et si quelque dévote du faubourg Saint-Germain persistait encore à voir dans M. de Talleyrand un prêtre marié, nous lui faisons charitablement observer qu'elle méconnaît le pouvoir du pape, et que, par ce seul fait, elle est protestante sans le savoir.

M. de Talleyrand ayant donc résolu d'épouser M^{me} Grand, désira que la cérémonie se fit avec le moins de publicité possible. Le souvenir d'avoir appartenu à l'ordre ecclésiastique fut pour beaucoup dans ce désir. Les lois exigeaient alors que tous les mariages fussent célébrés le décadi, dans le chef-lieu du canton, immédiatement après la publication des actes du gouvernement. M. de Talleyrand avait une maison de campagne à Épinay, dépendante du canton dont Pierrefitte est le chef-lieu. Le ministre des relations extérieures ne douta pas qu'un maire de village ne montrât beaucoup d'empressement à se conformer à ses désirs. Il engagea donc le maire de Pierrefitte à se rendre à un jour et à une heure indiqués à Épinay avec les registres de l'état civil, pour y prononcer son union et l'inscrire dans les formes ordinaires. Le maire était un propriétaire assez riche, fort indépendant, qui même avait été membre de la première administration de Paris avec MM. de La Rochefoucauld, Pastoret et de Lacépède. Il connaissait les devoirs que lui imposait la loi, et il écrivit à M. de Talleyrand pour lui témoigner ses regrets de ne pouvoir obtempérer à sa demande.

Ce mariage se fit donc à Paris où M. de Talleyrand trouva un maire plus complaisant : mais jamais il ne témoigna le moindre ressentiment au maire de Pierrefitte.

Cet acte clandestin fut bientôt la nouvelle de Paris, et causa beaucoup d'étonnement. La digne et respectable mère de M. de Talleyrand, qui vivait encore, en fut profondément affligée ; elle ne voulait plus voir son fils ; et, bien qu'elle n'eût d'autre revenu que la pension qu'elle en recevait, elle refusa obstinément cette pension, que M. de Talleyrand trouva cependant le moyen de lui faire accepter, en la

faisant payer sous le nom d'un de ses frères tout nouvellement revenu d'émigration.

Peu de temps après le retour de l'armée d'Égypte et des savants qui avaient été témoins de cette glorieuse expédition, M. de Talleyrand invita à dîner M. Denon. « C'est, dit M. de Talleyrand à sa femme, un homme très-aimable, un auteur, et les auteurs aiment beaucoup qu'on leur parle de leurs ouvrages; je vous enverrai la relation de son voyage, et vous la lirez afin de pouvoir lui en parler. » En effet, M. de Talleyrand fit porter dans la chambre de M^{me} de Talleyrand le volume promis, et celle-ci l'ayant lu, se trouva en mesure de féliciter l'auteur placé à table à côté d'elle. « Ah! monsieur, lui dit-elle, je ne saurais vous exprimer tout le plaisir que j'ai éprouvé à la lecture de vos aventures. — Madame, vous êtes beaucoup trop indulgente. — Non, je vous assure; mon Dieu, que vous avez dû vous ennuyer, tout seul, dans une île déserte! Cela m'a bien intéressée. — Mais il me semble, madame, que... — Vous deviez avoir une drôle de figure avec votre grand bonnet pointu? — En vérité, madame, je ne comprends pas... — Ah! moi je comprends bien toutes vos tribulations. Avez-vous assez souffert après votre naufrage! — Mais, madame, je ne sais... — Vous avez dû être bien content le jour où vous avez trouvé Vendredi! » M. de Talleyrand avait donné à lire à sa femme, peu *liseuse*, comme disait la maréchale Lefèvre, les *Aventures de Robinson Crusé*.

Cette pauvre maréchale Lefèvre! on a aussi recueilli ses mots caractéristiques, d'un tout autre genre que ceux de M. de Talleyrand; mais celui-ci savait prendre à propos tous les styles. Un jour, par exemple, qu'étant encore

femme d'un simple général, elle assistait, chez M. de Talleyrand, à un dîner magnifique : « Mon Dieu, lui dit-elle, vous nous avez donné un fier fricot! cela a dû vous coûter gros. — Ah! madame, vous êtes bien bonne, ça n'est pas le Pérou. »

CONSULAT

Dans ses Mémoires, M. de Gagern s'efforce de répondre aux reproches adressés par les Allemands ses compatriotes à l'ancien ministre de Napoléon pour sa soif d'argent et sa vénalité. Ce sont les circonstances atténuantes, naïvement exposées et déduites : « Il dépensait beaucoup ; sa main était libéralement ouverte pour ses anciens amis ; sa maison princière était peu tenue, et sa fortune particulière très-peu considérable. Par suite, *il considérait sa haute situation comme une mine d'or*. Ses complaisances devaient être payées non en tabatières ou en brillants, suivant la coutume, mais en argent comptant. Qui pourrait dire les sommes qui ont ainsi coulé vers lui de la part des grandes puissances ! Il pouvait se faire à lui-même illusion sur ces actes, en se disant qu'il ne se faisait pas payer la vente du bon droit, mais seulement des services laissés à sa discrétion. Quant à ce qui me regarde, il était de ma situation et de mon devoir de suivre le torrent ; mais je répète qu'entre lui et moi, directement ou indirectement, aussi bien pour ce qui regarde les Nassau que pour les autres princes nombreux que je fis entrer dans la Confédération du Rhin, il ne s'est jamais agi en aucune façon de marché, de conditions ou d'offres. Je les taxais moi-même d'après mes appréciations générales et après avoir consulté le vieux Sainte-Foix, et

je proposais mes estimations dans le Nassau, ou bien je décidais pour eux, et j'espère encore maintenant avoir droit à leur reconnaissance pour avoir, en ces conjonctures, agi avec autant de sagacité que d'économie. Napoléon avait connaissance de cet état de choses et le souffrait. C'est un fait que à Mayence, il demanda à un prince très-haut placé : « Combien Talleyrand vous a-t-il coûté ? »

M. de Talleyrand, malgré la supériorité de son esprit, n'est point exempt de cette faiblesse qui consiste à tirer vanité de l'heureux hasard d'une naissance illustre. Cependant il n'est pas de la branche aînée de la maison de Périgord dont le chef est aujourd'hui le prince de Chalais. M. de Talleyrand n'a pas dédaigné, dans la carrière de son ambition, de compter pour quelque chose la domination de sa branche sur la branche aînée. On a, avec raison, attribué à ce désir le soin qu'il prit, lors de la formation de la garde royale, de faire donner au prince de Chalais le commandement d'un régiment de cuirassiers; et, en même temps, à son neveu, aujourd'hui duc de Talleyrand, le commandement de la brigade dont ce régiment faisait partie, afin de placer l'aîné des Périgord sous les ordres d'un membre de la branche cadette.

Dans une autre circonstance, M. de Talleyrand laisse éclater plus visiblement cette morgue du rang. Il a, d'ailleurs, une expression particulière pour peindre cette espèce de gaucherie longtemps reprochée à ce qu'on appelait des parvenus : « On voit, dit-il, qu'il n'y a pas très-longtemps qu'ils marchent sur du parquet. » Quant au fait que j'ai en vu, le voici :

Il faut se rappeler que sous le Directoire et au commencement du Consulat, il régnait dans la société une égalité

de fait qui n'admettait aucune distinction de rangs, du moins entre les personnes reçues dans le même salon. Les artistes de tous genres, ces hommes qui contribuent le plus au bonheur, ou tout au moins aux plaisirs, étaient partout fêtés, accueillis, et aucune ligne de démarcation ne séparait les citoyens artistes des citoyens ministres. M. de Talleyrand, le premier, rétablit cette ligne de démarcation, après un bal brillant donné au ministère des relations extérieures. Des danseurs, des danseuses de l'Opéra y avaient été invités en assez grand nombre ; alors, on était dans l'excellent usage de faire toujours suivre un bal par un souper. Au moment donc où l'on ne dansait plus, que le souper était servi, lorsque déjà Vestris, selon sa coutume, s'avancait pour donner la main à l'une des dames les plus distinguées de la société, M. de Talleyrand fit dire aux artistes que leur couvert était mis dans une autre salle, ce qui leur causa un vif mécontentement ; cela même fit une espèce d'esclandre, dont on parla pendant quelques jours dans Paris.

Ce n'était pas seulement de la part de M. de Talleyrand une petite impolitesse calculée, c'était en même temps une leçon indirecte donnée au chef de l'État sur les distances sociales, leçon dont celui-ci ne profita que trop par la suite.

Peu de jours auparavant, les trois consuls avaient assisté, à Versailles, à un grand dîner où se trouvait l'élite des acteurs et des actrices de Paris, et les journaux annoncèrent officiellement que, pour se rendre du salon dans la salle à manger, le premier consul avait donné la main à M^{me} Contat, Cambacérès à M^{me} Devienne, M. Lebrun à M^{me} Mézeray. La leçon était-elle bonne ou mauvaise ? Nous ne savons ; mais, quatre ans après, M. de Talleyrand se tenait debout, derrière le fauteuil d'un empereur, pendant les dîners d'apparat.

A peu près à la même époque, M. de Talleyrand voulut encore ramener quelques anciens usages entièrement oubliés. Depuis la révolution, on n'avait pas entendu parler d'une chasse privilégiée. M. de Talleyrand, qui habitait alors à Neuilly la délicieuse maison qui appartient depuis à M. le duc d'Orléans, voulut en donner le spectacle au premier consul. Il n'y avait qu'un petit inconvénient, c'était l'absence totale de gibier dans le parc. Une telle difficulté n'arrêta point M. de Talleyrand. Il fit acheter sur le quai de la Vallée deux ou trois cents lapins que l'on dissémina dans les bois, et au jour venu la chasse commença. Mais ces pauvres animaux domestiques, bien loin de fuir les chasseurs, s'étaient tous réunis aux portes du château et se jetaient dans les jambes du premier consul que cette chasse manquée divertit beaucoup, et l'on décida que le sang des lapins conscrits de M. de Talleyrand serait épargné.

Personne n'avait, plus que M. de Talleyrand, contribué à l'établissement du Consulat. Dans les premiers temps de ce gouvernement, personne, plus que lui, n'était enthousiaste de ce que faisait le premier consul ; cependant il advint une circonstance délicate pour le ministre des affaires étrangères : le premier consul, voulant allier sa famille à de bonnes maisons, n'avait pas encore marié sa sœur Pauline au prince Borghèse, par l'entremise du chevalier Angiolini, ministre de Toscane en France ; il désirait faire épouser à Lucien, son frère, alors ministre de l'intérieur, M^{me} Mélanie de Périgord, fille du comte Armand, aujourd'hui duc de Périgord ; M. de Talleyrand ne se souciait pas beaucoup de ce mariage, mais sa position exigeait qu'il eût l'air d'y donner les mains. On apprit tout à coup, au châ-

teau des Tuileries, que Mélanie venait d'épouser M. Juste de Noailles. Quand ce mariage fut connu, M. de Talleyrand, pour tout ménager, se hâta de dire au premier consul que cela s'était fait contre son gré; et en même temps il envoya à sa nièce un cadeau de noces : ce cadeau était une orange.

Un banquier, que M. de Talleyrand avait reçu plusieurs fois, lui écrivit un jour pour lui demander une audience; l'audience fut accordée : c'était peu de temps après le procès de Georges, de Pichegru et de Moreau, M. de Talleyrand était alors ministre des affaires étrangères. Le bruit de la mort de George III s'était répandu dans Paris, et cette nouvelle devait avoir une grande influence à la Bourse. Notre spéculateur indiscret ne cacha point au ministre le motif de l'audience qu'il avait sollicitée. M. de Talleyrand, avec le plus imperturbable sérieux, lui répondit : « Les uns disent que le roi d'Angleterre est mort, les autres disent qu'il n'est pas mort; pour moi, je ne crois ni les uns ni les autres; je vous le dis en confidence, mais surtout ne me compromettez pas. »

On connaît cet axiome de M. de Talleyrand : « La parole a été donnée à l'homme pour déguiser ses sentiments. » Cependant il lui est arrivé, dans une circonstance délicate, de tromper par un moyen tout différent. Le chevalier d'Azara, ambassadeur d'Espagne, du temps du Consulat, avait surpris ou acheté la confidence d'un projet tenu fort secret, qui intéressait vivement sa cour. La police de Fouché en fut instruite; comme Fouché n'aimait pas M. de Talleyrand, il n'eut rien de plus pressé que d'aller faire part de sa découverte au premier consul. Bonaparte manda immédiatement le ministre des affaires étrangères, et s'em-

porta sur la trahison, ou tout au moins sur l'indiscrétion de ses agents. Le ministre, d'abord un peu interdit, se remit promptement, et dit au premier consul que rien n'était plus facile à réparer; qu'il allait tout de suite faire une visite à l'ambassadeur et que tout serait arrangé dans la journée.

Le ministre se rendit en effet chez l'ambassadeur; et, après les politesses d'usage, il lui dit que depuis quelques jours il avait l'intention de lui faire quelques ouvertures confidentielles sur un projet qui intéressait vivement les deux cabinets. Il lui confia alors tout ce que l'ambassadeur savait; et comme le ministre mettait à ses révélations un grand ton de bonne foi, M. d'Azara, quand M. de Talleyrand fut sorti, ne douta pas que la confiance n'eût été une fausse confiance, et que même il n'eût été trompé par un agent à deux fins dans les premiers documents qu'il s'était procurés. Il expédia donc un courrier pour Madrid, afin d'engager le cabinet espagnol à regarder comme nul et non avenu le contenu des dépêches qu'il avait envoyées la veille. Ce tour d'adresse diplomatique ne fut su que d'un très-petit nombre de personnes; et M. de Talleyrand, dans cette occasion, faisant allusion aux ambassadeurs, s'appliqua ces vers de *Manlius* :

En me déguisant moins je les trompe bien mieux,
 Sous mon audace, ami, je me cache à leurs yeux;
 Et préparant contre eux tout ce qu'ils doivent craindre,
 J'ai même le plaisir de ne pas me contraindre.

Arrivé à Paris après son retour d'Égypte, Bonaparte, sachant que M. de Talleyrand avait lu au cercle constitutionnel de la rue de Lille un discours dans lequel il proposait l'adoption de l'ancien plan du duc de Choiseul, qui consistait à établir des colonies françaises sur les côtes

d'Afrique, le résultat de ces conférences fut une très-grande confiance dans les vues politiques de M. de Talleyrand, qui se trouva dès lors désigné *in petto* pour être ministre des affaires étrangères sous le gouvernement que méditait le général, d'accord avec Siéyès et quelques autres hommes influents. Les événements suivirent leur cours; les républicains eurent, à Saint-Cloud, leur journée des dupes. Bientôt M. de Talleyrand acquit une grande influence dans le conseil; la politesse de ses manières, sa fortune, déjà considérable, surtout l'emploi honorable qu'il en faisait, le plaçaient, pour la société, dans une position à part, et on dit au premier consul qu'il possédait des trésors. Bonaparte lui demanda un jour s'il était vrai qu'il fût riche. — « Oui, citoyen consul. — Comment cela se peut-il? — J'ai acheté beaucoup de rentes la veille du 18 brumaire, et je les ai revendues le lendemain. » Flatterie d'autant plus délicate qu'elle exprimait une grande vérité.

Les eaux de Bourbon-l'Archambault, situées à six lieues de Moulins, étaient très-favorables à la santé de M. de Talleyrand, et il allait prendre ces eaux au moins de deux années l'une. Une personne digne de foi, qui s'y trouvait en 1803, nous a souvent raconté, sur le séjour de M. de Talleyrand à cet antique berceau de la maison de Bourbon, des particularités que nous n'avons point oubliées.

Le ministre des affaires étrangères avait, aux eaux de Bourbon, une petite cour composée de quelques personnes qu'il amenait de Paris, des principales autorités des départements voisins, et des solliciteurs de bonne compagnie de la province. M^{me} de Talleyrand était encore très-belle à cette époque, et pleurait avec une facilité qui aurait fait

envie à Artémise. C'était surtout lorsque M. de Talleyrand grondait la délicieuse petite Charlotte (aujourd'hui la baronne Alexandre de Talleyrand), qui alors prenait des leçons de lecture, que ces larmes coulaient avec le plus d'abondance. Ces larmes, il faut le dire, ne paraissaient pas émouvoir beaucoup celui qui les faisait répandre, et les noirs sourcils de M. d'Hauterive ne s'en fronçaient ni plus ni moins.

M. d'Hauterive était du voyage avec deux autres secrétaires du cabinet des affaires étrangères ; et M^{me} de Talleyrand avait, pour lui tenir compagnie, M^{me} de Bonneuil, la mère de M^{me} Regnault de Saint-Jean-d'Angely. M^{me} de Bonneuil, âgée alors de près de soixante ans, était la femme la plus extraordinaire, peut-être, qui ait jamais existé, pour son étonnante conservation ; son esprit et son amabilité n'avaient pas plus vieilli que son visage encore charmant, et elle avait pour les jeunes gens une extrême indulgence. Là, se trouvait aussi le baron Saint-Étienne, ancien écuyer de Louis XVI, l'un des hommes que M. de Talleyrand a le plus aimés et le plus estimés, qui n'avait point d'autre hôtel que le sien lorsqu'il venait à Paris, et qui jamais pourtant n'avait cessé d'être fidèle à ses anciens souvenirs, à ses vieilles affections.

Le docteur Faye, médecin des eaux, ne manquant point de mérite, mais le plus pédant peut-être des médecins qui aient existé depuis Molière, était quelquefois l'objet de la raillerie de son illustre malade, mais de cette raillerie fine et délicate qui ne fait qu'effleurer l'amour-propre. La manie du docteur était surtout de larder sa conversation de bon nombre de citations latines. Un jour, à souper, il prononça très-solennellement cette sentence : *plus aere vivi-*

mus quam cibo; ce qui fit rougir ces dames, qui pourtant n'y comprenaient rien. M. de Talleyrand, fort gai ce jour-là, leur en donna une explication que, malgré toutes les précautions oratoires, il nous est impossible de rapporter. La comtesse d'Escarbagnas seule serait sur la voie, à cause de l'horreur que lui inspiraient certaines syllabes.

M. de Talleyrand ne dédaignait pas non plus de causer avec le barbier qui venait le raser tous les matins. Il savait par lui toutes les petites aventures du pays, et connaissait les intrigues qui s'établissent ordinairement entre les baigneurs et les baigneuses ; car il était bien rare que ceux qui venaient à Bourbon-l'Archambault pour leur santé fussent reçus chez le ministre. Le lendemain même de son arrivée, M. de Talleyrand avait demandé à son barbier ce qu'il y avait de nouveau en politique, à quoi celui-ci avait répondu très-gravement : « Puisque *mon excellence* vient de Paris, elle doit le savoir mieux que moi. » Réponse bien faite pour divertir un ministre des affaires étrangères, alors l'âme du conseil du gouvernement.

On jouait tous les jours au whist chez M. de Talleyrand, car il a passé peut-être plus d'heures dans sa vie à jouer au whist qu'à la diplomatie, et même qu'à lire son bréviaire quand il était encore abbé de Périgord ou évêque d'Autun. Un de ses anciens abbés commandataires, l'abbé de la Romagère, alors curé dans un chef-lieu de canton du département de l'Allier, vint cette année passer quelques jours chez son ancien évêque, aux eaux de Bourbon-l'Archambault. C'était un homme très-gai, très-aimable, fort instruit, qui se livrait facilement, qu'un peu de champagne ou de punch

rendait très-communicatif, et que M. de Talleyrand se plaisait à faire causer.

Un soir, vers la fin du souper, l'abbé de la Romagère, plus entraîné encore que de coutume, plus stimulé par les encouragements de son hôte, raconta comme il venait tout récemment de remplir de doubles fonctions dans une cérémonie nuptiale, pasteur le matin et chansonnier le soir. M. de Talleyrand voulut absolument que l'abbé chantât sa chanson, ce qu'il fit sans trop se faire prier. En voici un des couplets dont nous pouvons garantir l'exactitude et l'authenticité :

D'abord le contrat du notaire
 Puis sermon de la Romagère
 Tout le matin.
 On dormait mal sur une chaise,
 Au lit on le fit plus à l'aise
 Le lendemain.

Cette saillie fut couronnée par un élan d'hilarité générale, par laquelle pourtant M. de Talleyrand ne fut point entraîné; il garda ce sérieux imperturbable, cette impassibilité diplomatique qui semblait s'exercer continuellement sur des riens; mais bientôt, se tournant vers M. d'Hauterive : « Vous avez entendu l'abbé; il faut le faire évêque ! » Il le fut peu de temps après : que l'on ne dise pas après cela que les chansons ne sont bonnes à rien !

Ces soupers de Bourbon-l'Archambault avaient un charme inexprimable, car nulle part M. de Talleyrand ne se trouvait en aussi petit comité, et nulle part il n'était plus aimable. Un rien suffisait quelquefois pour l'amuser et servait de texte à une causerie délicieuse, il y ressemblait par moment à un grand enfant savourant les heures de la récréation. Il

y parlait plus qu'il ne le faisait partout ailleurs, se confiant au laisser-aller de son esprit, comme un rameur qui se repose en abandonnant sa barque au cours de l'eau. Les souvenirs graves et sérieux interrompaient quelquefois ses faciles rêveries, et ses narrations n'étaient pas moins attachantes que ses saillies n'avaient de piquant et de gaieté. C'est dans un de ces moments d'abandon que, après avoir raconté le plaisir qu'il éprouvait quand on cassait de belles assiettes chez le chevalier d'Azara, parce que cet ambassadeur d'Espagne était très-avare, il s'arrêta un moment, prit un air plus sérieux, et se tournant vers M. d'Hauterive : « Non, d'Hauterive, soyez-en sûr, lui dit-il, il n'y a point de stabilité à espérer pour un gouvernement nouveau, sans alliance; il faut au premier consul et à la France une grande alliance, une alliance de famille. » M. d'Hauterive, comme tous les autres convives, écouta en silence, et le ministre n'en ayant pas fini avec son chevalier d'Azara, assura qu'il lui était arrivé, quand il allait dîner chez cet ambassadeur, de recommander quelquefois aux valets qui venaient le servir à table de casser quelque chose de prix afin de voir se contracter la figure du noble Espagnol. « Il est si avare, ajouta-t-il, qu'un jour mon médecin m'ayant recommandé de prendre pendant quelque temps du chocolat d'Espagne, je m'adressai à M. d'Azara pour en avoir; il m'en envoya trois livres. Quelque temps après, à la fin d'une réunion diplomatique au ministère, voyant que l'ambassadeur d'Espagne ne sortait pas, je m'approchai de lui pour lui demander s'il avait quelque communication particulière à me faire. — Non, dit-il, c'est une bagatelle, mais ces petites choses-là s'oublient. — Quoi donc ? — C'est moins que rien, mais nous avons un petit compte ensemble, les trois livres de chocolat que je... » Tout le monde inter-

rompit M. de Talleyrand par un éclat de rire ; quand, lui, revenant à sa pensée précédente, interpella de nouveau M. d'Hauterive en lui disant : « Il n'y a pas de doute, il faut une alliance de famille ; mais voilà la difficulté. Deux grandes familles seules existent en Europe : la maison de Bourbon et la maison d'Autriche ; il faudrait épouser l'une et perdre l'autre. »

Lorsque, sous le Consulat, M. Levingston, envoyé des États-Unis d'Amérique près du gouvernement français, fit une première visite au ministre des relations extérieures, il dut être un peu étonné de la première allocution de M. de Talleyrand. Avant d'entrer dans aucun propos : « Avez-vous de l'argent ? lui demanda-t-il. — Mais, citoyen ministre, voilà une question... — Toute simple ; avez-vous de l'argent ? — Oui, sans doute. — Tant mieux. Avez-vous beaucoup d'argent ? — Je ne sais ce que je dois penser... — C'est qu'il faut de l'argent, il faut beaucoup, beaucoup d'argent, sans quoi on ne réussit à rien dans ce maudit pays. » Était-ce un avis ?

Un habile médecin de Paris, frère d'un des plus honorables élus de la France, joignait au culte d'Esculape un culte non moins prononcé pour Comus ; bref, M. le docteur Co... passait sous le Consulat pour être très-gourmand. Il venait souvent chez M. de Talleyrand, qui habitait alors le pavillon de la Muette pendant la belle saison. Les visiteurs étaient fort nombreux, sans compter la douairière de Cambis et ses inséparables petits chiens. Le riche M. Séguin, celui qui tint pendant quatre ans M. Ouvrard en chartre privée, vint aussi chez le ministre sous les auspices du docteur. M. Séguin avait fait un séjour enchanté de l'île située près

de l'ancien pont de Sèvres à laquelle il a donné son nom : sa qualité de voisin de campagne lui fit concevoir le projet d'avoir un jour chez lui le ministre à dîner, comme pour avoir l'honneur de lui faire voir son habitation. Le docteur, à qui M. Séguin s'en ouvrit, fut chargé de la négociation. Après plusieurs refus, M. de Talleyrand accepta, mais à la condition expresse que l'on ne serait que douze à table, et que lui, M. de Talleyrand, désignerait tous les convives, à l'exception du maître de la maison qu'il voulait bien regarder comme invité de droit. La condition fut acceptée, et, le jour fixé, le docteur se donna tous les soins imaginables pour que le dîner de M. Séguin, dont il comptait bien avoir sa part, fût digne de l'hôte qu'il recevait. Mais, hélas ! M. Co.... avait compté sans cet hôte, car M. de Talleyrand lui ayant remis la liste des conviés, il n'y trouva pas son nom. Comme il en paraissait surpris : « Eh bien, docteur, qu'avez-vous donc ? Ah ! parce que je ne vous ai pas invité chez Séguin ? Non ; j'ai pensé que nous nous voyions assez souvent ici. » Le fait est que M. de Talleyrand n'avait accepté l'invitation de M. Séguin que pour le plaisir de faire manquer un bon dîner à un docteur gourmand, tant il y a souvent d'enfantillage dans l'esprit de ceux que l'on a l'habitude de regarder comme des hommes supérieurs.

Un baron, très-habile chasseur, eut un jour le désir d'être présenté chez M. de Talleyrand ; il s'adressa pour cela au vieux Sainte-Foix, qui, avec le feu duc de Laval et M. de Montrou, était des plus intimes parmi les familiers du prince. Le jour de la présentation fut arrêté, et le baron fit son entrée dans le salon de la rue d'Anjou. M. de Montrou fut chargé de *l'essayer*, c'est-à-dire de le faire causer pour savoir s'il était digne d'être admis. Alors le dialogue suivant

s'engagea entre eux : « Eh bien, monsieur le baron, est-ce que vous êtes ce grand chasseur dont j'ai tant entendu parler ? — Il est vrai que je suis d'une certaine force... — D'une certaine force ! dites de la première ; et ce m'est une grande satisfaction que d'avoir l'honneur de faire connaissance avec vous. — Vous êtes trop bon. — Dites-moi un peu, monsieur le baron, est-ce que vous ne manquez jamais de perdreaux ? — Presque jamais. — Au vol ? — Puisque vous aimez la chasse, vous devez savoir que les perdreaux sont bien plus faciles à tuer au vol que dans le sillon. — Et les lièvres ? — C'est un des coups de fusil les plus faciles. — Et les lapins ? — Je ne crois pas en avoir manqué un depuis trois ans. — Et les bécasses ? — C'est une chasse fort agréable, mais presque sans difficulté. » Après avoir passé en revue tout le menu gibier, M. de Montrou s'adressant au cercle qui écoutait ce colloque : « Ma foi, messieurs, dit-il, M. le baron est bien le plus grand chasseur qui ait jamais existé, il tue tout. » Puis s'avançant vers M. de Talleyrand : « C'est un grand chasseur ; il tue tout : perdreaux, lièvres, lapins, bécasses, faisans, etc. — En ce cas, mon cher Montrou, je vois qu'il ne nous reste plus qu'à chasser la grosse bête. »

Lorsque M. de Talleyrand revint de sa première ambassade, l'empereur lui demanda : « Que pense-t-on de moi dans les cours du Nord ? — Sire, dit le courtisan, les uns pensent que vous êtes un dieu, les autres un diable ; mais aucun ne vous croit un homme. »

« Et que dira le faubourg Saint-Germain ? » était une de ces expressions dont l'ironie fut familière à Napoléon. Après la victoire d'Austerlitz et les faveurs dont il avait comblé

M. de Narbonne, il crut que la mère de ce général, une des plus vieilles et des plus entêtées aristocrates dont il subissait l'opposition, était enfin gagnée. « Votre mère m'aime-t-elle cette fois ? » demanda-t-il à son aide de camp. Celui-ci était embarrassé de répondre. M. de Talleyrand s'avança. — « Sire, M^{me} de Narbonne n'en est encore qu'à l'admiration. »

Dans les *Mémoires d'une Contemporaine*, ce qui a le plus frappé les belles dames, c'est l'histoire des papillottes faites avec des billets de *mille francs*. Ce passage a été lu, médité, commenté tout haut, tout bas par les élégantes à cachemire comme par les demoiselles en tablier vert ; et on en a peut-être moins rêvé sous les tuiles de la mansarde qu'au milieu des draperies du boudoir. L'auteur se met du reste en scène avec trop de bonne grâce pour que nous ne conservions pas le texte d'un récit digne de la sultane des *Mille et une Nuits*.

« Il est impossible de retrouver d'autres vestiges de son premier état que la forme de sa coiffure ; il n'a conservé de l'ancien régime que la poudre et ses bonnes manières. Mais quand on sait qu'il est prélat, on reste dans une incredulité parfaite sur ses vertus religieuses. Il est vrai que ce ne sont point celles-là qu'en lui j'eusse pu apprécier ; ses avantages extérieurs ne paraissent au premier abord guère plus saillants, mais ce qu'il possède, il le fait valoir avec ce soin industriel, quoique non affecté, où excellent les personnes qui, sachant ce qu'elles ont de mal, donnent à ce qu'elles ont de bien ce relief agréable dont leurs imperfections se couvrent avec bonheur. La physionomie embellit la laideur même ; qu'on juge de son effet sur des traits gracieux et fins. Un certain voile étendu sur des yeux dont la pénétration était presque un proverbe *lui empruntait*

un charme tout particulier. Quand il était debout, on faisait la part de ses qualités avec restriction; mais assis et à regarder causer, l'éloge ne devait avoir aucune réserve; M. de Talleyrand est un homme qu'il fallait juger sur un canapé.

« Je crois qu'un des grands secrets de la supériorité qui lui a fait exercer tant d'empire sur ceux qui l'ont approché, c'est, d'une part, l'apparente légèreté, le laisser-aller insouciant qu'il montre dans les grandes affaires, et l'attention et presque l'importance qu'il met à écouter et à dire dans les relations presque frivoles de l'intimité. On peut avoir autant d'esprit dans ses propos, mais il est impossible d'en laisser percer davantage dans ses réticences. Il y a toujours je ne sais quel sous-entendu piquant dans ce qui s'échappe de sa conversation. Une épigramme a presque l'air d'être une confidence, et cet abandon, dont on sent qu'il reste le maître, captive au point qu'on croit devoir lui en savoir gré, comme d'une préférence, et lui en garder le secret comme d'un mystère.

« Toutes les fois que je voyais ce ministre puissant, et pourtant si aimable, cet abbé de la vieille cour, dictateur secret de la diplomatie d'une république, je torturais ma petite érudition pour tâcher de le comparer à quelqu'un des grands noms de l'histoire. Je n'allais jamais au ministère sans y passer plus de deux heures. Mes cheveux surtout excitaient les gracieuses attentions de M. de Talleyrand, et ils furent un jour, de sa part, l'objet d'un travail fort bizarre. Ses doigts en avaient tant admiré les blondes tresses, qu'il les avait mis dans un désordre dont on ne devinerait jamais la réparation. La main qui signait pour la France des traités de paix voulut elle-même mettre fin à la mutine indignation que ce désordre m'avait causée, et me traiter comme une

puissance dont il fallait racheter la guerre. Voilà donc le ministre prenant une à une les boucles flottantes, les roulant dans un papier fin et délicat, les multipliant, les arrangeant toutes sous mon chapeau, exigeant que l'édifice restât ainsi jusqu'à mon retour chez moi, où j'arriverais, disait-il, avec une chevelure un peu moins belle que quand il l'avait bouleversée.

« Je poussai la patience aussi loin qu'il poussa la galanterie, et m'apercevant qu'il s'était servi de billets de mille francs en guise de papillottes, je prenais et reprenais les mèches de cheveux en disant : « Monseigneur, en voilà encore une (1). » . . .

(1) On lut à M. de Talleyrand cet épisode des *Mémoires de la Contemporaine*, et il en rit beaucoup, tout en disant que c'était une des choses de son passé qu'il avait oubliées. « Il est vrai, ajouta-t-il, que j'en ai oublié tant d'autres ! »

EMPIRE

M. d'Aligre fut un des premiers, parmi les anciens parlementaires, qui s'attachèrent au système impérial; il obtint d'être nommé chambellan de M^{me} Murat, alors grande-duchesse de Berg, à laquelle il passait pour être aussi attaché que peut l'être un chambellan. Lorsqu'il fut informé de la possibilité où il aurait été de s'élever des salons d'honneur d'une princesse, jusques aux salons d'attente de l'empereur, il répondit à ces insinuations qu'il aimait mieux rester auprès de M^{me} Murat. M. de Talleyrand, alors grand-chambellan, fit sur cela un rapport à l'empereur; Napoléon commençait à se fâcher de ce qu'on préférait le service d'une de ses sœurs au sien, quand M. de Talleyrand l'apaisa par ce petit discours : « Sire, de la part d'un autre cela serait inexplicable, mais d'Aligre c'est tout simple. Président du parlement; son père, président; son grand-père, président; il faut bien qu'il soit le chambellan d'une femme..... Il a à soutenir l'honneur de la robe. »

Le comte Louis de Narbonne, que l'empereur aimait tant, et qui mourut à Torgau, à la suite de ses blessures, après la campagne de Dresde, était un des hommes les meilleurs et les plus aimables qui aient existé. Il avait dans le caractère et les manières quelque chose du duc de Lauzun; mais

comme homme, il valait mieux que le mari de la charmante et malheureuse Amélie de Boufflers. M. de Talleyrand a été très-intimement lié avec tous les deux ; et quand on publia les *Mémoires du duc de Lauzun*, il crut devoir réclamer dans le *Moniteur* contre l'authenticité de ces Mémoires, ce qui fut probablement plus un hommage à l'amitié qu'à la vérité. Quant à M. de Narbonne, un jour qu'ils se promenaient ensemble sur la terrasse de l'eau, le comte Louis lui récitait des vers de sa façon ; M. de Talleyrand l'interrompt pour lui montrer un homme qui bâillait : « Narbonne, lui dit-il, regarde donc, tu parles toujours trop haut. »

Lors de l'apparition des *Martyrs* de M. de Chateaubriand, cet ouvrage excita un tel empressement que l'on s'en disputait, dans tout Paris, les premiers exemplaires. Les *Martyrs* étaient l'objet de toutes les conversations ; M. de Fontanes, fidèle ami de l'auteur, malgré sa disgrâce et quoique courtisan lui-même, était le plus ardent admirateur de la nouvelle production d'un homme de génie. Invité à dîner chez M. de Talleyrand qui n'avait pas encore lu les *Martyrs*, M. de Fontanes en fit une analyse toute d'enthousiasme, et finit par dire comme quoi Eudore et Cimmodocée étaient jetés dans le cirque et dévorés par les bêtes. « C'est comme l'ouvrage, » dit M. de Talleyrand.

M. de Talleyrand avait accompagné l'empereur à Tilsitt. Comme on devait y séjourner assez longtemps, il songea à y faire quelques provisions pour sa maison. Le lendemain donc de son arrivée, il voulut faire acheter du vin de Bordeaux et surtout du vin de Madère, boissons indispensables à la table d'un négociateur ; mais il n'en restait plus chez aucun marchand ; tout avait été retenu pour la bouche

de l'empereur par M. Daru, intendant général de la couronne. Il fallut donc avoir recours à l'intendant général, très-heureusement traducteur d'Horace; aussi M. de Talleyrand lui écrivit-il : « Mon cher Daru, je suis persuadé d'une chose, c'est qu'en traduisant Horace, lorsque vous êtes venu à cette ode délicieuse qui commence par ces mots : *nunc est bibendum*, vous n'avez pas pensé qu'Horace conseillât de boire de l'eau; c'est pourtant où j'en serais réduit, si vous ne me cédiez pas un peu des provisions que vous avez faites pour l'empereur. »

Le général Dorsenne, un des plus beaux hommes de l'armée quand il avait les bottes, était du petit nombre de nos braves qui n'avaient pu se façonner aux manières de la cour. Étant un jour invité à dîner chez M. de Talleyrand qui occupait alors la jolie maison de M. de Crawford, rue d'Anjou, faubourg Saint-Honoré, le général se fit attendre assez longtemps; on était à table depuis quelques minutes quand enfin il arriva. « Pardon, général, lui dit le prince de Bénévent, mais ces dames avaient grand faim, et vous savez que les dames n'attendent jamais. — Ah! monseigneur, dit le général un peu confus de cette facile urbanité, excusez-moi; j'ai eu beaucoup d'affaires toute la matinée, et, encore tout à l'heure, au moment où j'allais monter en voiture pour me rendre chez Votre Altesse, j'ai été importuné par un maudit *pékin* qui m'a retenu plus d'un quart d'heure. — Général, reprit le prince, oserais-je vous demander, pour mon instruction particulière, ce que c'est qu'un *pékin*? — Ah! mon Dieu, monseigneur, vous avez fait attention... C'est un dicton de camp... Nous avons l'habitude d'appeler *pékin* tout ce qui n'est pas militaire. — Comment donc? mais... C'est très-bien

cela.... Vous appelez *pékin* tout ce qui n'est pas militaire?... C'est comme nous : nous appelons militaire tout ce qui n'est pas civil. »

Le général Montbrun aussi se fit un jour attendre à dîner chez M. de Talleyrand et se hâta de s'excuser. La réponse fut bien différente; car le général Montbrun était le héros de prédilection de M. de Talleyrand. — « Eh bien! eh bien! vous venez le dernier; qu'est-ce que cela prouve? C'est que vous n'étiez pas invité à venir sur un champ de bataille; car alors, mon cher Bayard, vous seriez arrivé le premier. »

Tous les bons mots ne sont heureusement pas des épigrammes, et si l'esprit ne servait qu'à dire des méchancetés, ce serait plutôt une qualité funeste qu'un don heureux de la nature. Avec les femmes, surtout, il est de certains compliments où la grâce de l'esprit français se déploie sans avoir recours à la fadeur des madrigaux. Un jour quelqu'un demandait à M. de Talleyrand l'adresse de la princesse de Vaudemont:—« Rue Saint-Lazare, » répondit-il; puis, la dénomination du numéro de l'hôtel lui échappant : « Au surplus, ajouta-t-il, vous n'aurez qu'à demander au premier pauvre que vous rencontrerez; ils connaissent tous sa demeure. »

Ce que l'on nomme vulgairement la mystification s'appelle, en bonne compagnie, le persiflage. Or, personne, peut-être, n'a-t-il été plus adroit que M. de Talleyrand dans l'exercice de cet art, qui consiste à se moquer des gens sans qu'ils s'en aperçoivent. Le persiflage n'est précisément ni une qualité ni un défaut, c'est plutôt une disposi-

tion d'esprit à laquelle on cède involontairement. Un homme d'un rang élevé qui abuserait de sa position pour persifler un pauvre diable ferait une action lâche et indigne ; mais avec ceux qui manifestent des prétentions à obtenir des distinctions sociales, on ne doit pas y regarder de si près. Ainsi, un soldat doit être fort content quand il voit mettre aux arrêts le capitaine qui l'a puni.

Lorsque l'empereur eut pris la résolution, peut-être fatale à sa destinée, d'entourer son trône nouveau d'une noblesse nouvelle, on vit surgir partout une foule de prétentions nobiliaires, et déjà dans quelques salons on commençait à se donner courtoisement d'anciens titres abolis par l'assemblée des états généraux. M. de Talleyrand, beaucoup plus fier de l'ancienne illustration du nom de Périgord que de ses titres nouveaux, assistait à la lutte de tant de vanités comme à un spectacle où plusieurs fois il devint acteur sans préméditation.

Ainsi, M. François, député de la ville de Neuf-Château, dont il avait toujours conservé le nom, et presque uniquement le nom, ne le faisant plus, dans sa signature, précéder que d'un F initial, ne cachâ point à M. de Talleyrand la satisfaction qu'il éprouvait à être comte ; mais ce n'était pas tout, malgré l'orthographe de son nom, il laissa percer la prétention de pouvoir (s'il attachait la moindre importance à de semblables niaiseries) s'enter, à l'aide de papiers de famille, sur une maison fort ancienne, dont il croyait descendre. « Mais, c'est bien possible, lui dit M. de Talleyrand, c'est peut-être par les Neuf-Château ! »

Une autre fois, le maréchal Bessières, nouvellement créé duc d'Istrie, ayant rencontré M. de Talleyrand dans un salon des Tuileries, alla au-devant des compliments que

celui-ci allait lui faire sur son titre de duc. — « Parbleu, dit le maréchal, je ne vous cache pas que je suis enchanté d'être duc, car on ne se gênait guère, même ici, pour donner des titres aux nobles de l'ancien régime. Rien ne m'était plus insupportable que de m'entendre continuellement corner aux oreilles : le comte de Ségur par-ci, le comte de Ségur par-là ; au moins, à présent, on dira aussi le duc d'Istrie. — Mon Dieu, monsieur le maréchal, lui répondit M. de Talleyrand, qui se donna bien de garde en cette circonstance de l'appeler M. le duc, mon Dieu, monsieur le maréchal, c'est la chose du monde la plus simple que cela, et je ne conçois pas comment vous avez pu être choqué d'entendre dire : le comte de Ségur. Vous voyez bien ; M. de Ségur avait un père, on l'appelait le comte de Ségur ; quand son père est mort, on a dit du fils : le comte de Ségur, et ça est resté. Vous, monsieur le maréchal, quand madame votre mère vous a mis au monde, on a dit : madame Bessières a un fils, ce qui a sans doute causé une grande joie dans votre famille ; on a pris l'habitude de vous nommer M. Bessières. Eh bien, ce n'est pas autre chose que cela : M. Bessières, le comte de Ségur. »

Dans une autre circonstance, M. de Talleyrand fit un singulier compliment au chambellan d'une princesse. C'était un ancien duc et pair ; l'empereur venait de le nommer comte, et il en était très-fier. « Je vous félicite bien sincèrement, lui dit M. de Talleyrand, car il faut espérer qu'à la première promotion vous serez baron. »

M. de Talleyrand arrivait en poste à Paris, par la barrière d'Italie, avec un étranger de distinction, qui s'empressa de lui demander à quel édifice appartenait le dôme

qu'il voyait s'arrondir dans les airs. « Au Panthéon, dit le prince. — Oh ! oh ! reprit l'étranger, c'est là que la patrie reconnaissante placera la dépouille mortelle des grands hommes qui l'auront illustrée ? — Justement... On y met des sénateurs en attendant. »

M^{me} Hamelin reprochait un jour à M. de Montron de trop aimer M. de Talleyrand. « Eh ! mon Dieu, Madame, répondit naïvement M. de Montron, qui est-ce qui ne l'aimerait pas ? il est si vicieux ! »

On cite encore ce court dialogue : « Savez-vous, duchesse, pourquoi j'aime assez Montron ? disait M. de Talleyrand ; c'est parce qu'il n'a pas beaucoup de préjugés. » — « Savez-vous, duchesse, pourquoi j'aime tant M. de Talleyrand ? ripostait Montron ; c'est qu'il n'en a pas du tout. » Mais la légende elle-même s'en est mêlée, et elle leur en prête.

(Note donnée par M. SAINTE-BEUVE.)

Ce même M. de Montron, connu de tout Paris, et qui longtemps donna le ton aux jeunes gens de la capitale, quoiqu'il ne fût déjà plus de la première jeunesse, est un personnage inséparable de M. de Talleyrand ; autrefois grand duelliste, toujours gros joueur, ayant résolu le difficile problème de dépenser beaucoup d'argent sans avoir de fortune et sans faire de dettes ; M. de Montron ne fut jamais, même sous l'Empire, partisan du gouvernement impérial ; bien plus, il manifestait assez hautement son opposition, ce qui lui valut une retraite forcée à Châtillon-sur-Seine. On l'envoya d'abord en prison, puis en surveillance. La manière dont il échappa à ses gardiens mérite d'être rapportée. Il devait se présenter souvent chez le sous-

préfet de Châtillon, ce qu'il faisait fort exactement. Chaque jour, d'ailleurs, on le voyait se promener, comme au bois de Boulogne, dans un élégant carricle attelé de deux jolis chevaux. Un beau jour il se mit au lit pour cause de maladie, et écrivit à ses surveillants, qui ne songèrent pas à s'informer eux-mêmes de ses nouvelles. Qu'auraient-ils pu soupçonner ? tous les matins un domestique promenait les chevaux. Or, il advint qu'au bout de quinze jours on apprit, par les journaux anglais, que M. de Montrou était arrivé à Londres. On crut généralement que l'empereur avait été de complicité avec les surveillants, et que, sachant que M. de Montrou était un homme très-fin et très-adroit, il avait pensé que le prisonnier fugitif serait plus apte qu'un autre à sonder le terrain pour une négociation, puisqu'il se présenterait dans la Grande-Bretagne avec la faveur que donne presque toujours l'apparence seule de la persécution.

Quoi qu'il en soit de cette anecdote et de la complicité impériale, ce qu'il y a de certain, c'est que M. de Montrou fut un des hommes qui avaient le plus de crédit sur l'esprit de M. de Talleyrand ; aussi les autres familiers de la maison l'avaient-ils, depuis longtemps, surnommé *l'ami du cœur*. Chacun a son acolyte et son aide de camp favori. Si le pieux Énée avait le fidèle Achate, si saint Louis a Joinville, si Bayard a le loyal serviteur, si Henri IV ne va pas sans Sully, si Fénelon a son abbé de Langeron, Talleyrand et Montrou sont inséparables : et qui pourrait-on écouter de plus voisin de la conscience de Talleyrand et qui en eût la double clef, que Montrou ? Cette faveur connue lui valut beaucoup de sollicitations, et l'antichambre de la rue Cérutti, aujourd'hui la rue d'Artois, fut plus d'une fois regardée comme une succursale de la rue d'Anjou.

A l'époque à laquelle nos souvenirs nous reportent, le duc de Clermont-Tonnerre était comte de l'Empire et chambellan de la princesse Borghèse. Son oncle, l'ancien évêque de Châlons, n'était ni cardinal ni archevêque ; sa position n'était pas brillante, et il souhaitait ardemment d'être admis au chapitre épiscopal de Saint-Denis, place qui valait dix mille francs par an. Son neveu alla donc prier M. de Montron de s'intéresser à cette affaire, et, dès son arrivée, il fut interpellé à peu près ainsi : « Ah ! monsieur de Clermont-Tonnerre, je suis charmé de vous voir ; eh bien ! vous vous êtes donc mis aussi dans le gâchis ? (C'est ainsi que M. de Montron appelait le gouvernement impérial.) Vous avez fait comme l'évêque (M. de Talleyrand) ; ma foi ! tâchez de vous en tirer comme lui. Mais désirez-vous quelque chose ? en quoi pourrais-je vous être agréable ? — Franchement, je venais solliciter de vous un service. — Comment donc ! je suis tout à votre disposition. — Mon oncle, l'ancien évêque de Châlons, est presque sans ressources, et je voudrais bien que vous pussiez déterminer M. de Talleyrand à demander pour lui une place au chapitre de Saint-Denis. — Comment, diable !... Au chapitre... Mais j'y pense, voulez-vous déjeuner avec moi ? — Bien obligé, c'est une chose faite. — Au chapitre !... Attendez un moment... mais, oui... l'évêque le fera... il doit le faire... tous deux d'un grand nom... évêques tous deux... ensemble au séminaire... il le fera ! il le fera ! »

Madame *** n'avait pas de dents : M^{lle} Duchesnois en avait, mais elles n'étaient pas belles ; ce qui faisait dire à M. de Talleyrand. « Si Madame *** avait des dents, elle serait aussi laide que M^{lle} Duchesnois. »

« L'empereur, disait un jour M. de Talleyrand, finira par me dégoûter des formes rondes, pour lesquelles j'ai eu toute ma vie une si grande prédilection. — Pourquoi donc, monseigneur? — A cause des boulets de canon. »

M. d'Hauterive entre un matin chez M. de Talleyrand qui se livrait au charme du *far niente* le plus complet : « Mon prince, uné lettre de l'Électeur de... — Eh bien? — Il faudrait répondre. — Quoi! de ma main? — Mais oui, mon prince, un Électeur... — C'est une tyrannie... Comment! composer et écrire en même temps! — Oui, mon prince... — Eh bien! d'Hauterive, je vais écrire, mais dictiez. »

Le charmant petit comte de Cobentzel, le plus joli ambassadeur d'Autriche que nous ayons jamais vu à Paris, était un jour à souper chez M. de Talleyrand, où se trouvaient M^{me} de Gallo, M^{me} de Lucchesini, quelques autres femmes d'ambassadeurs, Eugène Beauharnais, Louis et Edmond de Périgord, neveux du ministre, et quelques gens du cabinet particulier, admis aux soirées particulières. M. de Cobentzel, nous croyons le voir encore, était un type, un modèle de la grâce autrichienne. Dieu qu'il était aimable! il ne riait jamais, parlait très-peu, mangeait assez bien, se tenait si droit qu'il avait l'air d'avoir quatre pieds six pouces, quoiqu'il s'en manquât un peu. Bien pris, bien proportionné dans sa petite taille, âgé d'environ soixante ans, sa gravité était tellement imperturbable, qu'alors même qu'il ne pensait à rien, il avait l'air de penser à quelque chose. Mais ce qui le mettait hors de toute comparaison, c'était sa coiffure : dans cette coiffure, nous ne craignons pas de le dire, il y avait peut-être plus de diplomatie que dans la tête de M. de Metternich.

Si M. de Cobentzel ne riait pas, on riait un peu de lui. Toutes ces jeunes ambassadrices étaient charmantes et fort gaies. Le jour de ce souper, elles firent tant, qu'elles déterminèrent M. de Cobentzel à raconter une histoire, et cette histoire la voici :

« Du temps de l'empereur Joseph II, j'étais, dit M. de Cobentzel, attaché au conseil privé de l'empereur. J'avais obtenu un congé d'une semaine dont je jouissais depuis trois jours dans une terre située à quelques lieues de Vienne. Un courrier arrive en toute hâte et me remet l'ordre de me rendre sur-le-champ au palais impérial. Il commençait à se faire tard, et j'arrive à plus de dix heures du soir dans un faubourg de Vienne, quand l'essieu de ma voiture se rompt et me voilà contraint de continuer ma route à pied dans un quartier fort désert. Tout cela n'était rien ; mais une maudite colique, une de ces coliques qui ne permettent pas de retard, m'oblige, moi, conseiller aulique, de frapper à la porte d'un cabaret et d'y demander..... Une grosse servante me conduit dans un bouge. Ce n'était rien encore ; me voilà assis sur deux ais mal affermis ; ils tombent et je tombe avec eux. — Jusqu'où en aviez-vous ? demanda madame de Levingston. — Mais..... très-haut. — Enfin, jusqu'où ? insista la marquise de Gallo. — S'il faut vous le dire, mesdames, j'en avais jusqu'à la lèvre inférieure. — Ne vous trompez-vous pas, monsieur le comte, dit M. de Talleyrand, ne serait-ce pas jusqu'à la lèvre supérieure que vous voulez dire ?... »

Les personnes seules qui ont assisté à une séance de la Chambre des députés, un jour où M. Piet parlait, peuvent se faire une idée du rire qui s'empara de toute l'assemblée.

M. de Talleyrand, incapable de haine sérieuse, est en re-

vanche très-capable d'inimitié, et sa verve épigrammatique n'épargne guère ceux qui en sont l'objet. Sous l'Empire, il avait surtout, comme on dit, pris en grippe M. Maret; aussi disait-il un jour: « Je ne connais au monde qu'un homme plus bête que M. Maret. — Eh! qui donc, monseigneur? — C'est le duc de Bassano. »

Lorsque le fatal bulletin qui rendait compte des désastres de la campagne de Russie fut parvenu à l'impératrice, elle manda près d'elle les dignitaires de l'empire, et M. de Talleyrand, en sa qualité de vice-grand-électeur, s'y rendit comme les autres. La consternation était grande aux Tuileries, et l'on était avide de détails sur tant de calamités si peu prévues quelques mois auparavant. On savait seulement que l'armée entière était détruite, que tout était perdu, hommes, chevaux, bagages. On vint alors annoncer à l'impératrice l'arrivée du duc de Bassano. « Voyez comme on exagère, dit M. de Talleyrand, Maret s'est sauvé et l'on disait que tout le matériel était perdu! »

A l'esprit le plus brillant et le plus varié, au goût le plus exercé et le plus délicat, aux manières les plus séduisantes, M. de Talleyrand joint une grande insouciance de caractère. Incapable de solidité dans ses amitiés, il les a plutôt négligées que trahies; paresseux par tempérament et par goût, il a peu écrit; mais personne ne possède mieux l'art de choisir, d'arranger, de distribuer ses matériaux; de diriger, de juger, de réformer le travail de ceux qu'il charge de les mettre en œuvre; et l'illusion a été si complète sous ce rapport, qu'on a toujours cru reconnaître sa manière dans la plupart des écrits qui, depuis trente ans, ont paru sous son nom. Blasé sur toutes les jouissances de la vie, il

ne reste plus aujourd'hui à M. de Talleyrand qu'un seul besoin réel, celui d'être constamment amusé et distrait; car, s'il faut en croire une opinion universellement établie, il est permis de douter que rien puisse l'intéresser encore. Ainsi donc, s'il est vrai que, non content de trois épreuves qu'il en a faites, cet homme d'État, accoutumé depuis longtemps au mouvement et au jeu des affaires politiques, recherche pour la quatrième fois (ceci est écrit il y a déjà plusieurs années) des fonctions ministérielles, il est probable qu'il ne les recherche que comme une retraite contre l'ennui, dernière incurable maladie de tous les hommes puissants qui ont cessé de l'être.

Le visage de M. de Talleyrand est tellement impassible, qu'on ne saurait jamais y rien lire : aussi Lannes et Murat disaient-ils plaisamment de lui, que si, en vous parlant, son derrière venait à recevoir un coup de pied, sa figure ne vous en dirait rien.

Un jour, à Londres, dans un dîner où il n'était venu qu'à contre-cœur pour être agréable à lady Holland, une saucière lui fut versée sur la tête, juste à l'endroit où ses longs cheveux blancs étaient soigneusement partagés. Il ne fit pas un mouvement tant que le domestique fut occupé à recueillir la sauce avec une cuiller et à lui essuyer la tête avec une serviette; seulement, lorsqu'il quitta la maison, il dit sèchement : *Il n'y a rien de si bourgeois que cette maison.*

M. de Talleyrand, sur la conduite duquel l'empereur revenait beaucoup, pour savoir, disait-il, quand il avait commencé véritablement à le trahir, l'avait porté fortement à la paix, au retour de Leipsick. « Je lui dois, observait-il, cette

justice : il blâma mon discours au Sénat, mais approuva fort celui au Corps législatif. Il ne cessait de me répéter que je me méprenais sur l'énergie de la nation; qu'elle ne seconderait pas la mienne, que je m'en verrais abandonné; qu'il fallait m'accommoder à tout prix; il paraît qu'il était alors de bonne foi, qu'il ne trahissait point encore. Talleyrand n'a jamais été pour moi ni éloquent ni persuasif: il roulait beaucoup et longtemps autour de la même idée. Peut-être aussi que me connaissant de vieille date, il s'était fait une manière pour moi. Du reste, il était si adroitement évasif et divaguant, qu'après des conversations de plusieurs heures, il s'en allait, ayant échappé souvent aux éclaircissements ou aux objets que je m'étais promis d'en obtenir, lorsque je le voyais arriver. »

Certain fabuliste a comparé l'empereur et M. de Talleyrand au tigre et au renard... Qu'en pensez-vous? Quoi qu'il en soit, M. de Talleyrand, sans l'avis duquel aucune grande mesure politique n'avait été prise au cabinet des Tuileries, jusqu'au moment où Napoléon conçut le projet de la fatale affaire d'Espagne, fut en pleine disgrâce après le séjour de Bayonne. Il fut même destitué de la dignité de grand chambellan. On attribua, avec raison, cette disgrâce à la vive opposition qu'il avait manifestée dans le conseil; et voici les propres paroles qu'il avait prononcées: « L'Espagne est pour la France une grande ferme; on en paye bien le revenu et les redevances, mais le terrain n'en est pas connu, et l'on s'exposera à tout perdre en cherchant à le faire valoir soi-même. »

L'influence sociale et même politique de M. de Talleyrand avait survécu à sa faveur. Il n'était point d'étranger de dis-

inction qui ne tint à honneur d'être admis dans son salon, et il ne cessait point de faire à l'empereur, et successivement aux deux impératrices, une cour assidue. Cependant le maître ne le voyait qu'avec inquiétude, qu'avec contrainte, sans que celui qui en était l'objet eût seulement l'air de s'en apercevoir. Quand le prince de Bénévent eût appris que M. de Montesquiou le remplaçait dans la charge de grand chambellan, il se contenta de dire fort tranquillement : « Qu'en résultera-t-il ? c'est qu'à l'avenir les cochers prendront plus souvent la route du faubourg Saint-Germain que la route du faubourg Saint-Honoré. »

M. de Talleyrand avait eu beau se mêler à la révolution, il était resté, lui, un homme de race, gardant au fond beaucoup des idées ou des instincts aristocratiques. Le baron de Gagern raconte qu'étant à Varsovie et passant des matinées entières auprès de lui, une des premières choses qu'il exigea fut que son interlocuteur ne l'appelât plus *Votre Altesse*, mais simplement *M. de Talleyrand*, et sur ce mot d'*Altesse*, il lui arriva de dire : « Je suis moins, et peut-être je suis plus ; » se reportant ainsi à l'orgueil premier de sa race. Créé prince de Bénévent, il négligea toujours de remplir les formalités attachées à ce titre : il croyait apparemment pouvoir s'en passer. Ces traces-là sont indélébiles, elles reparaisent à l'heure de la mort. On n'est pas grand seigneur impunément.

C'est à peu près avec la même tranquillité qu'il avait reçu la nouvelle de son élévation au rang de prince de Bénévent. Comme une foule de courtisans s'empressait de le complimenter : « Eh ! mon Dieu, leur dit-il, vous vous trompez... ; ce n'est pas ici..., c'est à M^{me} de Talley-

rand qu'il faut faire vos compliments... Allez chez M^{me} de Talleyrand, les femmes sont toujours bien aises d'être princesses. »

Ces dédains, peut-être affectés, des honneurs de l'empire étaient, comme on peut le croire, fidèlement rapportés à l'empereur; et, comme celui-ci n'était pas homme à se contraindre toujours, il éclata en reproches violents. C'était après la campagne de Dresde : Napoléon ayant aperçu le prince de Bénévent à son lever lui dit de rester, qu'il avait à lui parler, et l'apostropha de la sorte : — « Que venez-vous faire ici?... Me montrer votre ingratitude?... Vous affectez d'être d'un parti d'opposition!... Vous croyez peut-être que, si je venais à manquer, vous seriez chef d'un conseil de régence?... Si j'étais malade dangereusement, je vous le déclare, vous seriez mort avant moi. » Alors, avec la grâce et la quiétude d'un courtisan qui reçoit de nouvelles faveurs, le prince répondit au maître irrité : — « Je n'avais pas besoin, sire, d'un pareil avertissement pour adresser au ciel des vœux bien ardents pour la conservation des jours de Votre Majesté. »

Il est probable que vers la fin du mois de mars 1814, M. de Talleyrand avait pris pour devise ce vers que prononce Émilie dans la tragédie de Cinna :

La perfidie est noble envers la tyrannie.

Et après tout, s'il est permis de jouer au plus fin, c'est quand il est impossible de jouer au plus fort. M. de Talleyrand faisait, comme l'on sait, partie du conseil de l'impératrice, et tandis que l'empereur se couvrait de lauriers inutiles en défendant les abords de la capitale, le bon roi

Joseph, que M. de Talleyrand trouvait un excellent homme, mais un pauvre sire, ce roi républicain (1) commandait dans Paris au nom de son frère. Déjà l'archi-chancelier, les ministres, beaucoup de membres du gouvernement, avaient pris la route de Blois. Le 29 mars, l'impératrice Marie-Louise (car l'adorable Joséphine, qui vivait encore, ne quitta point la Malmaison), avant de partir pour la même résidence, envoya la duchesse de Montebello chez M. de Talleyrand savoir à quelle heure il comptait partir. — « Mais, mon Dieu ! je ne sais encore ; bien certainement j'irai la rejoindre, mais les routes doivent être encombrées ; il faut s'échelonner à cause des chevaux. » Puis, reconduisant M^{me} de Montebello jusqu'au haut de l'escalier, avant de la quitter, il lui prit affectueusement les deux mains et lui dit d'un ton pénétré : — « Allez, ma bonne duchesse, allez, vous pouvez être sûre d'une chose, c'est que l'empereur et l'impératrice sont victimes d'une bien odieuse machination. » Cela dit, il rentra dans ses appartements pour s'assurer qu'il ne manquait rien dans celui qu'il avait fait préparer pour l'empereur Alexandre.

M. de Talleyrand se présente à la barrière de l'Étoile, ses gens sont en grande livrée : — « Vos passeports ? disent les préposés. — C'est le prince vice-grand-électeur, crient ses gens. — Oh ! il peut passer. — Non, dit le prince,

(1) Nous avons entendu dire à Talma lui-même que lors du voyage qu'il fit à Genève en 1844, ayant été voir Joseph Bonaparte qui habitait une terre en Suisse, celui-ci lui dit dans la conversation : « Mes idées républicaines sont si fixes et si positives, qu'alors même que j'étais roi de Naples et roi d'Espagne, je n'ai jamais cessé un instant d'être républicain. »

je n'ai point de passeport, je ne violerai point l'ordre et l'autorité. »

Le prince rentre dans son hôtel. On a prétendu que pendant son séjour à l'île d'Elbe, Napoléon aurait dit :

« Si j'avais fait pendre deux hommes, Talleyrand et Fouché, je serais encore sur le trône. »

L'empereur avait écrit au roi Joseph, le 8 février 1814 :

« Oui, je vous parlerai franchement. Si Talleyrand est pour quelque chose dans cette opinion de laisser l'impératrice à Paris, dans le cas où l'ennemi s'en approcherait, c'est trahir. Je vous le répète, méfiez-vous de cet homme ! Je le pratique depuis seize années ; j'ai même eu de la faveur pour lui ; mais c'est sûrement le plus grand ennemi de notre maison, à présent que la fortune l'a abandonnée depuis quelque temps. Tenez-vous aux conseils que j'ai donnés. J'en sais plus que ces gens-là. »

RESTAURATION

Comme M. de Talleyrand était en possession de faire les honneurs de la haute politique, ce fut lui qui, en 1814, donna la main à la légitimité pour la faire asseoir sur le trône. A peine l'empereur Alexandre était-il installé dans le logement qu'il occupait chez le prince de Bénévent, qu'il avait tenu un conseil sur le parti politique que les alliés devaient adopter. M. de Talleyrand et ses principaux confidents n'avaient pas manqué d'être appelés à la délibération. Une conférence entre M. de Talleyrand et M. de Nesselrode avait précédé de quelques heures la tenue du conseil. M. de Talleyrand introduisit dans la salle où se tenait le conseil le baron Louis et M. de Pradt. On fut rangé de manière à ce que du côté droit le roi de Prusse et le prince de Schwartzemberg se trouvassent les plus rapprochés du meuble d'ornement qui est au milieu de l'appartement; M. le duc Dalberg était à la droite du prince de Schwartzemberg; MM. de Nesselrode, Pozzo di Borgo, le prince de Lichtenstein suivaient; M. de Talleyrand se trouvait à la gauche du roi de Prusse; M. le baron Louis et M. de Pradt placés auprès de lui. Comme l'empereur Alexandre hésitait sur le parti que les alliés devaient

prendre, M. de Pradt éclata par la déclaration que tous les Français étaient royalistes. Alors l'empereur Alexandre déclara qu'il ne traiterait plus avec l'empereur Napoléon. On obtint de ce monarque que cette déclaration fût rendue publique : deux heures après, elle couvrait les murs de la capitale, par les soins de MM. Michaud, qui se trouvaient dans les appartements voisins de la salle du conseil.

Ainsi, comme on voit, c'est M. de Talleyrand qui a fait la déclaration, M. de Pradt qui a déclaré qu'elle était faite, et MM. Michaud qui l'ont affichée.

L'empereur Alexandre ayant demandé à M. de Talleyrand par quels moyens il se proposait d'accomplir la restauration, celui-ci répondit que ce serait par les autorités constituées, et qu'il se faisait fort du Sénat.

Louis XVIII étant à Saint-Ouen disait à M. de Talleyrand, en parlant de la proclamation du Sénat... conservateur du traitement de ses membres : « Après tout, cela n'est pas trop cher. » Quelques instants après, le roi lut au chef du gouvernement provisoire la charte constitutionnelle. M. de Talleyrand dit alors : « Si j'osais parler avec franchise à Votre Majesté, je me permettrai quelques observations sur une lacune.

— Laquelle ? parlez.

— Sire, il n'y a point de traitement fixé pour les membres de la Chambre des députés.

— Non, sans doute ; leurs fonctions seront d'autant plus honorables qu'elles seront gratuites.

— Oui, sire, mais... gratuites... gratuites... cela sera bien cher ! »

On parlait avec indignation de la conduite d'un certain maréchal de France en 1814. On commentait avec amertume les effets de ce qu'on avait l'impertinence d'appeler l'initiative de la défection. « Oh ! mon Dieu, dit le prince, tout cela ne prouve qu'une chose..., c'est que sa montre avançait, car tout le monde était à l'heure. »

Dans ces premiers temps, c'était un spectacle singulier que de voir les grands de l'empire s'empressez de porter leurs hommages aux princes rentrés dans leur patrie. Des ducs, des princes de l'empire, plus anoblis par la victoire que par les décrets qui n'avaient fait que sanctionner leurs illustres faits d'armes, portaient des titres étrangers, stigmates éternels attachés aux lieux qui les ont vus vaincre, mais qui n'étaient que rarement parvenus aux oreilles françaises de Londres et de l'Allemagne. Ces noms étrangers donnèrent lieu à plusieurs méprises, et le palais Bourbon fut témoin de scènes divertissantes.

Le brave prince de Condé, depuis longtemps étranger à tout ce qui se passait, reçut, comme les autres princes français, les ducs et les princes de l'empire, et, à cette époque, sa tête commençait à s'affaiblir. Un jour on lui annonce le prince de Neuchâtel : il va droit à lui, lui fait l'accueil le plus aimable et lui dit : — « Eh bien ! mon cher prince de Neuchâtel, nous voilà donc enfin rentrés dans notre patrie ! Nous ne nous y attendions guère, n'est-ce pas ? car je pense que la révolution ne nous a pas plus épargnés que les autres ; il faut espérer que nous allons rentrer dans nos biens. Ces coquins s'en sont emparés, mais nous y mettrons bon ordre. Pourtant j'ai peur que M. de Provence (le roi) ne fasse des concessions ; il a des

idées à lui, des idées de charte, des idées fausses. Avec le temps tout s'arrangera. »

On peut juger de la bonne figure que faisait le prince de Neuchâtel pendant cette petite allocution.

Une autre fois, ce fut le tour de M. Barbé-Marbois, que le prince de Condé ne cessa d'appeler mon cher M. de Nicolaï, parce que, depuis longtemps, avant la révolution, la cour des comptes avait toujours eu pour premier président un Nicolaï, et que le prince de Condé ne concevait pas qu'un autre qu'un Nicolaï pût être premier président de la cour des comptes.

Enfin, le tour de M. de Talleyrand arriva. Annoncé sous le titre de prince de Bénévent, il reçut un accueil plus gracieux qu'aucun autre. Le ministre félicita sincèrement le prince de Condé de l'excellent esprit qui le déterminait à recevoir ainsi les personnes qui avaient illustré la France sous l'Empire. — « Oui, oui, dit le prince de Condé, je les recevrai volontiers... à l'exception d'un seul, pourtant; je ne verrai sûrement pas ce coquin de Talleyrand; celui-là, par exemple, je lui ferai bien fermer ma porte. — Monseigneur, je suis bien sûr qu'il n'entrera pas. — Et il fera bien..., il fera bien. »

Rien ne serait plus instructif qu'un recueil des conversations de Louis XVIII et de M. de Talleyrand. Il serait curieux de voir comment l'un des premiers dignitaires du royaume conservait, à force d'esprit, l'avantage dans la discussion, avec un souverain très-spirituel lui-même, et qui trouvait le moyen de piquer vivement l'amour-propre

de l'homme, sans manquer en rien aux déférences dues à la majesté du monarque.

Louis XVIII abusait souvent de la supériorité de son esprit sur ceux qui l'entouraient ; quelquefois même on a pu lui reprocher de se servir de termes beaucoup trop énergiques, et de ne pas assez ménager la chasteté des oreilles féminines obligées de l'entendre. Si donc il se trouvait habituellement battu dans ses luttes de malice avec son grand chambellan, il y avait justice ; et, d'ailleurs, cette petite vengeance était bien due à l'excellent duc de la Châtre, incapable de se venger lui-même.

Louis XVIII ne niait point l'influence que M. de Talleyrand exerça sur la restauration de la maison de Bourbon. Déjà, dans les derniers mois de l'Empire, ce mot si connu : « *C'est le commencement de la fin,* » avait couru tout Paris ; les mécontents et les ingrats se plaisaient à y voir une prédiction, et peut-être le prophète avait-il par devers lui quelques raisons de croire à l'exactitude de sa prophétie. Ce qu'il y a de certain, c'est que, pendant son séjour à Paris, l'empereur Alexandre dit un jour : « Quand je suis entré dans la capitale de la France, mes alliés et moi, nous n'avions d'autre but que de renverser le despotisme de Napoléon ; nous voulions laisser la France se choisir un gouvernement qui lui conviendrait ; je suis descendu chez M. de Talleyrand, il tenait Napoléon II dans une main, et les Bourbons dans l'autre ; il a ouvert la main qu'il a voulu. » On conçoit aisément quel ascendant un homme aussi insinuant que M. de Talleyrand dut prendre, dans des relations continuelles, sur l'esprit d'un empereur qui n'était pas un aigle, quoiqu'il en eût deux dans ses armes.

« J'admire, lui disait Louis XVIII, votre influence sur tout ce qui s'est passé en France. Comment avez-vous fait pour abattre d'abord le Directoire, et, plus tard, la puissance colossale de Bonaparte? — Mon Dieu, sire, répliqua le ministre, je n'ai vraiment rien fait pour cela : c'est quelque chose d'inexplicable que j'ai en moi qui porte malheur aux gouvernements qui me négligent. »

MADAME DE TALLEYRAND DANS LE DOMICILE CONJUGAL.

Quelque temps après la Restauration, M. de Talleyrand, ennuyé de voir M^{me} de Talleyrand dans le domicile conjugal, la fit partir pour l'Angleterre, où il lui faisait une pension de soixante mille francs, sous la seule condition de ne point revenir en France sans sa permission. M^{me} de Talleyrand y resta exactement pendant plusieurs années; mais, sous le ministère de Decazes, elle revint, et M. de Talleyrand sut qu'il devait attribuer son retour à une malice royale. Le roi lui en parla à son lever, lui demandant, avec un touchant intérêt, s'il était vrai que M^{me} de Talleyrand fût en France? — « Rien n'est plus vrai, sire, il fallait bien que j'eusse aussi mon vingt mars. »

M. de Talleyrand a fait lui-même son apologie à M. de Montalivet : « Vous avez un préjugé contre moi, lui disait-il, parce que votre père était impérialiste, et vous pensez que j'ai abandonné l'empereur. J'ai toujours été fidèle aux personnes aussi longtemps qu'elles ont obéi au sens commun. Si vous jugez toutes mes actions à la lumière de cette règle, vous verrez que j'ai toujours été conséquent. Quel est l'homme assez dégradé, quel est le citoyen assez méchant pour soumettre son intelligence ou sacrifier son pays à un

individu, quels que soient la naissance ou le génie de ce dernier? »

M. de Talleyrand avait vu M. Decazes très-jeune, et dans une position honorable, sans doute, mais qui ne permettait pas de penser qu'il serait un jour appelé au poste élevé où il parvint depuis. Le vieux ministre n'épargnait point les épigrammes au jeune favori, et Louis XVIII, par taquinerie, se plaisait à en faire l'éloge devant M. de Talleyrand. « Qu'a-t-on à lui reprocher, lui dit un jour le roi ; il travaille beaucoup ; il m'aime beaucoup ; ici on ne l'aime pas : on le trouve un peu suffisant. — Oui, sire, suffisant et insuffisant. »

« Pourquoi, disait-il un jour, pourquoi ces gens-là ne sauveraient-ils pas la France ? Les oies ont bien sauvé le Capitole. »

Quelqu'un ayant demandé à M. de Talleyrand s'il pensait que M. de Richelieu pût être convenablement placé à la tête des affaires : « Je le crois bien, répondit-il ; c'est l'homme de France qui connaît le mieux la Crimée. »

La plus sérieuse escarmouche de Louis XVIII avec M. de Talleyrand eut lieu à l'occasion de l'opposition que celui-ci manifesta à la Chambre des pairs, et du discours remarquable qu'il prononça contre la ridicule entreprise de la guerre d'Espagne. Peut-être aurait-on mieux fait d'écouter la voix d'un homme qui, treize ans auparavant, avait déjà prévu avec tant de sagacité tout ce que devait entraîner de malheurs une entreprise sur ce pays. Quoi qu'il en soit, on parla dans Paris de disgrâce complète, d'exil même, comme

si l'on pouvait exiler un pair de France sans jugement. Tout se borna à quelques mots assez piquants qui furent échangés, comme ceux-ci, par exemple : — « Est-ce que vous ne comptez pas retourner à la campagne? — Non, sire; à moins que Votre Majesté n'aille à Fontainebleau; alors j'aurais l'honneur de l'accompagner pour remplir les devoirs de ma charge. — Non, non, ce n'est pas cela que je veux dire : je demande si vous n'allez pas repartir pour vos terres? — Non, sire. — Ah!... mais dites-moi un peu, combien y a-t-il de Paris à Valençay? — Sire, il y a... quatorze lieues de plus que de Paris à Gand! »

Quant à l'échauffourée du duc de Rovigo, il est plus que probable que l'ex-ministre de la police fut dupe des conseils de ses anciens amis, peut-être même de ses anciennes amies. Le duc de Rovigo voyait souvent le roi, et, dans le nombre des courtisans, quelques-uns pouvaient redouter les souvenirs d'un homme pour lequel il n'y avait pas eu de secrets. Il lança son Mémoire; on lui ferma la porte des Tuileries, et Louis XVIII dit à M. de Talleyrand, qui s'en était volontairement exilé depuis le commencement de cette affaire : — « Vous pouvez revenir ici, vous n'y trouverez plus personne qui vous déplaît. » Du reste, M. de Talleyrand se conduisit en cette occasion avec une noble hauteur, dédaignant de répondre aux graves inculpations dont il était l'objet. Il pria la Chambre des pairs de vouloir ordonner une enquête, prière qui ne serait pas toujours prudente de la part des ministres qu'on accuse.

M. Ferrand fut, heureusement pour lui, l'auteur de *l'Esprit de l'histoire*, et malheureusement pour lui et la France, auteur de la trop fameuse distinction entre *la ligne courbe*

et la ligne droite. Dans les derniers temps de sa vie, il ne pouvait presque plus se soutenir sur ses jambes, et ne venait à l'Académie et à la Chambre des pairs qu'appuyé sur les bras de deux laquais. M. de Talleyrand le voyant entrer en cet état dans la salle du Luxembourg : « Voyez, dit-il à son voisin, voyez Ferrand : c'est l'image du gouvernement; il croit marcher, on le porte. »

Des gens qui supposaient que Maubreuil avait pu réellement être chargé de faire un mauvais parti à Napoléon, se félicitaient de ce qu'aujourd'hui les princes avaient renoncé à ces assassinats politiques dont l'histoire de France n'offre que trop d'exemples. « Que voulez-vous, dit le prince, il n'y a plus de religion ! »

La princesse de *** , sœur d'un brave, mort dans l'Elster, s'avisa un jour de lui demander comment allaient ses jambes. — « Comme vous voyez. » La princesse est borgne.

Il n'est point de circonstance grave et importante qui ne puisse être, pour M. de Talleyrand, la cause d'un bon mot, l'objet d'une amusette. S'il avait composé une tragédie, sans aucun doute, ses héros feraient des épigrammes ou des malices, sans égard pour la dignité du genre. C'était presque une tragédie que la fameuse liste de proscription dressée quelque temps après la seconde Restauration, par Fouché..... Par Fouché! M. de Talleyrand n'en était point l'auteur, mais il en fut le censeur; et cette fois du moins les ciseaux, ordinairement si funestes, furent bons à quelque chose. M. de Talleyrand retrancha de la liste une vingtaine de noms; mais il faut bien le dire, il en ajouta deux. La

liste, revue et corrigée, fut envoyée au *Moniteur*, et le ministre de la police ne vit pas d'un bon œil les mutilations faites à son beau travail. Cependant la signature royale y était apposée, et l'ordonnance parut le lendemain dans la feuille officielle.

Quels étaient les deux noms ajoutés ? Si l'on en croit les échos du cabinet de M. de Talleyrand, qui seuls ont pu être indiscrets, voici à peu près la scène qui s'y serait passée.

Deux personnages sont assis vis-à-vis l'un de l'autre, des deux côtés d'un magnifique bureau. D'un côté est M. de Talleyrand, de l'autre M. de Montrou. *Stat ductis sortibus urna*, autrement dit, les noms favorisés par le sort sont rayés de la liste. Le ministre la tient dans sa main ; tout est bien vu, bien examiné, mais tout n'est pas fini, et voici le dialogue : « Montrou ! — Monseigneur ! — Voilà la liste. Oui, monseigneur. — Une liste toute faite. — Oui, monseigneur. — C'est une occasion qui ne se représentera peut-être jamais. — Comment ! — Vous ne comprenez pas ? — Non, en vérité. — J'avais bien envie... — De quoi, monseigneur ? — M^{me} de Staël. — Eh bien ! — J'ai envie... Si je la mettais là-dessus... J'en serais... Et puis, vous voyez, c'est une occasion. — Eh bien, monseigneur, il n'y a qu'à la mettre. — Là ! » Et le nom de M^{me} de Staël était déjà inscrit sur la liste, et le ministre se levait, et M. de Montrou restait sur son fauteuil ; et M. de Talleyrand, voyant cela, le dialogue recommença. « Qu'avez-vous donc, Montrou ? — Moi, monseigneur ? — Oui, vous avez quelque chose. — C'est que... — Quoi ? — Comme vous disiez tout à l'heure, la liste est toute faite, et c'est une occasion. — Eh bien !... avez-vous quelqu'un ? — Je pensais que... si... M^{me} Hamelin... J'en serais... — Ce n'est que cela ? il n'y a qu'à la mettre... Là ! » Et les exilés eurent au moins la consolation de se trouver

en compagnie avec deux des femmes les plus spirituelles de Paris.

Vers la fin de 1815, un solliciteur de distinction eut recours à la protection du prince pour obtenir un emploi : « Je suis disposé à vous servir, dit celui-ci, mais il faudrait avoir et faire valoir des droits... — Mais, prince, je suis allé à Gand... — A Gand... En êtes-vous bien sûr? — Comment!... — Oui, dites-moi franchement si vous y êtes allé, ou si vous n'avez fait qu'en revenir... Car, voyez-vous, j'y étais à Gand, moi... Nous y étions sept ou huit cents; et, à ma connaissance, il en est revenu plus de cinquante mille. »

M. de Talleyrand disait un jour que Ferdinand VII avait tort de compter dans ses titres ses anciens royaumes des Indes, le seul titre qu'on doive lui donner étant celui de roi d'Espagne et d'Inde.

Ceci rappelle la petite conversation du prince avec M. Cuvier, un jour que celui-ci venait de défendre à la Chambre des pairs, en qualité de commissaire du gouvernement, un projet de loi du dernier ministère. « — Je parie, lui dit très-gravement M. de Talleyrand après la séance, que le premier naturaliste de l'Europe ne sait pas quels sont les plus reconnaissants de tous les animaux. — Monseigneur veut sans doute faire une plaisanterie? — Non point; je parle très-sérieusement. — J'ignore ce que... — Vous ne le savez pas?... Eh bien! je vais vous le dire : les plus reconnaissants des animaux ce sont les dindons. Les jésuites les ont autrefois amenés en France, et aujourd'hui les dindons y ramènent les jésuites. »

M. de Talleyrand se trouvait un jour à la cour au moment où le corps diplomatique venait présenter ses hommages au roi. Comme il regardait avec beaucoup d'attention le plus exigü des personnages admis dans le salon bleu, et qui en ce moment tournait le dos, quelqu'un lui demanda quel était l'objet de son attention : « Vous me voyez, dit-il, dans le plus grand embarras, je ne puis distinguer si le bailli de Fé... a trois jambes, ou si c'est qu'il porte trois épées. »

Une autre fois, M. de Talleyrand fit dans la salle du trône une courte citation latine dont il serait difficile de contester le mérite de l'à-propos. Le corps des *trois cents*, que l'on surnomma Spartiates, s'y trouvait réuni au grand complet; s'approchant doucement du premier ministre et indiquant tout ce monde avec un geste collectivement dédaigneux, il lui dit : *Dic mihi, Damæta, cujum pecus?*

On dirait que M. de Talleyrand est doué d'une sorte d'instinct qui le sert dans les occasions critiques, et lui fait dire ce qu'il faut, rien que ce qu'il faut pour se tirer d'affaire, lorsque, étant interpellé, il ne lui est plus possible de se taire. Il semble en convenir lui-même, en racontant certaines anecdotes de sa vie qu'il appelle des bêtises : mais un homme d'esprit ferait fortune avec les bêtises de M. de Talleyrand; l'immobilité de sa physionomie et cette sorte d'impassibilité qui le caractérise lui sont d'un grand secours dans beaucoup de circonstances. M. de Talleyrand en a tiré grand parti à une séance de la Chambre des pairs de la session de 1822. Le duc de Fitz-James fit un discours dans lequel il attaquait vigoureusement son collègue le noble pair, tantôt par des sarcasmes amers, tantôt par des allusions sanglantes

Il l'accusa même d'avoir également exploité la Révolution et la Restauration. Tous les regards étaient fixés sur M. de Talleyrand ; que faisait-il ? Il ne levait les yeux de dessus l'orateur que pour écrire un mot, ayant l'air de prendre note comme on fait quand on veut répliquer. Le discours fini, il dit à ses voisins que M. le duc de Fitz-James avait du talent, et qu'à l'exception de petites choses un peu acerbes, son discours était très-bon.

A l'époque de l'affaire Fualdès, M^{me} de L..., croyant mortifier M. de Talleyrand par un méchant calembour sur son infirmité, lui dit en entrant dans son salon : — « Mon Dieu ! monsieur, croyez-vous qu'on vient d'écrire sur votre porte : *Maison bancal* ? (1) — Que voulez-vous, madame, le monde est si méchant... On vous aura vu entrer. »

Non content de cette petite vengeance, il dit, quelques jours après, à quelqu'un qui lui faisait observer que les stores de sa voiture étaient maculés et chiffonnés : « Eh ! mon Dieu ! voilà comme étaient les jupons de M^{me} de L... à quinze ans. »

Un des ministres de Louis XVIII pressait vivement ce monarque de consentir à l'entrée des princes de son sang dans les conseils du gouvernement : — « Non, dit le roi, non, je ne le veux pas. Introduire l'héritier présomptif de la couronne dans ses conseils, c'est abdiquer ; et telle n'est pas mon intention. Savez-vous, mon cher ami, ce qui arrive en pareil cas ? tout ce qui se fait de mal on l'attribue au roi ; tout ce qui se fait de bien, à son successeur : Non ! »

(1) La maison où Fualdès avait été assassiné était tenue par une mauvaise vieille, appelée la *femme Bancal*. (Édit.)

M. de Talleyrand était de l'avis de Louis XVIII; un prince le sut et lui en fit de vifs reproches. L'adroit courtisan répondit : « Un jour Votre Majesté me remerciera de ce qui déplaît aujourd'hui à Votre Altesse Royale. »

Lors de la formation de la Chambre introuvable, M. de Talleyrand disait : « Voilà qui va singulièrement; on veut éviter la révolution, c'est bien; mais il faut prendre garde de verser de l'autre côté, d'autant plus qu'il est bien sale. »

A peu près vers cette époque, le prince était un soir dans le cabinet du roi, quand M. Decazes y entra par une petite porte : « — Ah! monsieur, dit-il, vous êtes bien grand pour passer par un si petit endroit. » Le roi se prit à rire, et le ministre, qui s'attendait à trouver Louis XVIII seul, fut fort déconcerté.

M. de Talleyrand a peint les émigrés par ce mot : « Des gens qui n'ont rien appris ni rien oublié depuis trente ans. »

Il les appelle aussi quelquefois les étrangers de l'intérieur (1).

Un collatéral de province se plaignait devant M. de Talleyrand du prix énorme, selon lui, que demandait un pharmacien pour embaumer son oncle défunt. « Je comptais, disait-il, dépenser cent écus, et l'on exige 3,000 francs. —

(1) « Ces gens-là n'ont rien oublié ni rien appris. » Sous cette forme plus concise, M. de Talleyrand n'aurait fait que s'approprier la phrase d'une lettre du chevalier de Passat à Mallet du Pan, datée de Londres, en 1796, phrase appliquée par le chevalier à l'émigration tout entière : « Personne n'est corrigé; personne n'a su rien oublier ni rien apprendre. » *Diaries of a lady of quality.* (Édit.)

Cent écus, dit tout bas le prince à son voisin... pour ce prix-là Cadet ne le salerait pas. »

M. de Sémonville a partagé avec beaucoup d'autres le privilège dont on se passerait bien, d'exciter la verve épigrammatique de M. de Talleyrand. Un jour il demandait de ses nouvelles à l'un de leurs amis communs : « Il y a bien longtemps que je n'ai vu Sémonville, lui dit-il ; comment se porte-t-il ? — Mais, très-bien, monseigneur ; il engraisse même un peu. — Sémonville engraisse... Je ne comprends pas... — Quoi donc, monseigneur ? — Non, je ne comprends pas quel intérêt Sémonville peut avoir à engraisser. »

Une autre fois, quelqu'un disait à M. de Talleyrand : « Au moins, dans la Chambre haute, il y a des consciences.— Oui, répondit-il, beaucoup... beaucoup de consciences... Il y a même Sémonville qui en a deux. »

« Savez-vous que M. de Sémonville est malade ? — Lui, malade !... Eh bien, qu'est-ce qu'on pourra lui donner pour cela ? »

Un des amis de M. de Talleyrand lui racontait un jour qu'il venait d'avoir une altercation très-vive avec la comtesse de Genlis, qui lui avait dit d'horribles sottises. « Eh bien ! qu'avez-vous fait ? lui demanda M. de Talleyrand. — Ma foi ! je lui en ai répondu.—Vous avez eu tort ; il y a deux sortes de personnes dont on peut recevoir un soufflet sans jamais se fâcher... les femmes et les évêques. »

Mais M. de Talleyrand pensait aussi que malgré l'Évangile qui dit au chrétien qu'il doit tendre la joue gauche quand

il reçoit un soufflet sur la droite,—un évêque même ne doit pas recevoir un *soufflet* quand il est à la fois gentilhomme et évêque. Ainsi, lorsque le marquis de Maubreuil lui en eut infligé un si violent qu'il en fut renversé, le roi Louis XVIII ayant fait allusion à ce *soufflet* : « Sire, c'était un coup de poing, » lui dit M. de Talleyrand, avec l'orgueil et l'esprit d'un gentilhomme qui acceptait un acte de brutalité, mais non un affront.

Un jour que le duc de Laval sollicitait auprès de lui une place pour un jeune homme que l'on voulait marier avec une demoiselle de bonne maison, M. de Talleyrand ne demanda ni le nom du jeune homme, ni quelle était sa famille, ni s'il était gentilhomme; tout fut compris dans cette brève interrogation : — « Est-ce quelqu'un? »

Le dédain est chez M. de Talleyrand une sorte d'instinct : ses traits, le son de sa voix, ses moindres mouvements l'expriment quelquefois d'une manière si spontanée, que si un acteur, dans le rôle du *Glorieux*, parvenait à l'imiter, il serait couvert d'applaudissements. Personne ne sait mieux que lui donner de l'impertinence aux formules de la politesse la plus exquise, et convertir un éloge en critique. Att-on l'air d'attendre de M. de Talleyrand un compliment sur un tableau, sur une pièce de vers, il vous accable de ce peu de mots : « Je n'ai jamais rien vu de si beau ! » Nous tenons d'ailleurs pour certain qu'il vaudrait mieux être mis à la porte d'une maison que de s'entendre dire, avec la voix brute de M. de Talleyrand : « *Votre serviteur ben humbe.* »

Il est des noms si mal sonnants à l'oreille, qu'ils semblent fermer à ceux qui les portent la voie de la célébrité. Rivarol,

dans son *Petit Dictionnaire de nos grands hommes*. en fait la remarque à l'occasion de trois académiciens : Fenouillot-Falbert de Kingé, Groubert de Grouhental, et Louis-Thomas de la Mistringue. M. de Talleyrand, qui partage à cet égard le sentiment de Rivarol, n'en revenait pas lorsqu'il apprit que M. Jacquinot venait d'ajouter à son nom le nom de sa femme : « Une des choses que j'ai le plus de peine à concevoir, disait-il, c'est que, lorsque l'on a eu le malheur de recevoir de son père le nom de Jacquinot, on aille volontairement et de gaieté de cœur y joindre le nom de Pampe-lune! »

Lorsque l'honorable M. Delaveau fut nommé préfet de police, à la grande satisfaction des dévots de toute robe, on approchait de l'époque de l'année où l'Opéra donne des bals masqués. Les Catons de la police firent à leur chef un rapport bien noir sur l'épouvantable scandale de ces damnables réunions. Ce rapport fut présenté à près de minuit, le soir même où avait lieu le premier bal masqué. La pendule du foyer de l'Opéra y était dénoncée comme perverse, immorale, hérétique peut-être; on l'accusait sans ménagement, sans l'admettre à se justifier, de favoriser une foule de rendez-vous illicites : « C'est auprès d'elle, disait-on, que les mants déguisés conviennent de se retrouver à telle ou telle heure. » M. Delaveau se signait, il ne pouvait le croire, mais le scandale était évident. Aussitôt donc, un gendarme fut mandé, et, porteur d'une dépêche édifiante, se rendit en toute hâte auprès de l'administrateur de l'Opéra, obligé de se conformer au contenu de la dépêche. La pendule cessa de marquer les heures durant toute cette nuit de perdition. Ce fait, de la plus scrupuleuse exactitude, fut raconté le lendemain dans le salon de M. de Talleyrand. — « C'est pous-

ser, dit-il, un peu trop loin la manie des arrestations que de faire arrêter la pendule de l'Opéra par la gendarmerie. »

Quelle que soit l'opinion que l'on ait eue de la prétendue mission de Maubreuil, il n'est point d'âme honnête qui n'ait été indignée de l'attentat d'un homme encore jeune sur un vieillard, et tout Paris s'empressa de se faire inscrire chez M. de Talleyrand. Ayant quelques moments de loisir, il se fit apporter toutes les listes, moins pour lire les noms inscrits que pour chercher ceux qui n'y étaient pas. M. Delaveau se trouva, pour un moment, ressembler par l'absence de son nom aux images de Cassius et de Brutus. M. de Talleyrand en ayant fait la remarque dit à la duchesse de Dino, qui se trouvait près de lui : « — Dites donc, ma nièce, Delaveau est bien peu curieux pour un préfet de police? »

Nous avons parlé ailleurs de l'effet que produisit l'apparition de la brochure du duc de Rovigo, relativement à la mort du duc d'Enghien. Voici une des circonstances les plus remarquables de cette affaire : M. de Talleyrand fut obligé, dans le premier moment des vives contrariétés que lui causa une attaque aussi imprévue, de s'expliquer auprès de Louis XVIII. Il rédigea donc un mémoire, qui remplissait douze feuilles de papier à lettre, et dont les termes, comme on peut le croire, étaient mesurés avec tout ce que la prudence peut ajouter à l'esprit; les premiers mots de ce mémoire étaient remarquables, il commençait ainsi : « Sire, je n'apprendrai rien à Votre Majesté. » Et telle était effectivement la franchise de ce début, que Louis XVIII n'apprit rien à la lecture de ce mémoire.

Nous sommes, nous, profondément convaincus que

M. de Talleyrand fut totalement étranger au crime politique qui frappa ce rejeton de la branche royale que M. Pitt appela un jour la branche de laurier ; il paraît même que cette conviction est entrée dans les esprits où M. de Talleyrand souhaite le plus ardemment de la voir pénétrer. S'il en était autrement, comment un grand rapprochement aurait-il eu lieu ? Comment M. de Talleyrand se serait-il trouvé avec M. le duc de Bourbon, il n'y a pas fort longtemps, à la bénédiction nuptiale de M^{me} de Feuchères ? Ce n'est pas tout : M. de Talleyrand a été toute sa vie un diplomate trop habile pour entamer une négociation sans d'heureuses chances de succès, et, en ce moment même, il négocie, il met beaucoup de suite, beaucoup d'intérêt à ses démarches. Il ne s'agit ni de bouleversement d'États, ni d'un congrès ; le but unique qu'il se propose est d'amener M. le prince de Condé à chasser à Valençay. On croit que M. de Talleyrand a déjà essayé son habit de chasse.

On demandait à M. de Talleyrand ce qui s'était passé dans une séance où la discussion s'était établie entre M. d'Hermopolis et M. Pasquier : — « Le ministre des affaires ecclésiastiques, dit-il..., a été comme le trois pour cent : toujours au-dessous du pair. »

Certain courtisan qui faisait profession d'abhorrer l'industrie tout en profitant amplement des subsides qu'elle fournit aux *voies et moyens* du budget, se plaignait de voir tant de vénérables manoirs se transformer en usines ou en ateliers : — « Décidément, disait-il, les industriels envahissent tout. — Ah ! mon Dieu oui, reprit le prince..., ils

pénètrent jusque dans le palais.... Voyez plutôt la dernière exposition :

Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend point les rois ! »

Après l'une des séances de la Chambre des pairs où M. Pasquier traita de maître à clerc avec M. de Peyronnet, comme on parlait chez M. de Talleyrand de l'incroyable humiliation du garde des sceaux, on assure que le prince prit la défense du ministre : « Je conviens, dit-il, que M. de Peyronnet ne savait plus où il en était ; le peu d'habitude de se trouver avec des gens comme nous explique assez son embarras ; malgré cela, je puis vous assurer qu'il a fait de l'effet, mais beaucoup d'effet. — Comment cela ? — Comme une médecine. »

Quoique M. de Talleyrand ait un grand train de maison, beaucoup de domestiques, beaucoup de chevaux, il n'affiche point à Paris un luxe extérieur, c'est à Valençay qu'il déploie toute la magnificence que permet son immense fortune. De sa personne, il est fort simple, et il est rare que chez lui son costume soit autre qu'une longue redingote bleue boutonnée jusqu'en haut. Il ne fait qu'un seul repas, où il boit fort peu de vin, à l'exception de quelques verres de vin de Madère ; en général, la bonne chère n'a jamais eu pour lui qu'un rang très-secondaire dans les plaisirs de la vie, quoique les circonstances l'aient quelquefois forcé à connaître la mauvaise. A l'exception des femmes, pour lesquelles peu d'hommes ont été aussi passionnés, on pourrait dire que tous ses plaisirs ont été intellectuels, n'était le besoin de faire tous les jours une partie de whist. Il en fit une un jour fort remarquable par la singularité des

conditions, ayant pour partner le feu duc de... Nous la livrons avec confiance à la méditation des parieurs anglais. Ces messieurs convinrent, avec leurs adversaires, de faire cent *robbers* dans un nombre de soirées donné; quand ils perdaient, ils ne payaient rien; leurs adversaires, au contraire, leur donnaient cinq louis par chaque fiche perdue, mais on tenait note exactement de chaque jeton perdu ou gagné; et si, à la fin du dernier *rober*, M. de Talleyrand et le duc de... avaient été en perte d'un seul jeton, ils étaient convenus de payer cent mille francs à leurs adversaires. Le sort, ou plutôt le bien jouer, les favorisa, car M. de Talleyrand est très-fort au whist.

On parlait du rejet de la proposition de M. Romain Desèze, qui demandait à la cour royale de Paris de faire poursuivre deux journaux comme coupables de tendance. Le jeune président de chambre n'avait pas un seul approbateur dans le salon de la rue Saint-Florentin. « Savez-vous, dit M. de Talleyrand, ce qui va arriver?... C'est que M. Séguier prendra pour devise ce vers de Corneille :

Je rends grâce aux cieux de n'être pas Romain. »

Il est de sottes discussions qui font quelquefois naître un mot spirituel, et en voici un exemple : M. de Talleyrand entendant discuter dans le salon de M^{me} de Luynes sur la prééminence de l'Empire ou de la Restauration, mit les interlocuteurs d'accord par ce peu de mots : « — Sous l'Empire on était fort en retard; on ne faisait que des merveilles, tandis qu'actuellement on fait des miracles. »

Lorsque M. P..., un de ces malencontreux parasites qui parlent souvent de ce qu'il faudrait taire; vint faire à

M. de Talleyrand son compliment de condoléance sur une faillite où le prince perdait deux millions, le philosophe diplomate lui répondit : « Mon pauvre P... , voyez-vous, le bon Dieu nous a mis des yeux dans le front, afin que nous regardions devant et jamais derrière. »

« — Monseigneur, que pensez-vous du projet de loi sur la presse, présenté au nom du ministère par M. de Peyronnet ? — Je pense qu'il n'est pas français, car il est bête. »

« — Comment vous trouvez-vous dans ce fauteuil dont j'ai fait rembourrer pour moi le dossier extraordinairement ? — Mais pas trop bien, madame ; votre fauteuil est comme le temps qui court, il fait hausser les épaules. »

MADAME DE V. : — « Pourquoi cet homme écrit-il tant ? — Pour ce qu'il pense, ~~apparemment~~ ? — Du tout, on n'écrit pas pour ce qu'on pense, mais pour ce qu'on dépense. »

Il y a quelques années qu'une lettre datée de Sainte-Pélagie rappela à M. de Talleyrand un souvenir de sa jeunesse. On lui écrivait qu'un pauvre prisonnier de sa connaissance, parvenu enfin à espérer sa liberté prochaine, lui demandait la permission de se présenter devant lui. Le prince donna ordre de le recevoir. A peu de jours de là, il vint en effet un vieillard. Mais M. de Talleyrand ne se souvint pas de l'avoir jamais vu. — « Vous ne me reconnaissez pas, monseigneur ? — Mais bien confusément. — J'ai été autrefois établi richement au faubourg Saint-Germain. Mon père (et moi après lui) nous étions rôtisseurs près de Saint-Sulpice ; nous avons fait d'assez mauvaises affaires, et je voudrais bien par votre crédit obtenir une

petite place. — Comment? — C'était notre maison, monseigneur, qui fournissait les volailles rôties que vous mangiez les jours maigres quand vous étiez au séminaire.

— C'est bon, c'est bon, interrompit M. de Talleyrand.

— Vous vous souvenez bien? Vous les emportiez quelquefois vous-même sous votre manchon.

— Assez, vous dis-je. »

Et le pauvre Picot est maintenant commis de l'octroi à la barrière du Maine. -

REVERS DE LA MÉDAILLE

A MADAME DE ***.

Enghien, 5 juin 1828.

J'ai gardé votre *Album* un peu plus de trois jours, ma bonne amie, parce que M. de S... était allé pour sa santé faire un petit voyage à Aubonne, à Montlignon, à Francville, et dans tous les environs de Montmorency. J'ai pensé qu'il ne serait pas bien que je remerciasse toute seule son ingénieuse protectrice, et j'ai voulu que la petite poche de soie bleue fût, au retour du volume, aussi bien employée qu'au départ. Quand on est mis, de gré ou de force, pour quelque chose dans les bonnes actions, il est permis de vouloir s'associer aux petits profits de la reconnaissance. Je désire donc que vous soyez aussi contente de moi que je l'ai été de votre recueil.

Je vous le renvoie par la poste, plutôt que par un curieux laquais, parce que j'ai entendu dire à votre diplomate lui-même qu'on cherchait quelquefois bien loin des finesses que les bonnes gens trouvaient tout seuls; que les *cachoteries* éveillaient toujours les soupçons, et que celui qui semble le plus niais était bien souvent le plus habile.

Combien de femmes, en effet, n'oseraient prendre des mains d'un agent mystérieux un billet, même sans adresse, caché dans un bouquet, ou demi-couvert par les étoffes d'une marchande à la toilette, qui s'emparent sans hésiter d'une missive apportée par le facteur. Le plus jaloux, en voyant la suscription timbrée et le chiffre bourgeois des quinze centimes, dédaigne de s'informer de l'auteur d'un tel envoi. Couturière, pense-t-il négligemment; demande d'argent sur un mémoire; invitation à dîner ou quête dans la paroisse. Et il passe à côté d'un secret sans le pressentir; et il fait quelquefois jouer dans ses doigts la preuve écrite de la perfidie qu'il redoute.

En mettant ici trois cachets sur cette enveloppe, je suis assurée de lui donner un air ministériel, qui dégoûtera de l'ouvrir les plus intrépides. Ou bien si on me fait la grâce de ne pas me croire attachée à la sous-préfecture de Saint-Denis, on pensera que votre procureur vous renvoie je ne sais quel dossier dont vous n'avez que faire.

Maintenant, ma belle, laissez-moi vous parler un peu de votre livre, car c'en est un. Savez-vous que vous êtes un intrépide panégyriste? J'explique la partialité que vous avez pour le *héros*; je comprends comment il se peint avec tant d'avantages dans vos beaux yeux; mais l'amour seul aurait le droit d'être aveugle, et il ne vous est pas permis de refuser ici la lumière. Souffrez donc la contradiction, et laissez-moi vous demander si l'homme dont je vais vous esquisser à mon tour quelques traits n'est pas le même que celui dont vous avez si minutieusement consigné les faits et les gestes.

D'abord, où est-il le jeune et fringant abbé qui, portant manteau court et cheveux au vent, suivait d'un peu loin les belles dames du Luxembourg, et de fort près les grisettes

de la rue Garancière ? Qu'est-il devenu l'adolescent évêque, redoutant, craignant l'excès de sa propre hilarité au pied de l'autel de la fédération ? L'ambassadeur d'Angleterre, l'exilé de Saint-Domingue et le ministre du Directoire, se dessinent à peine dans mon imagination, par le secours du portrait gravé par Desnoyers. Et comme les temps du vice-grand-électeur de l'Empire, même ceux du chambellan de la Restauration, me reportent aux jours de mon enfance, je ne me peins bien nettement M. le prince de Bénévent, que comme je l'ai vu dans l'année de grâce 1828. La première fois, c'était au salon de peinture : nous vîmes venir, ou plutôt traîner entre deux valets habillés de noir, une espèce de figure immobile, qui glissa du même pas devant les croûtes et les chefs-d'œuvre ; au pied des tableaux de Coudert et de la Czarine de M. Picot. Je le pris pour un personnage de Curjius, dont la cire serait un peu trop jaune, ou pour une de ces machines automatiques, traversant le Louvre pour aller se placer à l'exposition de l'industrie française. La seconde fois, c'était à son hôtel : vous m'entraînâtes, dans toute la ferveur de notre récente amitié, jusqu'à son cabinet, pour lui demander ses chevaux, à notre seul profit pendant toute la journée, et nous le surprîmes lisant les gazettes avec une attention singulière. Il en était entouré, flanqué, inondé ! Vêtu d'une robe de chambre à fleurs, coiffé de cinq ou six bonnets de coton avec un large ruban aurore, il tenait la gazette de Francfort fixée sur une planchette. Tous les journaux de l'Europe étaient autour de lui, et tous étaient attachés de même sur un morceau d'acajou, comme pour les lecteurs du café des Tuileries. Il lisait de cet air que devait avoir la sybille, au milieu de feuilles éparses de tous les autres augures. On aurait dit un astrologue interrogeant quelques cartons cabalistiques.

Maintenant je vais placer sous vos yeux une suite de faits que mes amis et moi nous sommes amusés, dans ces matinées dernières, à chercher dans une foule de vieilles et très-sûres mémoires. Ce sera comme le revers de la médaille que vous avez frappée en l'honneur de votre homme d'État.

Vous êtes trop amie de la liberté de penser et de toutes les libertés possibles pour nous empêcher de remonter, à notre façon, le *fleuve* de cette vie, si bizarrement agité ; et vous savez qu'on profite de la médisance plus que de la flatterie.

Commençons.

En 1791, M. de Lautrec, ancien ami de la famille Périgord, parlant à M. de Talleyrand de sa conduite politique, lui disait, dans un mouvement de colère : « Si votre père eût pu prévoir toutes ces belles choses, il vous eût arrangé les bras comme vous avez les jambes. »

Le 28 avril 1787, Mirabeau s'exprimait de la manière suivante dans une lettre à un de ses amis ; on sait que Mirabeau était violent :

« ... Ma position assombrie par l'infâme conduite de
« l'abbé de Périgord est devenue intolérable. Je vous envoie,
« sous cachet volant, la lettre que je lui répète, jugez-la, et
« envoyez-la-lui : je récris : envoyez-la-lui, car j'aime à pen-
« ser que cet homme vous est inconnu, et je suis bien sûr au
« moins qu'il devrait l'être à tout homme de votre trempe.
« Mais l'histoire de mes malheurs m'a jeté entre ses mains,
« et il me faut encore user de ménagement avec cet homme,
« avide, bas et intrigant ; c'est de la boue et de l'argent

« qu'il lui faut. Pour de l'argent il a vendu son honneur et son ami ; pour de l'argent il vendrait son âme, et il aurait raison, car il troquerait son fumier contre de l'or... »

Paris, rue Sainte-Anne, hôtel de Gènes, 28 avril 1787.

On trouve dans les *Actes des apôtres* l'épigramme suivante, publiée à propos de la fameuse adresse aux provinces :

Dans ses écrits chacun a sa manière :
 L'un brillé en un discours, l'autre dans un rapport ;
 Quant au préfet que la France révère,
 On sait que l'adresse est son fort.
 Du brûlot qu'en ce jour on prône avec transport,
 Ami, veux-tu savoir le père ?
 Tout le moelleux est à Chamfort,
 A Siéyès tout l'incendiaire,
 Tout ce qui cloche à Périgord.

Dans la pièce intitulée : *le Noël Priscrotique*, ou dans le même recueil, on disait, en parlant de l'évêque d'Autun :

.....
 Mais un prélat qui semble,
 Lorsqu'il ne rampe pas,
 Aller l'aubin ou l'amble,
 Traîne là-haut ses pas.

On attribue à Chénier cette épigramme :

Roquette dans son temps,
 Talleyrand dans le nôtre,
 Furent tous deux à l'évêché d'Autun.
 Tartuffe est le portrait de l'un,
 Ah! si Molière eût connu l'autre!

Lorsque, sous le Consulat, on créa *l'Argus*, journal anglais qui parut trois fois par semaine, et dont la rédaction

devait être faite dans les bureaux secrets du ministère des affaires étrangères, M. de Talleyrand envoya chercher Goldsmith. Celui-ci assure qu'il répondit au ministre : « Je ne loue pas et je ne vends pas ma plume pour de l'argent. » A quoi M. de Talleyrand aurait répliqué : « Vous êtes un niais ; au reste, écrivez comme vous voudrez, vous n'aurez pas de censeur et vous ne serez pas soumis aux restrictions de la police. » Le jour où parut le premier numéro, il fut saisi par la police à sept heures du matin, et relâché à deux heures après midi. Il était soumis à la censure d'un M. A..., que Goldsmith désigne comme un des espions de M. de Talleyrand. Au bout de quatre mois on ne se contenta pas d'ôter à Goldsmith la rédaction de *l'Argus* ; il fut arrêté, mis au secret, au cachot, à la préfecture de police, et enfin renvoyé de France après avoir subi de cruelles persécutions. La vérité est que tous ces ordres sévères émanaient du cabinet du premier consul. Seulement, en adroit courtisan, M. de Talleyrand ne fit rien pour empêcher que toute cette affaire lui fût attribuée. Il se peut que Goldsmith ait été mal informé ; mais malgré son emprisonnement, malgré son brusque renvoi, deux circonstances bien propres à lui donner de l'humeur, Goldsmith a probablement voulu se venger plutôt que de rendre hommage à la vérité, quand il a imprimé dans un pamphlet publié à Londres, sous le titre de *Cabinet de Saint-Cloud*, les phrases suivantes : « Mirabeau et Talleyrand avaient été gagnés par la cour ; mais le dernier, craignant les conséquences de l'imprudence à laquelle il avait été entraîné, et fidèle à la maxime que le crime ne doit pas avoir de confidents, trouva moyen d'empoisonner Mirabeau dans une partie carrée qu'ils firent avec leurs maîtresses chez un restaurateur. Mirabeau expira dans les bras de Barrère, et ses

dernières paroles furent (dit Goldsmith) : « C'est ce gueux de Talleyrand qui m'a donné mon dernier bouillon ; madame*** vous dira le reste. »

Cambacérés dit un jour à M. de Talleyrand : « On fait force épigrammes contre le comte Siéyès, on a tort. Je vous assure que dans les différents discours que je lui ai entendu prononcer à la tribune de nos assemblées, je lui ai toujours reconnu un esprit très-profond. — Profond n'est pas le mot, c'est creux, très-creux que vous voulez dire. »

Au reste, quelque temps auparavant, Siéyès avait fait, soit exprès, soit par préoccupation, une réponse que le mariage récent de M. de Talleyrand rendait fort piquante. Celui-ci le priait de faire placer dans l'instruction publique un homme auquel il s'intéressait. — « Mais, dit l'abbé Siéyès, vous n'y pensez pas ; c'est impossible, votre protégé est un prêtre marié. »

Ces deux anecdotes, relatives à deux hommes diversement célèbres, nous ont fait penser que vous ne liriez pas sans curiosité le portrait de l'un et de l'autre, extraits d'un ouvrage très-rare que M. Saladin de Genève publia à Londres en 1800, sous le titre de : *Coup d'œil politique sur le continent*. Tout, dans cet ouvrage, n'est pas également judicieux, puisque l'auteur y dit que le 18 brumaire sera avantageux aux républicains. Mais voici un extrait du parallèle que l'auteur établit entre l'abbé Siéyès et l'ancien évêque d'Autun :

« Siéyès était abbé et grand vicaire de Chartres ; il a été disposé de bonne heure à la méditation et à l'étude ; il a porté vers la politique un esprit susceptible d'être tourné

avec succès vers d'autres occupations, si les circonstances l'y eussent acheminé : la révolution le saisit dans sa maturité la plus parfaite ; il en prévint les suites et en dirigea souvent les ressorts sans se mettre néanmoins trop en évidence, et sans qu'il ait été accusé par les témoins oculaires de la tyrannie de Robespierre d'avoir participé aux mesures sanglantes qui déshonorèrent alors les comités gouvernant la France.

« S'il s'est chargé d'un grand délit, il ne s'est pas du moins montré vindicatif.

« Siéyès, au rapport de tous ceux qui le connaissent, est foncièrement paresseux, et il est beaucoup moins dominé par l'ambition de remplir un poste éminent que par le désir de voir adopter et cheminer un système conforme aux principes qu'il a longtemps mûris et roulés dans sa tête. — Il aurait pu se placer dans le Directoire dès sa création, et ensuite à chaque mutation ; il ne l'a pas voulu : il croyait que les frottements seraient moindres, les factions moins actives, et la guerre moins prolongée. — Il accepta avec peine la légation de Berlin ; tout rôle ostensible lui coûtait, et il fallut, pour le déterminer à celui-ci, la conviction qu'il serait d'une grande utilité à son gouvernement : il croyait que la paix serait conclue à Rastadt. — Si au printemps suivant il ne refusa pas le directorat, c'est qu'il avait apprécié les faux principes de Rewbell et étudié, en pays étranger, quels étaient les vrais intérêts de la France, et quel mouvement il fallait imprimer à la direction des affaires.

« Après la secousse du 30 prairial, le conseil des cinquante lui manqua de foi, et au lieu d'élire les vrais amis de Siéyès (Talleyrand et Cambacérès) avec Ducos, suivant ce qui avait été convenu, on ne choisit que ce dernier, et on

lui accola deux membres (Gohier et Moulins) qui devaient favoriser les entreprises révolutionnaires du conseil. Barras se trouva alors dans la position où avait été La Réveillère-Leproux au 18 fructidor. Barras, efféminé et corrompu, n'avait pas des vues bien étendues. Il fut facile de le faire pencher du côté des hommes qui inclinaient vers les Jacobins. Barras aimait une force d'apparat plutôt que cette force stable de douceur et de paix à laquelle visait Siéyès.

« Il y avait alors comme un schisme dans le gouvernement du Directoire : son influence se fit sentir sur les opérations militaires. Plus calme, Siéyès fut celui qui dut attendre ; il redouta les *impatiens*, comme il a dit plus d'une fois, et médita en silence une nouvelle mesure de salut.

« Pour exécuter cette mesure, il avait le choix entre Moreau et Bonaparte ; ce fut ce dernier qui eut la préférence, sans que l'on puisse cependant attribuer, sans crainte d'erreur, son retour d'Égypte à un appel de Siéyès. Les talents politiques de Siéyès furent reconnus à Berlin et à Paris ; son caractère froid et calme ne s'est point démenti dans toutes les épreuves de la révolution. La haine et la vengeance demeurèrent toujours étrangères à ses déterminations, et ses erreurs, quelque graves qu'elles aient pu être, n'eurent jamais pour mobile l'intérêt personnel.

« M. de Talleyrand, l'ami de l'abbé Siéyès et le compagnon de ses travaux politiques, n'est point sans ressemblance avec lui. M. de Talleyrand eut, au commencement de la révolution, des torts qui lui furent communs avec tous ceux qui aspiraient à de grands changements. Mais quel homme, en s'examinant bien, oserait nommer crimes de pareils torts ? Un des malheurs de M. de Talleyrand a été de

se trouver à la tête de la noblesse comme Périgord, et du clergé comme évêque. S'élançant hors de la ligne que suivaient ces deux ordres, il était impossible que l'un et l'autre ne fussent pas irrités contre lui, et il paraît qu'il s'y attendait, car on ne l'en a jamais vu ému.

« Talleyrand a deux avantages sur Siéyès : de n'avoir pas voté la mort du roi, et de ne pouvoir pas même être suspecté d'avoir pris part au régime de la Terreur ni aux opérations de Robespierre, dont il fut au contraire la victime. Forcé de rester en Angleterre, ensuite de passer en Amérique, puis à Hambourg, on sait qu'il ne rentra en France qu'à la fin de 1795, avec le général Montesquiou, et sans risques de passer pour émigré.

« Dès l'origine, il prit une très-grande part aux travaux de l'Assemblée constituante. — Il fut du premier comité de constitution avec Siéyès, Cambacérès, Desmeuniers et Barnave. Il fut attaché à la légation d'Angleterre sous Chauvelin, qui a prétendu dès lors y avoir été le principal faiseur, ce que ses amis ne croient pas tout à fait. — Il a été membre du département de Paris avec MM. de La Rochefoucauld, Desmeuniers, Garnier et d'autres hommes probes et éclairés, de ceux qui eussent désiré d'abord une monarchie mitigée, analogue au gouvernement anglais, ce qui, d'après le changement de circonstances, ne serait plus possible depuis longtemps sans retomber inévitablement peu après dans le royalisme.

« Talleyrand, né avec un esprit délié et une facilité remarquable pour le travail, a acquis des connaissances profondes en politique; et c'est aussi ce qui le fait envisager au dehors comme un homme fort dangereux; néanmoins la carrière est ouverte à toutes les nations, et si l'on récompense chez soi ceux qui s'y distinguent, comment a-t-on

droit de maudire les négociateurs étrangers doués du même talent !

« Talleyrand, plus aimable et plus dissipé que Siéyès, a néanmoins avec lui un rapport de caractère très-marqué ; c'est un fonds de paresse et d'insouciance personnelle, et de douceur, qui ne se sont jamais démenties lorsqu'il a occupé, pendant deux ans, le ministère des affaires étrangères. En arrivant à ce ministère, son projet, ainsi que celui de Siéyès, était de faire dès lors ce qu'ils exécutent aujourd'hui. (Après le 18 brumaire.) Il conserva le ministère, malgré bien des circonstances pénibles et désagréables, jusqu'à la crise du printemps dernier, dans l'espérance que les chances détruites par la faction fructidorienne se présenteraient de nouveau, et qu'il serait possible de travailler utilement à les faire réussir.

« Aucun de ses subordonnés, ni de ceux qui ont traité avec lui, ne se sont plaints de la moindre hauteur de sa part. Tout sentiment haineux, quant à ce qui le concerne, lui est étranger. Un seul jeune homme, dirigé par Antonelle et consorts, auxquels M. de Talleyrand déplaisait fort, a été mis en avant contre lui. Il se trouva que ce personnage avait escroqué à la caisse des affaires étrangères une centaine de louis pour une mission qu'il n'a jamais remplie. On couvrait, en 1799, les murs de Paris de placards sur cette affaire, afin de nuire à M. de Talleyrand, qui n'a pris la peine d'y répondre qu'un an après, lorsque les Jacobins, devenus puissants, l'eurent assailli directement et furent enfin parvenus à l'éloigner du ministère en intimidant momentanément trois directeurs. »

Le 15 juillet 1797, M. de Talleyrand fut nommé ministre des relations extérieures de la République française ; il

donna sa démission le 19 juillet 1799. A cette époque, des méfiances, des plaintes, des dénonciations s'étaient élevées contre lui; ce fut alors que parurent, sous la date du 25 messidor an VII (13 juillet 1799), les *Éclaircissements donnés par le citoyen Talleyrand à ses concitoyens*, dans lesquels, entre autres traits curieux, on trouve le passage suivant : « Ou bien la République s'affermira au milieu de tant de chocs; ou nous serons abîmés dans la confusion, dans la destruction de tout; ou la royauté reviendra nous asservir, mais avec un surcroît de rage et de tyrannie. Toute autre supposition est pour moi une chimère, et sans doute j'ai donné assez de garanties contre ces deux derniers régimes..... Il est donc démontré que je n'ai, que je ne puis avoir d'autre vœu que celui de l'affermissement et de la gloire de la République. » (Pages 8 et 9.)

Pour justifier la rupture avec l'Angleterre, Bonaparte est inspiré ou bien servi par son ministre, le citoyen Talleyrand-Férigord, cet ex-évêque d'Autun, célèbre constituant (v. 2 novembre 1789), ce futur prince laïque (v. 5 juin 1806), celui-là même qu'on revoit dans toutes les phases de la révolution; ce patriote auquel la Convention permit par décret spécial (v. 4 septembre 1795) de revenir en France avec ses principes républicains; ce diplomate fortement inculpé d'avoir rédigé la note justificative de la journée du 10 août 1792 et de la déchéance de Louis XVI, note adressée aux cabinets étrangers (v. le *Moniteur*, n° 190, an 1798); ce ministre du Directoire qui, dans sa correspondance avec le ministre des États-Unis, avait ouvert une négociation que les ministres américains ont publiée, et a mis la maison Bellamy, de Hambourg, dans une sorte de nécessité d'expliquer certaines parties de ses relations avec Talleyrand, dont les lettres sont devenues publiques.

2 novembre 1789. — Un décret rendu sur une motion primitive de l'évêque d'Autun met à l'entière disposition de la nation tous les biens ecclésiastiques à la charge de pourvoir, d'une manière convenable, aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres, et au soulagement des pauvres, sous la surveillance et d'après les instructions des provinces... L'évêque d'Autun est ce personnage fameux qu'on retrouve dans les principales phases de la révolution, croissant et diminuant comme elles, et célèbre enfin à force de variations politiques. (L'abbé de Montgaillard.)

La plupart des hommes publics ne sont souvent que les parrains des ouvrages dont ils passent pour être les pères. L'évêque d'Autun acquit une grande réputation politique et littéraire par ses rapports et ses discours à l'Assemblée constituante : mais on soupçonne qu'ils étaient l'ouvrage de l'abbé Bourlier, depuis évêque d'Évreux, que Talleyrand fit venir à Paris, et chargea de travailler pour lui. Après la mort de l'abbé Bourlier, Talleyrand eut recours à l'abbé Desrenaudes. C'est avec ce dernier qu'il a fait ses rapports, ses discours, ses compositions diplomatiques, et jusqu'à de simples lettres. L'ex-évêque d'Autun a beaucoup d'esprit, mais peu d'instruction et de connaissances positives, et ne saurait passer pour un grand homme d'État qu'aux yeux des personnes qui prennent la souplesse de l'esprit pour le génie, et la représentation pour le talent.

Un jour (c'était sous le gouvernement directorial), Talleyrand est mandé à l'improviste par le Directoire. Rewbell le charge de faire sans désemparer un rapport sur les puissances barbaresques et de donner son avis sur une affaire importante qui se négociait à Alger. « Voilà du papier et

des plumes, placez-vous à cette table, et rédigez le rapport, » dit Rewbell au ministre des affaires extérieures, qui se met aussitôt à l'ouvrage. Mais la science diplomatique n'arrive pas, et l'esprit tout seul est insuffisant, lorsqu'il faut des développements positifs avec des preuves à l'appui. M. de Talleyrand griffonne, rature, tourne et retourne en tous sens : le travail n'avance pas. Rewbell s'impatiente, et traite assez cavalièrement le ministre de la diplomatie directoriale. Enfin M. de Talleyrand dit au directeur : « Un semblable travail ne peut se faire qu'à tête reposée ; il me faut le silence du cabinet. Ici, l'on sort, l'on entre à chaque instant. Je vais chez moi, et bientôt je vous rapporterai ce que vous demandez. » En effet, au bout de quelques heures, M. de Talleyrand donna au Directoire un travail excellent.

Quand M. de Talleyrand fut nommé vice-grand-électeur de l'Empire, Fouché, son éternel antagoniste, dit : « Dans le nombre, cela ne paraîtra pas ; c'est un vice de plus. » Nous aurions répugné à rapporter cette sorte de calembour sorti de la bouche de Fouché, homme peu plaisant de sa nature, si Fouché n'eût depuis été l'objet d'un sarcasme de M. de Talleyrand. Celui-ci racontait un jour que Fouché, ministre impérial, oubliant ses antécédents, disait, en parlant d'une discussion qu'il avait eue avec Robespierre, au comité de salut public : « Ce soir-là, j'étais fort embarrassé ; je tenais tête à Robespierre, il pensa que j'avais tort ; il me dit : Permettez-moi, M. le duc d'Otrante... — Ah ! ah !... duc... déjà... » Cette première attaque en amena d'autres. Il y eut pourtant du repos. Fouché, comme on le sait bien, fut exilé, sous le titre d'ambassadeur, à Dresde. M. de Talleyrand, alors premier ministre, le reçut ; et Fouché, qui, malgré tout son esprit, n'avait pas pu comprendre qu'un

régicide ne pouvait pas être longtemps ministre de Louis XVIII, lui dit : « Ainsi donc, coquin, tu me renvoies? — Oui... imbécile. »

M. de Talleyrand n'aimait pas le comte Rostopchine; il savait que cet illustre incendiaire avait écrit à un de ses amis qu'il venait à Paris pour y voir les deux plus grands farceurs de l'Europe : Potier et le prince de Talleyrand.

Voici comment un journal anglais, le *London Magazine*, rend compte de l'entrevue de M. de Talleyrand avec le préfet de police Anglès, quelques instants après que celui-ci eut délivré à Maubreuil les ordres que tout le monde connaît.

Il paraît que Maubreuil s'était présenté chez M. Anglès avec une lettre de M. Roux-Laborie, qui faisait alors près du prince les fonctions de secrétaire général. Cette lettre était à peu près conçue comme il suit :

« MON CHER,

« Remettez, je vous prie, à M. de Maubreuil, dont le royalisme et les bons sentiments sont connus, un ordre analogue à celui que lui a remis le ministre de la guerre, et qu'il vous fera voir. »

Lorsque M. Anglès eut signé l'ordre qu'on lui demandait, il ne tarda pas à réfléchir à l'imprudence qu'il avait commise en déléguant de tels pouvoirs sous la seule garantie de M. Laborie. Dans son trouble, il courut chez M. de Talleyrand pour savoir s'il avait autorisé M. Roux-Laborie à lui écrire de remettre l'ordre en question. M. de Talleyrand, avec ce visage impassible qu'on lui connaît, répondit :

« Je ne sais ce que cela veut dire ; si Laborie était ici, il nous l'expliquerait, mais il est sorti, et je ne crois pas qu'il rentre de sitôt. — Mais, monseigneur, reprit le préfet de police dans le plus grand trouble, m'autorisez-vous à faire arrêter M. de Maubreuil ? » M. de Talleyrand répliqua avec sang-froid : « Vous ferez à cet égard, mon cher, tout ce qui vous paraîtra convenable. »

M. Anglès comprit qu'on laisserait retomber sur lui et sur le ministre de la guerre la responsabilité de tout ce que Maubreuil pourrait faire. Il se décida à envoyer à la poste l'ordre de ne pas lui donner de chevaux, mais il était trop tard, Maubreuil était déjà sur la route de Fontainebleau.

« Ce qu'était et ce que dut être l'hôtel Saint-Florentin à ce moment, M. Beugnot, dans ses *Mémoires*, nous en a donné un vif aperçu, et tous ceux qui ont vu de nos jours le quartier général d'un gouvernement provisoire, peuvent en avoir quelque idée. Toutes les têtes exaltées, les imaginations ardentes, les intrigants de toute espèce, les hommes à projets et à espérances, y affluaient et cherchaient à pénétrer, les uns jusqu'à l'empereur Alexandre, les autres au moins jusqu'à M. de Talleyrand. Un des plus singuliers, c'était l'imprimeur Michaud, un royaliste pur, celui même qui a fait depuis et compilé le terrible article biographique contre Talleyrand. Il venait de rendre un grand service en imprimant en toute hâte la Déclaration de l'empereur Alexandre à la nation française : mais en même temps il se présentait avec le poème de *la Pitié* de Delille sous le bras, et il tenait absolument à l'offrir en personne à l'empereur Alexandre au débotté, attendu que dans ce poème, qui datait de 1804, Delille avait adressé des vers prophétiques à ce

même empereur. — On recevait les uns, on éconduisait les autres : les émissaires se succédaient à chaque minute ; Laborie, le secrétaire, l'homme affairé entre tous, y contractait cette agitation haletante et essoufflée qui ne l'a plus quitté depuis. Dans toutes les pièces, dans tous les coins de l'entresol, des groupes et des pelotons bourdonnaient et bruissaient à ne pas s'entendre. Que lisait-on sur tous ces visages ? Assurément pour l'ensemble du coup d'œil, Beugnot est bien : mais, ô Saint-Simon, l'homme au miroir magique, à la palette resplendissante, où es-tu ? Cependant M. de Talleyrand ne perdait pas de vue son hôte : Napoléon était encore debout et menaçant.

C'est alors ou dans les journées suivantes que le fameux Maubreuil, lui aussi, se présenta. M. de Talleyrand a toujours nié l'avoir vu ; mais d'autres que lui le virent, et il est difficile de douter qu'il n'y ait réellement eu un concubule où l'on discuta le coup proposé par Maubreuil : — se défaire de Napoléon. On est allé jusqu'à citer les paroles dites ; l'abbé de Pradt était bien assez pétulant, l'abbé Louis assez brutal de propos, pour les avoir proférées. — « Combien vous faut-il ? » — « Dix millions. » — « Dix millions ! mais ce n'est rien pour débarrasser la France d'un tel fléau. » Ces paroles ont été dites, entendues et répétées. Quant à M. de Talleyrand, il n'était pas homme assurément à commander de pareils actes : il n'était pas homme non plus à les décourager. Il avait au besoin l'art d'ignorer. »

(SAINTE-BEUVE.)

Je me suis entretenu pendant longtemps avec Napoléon, qui était dans son bain, dit le docteur O'Méara (*Écho de Sainte-Hélène*, t. I, p. 204). Lui ayant demandé son opinion sur Talleyrand : « — Talleyrand, me dit-il, est le plus vil

des agioteurs, un bas flatteur, un homme qui a trahi tous les partis, tous les individus; prudent et circonspect, toujours traître, mais toujours en conspiration avec la fortune; Talleyrand traite ses ennemis comme s'ils devaient être un jour ses amis, et ses amis comme s'ils devaient devenir ses ennemis; c'est un homme à talent, mais on ne peut rien faire avec lui qu'en le payant. Les rois de Bavière et de Wurtemberg m'ont fait tant de plaintes sur sa rapacité, que je lui retirerai le portefeuille. J'appris en outre qu'il avait divulgué à quelques intrigants un secret des plus importants que j'avais confié à lui seul. Lorsque je revins de l'île d'Elbe, Talleyrand m'écrivit, en m'offrant ses services, pourvu que je lui pardonnasse et que je lui rendisse ma faveur. Il argumentait d'après une proclamation qu'il citait, et dans laquelle je disais qu'il était des circonstances auxquelles il était impossible de résister; mais je réfléchis que je devais faire quelques exceptions, et je le refusai, parce que si je n'avais puni personne, cela aurait excité l'indignation. »

Je lui demandai s'il était vrai que Talleyrand lui eût conseillé de détrôner le roi d'Espagne, ajoutant que je tenais du duc de Rovigo que Talleyrand avait dit en sa présence : « Votre Majesté ne sera jamais en sûreté sur son trône tant qu'un Bourbon en occupera un autre. » Napoléon répondit : « C'est vrai, il m'a conseillé de faire tout ce qui pourrait nuire aux Bourbons. »

Carnot n'était point un faiseur de bons mots : l'homme le plus positif qui ait peut-être existé ne pouvait exprimer ses jugements autrement que d'une manière positive comme lui-même. Cependant, un jour qu'il discutait avec Barras sur les diverses causes pour lesquelles on méprise les

hommes, on l'entendit dire : « Talleyrand, lui, les méprise parce qu'il s'est beaucoup étudié. »

Le 6 juillet 1815, les troupes étrangères confédérées firent leur entrée dans Paris, par la barrière de l'Étoile. On remarquait parmi leurs équipages une calèche de mince apparence, dans laquelle était enfoncé un individu qui apportait le plus grand soin à se soustraire aux regards curieux de la multitude. Cet individu était le prince de Talleyrand; le postillon et les chevaux de la calèche appartenaient aux Prussiens. Elle se trouvait parmi les bagages, et entourée de fourgons enlevés, sur lesquels on lisait : *Garde impériale.*

Sous le ministère du duc de Richelieu, M. de Talleyrand était en disgrâce. Aux cérémonies qui eurent lieu à Saint-Denis, pour le service expiatoire de la mort de Louis XVI, M. de Talleyrand se présenta dans le chœur pour occuper la place destinée au grand chambellan; M. de Dreux-Brézé, grand-maitre des cérémonies de France, s'en étant aperçu, tâcha de persuader au prince disgracié de ne point rester à cette place. Sur ce que M. de Talleyrand faisait la sourde oreille, M. de Brézé lui déclara formellement qu'il eût à se retirer, et il fut obligé de sortir. M. de Talleyrand ne tarda pas à rentrer en grâce, et M^{me} de Staël, qui vivait encore, dit à cette occasion : « En vérité, le bon Maurice ressemble à ces petits bonshommes que l'on donne aux enfants, dont la tête est en liège et les jambes en plomb : on a beau les jeter, les renverser, ils se retrouvent toujours sur leurs pieds. »

Au revoir, ma toute belle.

L'ESPRIT DE MADAME DE TALLEYRAND.

Nous avons dû reproduire, d'abord textuellement, l'*Album perdu*, en ce qui concerne M^{me} de Talleyrand, et voici, textuellement aussi, la chronique de la *Revue Britannique*, du mois d'avril 1868, qui en est la rectification :

Paris, avril 1868.

Beauty is a witch.

La beauté est une magicienne.

(SHAKSPEARE, *Beaucoup de bruit pour rien*, acte IV, sc. 1.)

I'll try this widow's wit.

J'éprouverai l'esprit de cette veuve.

(SHAKSPEARE, 3^e partie d'*Henri VI*, acte III, sc. II.)

Connaissez-vous une définition exacte et précise de l'esprit? — Je l'ai mainte fois demandée à des personnes de l'un et de l'autre sexe qui en ont, beaucoup même, et plus que Voltaire peut-être. Aucun de ces hommes d'esprit et de ces femmes d'esprit n'ont pu me satisfaire. Quelques-uns même se perdaient dans de telles périphrases, qu'impatienté, je leur aurais volontiers appliqué, sans m'excepter, l'exclamation de Figaro : « Mon Dieu, que les gens d'esprit sont bêtes (1) ! »

Eh bien! s'il est une chose plus difficile encore à définir que l'esprit, c'est sa négation, son absence plus ou moins complète. Vous vous en convaincrez rien qu'en ouvrant un dictionnaire à la page où se trouve le mot *bétise*, tant les lexicographes donnent à ce mot de syno-

(1) En anglais, *wit* n'a pas encore été défini non plus à la satisfaction générale depuis Addison; qui consacre à ce mot cinq à six *essais* du *Spectator*.

nymes qui n'en sont pas et qui vous exposent à confondre dans une signification identique la bêtise et l'ingénuité, la simplicité et la sottise, la niaiserie et la naïveté... Oui, la naïveté même dont feu M. de Barante disait : *La naïveté est le sublime* (1), contradictoirement au P. Bouhours, qui avait dit : *La naïveté exclut le sublime*.

Quoiqu'il y ait des « bêtises spirituelles, » vous seriez coupable d'une grossière injure, si vous traitiez une personne de bête ou de niaise, tandis que c'est presque une louange que de dire qu'elle est *ingénue* ou *naïve*. Je croirais du moins louer une jeune fille par ces épithètes, et j'en connais qui, après m'avoir charmé naguère par leur ingénuité et leur naïveté, sont devenues un peu moins aimables depuis qu'elles passent pour des femmes d'esprit, sans même être tout à fait des bas-bleus.

J'ajoute, pour me rapprocher du but que je me propose dans ma thèse, que s'il est des réputations usurpées en fait d'esprit comme en fait de toute autre qualité, il est aussi des réputations usurpées en fait de bêtise.

Exemple : Jusqu'à ce que M^{me} Charles Lenormant eût publié sur sa tante deux volumes de souvenirs personnels et de correspondances intimes, est-ce que ceux qui n'avaient pas connu personnellement M^{me} Récamier n'affirmaient pas que cette Égérie des plus beaux génies de notre époque n'avait eu pour les inspirer que sa beauté ? N'en faisait-on pas une Galathée à qui Pygmalion n'avait pu donner que la vie d'une image, parfaite selon les règles de l'art, mais restée idole muette, elle, cette adorable femme qui avait

(1) M. de Barante, cité par mon dictionnaire, disait, avec moins de concision : « La gaieté, comme le sublime, demande une sorte de bonne foi. »

reçu du ciel, avec le sourire le plus enchanteur, le don de s'exprimer dans les termes les plus choisis et le son de voix le plus doux? Mais non; quand vous rappeliez qu'elle fut l'amie de M^{me} de Staël, vous étiez presque sûr d'entendre dire à votre auditeur : « Ah! oui, la *belle* et la *bête*. »

Parmi les contemporaines de M^{me} Récamier, il en fut une qui, très-belle aussi, avait vainement eu pour premier adorateur un des hommes les plus spirituels de l'Angleterre, sir Philip Francis, à qui sont attribuées les fameuses *Lettres de Junius*, et pour époux M. de Talleyrand, réputé le plus fin des diplomates européens : il est universellement admis que M^{me} de Talleyrand était la bêtise personnifiée!

J'irai plus loin que le Chérubin de Beaumarchais, qui ne trouvait aucune femme laide ni vieille; je doute que Dieu ait créé une femme absolument bête, persuadé que, comme mon dictionnaire, l'on confond volontiers la naïveté avec la niaiserie, la simplicité avec la bêtise. Je n'ai pas cependant la prétention de prouver que M^{me} de Talleyrand fût une femme d'esprit. Tout ce que je voudrais démontrer, c'est qu'il est impossible qu'elle ait été aussi sotte qu'on l'a proclamé jusqu'ici... en ne pouvant citer d'elle qu'une bêtise... oui, une seule... racontée avec quelques variantes, lesquelles m'ont justement mis sur la voie pour contester l'authenticité des unes et des autres.

Je pourrai avoir l'air, je le sais, de soutenir un paradoxe, quand parmi ceux qu'il s'agit de réfuter sont deux grandes autorités : M. de Talleyrand lui-même et Napoléon I^{er}.

Il me semblerait assez piquant de les réfuter l'un par l'autre, mais je n'espère pas y parvenir complètement. Essayons, néanmoins.

Et d'abord est-il vraisemblable que M. de Talleyrand

trouvât plaisant de faire les honneurs de la *bêtise* de sa femme comme d'autres maris font les honneurs de l'esprit de la leur? Est-il vraisemblable encore que, Napoléon lui ayant demandé pourquoi il avait épousé une femme qui lui ressemblait si peu par les qualités de l'esprit, M. de Talleyrand ait eu le mauvais goût de répondre : « Ma foi, sire, je n'ai pu en trouver une plus bête! »

M. de Talleyrand pensait-il donc décidément comme le Chrysale des *Femmes savantes* citant les anciens :

Qui disaient qu'une femme en sait toujours assez
 Quand la capacité de son esprit se hausse
 A connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausse.

Son idéal était-il celui d'Arnolphe de *l'École des femmes*?

Je prétends que ma femme, en clartés peu sublime,
 Même ne sache pas ce que c'est qu'une rime,
 Et s'il faut qu'avec elle on joue au corbillon
 Et qu'on vienne lui dire, à son tour : « Qu'y met-on? »
 Je veux qu'elle réponde : « Une tarte à la crème; »
 En un mot, qu'elle soit d'une ignorance extrême (1).

Homme politique avant tout, M. de Talleyrand, pour expliquer son choix, aurait-il dit enfin des femmes en général, mais en appliquant plus directement l'apophthegme à la sienne : « Une femme d'esprit compromet souvent son mari, une femme sans esprit ne compromet qu'elle? »

Ce qu'il y a de certain, c'est que Napoléon, à Sainte-Hélène, parlant de M^{me} de Talleyrand comme tout le monde en avait parlé à sa cour, répétait que c'était une sotte, et racontait à l'appui de cette opinion l'anecdote populaire du dîner où M^{me} de Talleyrand avait pris le savant voyageur

(1) Remarquez, je vous prie, qu'Agnès, de *l'École des femmes*, finit par être plus fine qu'Arnolphe, et conspire très-ingénieusement avec Horace.

Denon pour Robinson Crusoe; mais il ajoutait que s'il l'avait exclue de sa cour, c'était parce qu'il avait appris qu'elle s'était fait donner quatre cent mille francs par des marchands génois, qui espéraient, grâce à son crédit, obtenir certains privilèges (1).

Certes, ce n'était pas là un acte de probité, mais ce n'était pas non plus un acte de bêtise... (la bêtise est généralement plus désintéressée), et, en même temps, n'est-ce pas un démenti donné à l'axiome de M. de Talleyrand, qui aurait été justement *compromis* par la femme qu'il avait choisie comme la plus *bête* possible... ou la moins compromettante?

On me dira que le mot est peut-être un de ceux qu'on a attribués à M. de Talleyrand et qu'il n'a jamais dits. C'est encore possible.

J'ai cru pouvoir assurer, ailleurs, que M. de Talleyrand acceptait volontiers les mots qu'on lui prêtait. Ceux qu'il disait réellement n'étaient pas tous improvisés. Il s'en faisait quelquefois faire par son secrétaire (M. Colmache), de même que, pour ses documents diplomatiques, il avait pour collaborateur le comte d'Hauterive. Mes relations avec ces deux collaborateurs me permettent de parler ici avec quelque certitude.

Quoi qu'il en soit, comme l'anecdote de Robinson Crusoe est restée presque le seul acte d'ingénuité, d'ignorance, de sottise ou de bêtise qu'on ait jamais cité et qu'on cite encore

(1) « C'était une femme très-belle, Anglaise ou Indienne, dit Napoléon, mais sotte et d'une grossière ignorance. Je lui interdis ma cour parce que... je découvris que des marchands de Gênes lui avaient payé quatre cent mille francs, afin d'obtenir quelques avantages commerciaux par le moyen de son mari. » Relativement à Denon, pris pour Robinson Crusoe, Napoléon ajoute que « l'histoire courut tout Paris et que même Talleyrand en fut humilié. »

contre M^{me} de Talleyrand, je dois dire comment je suis arrivé à douter de son authenticité et, par suite, à douter que M^{me} de Talleyrand fût aussi ingénue, ignorante, sottise et bête qu'on l'a prétendu généralement.

Auparavant, je reproduirai la première version de l'anecdote, la plus dramatiquement arrangée et la plus répandue, sans nier que je l'ai reproduite moi-même ailleurs une fois ou deux à peu près dans les mêmes termes, l'acceptant pour vraie :

« Peu de temps après le retour de l'armée d'Égypte et des savants qui avaient participé à cette glorieuse expédition, M. de Talleyrand invita M. Denon à dîner. « C'est, dit M. de Talleyrand à sa femme, un homme aussi aimable qu'érudit, un voyageur et un auteur. Les auteurs et les voyageurs aiment beaucoup qu'on leur parle de leurs voyages et de leurs ouvrages; je vous enverrai la relation que M. Denon a publiée et vous la lirez afin de pouvoir lui en parler. » En effet, M. de Talleyrand fit porter dans la chambre de M^{me} de Talleyrand le volume promis, et celle-ci l'ayant lu se trouva en mesure de complimenter l'auteur, placé à sa droite à table : « Ah ! monsieur, lui dit-elle, je ne saurais vous dire tout le plaisir que j'ai éprouvé à la lecture de vos aventures. — Madame, vous êtes beaucoup trop indulgente. — Non, je vous assure. Vous m'avez vivement intéressée ; mon Dieu ! que vous avez dû vous ennuyer, tout seul dans une île déserte... — Mais il me semble, madame, que... — Vous deviez avoir une drôle de figure avec votre grand chapeau pointu ? — En vérité, madame, je ne comprends pas... — Ah ! moi, je comprends bien toutes vos tribulations. Vous avez assez souffert après votre naufrage ! — Mais, madame, je ne sais... — Vous avez dû être bien heureux le jour où vous avez trouvé Vendredi ? » M. de Talleyrand avait donné à lire à sa femme,

peu *liseuse* ou peu *lisarde*, comme disait la maréchale Lefebvre, les *Aventures de Robinson Crusoe*. »

C'est ainsi que l'anecdote a été racontée dans l'*Album perdu* par un des plus spirituels et des plus malins écrivains de notre temps, Henri Delatouche.

Si nous analysions les détails de cette version, nous prierions le lecteur d'observer que M. de Talleyrand aurait lui-même été bien inattentif en faisant porter dans la chambre de sa femme le roman de Defoë au lieu de la *Relation du voyage d'Égypte*, en supposant que cet ouvrage eût paru à la date de l'histoire. Il faut encore admettre que M^{me} de Talleyrand ignorât le nom du convive auquel elle avait demandé son bras pour se rendre à la salle à manger et l'y faire asseoir à sa droite ou à sa gauche. Le quiproquo est si comique, qu'il a le même succès de rire quand on substitue le nom de Humboldt à celui de Denon, ainsi que le faisait encore, dans sa livraison de février 1868, le *Blackwood Magazine*. L'invéraisemblance n'est guère plus forte. La méprise devient plus vraisemblable dans la variante adoptée par la *Quarterly Review* et par sir H. Bulwer (article sur la biographie de Talleyrand), où le convive à qui M^{me} de Talleyrand demande des nouvelles de Vendredi est nommé sir George Robinson. Eh bien ! c'est en cherchant quel pouvait être cet homonyme du romanesque voyageur que je suis tombé sur une lettre d'Horace Walpole, datée d'octobre 1844, adressée à sir Horace Mann, et dans laquelle on lit :

« Toute la ville sera demain soir au bal de sir Thomas Robinson, qu'il donne à une des petites-filles du duc de Richmond. Il y a déjà deux cents personnes invitées, depuis les *misses* en bavette et en tablier jusqu'au lord-chancelier en bavette et avec les insignes de ses fonctions. Je vous en donnerai des nouvelles dans le prochain courrier. »

Par le courrier du 2 novembre, Horace Walpole tient parole ; mais ce qui m'a frappé, c'est cette note de l'éditeur de la correspondance : « Sir Thomas Robinson de Rokeby Park, Yorkshire, était communément surnommé Robinson le Long, à cause de sa haute taille et pour le distinguer de son homonyme sir Thomas Robinson, le diplomate, qui fut plus tard créé lord Grantham. Dans un autre passage de sa correspondance, Walpole l'appelle le *nouveau Robinson Crusoe*, et dit, en parlant de lui : « C'était un homme grand, d'une tournure vulgaire, et dont la haute taille était rendue encore plus remarquable par son costume de chasse, un chapeau de postillon, une veste étroite de drap vert et des culottes de peau. Il était sujet à de soudaines lubies, et une fois il partit subitement, dans ce costume, pour aller voir sa sœur, qui était mariée et fixée à Paris ! Il arriva chez sa sœur à l'heure du dîner, lorsqu'il y avait à table une nombreuse compagnie. Le domestique annonça *M. Robinson* : Sir Thomas, en entrant, frappa d'étonnement tous les convives, *entre autres un abbé français, qui porta trois fois sa fourchette à ses lèvres et trois fois la remit sur la table, avec un air tout ébahi. Ne pouvant retenir plus longtemps sa curiosité, cet abbé s'écria : « Excusez-moi, monsieur : êtes-vous le fameux ROBINSON CRUSOE dont l'histoire est si extraordinaire (1) ? »*

Le lecteur avouera que si M^{me} de Talleyrand prit pour Robinson Crusoe, soit Denon, soit Humboldt, soit un sir George Robinson, sa méprise perd beaucoup de son originalité, quand la même méprise avait été commise à Paris même, par un abbé, trente ans peut-être avant qu'elle fût

(1) Je cite textuellement, d'après la dernière édition des *Lettres d'Horace Walpole, comte d'Oxford*, publiée à Philadelphie, par Lea et Blanchard. (Année 1812.)

née. Quant à moi, j'en conclus que l'anecdote dans laquelle M^{me} de Talleyrand est substituée à un abbé est apocryphe. Et, en ce cas, je réclame une autre preuve de cette bêtise devenue presque proverbiale. Relativement à l'abbé de la véridable histoire, n'ayons pas moins de respect pour la sultane que pour la jupe, en faisant observer que le costume étrange de sir Thomas pouvait faire illusion à moins naïf que lui.

Provisoirement, je ne prétends pas, ai-je dit, que M^{me} de Talleyrand ait été une femme d'esprit; mais si le spirituel diplomate, son illustre mari, avait voulu épouser en elle une Agnès, il avait eu tort de négliger « d'aller aux renseignements », car M^{me} Grand (c'était son nom de veuve) était arrivée de l'Inde à Paris, après un nombre d'aventures suffisant pour rivaliser avec la fiancée du roi de Garbe. Je pense que c'est bien le cas de raconter ici le premier épisode de son histoire, qui n'était pas très-connu en France ni en Angleterre, avant les récents *Mémoires* sur sir Philip Francis, commencés par feu Joseph Parkes et complétés par M. Herman Merivale, le professeur d'histoire d'une des deux grandes Universités d'Angleterre.

Fille d'un nommé Worley ou Werley, capitaine du port de Pondichéry, elle n'avait que seize ans lorsque son père la maria à un Suisse, M. Grand, qui résida successivement à Chandernagor et à Calcutta. Ce fut dans cette dernière ville, qu'elle fut courtisée par Philip Francis, qui cherchait dans les intrigues amoureuses une distraction à ses querelles avec Hastings, le gouverneur général de l'Inde. Si Philip Francis n'était pas précisément un menteur, il prouva plus tard, en emportant dans la tombe son secret, comme auteur des *Lettres de Junius*, qu'il savait au besoin taire ou dissimuler la vérité. En confiant à sa femme ses amours avec M^{me} Grand, il déclarait n'avoir éprouvé pour

la belle Indienne qu'un sentiment platonique, prétendant que le jour où il fut surpris chez elle, il était tombé dans un guet-apens imaginé par le mari, qui lui intenta un *procès en conversation criminelle*, et le fit condamner à cinquante mille roupies de dommages-intérêts. C'était payer un peu cher une innocente admiration. Aussi Francis, condamné, voulut-il en avoir pour son argent, et il vécut pendant une année avec M^{me} Grand, jusqu'à ce qu'elle se laissa enlever par un autre protecteur qui l'emmena en Europe (1).

Ce protecteur était-il avec elle à Paris sous le Directoire, lorsqu'elle captiva l'ex-évêque d'Autun, alors ministre des relations extérieures? Je ne saurais le dire. *L'Album perdu*, cité plus haut, la fait descendre seule dans un très-modeste appartement garni, rue Saint-Nicaise, celle où eut lieu plus tard l'explosion de la machine infernale. Le même album dit, qu'ayant passé par Londres, elle y avait connu des émigrés qui la chargèrent de quelques négociations plus ou moins importantes, mission singulièrement confiée à une femme *sans esprit* et qui, la mettant en relation avec des royalistes de l'intérieur, l'exposait à éveiller les soupçons

(1) Voici comment la *Revue d'Édimbourg* rapporte l'esclandre qui coûta si cher à notre personnage : « Le mari, qui se croyait trompé, ou qui feignait de le croire, n'attendait qu'une occasion, soit pour se venger, soit, peut-être, pour tirer parti de son déshonneur. Un soir qu'il soupait chez le conseiller Barewell, on vint l'avertir que Francis était en ce moment chez lui avec sa femme. M. Grand se fit prêter un sabre et se rendit aussitôt à son domicile. Arrivé là, il ne fut pas peu désappointé d'y trouver, au lieu de Francis, deux amis de ce dernier, attachés sur des chaises. Trompé dans son attente, il fit délivrer les deux prisonniers, et écrivit à Francis pour le provoquer en duel. Celui-ci refusa, en protestant de son innocence; n'ayant porté aucune atteinte à l'honneur de M. Grand, il n'avait, disait-il, aucun tort à réparer. Grand l'assigna alors devant la Cour suprême, qui condamna le prévenu à cinquante mille roupies de dommages. A la suite de ce procès, qui défraya largement la malignité des habitants de Calcutta, Francis vécut une année entière avec M^{me} Grand, séparée de son mari depuis la fameuse soirée. »

de la police. Probablement elle fut ou se crut menacée d'être arrêtée et révéla ses craintes à la marquise de Sainte-Croix, Zoé Talon, sœur de l'avocat général Talon et tante de M^{me} du Cayla, qui devait devenir la favorite du roi Louis XVIII (1). La marquise lui conseilla d'aller trouver M. de Talleyrand et de l'intéresser par l'aveu simple de tout ce qui avait pu alarmer contre elle les Argus de la république. Ici je vais citer textuellement le malicieux Henri Delatouche :

« M^{me} Grand monte dans un fiacre et se fait conduire, tremblante, rue du Bac, à l'ancien hôtel Galifet, où était alors le ministère des relations extérieures; il était dix heures du soir, et ce ne fut pas sans beaucoup de difficultés que le suisse Joris consentit à la laisser pénétrer jusqu'aux appartements du citoyen-ministre. Elle y parvient enfin et en se faisant annoncer comme une dame émigrée ayant les plus importantes révélations à lui confier. (Quelle ruse de la part d'une ingénue!) Reçue enfin dans un salon particulier, elle ne cache pas les poursuites dont elle est l'objet, et demande un asile. Le ministre craint d'abord de se *compromettre* et refuse. Cependant la vue d'une femme en larmes, la plus belle chevelure blonde qui ait peut-être jamais existé, tout cela amollit le cœur du diplomate : il donne immédiatement des ordres pour faire préparer une chambre pour la belle réfugiée, et le citoyen-ministre, après l'avoir fait conduire dans son appartement, rentre dans le salon de réception, le sourire sur les lèvres. Ce sourire n'échappe point aux regards de M. de Sainte-Foix et du

(1) La chronique du temps prétendit que M. Decazes, entrant dans le cabinet de Louis XVIII qui sommeillait sur son fauteuil, fut salué par le roi à demi réveillé de cette tendre apostrophe : « C'est vous, Zoé. » Et le ministre pris pour l'amie fut pendant quelque temps surnommé *Crusoé*, comme Robinson (*Cru Zoé*), la prononciation fautive de l'E muet prêtant à un calembour en français.

duc de Laval. Le ministre ne leur cache point quel genre d'hospitalité il venait d'accorder; on dit même que la conversation des trois amis aurait pu rappeler les vieillards de l'histoire de Daniel, si la belle Indienne eût mieux ressemblé à la chaste Suzanne.

« Le lendemain, la politesse exigeait que le maître du lieu s'informât de la manière dont sa pensionnaire avait passé la nuit; elle parut plus belle encore à son réveil et fut tout naturellement invitée à déjeuner, puis à dîner, puis M^{me} Grand ne sortit plus de l'hôtel. »

Les détails minutieux de ce récit, y compris le nom du concierge de l'hôtel, semblent garantir que l'auteur de *Fragoletta* l'avait puisé à une source officielle. J'en connais cependant une autre version, avouée en partie, m'est-il assuré, par M. de Talleyrand lui-même, avec cette variante que c'était en son absence que la belle Indienne avait été introduite dans ses appartements, où elle avait voulu l'attendre et où il l'avait trouvée endormie sur un canapé. — Avant même qu'elle se réveillât, il avait été séduit par la grâce de son attitude, et, à peine avait-elle ouvert les yeux, qu'il avait éprouvé, pour la première fois de sa vie, cet indéfinissable sentiment que les poètes appellent *l'amour à première vue*.

Cette rencontre romanesque risque cependant d'être contredite par la date d'une lettre dans laquelle M. de Talleyrand recommandait M^{me} Grand au directeur Barras.

Quelle que soit la manière dont M^{me} Grand fut installée au domicile ministériel, elle finit, en effet, par y demeurer comme femme légitime du ministre, quand l'ex-évêque d'Autun put faire légaliser son union par-devant un des maires de Paris, après avoir obtenu pour lui-même un bref du pape et fait annihiler les droits du premier mari, car M. Grand vivait encore, et le crédit de son successeur lui

valut une place en Hollande. Il paraîtrait au moins que M. Grand avait pardonné à sa femme non-seulement son second mari, mais encore son premier amant, car la *Revue d'Édimbourg*, en terminant un article sur sir Philip Francis, prétend que M^{me} de Talleyrand « reçut le même jour à dîner, dans sa villa de Neuilly, M. et Mrs. Fox, sir E. Impey, le président du tribunal de Calcutta, qui avait condamné sir Philip Francis à une indemnité de cinquante mille roupies pour conversation criminelle avec elle ; M. Grand, son premier mari ; sir Philip, son premier amant, et M. de Talleyrand, qui remplaçait légitimement l'un et l'autre (1). »

Que nos lecteurs ne confondent pas Neuilly, où M^{me} de Talleyrand donna ce dîner dans sa propre villa, avec Auteuil où plus tard, séparée de son second mari, elle avait loué un appartement en garni dans la villa de Beauséjour. Elle s'était attaché, comme dame de compagnie, une comtesse de l'ancien régime qui la suivait à distance respectueuse quand elle sortait à pied. Si la comtesse s'approchait un peu trop de sa maîtresse, celle-ci se retournait et lui disait : « Comtesse, vous perdez le respect. » L'anecdote citée n'était pas connue, je pense. Je répète la tenir de mon condisciple Beauvais, alors propriétaire de Beauséjour, et à qui M^{me} de Talleyrand faisait quelquefois l'honneur de demander l'appui de son bras, en l'absence de sa noble dame de compagnie.

Je laisse le lecteur tirer lui-même les conclusions de tout

(1) *Edinburgh Review*, numéro de février 1868.

Sous le Consulat, M. de Talleyrand avait scandalisé Napoléon comme prêtre concubinaire ; sous la Restauration il scandalisa comme prêtre marié :

« Au diable soient les mœurs ! disait Chateaubriand,
Il faut, auprès de moi, que ma femme revienne.

— Je rends grâce aux mœurs, répliquait Talleyrand,
Je puis enfin répudier la mienné. »

ce qui précède. Je ne suis ni le neveu ni le cousin de M^{me} de Talleyrand. Je suis très-désintéressé dans la réhabilitation de l'esprit d'une dame qui, lorsque je l'aperçus un jour au bras de mon condisciple, avait perdu cette belle chevelure blonde qui méritait mieux que celle de M^{me} Ida de Sainte-Elme les billets de banque dont l'auteur des *Mémoires de la contemporaine* prétendait que M. de Talleyrand lui fit des papillotes (1). Encore une fois, M^{me} de Talleyrand n'était sans doute pas une femme d'esprit, mais peut-être aussi n'était-elle pas beaucoup plus ignorante ou plus superficielle que ces dames de notre époque qui, n'ayant pas suivi les cours patronnés par S. Exc. M. Duruy, ont mérité qu'une correspondante de M^{sr} Dupanloup écrivit à ce prélat :

« En général, on ne sait rien, *absolument rien*. On ne peut parler que toilette, modes, steeple-chases, ridicules des uns et des autres. Une femme connaît tous les acteurs et tous les chevaux en renom. Elle sait par cœur le personnel de l'Opéra et celui des Variétés; le *stud-book* lui est plus familier que l'*Imitation*; l'an passé, elle pariait pour *la Touques*, cette année pour *Vermout*, et elle assure que *Bois-Roussel* est plein d'avenir; le grand derby la passionne, et le triomphe de *Fille-de-l'Air* a été pour elle une victoire nationale. Elle nous dira les couturières en renom, le sellier à la mode, le magasin qui fait fureur; elle pèsera le mérite respectif des écuries du comte de Lagrange, du duc de Morny et de M. Delamarre. Mais, hélas! mettez la

(1) Lady E.-S. Brownlow, qui vient de publier les *Souvenirs d'une septuagénaire*, dit de M^{me} de Talleyrand : « Lorsque je la vis, elle avait encore des restes de beauté; sa physionomie était celle d'une *bonne pâte de femme*. » Par contre, lady Brownlow ajoute que la physionomie impassible de M. de Talleyrand ne laissait pas deviner son esprit. J'ai eu l'honneur d'être invité à dîner par le grand diplomate, et je serais de l'avis de lady Brownlow.

conversation sur un sujet d'histoire ou de géographie, parlez du moyen âge, des croisades, des institutions de Charlemagne ou de saint Louis, comparez Bossuet à Corneille, ou Racine à Fénelon; prononcez les noms de Camoëns ou du Dante, de Royer-Collard, de Frédéric Ozanam, du comte de Montalembert ou du père Gratry, la pauvre femme reste muette. Elle ne peut entretenir que des jeunes femmes, des jeunes gens légers, incapables de parler ni d'affaires, ni d'art, ni de politique, ni de science (1). »

Je ne plains pas autant que M^{sr} l'évêque d'Orléans ces dames si ignorantes. Une femme peut être très-aimable sans avoir lu les auteurs sérieux cités par sa correspondante. Mais je la plaindrais de ne pas avoir lu les *Aventures de Robinson Crusoe*.

AMÉDÉE PICHOT.

Encore Robinson Crusoe. — Thomas Moore et M^{me} de Talleyrand. — Une lecture de M. Viennet. — Le citoyen Talleyrand au citoyen Barras. — M^{me} de Talleyrand à M. Van der Goes, etc., etc., etc.

La chronique qui précède, reproduite en partie par le *Times*, a valu au directeur de la *Revue Britannique* quelques lettres qui peuvent fournir les éléments d'un piquant chapitre dans la biographie du prince de Talleyrand, personnage dont la vie privée se rattache encore à l'histoire de son temps; car, dans un détail de ses affaires domestiques, le célèbre diplomate eut besoin de tout son crédit d'homme politique pour faire intervenir le pape de Rome et les

(1) Lettre d'une dame, citée par M^{sr} l'évêque d'Orléans, dans les *Femmes savantes et studieuses*, p. 29.

autorités de deux républiques, la république française et la république batave... C'est de son mariage qu'il s'agit, mariage d'un ex-évêque, qui ne pouvait s'accomplir, soit dans l'Église, soit devant le magistrat civil, qu'après un bref de sécularisation, des dispenses canoniques, un divorce qu'il fallait payer de deux ou trois manières au premier mari, etc. Et d'abord voici deux lettres que l'anecdote contestée par notre chronique a provoquées dans le *Times* et que nous ferons suivre d'un commentaire d'après lequel le lecteur jugera lui-même si le chroniqueur avait tort de douter qu'il eût été impossible à M. de Talleyrand de trouver une femme plus « bête » que la sienne.

On lisait dans le *Times* du vendredi 17 avril :

L'authenticité d'une anecdote.

« Monsieur,

« La citation que fait M. Amédée Pichot des lettres de Walpole n'infirme pas l'anecdote de la princesse de Talleyrand prenant un célèbre voyageur contemporain pour Robinson Crusoe, pas plus que le fait très-authentique d'un Français d'aujourd'hui prenant une personne du nom de Yorick pour le bouffon de la cour du père d'Hamlet ne serait rendu apocryphe par une référence à l'inimitable histoire de Sterne. M. Amédée Pichot ne fait pas connaître l'auteur ni la date de la note qu'il cite, et comme je n'ai pas le bonheur de posséder un exemplaire des lettres de Walpole pour réparer l'omission, il m'est permis de présumer, si la note fut ajoutée dans une édition récente, qu'elle peut, après tout, avoir son origine dans l'anecdote généralement attribuée à la princesse de Talleyrand. Il n'est pas aisé de comprendre comment un gentleman annoncé comme M. Robinson, et que l'hôtesse immédiatement sans doute déclara

être son frère, aurait été pris pour Robinson Crusoe. D'ailleurs, est-il possible que le héros de Defoë fût aussi familier à l'esprit des Français que le suppose la note des lettres de Walpole. Je crois que ce fut seulement en 1784 qu'une traduction de *Robinson Crusoe* parut en France, quoiqu'il en eût été auparavant publié une à Amsterdam en 1720.

« L'histoire de la méprise attribuée à la princesse de Talleyrand est racontée d'une manière si amusante dans le *Journal de Moore*, que peut-être vous voudrez bien l'insérer dans vos colonnes. A la date de Paris, 1821, Moore écrivait :

« Dîné avec les Villamils pour me trouver avec la prin-
 « cesse Talleyrand, une comtesse et une marquise dont je
 « n'ai pas retenu les noms. On dit de M^{me} de Talleyrand
 « qu'un jour son mari, lui ayant annoncé que Denon venait
 « dîner, lui recommanda de lire quelques pages de son livre
 « sur l'Égypte, récemment publié, afin de pouvoir lui dire
 « quelque chose de poli sur l'ouvrage, ajoutant qu'il lais-
 « serait le volume pour elle sur la table de son cabinet. Il
 « l'oublia cependant, et madame, ne trouvant sur la table
 « du cabinet qu'un volume de *Robinson Crusoe*, le lut atten-
 « tivement, si bien qu'au dîner elle ne fut pas longtemps
 « sans entreprendre Denon sur l'île déserte, sa manière d'y
 « vivre, etc., etc., au grand étonnement de ce pauvre Denon
 « qui ne pouvait trouver ni queue ni tête à ce que M^{me} de
 « Talleyrand disait. Enfin, quand elle lui dit : *Et puis, ce*
 « *chère Vendredi...* ! Denon s'aperçut qu'elle le prenait pour
 « Robinson Crusoe. »

« Moore poursuit :

« Il court diverses histoires sur sa *niaiserie*. Quelqu'un
 « lui ayant demandé de quelle partie du monde elle était,
 « elle répondit : *Je suis d'Inde*.

« Je fus placé à côté d'elle à dîner. Elle me parla beau-

« coup de *Lalla Rookh*, qu'elle avait lue en prose française.
 « Elle raconta avoir passé trois mois à Valençay avec le
 « roi d'Espagne, son frère et son oncle. Ce n'était pas Fer-
 « dinand VII, dit-elle, qui avait brodé une jupe pour la
 « sainte Vierge, mais son oncle. Elle ne paraissait pas se
 « souvenir de rien de curieux sur ces princes, excepté
 « qu'elle avait un jour mangé un plat de petits poissons
 « pêchés exprès pour elle par l'oncle du roi, et que Ferdi-
 « nand, qui avait toujours porté un uniforme, ayant mis
 « un habit neuf en velours, lui avait dit : « Je crois que j'ai
 « l'air d'un bourgeois aujourd'hui. » Elle paraissait trouver
 « tout cela intéressant. »

« O... »

Je me bornerai à faire remarquer à M. O..., l'auteur de cette lettre, qu'il semble plus tenir à attribuer la méprise sur Robinson Crusoë à M^{me} de Talleyrand que je ne tiens à l'attribuer à l'abbé de la note des lettres de Walpole. Mais la méprise de l'abbé me paraît la plus vraisemblable des deux, voilà tout ; et si elle n'exclut pas la méprise de la dame, je suis enchanté qu'il existe deux anecdotes au lieu d'une, très-comiques toutes les deux. Quant à l'auteur de la note dont je n'ai pas donné la date, c'est lord Dover, un des derniers commentateurs des lettres de Walpole, et toutes ses notes ont été reproduites par l'édition américaine que je possède.

M. O..., dans un article du *Times* antérieur à sa lettre, avait seulement fait allusion à la méprise de M^{me} de Talleyrand. Pour prouver la niaiserie qu'il lui attribue, il se targue de l'opinion de Thomas Moore ; mais, sauf le calembour de la *dinde* (lequel n'est qu'une preuve suspecte), Th. Moore n'ajoute rien qui confirme la méprise sur *Robinson*. Il nous apprend, en tout cas, que depuis qu'elle avait cru recevoir à dîner le héros de *DeFoe*, M^{me} de Talleyrand se préparait

mieux à complimenter les auteurs présentés chez elle, puisqu'elle sut très-bien parler au poète irlandais de sa *Lalla Rookh* (lue justement par elle dans ma traduction en prose qui venait de paraître). Je dis plus : dans cette même page du *Journal*, si M. O... l'avait citée jusqu'à la dernière ligne, il aurait vu que la princesse avait aussi fait à Thomas Moore un autre compliment qu'elle savait le flatter beaucoup — un compliment sur *la beauté de Bessy* (sa femme).

En protestant de nouveau que je ne suis pas le don Quichotte de l'esprit de M^{me} de Talleyrand, ni même de sa beauté, qu'il me soit permis de renvoyer M. O... à la page 323 du susdit *Journal de Tom Moore* (tome III). Il y verra que la « princesse d'Inde, » si elle était restée illettrée elle-même, avait du moins le mérite de recevoir dans ses soirées les hommes de lettres et d'écouter les lectures qu'ils voulaient bien faire à sa société : j'espère que le toujours jeune et toujours spirituel nonagénaire, mon illustre cousin Viennet, avec sa riche mémoire, n'a pas oublié encore la lecture qu'il fit le 31 janvier 1822, chez M^{me} de Talleyrand, et à laquelle assistait Thomas Moore :

« 31 janvier. — Allé chez la princesse Talleyrand pour entendre Viennet (auteur d'une tragédie supprimée, *Clovis*) lire une nouvelle tragédie de sa composition, *Achille*. — Entendu deux actes déclamés par lui avec la vraie gesticulation française ; — incident risible lorsqu'un des feuillets de son manuscrit venant à lui manquer au milieu d'une belle tirade, Viennet s'est écrié sur le même ton tragique : *Grand Dieu ! qu'est-ce que c'est ça ?* — Présenté à Viennet, qui me dit qu'il aurait bien voulu avoir Talma pour jouer *Priam* ; mais qu'il n'y avait pas moyen de le faire jouer avec Lafond, etc., etc., etc. »

Pour terminer la discussion sur l'anecdote de M^{me} de Talleyrand confondant Denon, Humboldt ou un Robinson

quelconque avec Robinson Crusoe, je dois mentionner encore que dans le *Times* du 18 avril est intervenu M. Dominic Colnaghi, nom bien connu de moi, et voici sa lettre :

« Monsieur,

« A propos de l'anecdote sur M^{me} de Talleyrand, oserais-je vous importuner de quelques lignes ? Mon père, M. Paul Colnaghi, était à Paris vers l'an 1806, et, pendant son séjour, il y rencontra la fille de son ami M. Dickinson, le fameux graveur en *mezzotinte*. Cette dame résidait alors avec M^{me} de Talleyrand comme *dame de compagnie*. Miss Dickinson raconta à mon père l'histoire en ces termes :

« Talleyrand dit un jour à sa femme : « Nous aurons à dîner le fameux voyageur Denon. Voulez-vous demander son ouvrage au bibliothécaire et le lire pour que vous connaissiez ses voyages ? » En allant trouver le bibliothécaire, M^{me} de Talleyrand oublia le nom de Denon et demanda simplement le fameux voyage. Le bibliothécaire, croyant qu'elle désirait l'ouvrage de Defoë, lui donna *Robinson Crusoe*, qu'elle lut de bonne foi, d'où sa *très-naïve* question : « Qu'était devenu son serviteur Vendredi ? »

« Je me rappelle combien nous étions amusés par cette histoire racontée par mon père ; et comme ce n'est pas une chose que j'aie lue, mais entendue dans le temps, il m'a semblé que cela pourrait intéresser vos lecteurs et aider à décider la question.

« Je suis, Monsieur, votre obéissant serviteur,

« DOMINIC COLNAGHI.

« 14, Pall-Mall. »

Cette légère variante de l'anecdote, j'en demande pardon à M. D. Colnaghi, n'en saurait prouver l'authenticité, car

un récit *oral* n'est pas plus authentique qu'un récit *écrit et imprimé*, même quand la narratrice est la dame de compagnie de celle que son récit nous représente comme *très-naïve*. Nul n'est un héros pour son valet de chambre, dit un proverbe, qui pourrait avoir pour corollaire : *Nulle n'est héroïne pour sa dame de compagnie*. J'ajoute que la dame de compagnie qui était auprès de M^{me} de Talleyrand à Beau-séjour n'était plus miss Dickinson.

Notre chronique citait deux variantes de la manière dont M^{me} Grand s'était fait connaître à M. de Talleyrand. C'est à cette autre anecdote que je dois quelques communications beaucoup plus intéressantes que la polémique sur la double anecdote des Robinsons, communications qui nous laissent quelques doutes encore cependant sur le lieu et l'époque où le célèbre diplomate avait vu pour la première fois sa future moitié. Sauf plus ample informé, il me semble démontré provisoirement que lorsque M. de Talleyrand trouva dans son hôtel la belle Indienne qui l'attendait, éveillée ou endormie sur un canapé, elle y venait pour remercier d'une protection déjà obtenue et non pour réclamer cette protection. La belle Indienne avait été arrêtée, paraît-il, et elle ne fut relâchée que grâce à la lettre ci-jointe adressée par le *citoyen* Talleyrand au *citoyen* Barras, le directeur :

« Citoyen directeur :

« On vient d'arrêter M^{me} Grand comme conspiratrice. C'est la personne d'Europe la plus incapable de se mêler d'aucune affaire. C'est une Indienne, bien belle, bien paresseuse, la plus désoccupée de toutes les femmes que j'aie jamais rencontrées. Je vous demande intérêt pour elle. Je suis sûr qu'on ne lui trouvera pas l'ombre de prétexte pour ne pas terminer cette petite affaire à laquelle je serais bien

fâché qu'on mit de l'éclat. Je l'aime — et je vous atteste à vous, d'homme à homme, que de sa vie elle ne s'est mêlée et n'est en état de se mêler d'aucune affaire. C'est une véritable Indienne, et vous savez à quel degré cette espèce de femme est loin de toute intrigue.

« Salut et attachement. »

On ne peut qu'admirer, dans le style négligé de cette lettre, la concision du verbe : *je l'aime* — et en conclure que *je vous aime* avait déjà été dit à la prétendue conspiratrice elle-même par le citoyen Talleyrand.

Ce serait donc en sortant de prison que M^{me} Grand fut installée à l'hôtel Galifet, où elle resta la protégée du ministre, au même titre qu'elle avait été, à Calcutta, la protégée de sir Philip Francis, jusqu'à ce que, sous le Consulat, dans un accès d'orthodoxie conjugale, le chef de l'État (dit *l'Album perdu*) signifiat tout à coup à son ministre des relations extérieures qu'il devait, par respect pour les mœurs, épouser régulièrement celle qui l'avait charmé par sa beauté, sinon par son esprit.

Or, M. Grand vivait encore, il était même alors à Paris, et il faisait semblant de vouloir réclamer sa femme. Afin de le faire consentir à renoncer à elle pour toujours par un divorce, il fallut non-seulement lui payer une assez grosse somme, mais encore lui donner une place. Ce fut, certes, de la part de M. de Talleyrand un acte de haute diplomatie et d'économie nationale d'obtenir cette place du gouvernement de la république batave, qui, depuis 1795, n'avait rien à refuser au gouvernement de la république française. M^{me} de Talleyrand s'adressa pour cela sans scrupule au collègue néerlandais de son nouvel époux, M. Van der Goes, qui très-galamment nomma M. Grand conseiller de Régence (*Raad consulent van helt government*) au cap de Bonne-Espé-

rance (1). Deux mille florins d'appointements étant attachés à cette fonction, M. Grand se dit satisfait, signa tout ce qu'on voulut, et, le divorce prononcé, alla s'embarquer à Amsterdam. — Mais un mois après son départ de Paris, M. et M^{me} de Talleyrand apprirent que le conseiller de Régence était encore en Hollande, et M^{me} de Talleyrand écrivit de sa propre main à M. Van der Goes :

« Monsieur,

« Je ne veux pas tarder davantage à vous remercier de votre obligeance et de tout ce que vous avez bien voulu faire pour M. Grand à ma demande.

« L'empressement et la grâce que vous y avez mis me prouvent, monsieur, que l'on ne compte pas en vain sur votre amitié et cela m'autorise à vous demander un nouveau service. C'est celui de faire enjoindre à M. Grand de s'embarquer sans délai, étant tout à fait inconvenant qu'il prolonge son séjour à Amsterdam, où il est déjà depuis un mois, *fort mal à propos*.

« Je vous serai donc très-obligé de vouloir bien lui faire parvenir le plus tôt possible (chez MM. R. et Th. de Smeth, à Amsterdam) l'ordre pour son embarquement, vous priant, monsieur, de recevoir d'avance tous mes remerciements à cet égard et d'agréer l'assurance de ma plus parfaite considération.

« TALLEYRAND-PÉRIGORD, NÉE WORLÉE. »

En rapprochant cette lettre de celle du *citoyen* Talleyrand

(1) Dans une lettre de M^{me} de Talleyrand au ministre Van der Goes, datée du 3 fructidor an X, M^{me} de Talleyrand disait : « M. de Talleyrand m'autorise à vous mander qu'il vous aura une obligation particulière de ce que vous ferez pour moi à cette occasion... »

au *citoyen* Barras, on pourra remarquer que la « belle d'Inde » écrivait à peu près en aussi bon français que son époux, si toutefois son style ne nous autorise pas à supposer que ses lettres étaient écrites sous la dictée de celui-ci ; mais c'est encore M^{me} de Talleyrand qui signa les nouveaux remerciements adressés par elle personnellement à M. Van der Goes, lorsque ce ministre lui eut annoncé enfin l'embarquement de M. Grand : « M. de Talleyrand, aussi sensible que je le suis à vos bons procédés, me charge de vous réitérer tout ce que je vous ai mandé déjà de ses dispositions et de son désir de vous donner des preuves de son attachement et de sa considération (13 nivôse an xi). »

C'eût été vraiment cruel de troubler la lune de miel prolongée de M. et de M^{me} de Talleyrand — à en juger par ce que madame avait écrit le 1^{er} vendémiaire an xi, à M. Van der Goes, pour lui faire remarquer la signature de sa lettre :

« Vous observerez, monsieur, au nom que mon union avec M. de Talleyrand me donne le droit de porter, combien la tendre et sincère affection de cet aimable ami m'a rendue la plus heureuse des femmes. »

La rupture de la paix d'Amiens étant survenue pendant que M. Grand était encore en mer, M^{me} de Talleyrand eut un moment d'anxiété en pensant que son ex-mari pouvait être fait prisonnier par un vaisseau anglais qui lui jouerait le mauvais tour de le ramener en Europe. M. Van der Goes fut le confident de cette anxiété, qu'il s'empressa de dissiper en apprenant à M^{me} de Talleyrand que M. le conseiller de Régence était arrivé sain et sauf au Cap.

Si on désirait des preuves de l'authenticité de cette correspondance, on les trouverait dans l'appendice d'une « Histoire des relations diplomatiques de la république batave, » publiée à la Haye, en 1864, par M. G.-G. Wraede, profes-

seur de droit public et de droit des gens, à l'université d'Utrecht. Ce consciencieux et savant historien voudra bien agréer mes remerciements pour son obligeance. Les documents autographes qu'il a bien voulu me transmettre lui avaient été communiqués à lui-même par M. le baron Van der Goes (trésorier de la maison du Roi, à la Haye), fils de l'homme d'État chargé du portefeuille des affaires étrangères de la république batave, à l'époque du mariage de M. de Talleyrand.

AMÉDÉE PICHOT.

DEUXIÈME PARTIE



LE POUR ET LE CONTRE

ANECDOTES, PAROLES MÉMORABLES
ET BONS MOTS

M. DE TALLEYRAND, PROPHÈTE POLITIQUE.

Les réflexions suivantes sont extraites des *Mémoires* de M. de Talleyrand. Dans une page relative au congrès de Vienne, M. de Talleyrand dit que l'équilibre européen fondé dans cette assemblée était menacé de grands dangers, l'un venant d'au-delà des mers, l'autre pouvant s'élever du cœur de l'Allemagne.

« Du côté de l'Amérique, dit le prince, l'Europe doit
« toujours avoir les yeux ouverts, et ne fournir aucun
« prétexte de récrimination ou de représailles. L'Amérique
« s'accroît chaque jour. Elle deviendra un pouvoir colossal,
« et un moment doit arriver où, placée vis-à-vis de l'Eu-
« rope en communication plus facile par le moyen de
« nouvelles découvertes (1), elle désirera dire son mot
« dans nos affaires, et y mettre la main. La prudence
« politique impose donc aux gouvernements de l'ancien
« continent le soin de veiller scrupuleusement à ce qu'aucun
« prétexte ne s'offre pour une telle intervention. Le jour

(1) Le télégraphe transatlantique?

« où l'Amérique posera son pied en Europe , la paix et la
« sécurité en seront bannies pour longtemps. »

Le prince parle ensuite de l'Allemagne ; ici la prédiction n'a plus la forme d'une conjecture : c'est une sorte de récit anticipé :

« On ne doit pas se faire illusion ; l'équilibre européen
« que nous avons fondé au congrès de Vienne n'est pas
« éternel. Il succombera un jour ou l'autre ; mais il nous
« promet quelques années de paix. Ce qui menace de le
« rompre dans un temps plus ou moins éloigné, ce sont les
« aspirations qui deviennent universelles dans le centre de
« l'Allemagne. Les nécessités de la défense et un péril
« commun ont préparé les esprits pour l'unité germanique.
« Cette idée continuera à se développer, et quelque jour
« l'une des grandes puissances qui font partie de la Confé-
« dération désirera réaliser cette unité à son profit. L'Au-
« triche n'est pas à craindre ; étant composée de pièces et
« de morceaux et n'ayant pas d'unité chez elle, elle ne peut
« pas songer à l'exporter au dehors. C'est donc la Prusse
« qui doit être surveillée ; elle tentera l'aventure, et si elle
« réussit, alors toutes les conditions de l'équilibre seront
« changées ; il faudra chercher pour l'Europe de nouvelles
« bases et une nouvelle organisation. »

Après avoir examiné les circonstances plus ou moins difficiles dans lesquelles cette reconstruction sera effectuée , M. de Talleyrand indique la France comme étant la nation la plus intéressée à combattre le mouvement d'unification ou à en chercher la compensation.

M. DE TALLEYRAND, THÉOLOGIEN.

M. le sénateur Bonjean n'a pas craint d'affirmer que le pape Pie VII « n'avait pas fait de difficultés sur les lois du Con-

cordat lorsqu'il vint à Paris pour sacrer Napoléon I^{er}. » Voici d'abord une dépêche du cardinal Fesch, alors notre représentant à Rome, qui indique à l'Empereur, son neveu, les conditions exigées par le Souverain-Pontife et moyennant lesquelles celui-ci consentira à se rendre à Paris :

« Sa Majesté voudra bien assurer à Sa Sainteté qu'elle lui donnera la satisfaction de l'écouter favorablement lorsqu'elle lui prouvera invinciblement qu'il y a *quelques* articles des lois organiques qui outrepassent les libertés de l'Église gallicane et les prétentions de l'ancien gouvernement. »

Le témoignage du cardinal Fesch, nous dit l'évêque de Nîmes, est confirmé par celui de M. de Talleyrand. Dans un rapport, le ministre de Napoléon lui expose que, parmi les objections soulevées contre le voyage du Pape, il y a une difficulté dogmatique : « Le serment, disent les cardinaux, n'est pas catholique, en ce qu'il assimile au Concordat les lois organiques que la cour de Rome regarde, en quelques points importants, comme subversives des lois de l'Église. »

Il ne servira de rien à M. le sénateur Boujean de répondre que le serment a été prêté en présence du Pape, qui, « sans aucune opposition, a entendu l'empereur jurer de maintenir les articles organiques. » Ici encore, l'évêque de Nîmes produit un texte écrasant qui détruit cette assertion sénatoriale. « Pie VII, dit-il, n'a reçu le serment que parce qu'on lui avait certifié par avance que les lois organiques en seraient écartées. » Puis il cite, à l'appui de son dire, la réponse définitive adressée par M. de Talleyrand au cardinal légat dans le courant de messidor an XII.

En voici le texte :

« Ce serment n'est nullement susceptible de l'interprétation qu'on veut lui donner. Les lois du Concordat sont

essentiellement le Concordat lui-même. Cet acte est le résultat de la volonté des deux puissances contractantes. Les *lois organiques*, au contraire, ne sont que le mode d'exécution adopté par l'une des deux puissances. Ce mode est susceptible de changement et d'amélioration suivant les circonstances. On ne peut donc *sans injustice* confondre indistinctement l'un et l'autre dans les mêmes expressions. »

COMMENT M. DE TALLEYRAND DÉCOUVRIT SOUS NAPOLEON I^{er}
L'UTILITÉ DU SÉNAT.

Lorsque, après l'attentat de la machine infernale, Napoléon s'obstinant à l'attribuer aux anciens jacobins plutôt qu'aux royalistes, s'adressa au conseil d'État pour obtenir la loi dont il avait besoin contre le parti qu'il voulait frapper, les conseillers hésitaient, non par scrupule, mais par l'embarras de trouver une rédaction qui pût être acceptée par le Corps législatif. Rœderer et Regnault exprimaient des craintes relativement au tribunal. « Vous êtes toujours dans l'antichambre du tribunal, dit le premier consul, la mesure une fois reconnue nécessaire, il faut la prendre. Il faut un pouvoir extraordinaire. Qui a le droit de le donner? Si personne n'a ce droit, le gouvernement doit-il le prendre? » M. de Talleyrand, qui avait écouté silencieusement, répondit alors à ces questions : « *A quoi bon avoir un sénat, si ce n'est pour s'en servir?* » Ce mot, conservé par M. Miot de Melito, fut un trait de lumière. Il mettait tout le monde à l'aise, dit M. Lanfrey (*Histoire de Napoléon I^{er}*, tome II) : les conseillers d'État, en diminuant leur part de responsabilité; le premier consul, en écartant le contrôle importun du Corps législatif et en donnant une apparence de légalité

à ce qui était une flagrante violation de la constitution. Il fut donc résolu en principe que la mesure serait prise par le gouvernement comme une sorte de mesure de guerre, et qu'elle serait consacrée par un *sénatus-consulte*, arme commode empruntée au vieil arsenal du césarisme !

SOUVENIRS DE M. DE TALLEYRAND EN ANGLETERRE.

« Je dinai un jour chez M. Stone, à Hackney, avec Fox, Sheridan, Talleyrand, M^{me} de Genlis, Pamela et quelques autres célébrités de l'époque. Un fils naturel de Fox, un enfant muet (le portrait vivant de son père et qui mourut quelques années après, âgé à peu près de quinze ans), était là aussi, Fox l'ayant fait sortir ce jour-là de l'institution où il faisait son éducation. Fox ne s'occupait guère que de cet enfant, s'entretenant avec lui par signes, et échangeant des regards de tendresse. — « N'est-ce pas étrange, me dit Talleyrand, de dîner avec le plus grand orateur de l'Europe, et de le voir parler exclusivement avec ses doigts. » — *Conversations de table* de Samuel Rogers, p. 80.

Ce qui suit est presque littéralement traduit de la biographie du Rév. Sydney Smith par sa fille, et c'est son père qu'elle fait parler :

« Ma liaison avec le grand diplomate datait de l'époque où il était émigré en Angleterre. Un jour qu'en présence de Talleyrand je disais à mon frère Bobus qui commençait alors sa carrière d'avocat : « Souvenez-vous, Bobus, que lorsque vous serez lord chancelier vous me conférerez un des meilleurs bénéfices à votre nomination. — *Oui, mon ami*, me répondit Bobus, *mais d'abord je vous ferai commettre toutes les bassesses dont les prêtres sont capables.* »

A ces mots Talleyrand levant les mains et les yeux au ciel s'écria : « *Mais quelle latitude énorme (1) !* »

« Un soir quelques amis étaient venus prendre le thé chez mon père, entre autres lord Jeffrey, le docteur Holland et sa sœur. On vint à parler de Talleyrand : « Oh ! dit Sydney, lady Holland m'a méchamment soutenu que Talleyrand était un causeur agréable et qui m'en voulait parce que son arrivée était habituellement le signal de mon départ (comme si j'étais jaloux de lui). Mais d'abord Talleyrand ne parlait jamais qu'après avoir dévoré et digéré son dîner, ce qui était long pour lui et n'était fait que lorsque tout le monde était allé se coucher, ou aurait dû être dans son lit à dormir; ensuite quand il parlait c'était d'une voix si inarticulée que je ne pouvais comprendre un mot de ce qu'il disait. — Ce n'en était pas ainsi pour moi, dit le docteur Holland. Je le comprends toujours facilement. — En vérité, mon cher Holland, reprit Sydney, n'est-ce pas un abus des termes d'appeler des paroles ce que disait Talleyrand : il n'avait ni dents, ni, je crois, un palais dans sa bouche; point d'amygdales, point de larynx, point de trachée, point d'épiglotte, rien. Ce n'était pas un parler, mais une gargouillade; et maintenant que j'y pense, c'est peut-être pour cela, ajouta-t-il en riant, que Holland le comprenait mieux que moi. »

« Après cette exagération, le spirituel chanoine ajouta : « Cependant personne n'avait plus d'esprit que Talleyrand... quand il en avait; et je conviens que plusieurs de ses mots ont soutenu la pierre de touche du temps. On a abusé, contre son ami Montrou, d'une anecdote dont les vrais interlocuteurs, selon lui, étaient le cardinal de la Roche-

(1) Les mots soulignés sont en français dans l'original : *Memoir of the Rev. Sidney Smith.*

Guyon, célèbre gourmand, et son confesseur. Mais c'est bien lui-même qui, assis à table entre M^{me} de Staël et M^{me} Récamier, dit à la première : Ah ! madame, vous savez nager ! C'est bien encore lui qui, à ce convive s'écriant : Je suis entre l'esprit et la beauté, répliqua :

« — Oui, *sans posséder l'une ni l'autre.* » A une dame de mes amies il dit une fois : « Milady, voulez-vous me prêter ce livre ? — Oui, mais vous me le rendrez ? — Oui. — Parole d'honneur ? — Oui. — Vous êtes sûr ? — Oui, oui, Milady, mais pour vous le rendre il faut absolument d'abord me le prêter (1). »

Ce fut un plaisir pour le Rév.^d Sydney Smith, lorsqu'il fit un voyage à Paris, en 1826, de renouveler connaissance avec M. de Talleyrand, que dans ses lettres il appelle tantôt le prince Talleyrand, tantôt Talleyrand tout court. « J'ai dîné avec Talleyrand, écrivit-il à sa femme le 1^{er} mai 1826. Son cuisinier passe pour le meilleur de Paris. Le duc de Bedford me mena avec lui. Il fut très-poli (Talleyrand, veux-je dire), comme aussi sa nièce la duchesse de Dino. J'étais assis à table au côté de M. Montron, le Luttrell de Paris, homme très-aimable et très-spirituel. Nous fûmes bientôt très-bons amis. »

Un des convives du dîner nous a raconté depuis que Sydney Smith prétendait que M. de Montron et le cuisinier du prince en avaient fait tous les frais, l'un avec son esprit, l'autre avec sa science culinaire, mais qu'il avait payé son écot à l'amphytrion en le faisant rire par l'aveu de sa singulière méprise à l'égard de M. de Barante, avec lequel il avait dîné huit jours auparavant chez lord Holland, et qu'il avait pris pour l'ex-directeur Barras, si bien convaincu de

(2) Les mots soulignés sont en français dans l'original : *Memoir o the Rev. Sidney Smith.*

l'identité que le bon M. de Barante lui avait paru avoir réellement la physionomie d'un sardanapale jacobin.

« Je vais vous raconter une anecdote de Napoléon que je tiens de Talleyrand. « Napoléon (c'est Talleyrand qui parle) était à Boulogne avec l'armée d'Angleterre, lorsqu'il reçut la nouvelle que les Autrichiens, sous le commandement de Mack, étaient à Ulm. — « Si j'avais pu les placer là, « s'écria-t-il, je ne les eusse pas placés ailleurs. » Un moment après l'armée était en marche et Napoléon à Paris. — J'étais auprès de l'empereur à Strasbourg, nous étions logés à la préfecture et personne autre que nous dans sa chambre lorsque Napoléon eut son accès d'épilepsie avec l'écume à la bouche. Il s'écria : « Fermez la porte » et il tomba évanoui sur le parquet. Je verrouillai la porte, en ce moment Berthier frappa : « On ne peut entrer. » — Après Berthier, ce fut l'impératrice à qui j'adressai les mêmes paroles. Or quelle eût été ma situation si Napoléon était mort ! Mais il revint à lui au bout d'une demi-heure. Le lendemain matin, au point du jour, il était dans sa voiture, et à soixante heures de là les Autrichiens avaient capitulé.

« Je répétais l'anecdote à Lucien Bonaparte (1), qui m'écouta avec un grand sang-froid. — « En avez-vous jamais « ouï parler ? lui demandai-je. — Jamais non, mais plusieurs « grands hommes ont été sujets à des attaques d'épilepsie, « Jules César par exemple ; mon frère dans une autre occasion eut réellement une espèce de ces attaques, mais (ajouta « Lucien en souriant) c'était après avoir essuyé un échec (2). »

« Ayant demandé à Talleyrand si Napoléon avait été

(1) S. Rogers était intimement lié avec Lucien et l'aimait beaucoup, sans pouvoir s'empêcher de rire de quelques vers de son poème de *Charlemagne*, entre autres de celui-ci : « L'ange maudit admire et contemple Judas » Ch. IX.

(2) Allusion discrète à une aventure avec une actrice.

réellement marié à Joséphine, il me répondit : *Pas tout à fait!*

« Je lui demandai encore quel était le meilleur portrait de Napoléon, il me répondit : « Celui qui le représente à la Malmaison : il est d'Isabey. Le buste en marbre par Canova que je donnai à A. Baring est d'une ressemblance parfaite. »

« Napoléon, demandai-je, se rasait-il lui-même ? — Oui, me répondit Talleyrand, mais très-lentement et en causant pendant l'opération ; il avait coutume de dire que les rois de naissance étaient rasés par d'autres, mais que celui qui s'est fait roi se rase lui-même. »

« A ma question : La dépêche que Napoléon publia lorsqu'il abandonna Moscou fut-elle écrite par Napoléon lui-même ? Talleyrand répondit : « Oui, par lui-même certainement. » *Souvenirs de conversations de table* de Samuel Rogers, p. 269.

Au congrès de Vienne, sur certaines questions et sur certains hommes, jamais M. de Talleyrand ne s'était servi d'expressions moins diplomatiques. Murat n'était, disait-il, qu'un bandit. Selon lui, pour faire disparaître l'homme désigné sous le titre de roi de Naples, il suffirait de rétablir partout l'ordre et la légitimité. L'expression de *brigand* se trouve dans sa correspondance avec Louis XVIII. A la nouvelle du débarquement de Napoléon à Cannes, ce fut Napoléon qui n'était plus qu'un *brigand*. Deux ans auparavant il se vantait d'avoir contribué à faire le premier *roi*, et le second *empereur*.

Le prince de Talleyrand disait quelquefois n'avoir jamais déployé autant d'habileté diplomatique que pendant le congrès de Vienne. M. L. de Vielcastel prétend même que ce fut lui seul, parmi tous les diplomates réunis dans la capitale de l'Autriche, qui montra de l'habileté. « Le but qu'il

s'était proposé pouvait ne pas être le plus conforme aux intérêts permanents de la France, mais il l'avait poursuivi avec une vigueur, une adresse, une tenacité incontestables, et il avait fini par l'atteindre. » D'autres historiens ont dit que M. de Talleyrand n'avait fait que brouiller les cartes et qu'il avait été fort heureux que le retour de l'île d'Elbe vint rallier tous les souverains aux intérêts représentés par la diplomatie française. C'est ainsi que M. de Talleyrand eut le *dernier mot*, « car, ajoute notre auteur, sans cela cet homme d'esprit par excellence n'aurait pas eu même le *bon mot* au congrès qui lui avait été dérobé par le prince de Ligne : *Le congrès ne marche pas, il danse.* »

M. de Talleyrand disait que ses disgrâces lui avaient rapporté quelquefois plus que ses services. Lorsque Louis XVIII le remplaça par M. le duc de Richelieu, il fallut compter avec lui et il ne consentit à donner sa démission qu'à la condition que le roi lui conférerait la dignité de grand chambellan, une des quatre premières charges de la cour, qui sous l'ancien régime appartenait, par un droit en quelque sorte héréditaire, à la maison princière de Bouillon. Il eut l'art de persuader au monarque que cette charge n'était pas une sinécure, et on y attacha un traitement de cent mille francs. Resté membre du conseil privé et ministre d'État, le nouveau grand chambellan ne faisait aucun doute qu'il ne tarderait pas à s'imposer au roi comme premier ministre, étant persuadé de l'insuffisance de ses successeurs.

LES SERMENTS DE M. DE TALLEYRAND.

Si quelques-uns des anciens généraux, ministres et hauts ou bas fonctionnaires de l'empire se firent un scrupule de

prêter serment à Louis XVIII, M. de Talleyrand ne pouvait être de ce nombre, lui qui avait tant concouru au retour et à la restauration des Bourbons. Ce n'était d'ailleurs qu'un serment de plus après en avoir prêté tant d'autres; il paraît qu'il les avait comptés, lorsqu'il dit au roi, à propos de celui de 1815 : « Sire, c'est le *treizième*.... j'espère que ce sera le dernier. » Treize serments ! c'était un mauvais chiffre, aussi M. de Talleyrand ne fut pas fâché d'en prêter un quatorzième à Louis-Philippe, et ce quatorzième fut réellement le dernier.

Si Louis-Philippe l'eût consulté en 1848, M. de Talleyrand aurait pu répéter sa réponse à son prédécesseur.

Charles X lui avait dit : « Un roi qu'on menace n'a de choix qu'entre le trône et l'échafaud. — Sire, lui répondit M. de Talleyrand, Votre Majesté oublie la chaise de poste. »

A propos des serments prêtés par M. de Talleyrand, c'est le cas de citer son éloge du fromage de Brie : « C'est pour moi le roi des fromages, il l'était dans ma jeunesse; il l'est encore aujourd'hui. » — « C'est peut-être la seule royauté à laquelle M. de Talleyrand soit resté fidèle, » disait Eugène Sue à qui on répétait le mot; et, à son tour, un autre homme d'esprit, Emile Barateau, prétendait qu'Eugène Sue aurait pu ajouter : « A la vérité, M. de Talleyrand n'avait pas prêté serment à cette royauté-là. »

Était-ce pour justifier le chiffre de ses propres serments que M. de Talleyrand aurait dit du serment en général : « Le serment est une contre-marque qu'on prend à la porte d'une salle de spectacle afin de pouvoir y rentrer. »

LES PROFITS DE LA DIPLOMATIE.

Talleyrand avait deux moyens de faire et d'accroître sa fortune : le jeu d'abord, l'agiotage, et ensuite, quand il fut au

pouvoir, les cadeaux et *douceurs* qu'il recevait des puissances grandes ou petites pour les servir. Quant au jeu, il commença de bonne heure, et sa réputation était faite dès le temps de la Constituante. Le ministre des États-Unis à Paris, Gouverneur Morris, témoin aussi impartial que bien informé, et qui est fort à consulter sur l'évêque d'Autun en 1789, nous a montré ces trois jeunes gens, Narbonne, Choiseul et l'abbé de Périgord, formant une sorte de triumvirat à la mode, et se donnant la main pour arriver :

« Ce sont trois jeunes gens de famille, hommes d'esprit et de plaisir. Les deux premiers avaient de la fortune, mais ils l'ont dissipée. Ils étaient intimes tous trois, et ont couru tous trois la carrière de l'ambition pour rétablir leurs affaires. Quant à leur moralité, celle de l'un n'a pas été exemplaire plus que celle de l'autre : l'évêque surtout est particulièrement blâmé à cause du nombre et de la publicité de ses galanteries, de son goût pour le jeu et principalement pour l'agiotage auquel il se livra sous le ministère de M. de Calonne, avec qui il était très-lié. Il trouva dans cette circonstance une facilité et des occasions dont ses ennemis disent qu'il sut très-bien profiter. Cependant je n'y ajoute aucune foi, et je crois qu'à part ses amours et une certaine manière de voir un peu trop large pour un ecclésiastique, l'accusation est injuste ou au moins exagérée. »

M. de Talleyrand évaluait lui-même à soixante millions ce qu'il pouvait avoir reçu en tout des puissances grandes ou petites dans sa carrière diplomatique. Ce qu'il recevait ainsi par canal direct était plus sûr que ce qu'il pouvait gagner au jeu de Bourse, spéculation toujours plus ou moins aléatoire. Vieux, il donnait ce conseil à l'un de ses protégés : « Ne jouez pas, j'ai toujours joué sur des nouvelles certaines : et cela m'a coûté *tant* de millions ! » et il disait

un chiffre de perte. Il est à croire qu'en comptant ainsi, il oubliait un peu le chiffre des gains. » (SAINTE-BEUVE.)

Pour compléter ce qui précède, il faut lire les Mémoires du comte de Senfft, qui nous apprend que quand on voulait qu'une affaire réussit avec M. de Talleyrand, il fallait financer. Il est vrai qu'il ne se chargeait pas indifféremment de toutes les affaires, et il ne les traitait pas non plus directement. Il avait ses hommes à lui, comme il ne manque jamais de s'en produire autour des foyers de corruption, et il savait les employer selon les temps et les lieux. Ainsi, à l'occasion du séjour de M. de Talleyrand à Varsovie en 1807, parlant de M. de Gagern, ministre du duc de Nassau, que des intérêts de plus d'une sorte avaient retenu à Varsovie quelque temps de plus que les autres diplomates allemands, le comte de Senfft en fait le portrait suivant :

« Il avait été un des signataires de l'acte de la Confédération rhénane, et se trouvait mêlé à toutes les intrigues d'alors. Ne manquant ni d'idées ni d'une certaine hardiesse qui fait souvent réussir dans une position subalterne, il avait acquis du crédit auprès de M. de Talleyrand qui se servait de lui pour ses affaires d'argent avec les princes d'Allemagne. Ce fut par ce moyen que les princes de Schwarzbourg, de Waldeck, de Lippe et de Reuss obtinrent à Varsovie leur admission à la Confédération du Rhin. L'empereur a dit depuis qu'il avait été trompé à leur égard; que s'il avait su ce qu'il en était, jamais il n'aurait consenti à leur accession. Il faut dire ici que M. de Talleyrand, tout en profitant de sa position pour augmenter sa fortune par des moyens quelquefois peu délicats, ne s'est jamais laissé engager, même par les motifs d'intérêts les plus puissants, à favoriser des plans qu'il pouvait regarder comme destructeurs pour le repos de l'Europe. C'était lui sans doute qui

avait le plus fait dans le principe pour l'asservissement de l'Allemagne, et, ayant préparé par une politique artificieuse l'immense prépondérance de la France sur le continent, il s'était ôté lui-même les moyens d'arrêter l'ambition insatiable de celui qui gouvernait ce colosse de puissance : néanmoins, au risque même de déplaire au maître, il s'opposa toujours aux projets qui, au milieu de la paix, tendaient à engager la France dans de nouvelles guerres interminables. C'est par ce motif qu'il refusa constamment son appui aux intérêts de la nationalité polonaise. Une somme de quatre millions de florins, offerte à Varsovie par les magnats pour obtenir son suffrage en faveur du rétablissement de leur pays, leur fut restituée après être restée déposée pendant plusieurs jours entre les mains du baron de Dalberg. Considérée sous ce point de vue, sa retraite du ministère après la paix de Tilsitt fut très-honorable. »

Ce n'est donc point un ennemi qui écrit, et c'est ce même témoin, si digne de foi, qui nous apprend que précédemment, en 1806, dans les négociations qui amenèrent la paix de Posen, et d'où résulta l'abaissement de la Saxe, un million de francs (une bagatelle) avait été mis à la disposition du plénipotentiaire saxon, le comte de Bose, pour M. de Talleyrand, et un demi-million pour un autre agent diplomatique français, M. Durant, et que ces sommes furent acceptées.

L'historien de la Pologne, Rulhière, s'étonnait un jour de la mauvaise réputation qu'on lui avait faite : « La main sur la conscience, disait-il, je ne me reproche qu'une seule méchanceté ! — Quand finira-t-elle ? » lui demanda M. de Talleyrand.

M. de Talleyrand avait mandé au ministère un riche four-

nisseur militaire; on vint lui apprendre qu'il était allé à Bâges *prendre* les eaux. « Il faut donc toujours qu'il *prenne* quelque chose, » s'écria-t-il.

En sa qualité de grand chambellan, M. de Talleyrand voit entrer chez lui une dame qui, nommée à une charge de cour, venait prêter serment entre ses mains. Ayant remarqué sa toilette, plus convenable pour une soirée que pour une audience du matin : « Madame, lui dit-il, voici une jupe bien courte pour un serment de fidélité. »

Lors de la conspiration de Mallet, lorsqu'un des complices vint arrêter le ministre de la police, la duchesse de Rovigo, épouvantée, se précipita hors du lit

Dans le simple appareil
D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil.

Le fidèle Achate de M. de Talleyrand, M. de Montrou, en lui racontant cet épisode de la conspiration, dit : « Le ministre de la police a été faible, mais sa femme *s'est bien montrée.* »

IL N'Y A QU'UN FRANÇAIS DE PLUS.

Il est des *mots* assez importants pour que M. de Talleyrand lui-même n'en puisse réclamer que l'inspiration et la révision : telle est la fameuse réponse *historique* faite par le comte d'Artois à M. de Talleyrand, lors de son entrée à Paris en 1814. M. Beugnot nous en a conservé toute l'*édition* :

« Je trouvai, le soir, M. de Talleyrand s'entretenant de la journée avec MM. Pasquier, Dupont de Nemours et Anglès. M. de Talleyrand rappela qu'il fallait un article au *Moniteur*. Dupont offrit de le faire.

« — Non pas, reprit M. de Talleyrand, vous y mettriez de la poésie, je vous connais. Beugnot suffit pour cela. Qu'il passe dans la bibliothèque et qu'il broche bien vite un article pour que nous l'envoyons à Sauvo.

« Je me mets à la besogne, qui n'était pas fort épineuse, mais, parvenu à la mention de la réponse du prince à M. de Talleyrand, je suis embarrassé. Je reviens à M. de Talleyrand et lui fais part de la difficulté.

« — Voyons, me répondit-il, qu'a dit *Monsieur* ? Je n'ai pas entendu grand'chose, il me paraissait ému et fort curieux de continuer sa route, mais si ce qu'il a dit ne vous convient pas, faites-lui une réponse.

« — Mais comment faire un discours que *Monsieur* n'a pas tenu ?

« — Faites-le bon, convenable à la personne, au moment, et je vous promets que *Monsieur* l'acceptera ; je crois même qu'au bout de deux jours il croira l'avoir fait et il l'aura fait. Vous n'y serez plus pour rien.

« — A la bonne heure.

« Je sortis ; j'essaye une première version et je l'apporte à la censure.

« — Ce n'est pas cela, dit M. de Talleyrand. *Monsieur* ne fait pas d'antithèse, ni la plus petite fleur de rhétorique. Soyez court, soyez simple et dites ce qui convient davantage à celui qui parle et à ceux qui écoutent. Voilà tout.

« — Il me semble, reprit M. Pasquier, que ce qui agite bon nombre d'esprits, c'est la crainte des changements que doit occasionner le retour des princes de la maison de Bourbon. Il faudrait peut-être toucher ce point, mais avec délicatesse.

« — Bien, et je le recommande ! dit M. de Talleyrand.

« J'essaye une nouvelle version, et je suis renvoyé une seconde fois, parce que j'ai été trop long et que le style est

apprêté. Enfin, j'accouche de la version qui est au *Moniteur*, et où je fais dire au prince : « Plus de divisions, la paix de la France; je la revois enfin ! et rien n'y est changé, si ce n'est qu'il s'y trouve un Français de plus. »

« — Pour cette fois, je me rends, dit enfin le grand censeur, c'est bien là le discours de *Monsieur*, et je vous réponds que c'est lui qui l'a fait. Vous pouvez être tranquille à présent.

« Et, en effet, le mot fit fortune, les journaux s'en emparèrent comme d'un à-propos heureux; on le reproduisit aussi comme un engagement pris par le prince, et le mot de *Français de plus* devint le passe-port obligé de toutes les harangues qui vinrent pleuvoir de toutes parts.

« Le prince ne dédaigna pas de le commenter dans ses réponses et la prophétie de M. de Talleyrand fut complètement réalisée. »

M. DE TALLEYRAND ACCUSÉ PAR NAPOLEÓN A L'ÎLE D'ELBE.

Dans le journal de ses conversations avec Napoléon, sir Neil Campbell, le commissaire anglais chargé par son gouvernement d'accompagner de Fontainebleau à l'île d'Elbe le captif de la Sainte-Alliance, dit, p. 325 et 326 :

« 4 décembre. J'ai eu avec Napoléon un entretien qui a duré trois heures et demie.

« Après quelques questions générales sur ma santé et ma dernière excursion en Italie, il me dit que Talleyrand était un scélérat, un prêtre défroqué, un homme de révolution, en un mot tout ce qu'il y a de pire : — « Je savais, ajouta-t-il, qu'il était mon ennemi depuis longtemps et qu'il me trahirait si l'occasion s'en présentait. Je recommandai en conséquence à Cambacérès, chargé de rester à Paris

avec l'impératrice et qui l'accompagna jusqu'à Orléans, de ne pas laisser Talleyrand seul à Paris ; mais Cambacérès eut la faiblesse de céder à ses pitoyables supplications. »

« Je demandai à Napoléon si la lettre qui avait paru dans quelques journaux, et supposée écrite par Talleyrand pour le dissuader de la guerre d'Espagne, était vraie : — « Non, me répondit-il, pas un mot de vrai. Cette lettre n'a jamais été écrite. C'est Talleyrand qui, le premier, me proposa l'invasion de l'Espagne. Après que je l'eus forcé de se démettre de ses fonctions, en conséquence des représentations des rois de Bavière et de Wurtemberg à qui il avait, en diverses occasions, demandé de grosses sommes pour lui, il continua longtemps encore de fréquenter mes soirées avec Fouché. Ce fut par l'espoir de retrouver son crédit auprès de moi, que Talleyrand me conseilla de profiter des dissensions qui existaient en Espagne entre Charles IV et son fils Ferdinand, pour mettre sur leur trône un membre de ma famille. Il me présenta, à cet effet, un mémoire rédigé en Espagne par un homme à lui, intime avec le prince de la Paix. Je vous répète que Talleyrand était le plus vil des Jacobins, qu'il me conseilla plus d'une fois de me débarrasser des Bourbons, en les faisant assassiner, ou au moins de les faire enlever d'Angleterre par une bande de contrebandiers, qui naviguaient continuellement d'une côte à l'autre. Je rejetai toujours cette proposition tant que les Bourbons s'abstinrent de mettre le pied en France.

« Ce fut différent pour le duc d'Enghien qui s'était installé près de la frontière de France, et qui même venait jusqu'aux portes de Strasbourg y fomenter des conspirations ; mais sa mort fut encore un acte de Talleyrand. Ce fut Talleyrand qui m'excita à le faire arrêter, et, si ce n'eût été lui, sa vie aurait été épargnée, même après son arrestation. On me dit que le duc d'Enghien désirait me parler. Cela me toucha.

Je voulus voir ce jeune homme, mais il était trop tard. Talleyrand avait pris ses mesures pour m'empêcher de le voir. »

« Dans cette conversation, Napoléon se montrait fort irrité contre Talleyrand, mais sans émotion ni regret de l'exécution du jeune prince. »

(*Sir Neil Campbell's Journal*, London, 1869.)

Voici maintenant l'appréciation de cette accusation par M. Sainte-Beuve :

« Sans compter même les reproches publics, que lui adressa plus d'une fois Napoléon à ce sujet et qui équivalent à un démenti, il semble que Talleyrand n'avait pu dès le principe se prononcer aussi absolument qu'il l'a prétendu contre toute intervention dans les affaires d'Espagne : sans cela, l'Empereur ne lui aurait pas écrit de Bayonne, comme il le faisait (25 avril 1808) : « Je continue mes dispositions militaires en Espagne. Cette tragédie, si je ne me trompe, est au cinquième acte : le dénouement va paraître. » Il ne se serait point ouvert à lui comme à un confident sur le misérable caractère de cette royale famille espagnole, de ce brave homme ou benêt de roi, du prince des Asturies, de la reine, de ce méprisable et inséparable prince de la Paix, qui, disait-il, avait l'air d'un taureau : — « Le prince des Asturies est très-bête, très-méchant, très-ennemi de la France... La reine a son cœur et son histoire sur sa physionomie, c'est vous en dire assez. » Il ne lui eût pas confié ces princes en personne et ne les lui eût pas donnés tout d'abord pour hôtes à Valençay pour « les bien traiter et leur faire passer agréablement le temps, » tout en lui recommandant de les isoler et « de faire surveiller autour d'eux. » Notez bien que cette année 1808, celle de la fourberie de Bayonne, ne fut point du tout une année de disgrâce pour Talleyrand. Il eut même un retour marqué de faveur lors du voyage

d'Erfurt, où il fut appelé et très-employé sous main par Napoléon auprès de l'empereur Alexandre (septembre-octobre 1808). Il fut encore employé dans le cours de l'hiver auprès de M. de Metternich. Ces commissions confidentielles lui maintenaient une position rivale et presque menaçante en regard du ministre en titre, M. de Champagny, honnête homme et travailleur, qui prêtait aux épigrammes, et sur le compte duquel il ne cessait de s'égayer. Enfin on trouve encore une lettre de Napoléon à Talleyrand adressée d'Espagne, d'Aranda, du 27 novembre 1808 : mais ici s'arrête la faveur avec la confiance. » (SAINTE-BEUVE.)

M^{me} de Staël ne croyait pas que M. de Talleyrand fût directement complice du meurtre du duc d'Enghien; elle croyait même au mot de blâme qu'on lui attribuait: car c'est de lui qu'elle parle, sans le nommer, dans ce passage des *Considérations sur la Révolution française* (tome II^e, p. 323) :

« Au moment où Bonaparte voulut se faire nommer empereur, il crut à la nécessité de rassurer d'une part les révolutionnaires sur la possibilité du retour des Bourbons, et de prouver de l'autre, aux royalistes, qu'en s'attachant à lui, ils rompaient sans retour avec l'ancienne dynastie. C'est pour remplir ce double but qu'il commit le meurtre d'un prince du sang, du duc d'Enghien. Il *passa le Rubicon du crime*, et de ce jour son malheur fut écrit dans le livre du Destin. Un des Machiavélistes de la cour de Bonaparte, dit, à cette occasion, que *cet assassinat était bien pis qu'un crime puisque c'était une faute*. J'ai, je l'avoue, un profond mépris pour tous ces politiques dont l'habileté consiste à se montrer supérieurs à la vertu. Qu'ils se montrent donc une fois supérieurs à l'égoïsme, cela sera plus rare et même plus habile. »

M^{me} DE STAËL ET M. DE TALLEYRAND.

M^{me} de Staël eut-elle jamais un sentiment tendre pour M. de Talleyrand, et réciproquement? Probablement ils ne s'aimèrent que par l'esprit, non par le cœur. Cette liaison eut ses brouilles et ses raccommodements, jusqu'au jour où elle fut définitivement rompue. Évidemment, on pouvait inspirer une passion à M^{me} de Staël par une galanterie ingénieuse, comme elle pouvait en inspirer une elle-même par son éloquence. Mais l'éloquence fatigue à la longue : quelqu'un s'étonnait devant M. de Talleyrand qu'un homme qui avait joui de l'intimité de M^{me} de Staël eût pu se laisser séduire par M^{me} Grand : « Ah ! dit-il, justement, il faut avoir aimé une femme de génie pour savourer le bonheur d'aimer une bête. »

— « Mais, vous, Madame, vous savez nager ! » — Cette manière de déclarer à M^{me} de Staël qu'on lui préférerait M^{me} Récamier était extrêmement fine sans doute, mais n'en était pas moins un coup de poignard dans le cœur, si réellement le cœur de M^{me} de Staël était tendrement épris de M. de Talleyrand.—On lit dans le Journal des misses Berry, les amies d'Horace Walpole, à la date de 1791 : « Nous revinmes d'Italie à Paris vers la fin d'octobre et nous y trouvâmes l'ambassadrice de Suède, rue du Bac, dans tout le feu de sa passion pour Talleyrand. Nous soupâmes à son hôtel, invitées par son mari, qui nous vit tous les jours. Quant à madame, elle était trop occupée de sa *passion* pour s'apercevoir de notre existence. »

(*Miss Berry's*, t. I^{er}, p. 370.)

Mrs Jameson, qui admire beaucoup la réponse faite par M. de Talleyrand à M^{me} de Staël lui demandant laquelle des deux, M^{me} Récamier ou elle, serait plus volontiers sauvée par lui, si elles risquaient toutes les deux ensemble de se noyer, prétend que ce bon mot en inspira un meilleur encore à un comte bavarois, lorsqu'il se promenait à Munich, sur les bords de l'Isar, avec la belle M^{me} V^{***}, alors l'objet de son amoureuse préférence. Depuis quelques moments, il l'entretenait de sa mère, à qui, tout *vaurien* qu'était le comte, il avait toujours témoigné le plus tendre dévouement ; puis, sans transition, il se mit à parler à la dame de ses pensées avec toute l'éloquence de l'amant le plus passionné : « Je vous crois, dit M^{me} V^{***} en l'interrompant tout à coup, mais si votre mère et moi nous tombions dans cette rivière, au secours de laquelle vous précipiteriez-vous d'abord ? — Au secours de ma mère, répondit le comte. » Mais, regardant M^{me} V^{***} avec un regard expressif, il ajouta aussitôt : « Vous sauver d'abord, vous, ce serait me sauver moi-même. »

(Mrs Jameson, *Common book*, etc.)

Lorsque parut le roman de *Delphine*, on prétendit que M^{me} de Staël s'y était peinte elle-même sous les traits de Delphine et avait peint M. de Talleyrand sous ceux de M^{me} de Vernon. M. de Talleyrand, la rencontrant quelque temps après la publication de l'ouvrage, lui fit son compliment et ajouta de sa voix la plus douce : « On m'assure que nous y sommes tous les deux, vous et moi, *déguisés en femmes*. »

Il est juste de citer ce que M^{me} de Staël disait elle-même de ses rapports politiques avec M. de Talleyrand. Dans ses *Considérations sur la Révolution française*, elle convient que ce fut à sa prière que Chénier avait prononcé le discours auquel il dut son rappel. Un an après, ce fut encore à sa

recommandation que Barras l'appela au ministère des affaires étrangères :

« M. de Talleyrand était revenu d'Amérique un an avant le 18 fructidor. Les honnêtes gens en général désiraient la paix avec l'Europe, qui était alors disposée à traiter. Or, M. de Talleyrand paraissait devoir être ce qu'on l'a trouvé depuis, un négociateur fort habile. Les amis de la liberté souhaitaient que le Directoire s'affermît par des mesures constitutionnelles, et qu'il choïst dans ce but des ministres en état de soutenir le gouvernement. M. de Talleyrand semblait le meilleur choix possible pour le département des affaires étrangères, puisqu'il voulait bien l'accepter. Je le servis efficacement, à cet égard, en le faisant présenter à Barras par un de mes amis et en le recommandant avec force. M. de Talleyrand avait besoin qu'on l'aidât pour arriver au pouvoir; mais il se passait ensuite très-bien des autres pour s'y maintenir. Sa nomination est la seule part que j'aie eue dans la crise qui a précédé le 18 fructidor et je croyais ainsi la prévenir; car on pouvait espérer que l'esprit de M. de Talleyrand amènerait une conciliation entre les deux partis. Depuis, je n'ai pas eu le moindre rapport avec les diverses phases de sa carrière politique. »

DÉPIT ET IMPATIENCE.

Malgré son impassibilité naturelle ou calculée, malgré sa sagacité à la fois prévoyante et résignée, M. de Talleyrand avait, dit-on, ses impatiences d'ambition déçue, ses emportements même quand il se croyait trop négligé, et sa mauvaise humeur lui inspirait parfois alors des paroles peu dignes d'un grand politique. Ainsi, sous le ministère Decazes, très-piqué de ne pas être rappelé aux affaires qu'il espérait n'avoir quittées que pour quelques instants, voyant

sa haute position s'amoinrir à l'ombre où on le laissait, il s'avisait de se rapprocher des alliés royalistes et de déclamer avec eux contre le cabinet, qui, disait-il, « était anti-constitutionnel et asservissant la France. » Il rappelait les traités de 1815, comme des traités ruineux et honteux, qu'il n'avait pas voulu signer. M. L. de Vielcastel, dans son *Histoire de la Restauration*, nous dit que M. de Talleyrand s'apercevant alors que, dans les conseils du roi, le ministre de la police l'emportait sur le ministre des affaires étrangères, tourna ses batteries contre le premier, lui prodiguant les qualifications les plus méprisantes. Rencontrant un jour M. Pasquier, président de la Chambre des députés, à qui il ne pardonnait pas de s'être rallié au favori, il lui dit à haute voix : « *J'espère que vous ne trainerez pas la Chambre que vous présidez dans les boues de la police.* »

Cette phrase fit assez de bruit pour que le roi fit intimer à M. de Talleyrand l'ordre de ne plus se présenter à la cour où sa dignité de chambellan lui assignait une des premières places. Ce ne fut qu'au bout de plusieurs mois que le duc de Richelieu lui fit accorder la permission de reparaitre aux Tuileries. — Ne peut-on pas regarder cet épisode de la vie politique du prince de Talleyrand comme une maladresse ? M. L. de Vielcastel n'a pas tort de dire qu'il porta ainsi lui-même une atteinte grave à la position factice qu'il s'était ménagée depuis la Restauration.

M. DE TALLEYRAND PEINT PAR MISS BERRY ET PAR LADY MORGAN

« ... Sir Charles Stuart (l'ambassadeur d'Angleterre), aura demain à dîner Talleyrand et tout son monde. Talleyrand ! si vous pouviez le voir ! une masse de corruption morale et physique, tel qu'il apparaît à mes yeux, m'inspire

des sentiments si différents de ceux avec lesquels je considère les grandes âmes et les grandes actions, que je serais très-désolée d'être obligée d'exprimer ce que je sens pour lui (1). »

(*J. et C. de Miss Berry*, t. III, p. 77.)

« Jeudi, 2 décembre 1819. — Je suis allée chez M. de Vaudemont où j'ai trouvé Talleyrand avec deux ou trois autres personnes seulement, et pour la première fois je suis entrée en conversation avec lui. Nous avons parlé de la *Galathée* (de Girodet) ; sa remarque fut qu'entre les trois personnages du tableau il n'y a qu'un seul œil... celui de Pygmalion qui est de profil. Nous parlâmes ensuite des deuils publics, de leurs effets dans les nombreuses réunions, etc. »

(*Ibid.*, p. 183.)

« Dimanche, 12 mai. — Diné chez l'ambassadeur. Talleyrand y était : il a été fort amusant sur les usages et la manière de vivre des vieilles dames de l'ancienne cour, dont il a dit qu'il ne reste aucun vestige et que *c'est une chose qui manque pour l'entretien des manières et de la langue.* »

(*Ibid.*, p. 315.)

Dans son ouvrage sur *la France*, publié en 1817, lady Morgan raconte une séance de l'Institut. Le cicérone qui l'introduit dans la salle académique lui nomme les immortels à mesure qu'ils viennent prendre leur place. « Le premier qu'on me montra, dit-elle, était remarquable par le calme de sa physionomie, un vrai visage d'enfant endormi : ses mains croisées, ses yeux à demi recouverts de leurs pau-

(1) Une page plus loin, miss Berry appelle encore M. de Talleyrand *la corruption personnifiée.*

pières semblaient ne pas appartenir à un habitant de ce monde. — Cependant, répondit mon cicérone à l'observation que j'en fis, c'est M. de Talleyrand, mais jamais visage ne fut moins baromètre. »

(*La France*, par lady Morgan, t. II, p. 261.)

Voici un second portrait que lady Morgan, dans le même ouvrage sur la France, traçait en 1816 de Talleyrand qu'elle vit à une représentation dramatique des Tuileries, en costume de grand chambellan et assis derrière le fauteuil de Louis XVIII.

« J'avais déjà fréquemment vu ce célèbre personnage qui figurera dans l'histoire future, je l'avais vu à la cour, dans les fêtes publiques, au mariage d'un prince, sous le dôme de Notre-Dame, dans les scènes les plus tragiques et les scènes les plus comiques ; mais je l'avais vu toujours le même, froid, immobile, ni distrait, ni réfléchi, toujours impassible, aucune teinte ne variant la pâleur livide de son visage, aucune expression ne trahissant son caractère impénétrable. Était-il mort, était-il vivant, on pouvait en douter par moment : si le cœur battait ou si le cerveau vibrerait, c'est ce qu'aucun observateur mortel ne pouvait vérifier. De l'âme de cet homme le monde semblait exclus dédaigneusement, ou si on pouvait hasarder une conjecture d'après ce qu'on en voyait, c'était pour reconnaître en lui l'énigmatique sphynx qui a dit : « La parole a été donnée à l'homme pour cacher sa pensée. » Ni l'amour le plus tendre, ni l'amitié la plus dévouée, ni la communauté d'intérêts ne pourraient faire parler ce visage qu'on peut seulement comparer à un livre écrit dans une langue morte. »

On a répété souvent le mot de Charles-Quint disant du cardinal d'Ossat que pour déjouer sa sagacité pénétrante il ne

suffisait pas de se taire devant lui, il fallait ne pas penser. L'impassibilité de M. de Talleyrand eût déjoué le cardinal d'Ossat lui-même... Ce n'était pas seulement par son langage qu'il déguisait sa pensée, mais aussi par son silence.

Une des plus spirituelles correspondantes de lady Morgan avait une antipathie pour M. de Talleyrand : « Je ne saurais me fier à lui, écrivait-elle en 1818. On vous dit que c'est un grand homme parce qu'il a toujours su se relever après ses chutes. Il a cela de commun avec les chats qui retombent toujours sur leurs pattes. Le chat aussi ne suit pas ses maîtres quand ils s'en vont : il reste fidèle... à la maison. »

Quelques-uns des meilleurs *bons mots* de M. de Talleyrand expriment et résument une situation de l'esprit public. A une de ces époques trop fréquentes de la révolution de Juillet où les changements succédaient rapidement aux changements et livraient la France à toutes les suppositions de l'incertitude : « Quelle est votre opinion aujourd'hui ? demandait-on à l'impassible diplomate. — Moi, répondit-il, j'en ai une le matin, j'en ai une autre l'après-midi, mais le soir je n'en ai plus du tout. »

Le duc de Wellington n'était pas naturellement admirateur de l'esprit, se reconnaissant incapable d'une réplique ; mais il admirait l'esprit de M. de Talleyrand parce que, selon lui, ses bons mots étaient en général sans *réplique*. Il citait entre autres comme parfaitement *diplomatique*, sa réponse à un lord, qui le rencontrant au sortir d'un conseil des ministres où une importante question avait été longuement discutée, lui demanda : *Que s'est-il donc passé dans ce conseil ?* — « *Mylord, il s'est passé trois heures.* »

Le duc trouvait excellente encore cette autre réponse à

un de ses collègues d'ambassade qui dînait avec lui chez le duc de Cambridge. La conversation avait été très-futile et M. de Talleyrand avait paru s'y intéresser médiocrement : « Ne trouvez-vous pas les protocoles de lord Palmerston très-ennuyeux ? lui demanda son voisin de table. — Non, répondit M. de Talleyrand, c'est le *temps perdu qui m'ennuie.* »

M. DE TALLEYRAND ET LE WHIST.

Un jeune diplomate se vantait devant M. de Talleyrand de son ignorance du *whist*. — « Quelle triste vieillesse vous vous préparez, » dit M. de Talleyrand. Le *whist* était sa récréation la plus agréable. Il n'était pas très-heureux au jeu ; on l'accusait de tricher quelquefois en disant qu'il n'était pas juste de perdre toujours. C'est en Angleterre qu'on lui faisait cette réputation en lui appliquant le vers de Pope :

A youth of plotting, an old age of cards (1).

« Le jeu, disait M. de Talleyrand, occupe sans préoccuper et dispense de toute conversation suivie. »

A Vienne, M. de Talleyrand avait battu M. de Metternich, mais il avait été battu par le comte Palfy, celui qui dans une seule soirée, avait gagné au prince Jean de Lichtenstein, une somme assez forte pour faire construire et meubler un château. M. de Talleyrand racontait que le comte en fit les honneurs au prince et lui demanda comment il le trouvait... — « Moi, répondit le prince, je ne le trouve pas beau du tout, cela a l'air d'un château de cartes. »

En 1814 le gouvernement provisoire était appelé la *table de whist* de M. de Talleyrand.

(1) L'intrigue quand il était jeune, les cartes quand il fut vieux.

BONS SENTIMENTS ET LARMES DE M. DE TALLEYRAND.

M. de Talleyrand fut un des premiers à deviner ce que serait un jour M. Thiers, lorsqu'il lui fut présenté, venant d'Aix où il n'avait eu que des succès d'*étudiant*, et avant même qu'il se fût fait connaître par sa première édition de l'histoire de la Révolution, laquelle ne fut publiée par la maison Lecointe et Duret qu'à la condition qu'elle serait précédée d'une introduction par Félix Bodin. Plus tard, devant M. de Talleyrand, quelqu'un disait de M. Thiers, ministre : C'est un *parvenu*. — « Dites qu'il est *arrivé*, » reprit M. de Talleyrand. On citait dernièrement cette réponse de M. Thiers à un ami qui l'engageait à réfuter une calomnie : « Je suis un vieux parapluie sur lequel il pleut depuis quarante ans ; que me fait une goutte de plus ou de moins ? » Le mot avait déjà été dit par M. de Talleyrand et, en *tout cas*, il était encore plus vrai dans sa bouche que dans celle de M. Thiers.

« J'ai été témoin une fois, nous a dit M^{me} C...., d'un élan de sensibilité, d'un souvenir tendre exprimé par le prince de Talleyrand, non-seulement par sa physionomie, mais encore par des paroles bien senties, comme on dit aujourd'hui. Sa nièce, la duchesse de Dino lui montrait un portrait de sa mère, la duchesse de Courlande. Le prince de Talleyrand contempla cette image avec une émotion croissante, il essuya une larme et dit : — « Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu sur la terre une femme plus digne d'être adorée !... »

Le prince avait lui-même adoré cet ange sur terre.

Selon M. Sainte-Beuve, M. de Talleyrand n'était pas et ne pouvait pas être aussi insensible ni aussi égoïste qu'on l'a dit : les hommes ne sont pas des monstres. Lorsqu'il

perdit sa vieille amie, la princesse de Vaudemont (janvier 1833), il se montra fort affecté. Il est vrai que Montrou, qui en faisait la remarque, ajoutait : « C'est la première fois que je lui ai vu verser des larmes ! »

Une autre fois encore, pendant son ambassade à Londres, comme il avait été l'objet, à la Chambre des lords, d'une violente et inconvenante attaque du marquis de Londonderry, le duc de Wellington se leva aussitôt, et il défendit, il vengea en termes chaleureux son vieil ami le vétéran des diplomates. Le lendemain, M. de Talleyrand, lisant ces débats, fut surpris par un visiteur les larmes aux yeux, tant il était touché du procédé du duc de Wellington, et il lui échappa de dire : — « J'en suis d'autant plus reconnaissant à M. le duc, que c'est le seul homme d'État dans le monde qui ait jamais dit du bien de moi. »

M. DE TALLEYRAND ET M. DE CHOISEUL-GOUFFIER.

Naturellement les premiers amis de M. de Talleyrand, les amis de sa jeunesse, appartenaient à sa caste, et si les vicissitudes de la Révolution lui firent à la fois désertier les intérêts de cette caste, il resta fidèle aux individus, même à ceux qui n'épousèrent pas comme lui la cause du tiers état. Un des amis dont il aimait le plus à parler dans les phases successives de ses transformations politiques était M. de Choiseul-Gouffier, envoyé comme ambassadeur à Constantinople en 1786. Deux lettres publiées pour la première fois, au mois d'août dernier, dans le *Bibliophile français*, par M. Lorédan Larchey, sont de celles qui nous montrent le signataire sous son jour le plus aimable. M. de Talleyrand y confiait à son ami ses opinions sur les hommes et sur les choses ; il l'entretenait surtout avec une franche expansion de ses sentiments

affectueux, et il est impossible de ne pas le croire lorsqu'après avoir confessé son ambition de jeune abbé à qui il tarde d'être archevêque, il parle en homme non moins préoccupé de la fortune de son ami que de la sienne propre (1).

Dans ces lettres nous voyons aussi, deux ans avant 1789, le futur citoyen Talleyrand rallié déjà aux idées libérales qui ne sont pas encore des idées révolutionnaires : — « Il ne désespère pas de la monarchie ; mais c'est parce qu'il espère que le roi gouvernera pour le bonheur du peuple qui sera *enfin compté pour quelque chose*. » Il était de ceux qui croyaient encore ce bonheur possible avec un prince aussi bien intentionné que Louis XVI. Hélas ! Louis XVI n'était pas encore désabusé lui-même sur toutes ces professions d'amour du peuple qu'on répétait sans cesse autour de lui : il n'avait pas encore dit avec amertume ces paroles si sincères et si vraies qui réduisaient les amis du peuple à deux : Turgot et le roi lui-même.

Comme style, les lettres à M. de Choiseul-Gouffier sont de celles qui prouvent que M. de Talleyrand pouvait se passer de secrétaire pour bien écrire, sans que ce disciple de Voltaire ait jamais cependant écrit beaucoup de lettres qu'on puisse citer réellement comme des chefs-d'œuvre épistolaires. On y trouve encore une faute de français, les *mémoires* au féminin (2). M. Lorédan Larchey est d'accord avec M. Sainte-Beuve pour les proclamer à la fois charmantes de sentiment, d'esprit et de forme. — « La première, dit M. Larchey, entièrement politique, se recommande par une appréciation très-sensée de la politique qu'aurait dû suivre M. de Calonne à l'égard des notables. » M. Sainte-Beuve

(1) M. de Talleyrand n'était alors qu'abbé de Saint-Denis.

(2) Ce n'est qu'une négligence cependant, car le mot est au masculin dans le premier alinéa de la même lettre, et la faute, si faute il y a, serait dans l'orthographe de l'adjectif : — *publiques* au lieu de *publics*.

ajoute : « C'est du Talleyrand d'avant la Révolution, d'avant l'épiscopat ; c'est vif, court, agréable, aimable, en même temps qu'on y sent un premier souffle de libéralisme sincère, un souci des intérêts populaires qui semble en vérité venir du cœur autant que de l'esprit. » Les voici toutes les deux :

A M. DE CHOISEUL-GOUFFIER, A CONSTANTINOPLE (1).

« 4 avril 1787.

« Je t'envoie, mon ami, les discours de M. de Calonne à l'ouverture de l'assemblée des notables et les mémoires qui ont été soumis aux discussions des bureaux dans la première et seconde division. Ceux de la troisième et de la quatrième ne sont pas encore imprimés. Ainsi tu ne les pourras recevoir que par le courrier prochain.

« Tu trouveras dans cet envoi-ci d'excellente besogne ; c'est à peu près le résultat de tout ce que les bons esprits pensent depuis quelques années.

« Les oppositions sont extrêmement fortes ; M. de Calonne a eu le tort de ne pas rendre *publiques* ses mémoires dès le commencement de l'Assemblée, le public instruit aurait contenu les notables qui ont mis leur gloire dans l'opposition et qu'il est bien difficile actuellement de tirer de cette route-là.

« Pendant plusieurs semaines Paris a reçu son opinion de l'Assemblée, au lieu que *Paris instruit* aurait fait à l'Assemblée l'opinion *qu'elle devait avoir*.

« Ce sont, comme de raison, les privilégiés qui mettent le plus d'activité dans toutes leurs attaques contre M. de Calonne et maintenant on a fait de l'affaire actuelle une affaire personnelle. On croit qu'en culbutant M. de Calonne, ce

(1) Cette pièce est dans les mains de M. Félix Platel, avocat au barreau de Paris, qui l'a communiquée à M. Lorédan Larchey.

serait culbuter ses projets et c'est bien vraisemblable; mais il paraît impossible que le roi ne le soutienne pas; encore quinze jours, et il a victoire gagnée.

« Alors il sera fait par Louis XVI le plus heureux changement dans l'administration qu'il y ait eu à aucune époque.

« Des administrations provinciales, et plus de privilèges, — c'est la source de tous les biens.

« Il n'y a rien qui ne puisse être fait par les administrations provinciales, et il n'y a pas de changement heureux qui puisse être fait sans elles.

« *Mon ami, le peuple sera donc enfin compté pour quelque chose.*

« Tu attendras avec bien de l'impatience les lettres que *t'apporteront* le premier courrier. Il sera décidé de tout pendant cette quinzaine. Si le roi fait tous les changements annoncés, son règne sera celui de la monarchie et le plus brillant et le plus utile.

« Je n'ai pas autre chose dans la tête. Comme tu nous manques dans ce moment-ci, toi noble, élevé, populaire!

« Je t'ai écrit par Marseille une lettre fort longue sur tout cela, il y a quelques jours. Tu me manderas ce que tu penses des projets qui t'intéressent et dont je te parle avec détails.

« Mon archevêque de Bourges est plus mal depuis quelques jours: on dit qu'il s'en va tout à fait. Les remèdes les plus actifs le sont moins que le mal. Cette époque sera vraisemblablement celle qui décidera de mon sort. Pour le moment, il me paraît bien difficile qu'on ne me donne pas l'archevêché de Bourges. La malveillance de l'évêque d'Autun ne me paraît pas pouvoir lui fournir les moyens de me le refuser.

« M. de Montmorin dit beaucoup de bien de toi. Il vient, pour se mettre au courant de toutes les affaires du moment, de relire les dépêches depuis que tu es à Constan-

tinople, et il a dit à M. de Grammont qu'il était impossible d'avoir une meilleure conduite que la tienne.

« TALLEYRAND. »

M. de Talleyrand faisait allusion dans cette lettre et dans la suivante à ses services comme agent général du clergé. L'usage voulait que cette place menât tout droit à un évêché. M. de Talleyrand ne visait pas à moins qu'à l'archevêché de Bourges : c'était le siège qu'il espérait être le plus tôt vacant par la mort prochaine du titulaire. En n'obtenant que l'évêché d'Autun, qu'il n'eut que plus tard, il eut en revanche la consolation de remplacer le prélat qu'il accusait d'une malveillance personnelle. Ce siège était d'ailleurs par son importance une fiche matérielle de consolation, puisqu'il donnait quatre-vingt mille livres de revenus.

On peut remarquer enfin que l'enthousiasme libéral de M. de Talleyrand en 1787 se conciliait très-bien dans sa conscience politique avec l'ambition des hautes dignités ecclésiastiques, qu'il envisageait comme des fonctions doublement influentes, à la cour et à l'assemblée. Disons encore qu'à cette époque M. de Calonne était pour M. de Talleyrand le plus grand ministre qui eut gouverné la France, sinon par tout ce qu'il avait déjà fait, au moins par ce qu'il projetait de faire s'il conservait la faveur du roi et gagnait sa cause contre ceux que M. de Talleyrand appelle des privilégiés.

La seconde lettre que nous allons transcrire est séparée de la première par un intervalle de six mois. L'archevêché de Bourges a été donné à un concurrent mieux protégé sinon plus méritant, et l'évêque d'Autun vit encore. M. de Talleyrand n'a toujours pour se consoler dans son impatience de que les épanchements de l'amitié.

A M. DE CHOISEUL-GOUFFIER.

« 17 octobre 1787.

« Depuis plus de six semaines, mon ami, je n'ai pas de nouvelles et jamais je n'ai eu autant de besoin d'en recevoir.

« Je ne sais rien de toi que ministériellement; je sais que l'on est parfaitement content de toi ici, les ministres disent qu'il est impossible de s'être mieux conduit, voilà en gros ce que je sais.

« Mais des détails, qui sont tout pour l'amitié, je n'en sais pas un mot.

« Il me revient de partout que Mgr l'archevêque de Toulouse et M. de Montmorin disent extrêmement de bien de toi. J'ai bien besoin de recevoir de tes lettres, je t'en conjure, ne néglige pas de m'écrire.

« J'ai été ces jours-ci à Rosny, j'y ai porté de l'inquiétude sur ta position et du dégoût sur la mienne. Voilà l'archevêché de Bourges donné à l'évêque de Nancy et l'évêché de Nancy donné à l'abbé de La Fare. A présent qu'est-ce qui arrivera? Je ne prévois plus d'ici à longtemps de mouvement dans le clergé: quand il y en aura, me donnera-t-on la place qui me conviendra et à laquelle je conviendrai?

« Rien de ce que je désire ne tourne comme je le voudrais, mon ami; je ne suis pas dans un moment de bonheur.

« Mais cela changera; j'attendrai et on trouvera peut-être qu'un homme qui a trente-quatre ans, qui a été toujours occupé d'affaires, qui a fait celles de son corps, tout seul, pendant cinq ans, et de qui on s'est loué pendant tout ce temps-là, mérite qu'on le traite un peu mieux.

« Je vais dans quinze jours à l'assemblée provinciale de Champagne; j'y passerai environ un mois et de là je viendrai perdre le reste de mon hiver à Paris puisqu'on ne veut pas me faire employer mon temps ailleurs. Si je peux contribuer à faire faire quelque chose d'utile en Champagne cela adoucira un peu mon oisiveté.

« Mais, mon ami, écris-moi, ne me dis pas un mot de nouvelles, je ne veux rien savoir de ce qui se passe, si c'est cela qui m'empêche de recevoir tes lettres.

« Madame de Choiseul ne revient pas de Barèges avant le 25 ou le 26. La mère n'est pas ici. Madame de Lamballe est revenue depuis deux jours d'Angleterre, mais comme je ne suis ici que d'hier, je ne l'ai pas encore vue; je sais seulement qu'elle se porte bien.

« Il paraît ici depuis quelques jours un mémoire justificatif de M. de Calonne, il n'y en a dans Paris qu'un très-petit nombre d'exemplaires. Je ne l'ai pas à moi. Je l'ai lu très-vite, il m'a paru bien écrit. Pour juger les principes et les motifs qu'il développe, il faut une seconde lecture.

« Adieu, je ne me permets pas d'écrire un mot de nouvelles, parce que je veux que ma lettre t'arrive et que tu reçoives de moi un mot qui te dise que c'est de toute mon âme et dans tous les moments de ma vie, heureux ou contrarié, ou même malheureux, que je t'aime plus que tout au monde... adieu, ne m'écris que quatre lignes, mais écris-moi.

« TALLEYRAND. »

Ce dernier paragraphe pourrait être signé de David ou de Jonathas, de Pythias ou de Damon. M. Larcher a raison, ce n'est plus le Talleyrand « confit en rouerie » : l'abbé de Saint-Denis est un Talleyrand jeune, expansif, passionné

même dans ses affections... Ne le sera-t-il déjà plus un an après sous la mitre d'évêque d'Autun ?

M. DE TALLEYRAND ET SON AMI BEAUMETZ.

Le plus récent apologiste du prince de Talleyrand est M. Feuillet de Conches qui, dans le cinquième volume des documents épistolaires et autres sur *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth*, saisit l'occasion de nous vanter les qualités aimables en même temps que l'habileté du grand diplomate sous lequel il a fait ses débuts dans la chancellerie du ministère des affaires étrangères. M. Feuillet de Conches réfute M. de Mercy qui, dans un rapport au prince de Kaunitz, dénonçait, entre autres ministres imposés à Louis XVI en 1792, M. de Narbonne comme le plus fatal de tous, parce qu'il avait pour conseil l'ancien évêque d'Autun, MM. de Beaumetz et Chapelier, *trois grands scélérats* de l'Assemblée constituante. M. Feuillet trouve *curieux* que M. de Mercy fit un *grand scélérat* du bon Albert Brion, chevalier de Beaumetz, ancien premier président du conseil supérieur d'Arras, nommé par la noblesse d'Artois aux états généraux, où le concitoyen de M. de Robespierre se rangea dans le parti constitutionnel, fit décréter l'abolition de la torture, se prononça contre la vente des biens du clergé et l'éligibilité des juifs, etc. Quant à l'ancien évêque d'Autun, M. de Talleyrand, M. Feuillet s'étonne que M. de Baccourt, ayant reproduit avant lui la lettre où M. de Mercy avait copié ce paragraphe, ait préféré le supprimer plutôt que de s'inscrire en faux contre une telle dénonciation et faire l'apologie de M. de Talleyrand : « Moi qui, dans ma jeunesse, ai eu l'honneur de travailler sous ses ordres, ajoute M. Feuillet, moi, pour qui il a fait preuve d'une extrême bienveillance, je suis persuadé que cette apologie eût été

plus facile à M. de Bacourt qu'à tout autre, puisqu'il possédait les mémoires et tous les papiers de l'ancien évêque d'Autun. On était trop leste, à cette époque de trouble des esprits, comme en toutes les révolutions, à taxer de « scélérats » les hommes que l'on trouvait dans une voie différente de la sienne. Tous les partis se renvoyaient alors ces épithètes ; les révolutionnaires ne les ménageaient pas aux partisans de la cour, et *vice versâ*. » M. Feuillet a raison et il réfute lui-même l'abbé Georgel, lorsque l'abbé compare M. de Talleyrand, recevant le prix honteux de sa motion sur l'aliénation des biens du clergé, au traître qui déshonore le collège des apôtres. « Les opinions politiques de M. de Talleyrand, reprend M. Feuillet, repoussent toute idée de corruption. » La raison est un peu faible. M. Feuillet en dirait-il autant de Mirabeau ? Est-ce assez d'ajouter que M. de Talleyrand, « puissant d'esprit et d'à-propos, a percé de tout côté les horizons politiques ; que s'il a changé, c'est toujours avec le pays ; et que quiconque a eu l'honneur de l'approcher n'a pu se défendre d'un sentiment de respect pour son humeur sage, liante et douce, pour son grand sens, pour l'élévation et la pénétration de son génie, pour sa bienveillance et sa bonté ? »... « Cette vieille ruine », conclut enfin M. Feuillet, qui, à tour de rôle, « servit d'appui à tous les empires », aurait mérité que M. de Bacourt saisisse l'occasion de prendre sa défense au lieu de l'é luder. » M. Feuillet, qui raconte très-bien la mission que M. de Talleyrand remplit en Angleterre dans l'année 1792, explique comment Louis XVI, avec ses scrupules religieux et ses principes austères, subit le choix d'un négociateur qui lui était si peu sympathique, « le roi voyant d'ailleurs en lui, malgré sa vie peu canonique, un homme sorti de l'ancien régime et qui ne pouvait tout à fait renier le passé. » Le roi et la reine d'Angleterre ne tinrent guère compte de la lettre

confidentielle par laquelle Louis XVI expliquait qu'en associant le sieur Talleyrand au sieur de Chauvelin, il manifestait l'importance qu'il attachait au succès de la mission qui leur était confiée. Lors d'une présentation antérieure de M. de Talleyrand à la cour de Saint-James, le roi avait affecté de faire peu attention à lui, et la reine lui avait tourné le dos avec mépris, rejetant ce dédain sur sa réputation d'immoralité. L'exemple de la cour avait entraîné la société anglaise. On comprend donc que l'ex-marquis de Chauvelin eût volontiers « jeté à la mer, » comme s'exprime M. Feuillet, un mentor qu'il pouvait accuser en partie du froid accueil qui lui était fait à lui-même à la ville comme à la cour. Qui aurait dit à l'ex-évêque que, quarante ans plus tard, il reviendrait à Londres en qualité d'ambassadeur du cousin du roi martyr, qu'il y exercerait une influence prépondérante et serait littéralement courtoisé par les fils et les neveux de ces lords qui n'avaient répondu que par des affronts « à cette aménité de caractère, à cette grâce de langage, à cette sûreté de tact, » bref, à toutes ces qualités que son élève, M. Feuillet, énumère aujourd'hui pour justifier le choix du scrupuleux et religieux Louis XVI.

Dans ses *Mémoires*, M. de Talleyrand n'aura pas oublié son confrère en « scélératesse, » M. de Beaumetz, un ami très-intime, qu'il tutoyait avant et après le tutoiement obligé de la République. Dans sa conversation, M. de Talleyrand parlait quelquefois de M. de Beaumetz et racontait comment ils s'étaient retrouvés aux États-Unis, y avaient vécu ensemble et devaient retourner ensemble en France sur le même bâtiment. La veille de ce retour, ils se promenaient sur la « Batterie » de New-York et causaient amicalement, lorsque tout à coup M. de Talleyrand s'arrête, regarde son ami entre les deux yeux, lui appuie une main sur l'épaule et lui dit : « Malheureux ! tu en veux à ma vie

et tu te prépares à me précipiter dans l'eau. » M. de Beaumetz est interloqué, pâlit et répond : « C'est vrai, l'idée de te tuer me préoccupe depuis quelque temps ; j'y ai résisté jusqu'ici de toutes mes forces, mais j'allais y succomber lorsque tu l'as devinée je ne sais par quelle heureuse inspiration. J'espère bien que cette idée fixe sera à jamais arrachée de mon esprit. — Je l'espère bien aussi ! » reprit M. de Talleyrand. Mais non complètement rassuré, il trouva un prétexte pour différer son départ et laissa M. de Beaumetz s'embarquer sans lui. — « Singulier incident, disait-il à la personne de qui je tiens ce détail épisodique : je dus doublement la vie à la révélation mystérieuse de l'inexplicable idée fixe de mon ami Beaumetz ; car le bâtiment sur lequel nous devions retourner tous les deux en Europe sombra en pleine mer, et l'on n'en entendit plus parler, non plus que des passagers. » Je regrette que M. Feuillet de Conches ne soit pas un de ceux à qui M. de Talleyrand raconta plus d'une fois cette anecdote personnelle, car il aurait pu nous dire si réellement M. de Beaumetz était sur le bâtiment perdu, ou si, d'après une variante, il fut le seul des passagers qui échappa miraculeusement à la catastrophe et reparut soudain, en « corps » ou en « esprit, » pour ne disparaître définitivement du monde des vivants qu'en l'année 1812.

M. Feuillet de Conches croit savoir que le second des trois *grands scélérats* du comte de Mercy ne serait mort qu'en 1807 (1).

Grâce à M. P. Margry, si nous écrivions une biographie

(1) D'après une communication obligeante de M. Margry, M. de Beaumetz se serait embarqué le 27 mai 1796 pour Calcutta et aurait laissé en Amérique M. de Talleyrand, qui ne se serait embarqué lui-même pour la France que le 13 juin de la même année. Les deux amis se seraient donc réellement séparés après avoir vécu ensemble aux États-Unis pendant deux années, de 1794 à 1796.

complète de M. de Talleyrand, nous pourrions donner quelques détails peu connus sur son séjour en Amérique, où M. de Beaumetz et lui se retrouvèrent avec d'autres émigrés notables, entre autres Moreau-Saint-Méry qui tenait un établissement de libraire-imprimeur et un débit de papeterie. M. de Beaumetz se maria avec une veuve sans fortune et déjà mère de plusieurs enfants.

C'est surtout dans un journal inédit de Moreau-Saint-Méry que M. P. Margry a recueilli les documents qu'il nous a communiqués sur le séjour de M. de Talleyrand à New-York, à Philadelphie et à Boston.

Après avoir dit adieu à M. de Talleyrand qui s'embarquait, le 13 juin 1796, sur le brick *Den-née-Prove* faisant voile pour Hambourg, Moreau-Saint-Méry résume les souvenirs de ses relations intimes avec lui. On voit qu'à cette époque l'illustre diplomate inspirait et éprouvait lui-même très-vivement le sentiment de l'amitié ; nous allons citer textuellement :

« Talleyrand vint dîner avec nous le 12 juin, et partit de chez moi le 13 pour Hambourg sur le brick *Den-née-Prove*. Me voilà donc privé de l'une de mes plus douces jouissances. Rien ne pourrait exprimer avec exactitude la nature de ma liaison avec Talleyrand, et c'était, depuis que j'avais perdu mon cher de Varenne, l'ami qui le remplaçait le mieux dans mon cœur. Tous les jours où nous fûmes réunis à Philadelphie, depuis le mois d'octobre 1795 jusqu'à l'époque actuelle, il arrivait dans mon cabinet à huit heures du soir. Là, seuls et sans interruption, excepté quand Beaumetz, Talon, Blacon, Noailles, Volney, Payen, de Boisneuf, Demeunier, Boislandry y venaient ensemble ou séparément, nous nous ouvrons nos cœurs, nous en épanchions les sentiments, et nos pensées les plus intimes devenaient communes à l'un et à l'autre.

« Nous passions dans ces entretiens délicieux tout le temps qui s'écoulait jusqu'à ce qu'on vint m'annoncer que le souper était servi.

« Talleyrand ne soupait pas ; moi je soupais d'un peu de riz au lait cuit au four ou au poêle de mon magasin. Mais nous étions avec ma famille, et Guismont, Blacon, Beaumetz, Latouche étaient souvent au souper.

« J'avais du vin de Madère excellent qui plaisait beaucoup à Talleyrand, il en buvait au souper. La gaîté présidait constamment à nos réunions où nous nous amusions souvent à polissonner, surtout lorsque Blacon s'amusait à monseigneuriser Talleyrand, qui s'en vengeait en lui donnant de son poignet de fer ce que les enfants appellent des manchettes.

« Enfin l'heure de se retirer arrivait, et il fallait que ma femme engageât la bruyante compagnie à aller se coucher. Combien de fois Talleyrand, arrivé jusque dans la petite cour placée au bas de mon escalier, le remontait et prolongeait la soirée. Il cédait enfin lorsque ma femme lui disait : « Vous ferez demain le paresseux dans votre lit jusqu'à midi, tandis qu'à sept heures du matin votre ami sera forcé d'aller ouvrir son magasin. » D'autres fois c'était dans ce magasin que Talleyrand, Beaumetz, Blacon et M. de Liancourt continuaient leur sabbat dans le jour même, malgré mon observation que les Américains n'entrent jamais dans un magasin où ils entendent du bruit, et qu'ainsi on éloignait les chalands du mien. On n'en finissait que de guerre lasse, surtout lorsque M. de Liancourt et mon fils se pelotaient comme deux écoliers.

« Tous les soirs que nous passâmes ensemble, sans exception d'un seul, Talleyrand et moi, nous parlions du sort passé de la France, de celui qui est devenu son partage et enfin de ce que nous pensions de son avenir. Dans cette dernière

partie du tableau, nous en vîmes à contempler la Louisiane et nous y trouvions des motifs d'en désirer l'habitation pour nous-mêmes. Nous déterminâmes donc de tourner toutes nos vues de ce côté, et Talleyrand arrêta que nous finirions par en devenir les administrateurs.

« Soit dans ce projet, soit pour tous nos desseins de ne pas nous quitter un jour, Talleyrand et moi nous terminions à chaque soirée notre entretien, lorsqu'on venait faire l'annonce du souper ; par un serment, nos mains réunies, que, tout le reste de notre vie, notre sort serait commun par les affections, les sentiments, les succès de quelque genre qu'ils fussent, même sous le rapport de la fortune.

« Il est facile de penser que des rapports aussi intimes n'excluaient rien, et que rien de ce qui pouvait intéresser l'un des deux n'était étranger à l'autre.

« C'est ainsi que, publiant mon article *Danse* tiré de mon *Répertoire colonial*, au commencement de 1796, cet article écrit par moi et composé par mon fils dont j'avais fait un excellent compositeur, Talleyrand exigea que je lui donnasse les épreuves à corriger de ce morceau qu'il appelait un joli tableau de l'Albane. Partout et pour tout, égal partage d'affection ; enfin jamais l'expression vulgaire : unis comme les deux doigts de la main, n'offrit une plus parfaite application que ma liaison avec Talleyrand.

« Il me témoigna, lors de son départ pour Hambourg, son vif désir de se charger de mon fils, sans qu'il me laissât pour lui d'autre soin que celui d'aimer ce tendre et intéressant enfant. Ma femme, quelque touchée qu'elle fût, répondit à Talleyrand qu'il n'était pas assez sûr de l'état de la France pour prendre déjà l'embarras de notre fils, qu'il pouvait éprouver à la mer un événement qui le forcerait de relâcher à Saint-Domingue, ou qui lui fit rencontrer un

bâtiment de cette île où le nom de mon fils pourrait en être un fatal pour lui.

« Puis ma femme m'ajouta en confidence qu'elle redoutait même les dispositions de Talleyrand pour notre enfant, parce qu'il lui donnerait des goûts que nous ne pourrions pas entretenir et qui pourraient refroidir son cœur pour nous.

« J'ajournai donc ma résolution sur ce point au grand déplaisir de Talleyrand, sur le bâtiment duquel j'embarquai cent exemplaires de ma description de la partie espagnole de Saint-Domingue et deux cents exemplaires de ma description des prisons de Philadelphie dont Talleyrand devait tâcher à Hambourg de me procurer la défaite.

« Je conduisis Talleyrand jusqu'à bord et nous restâmes, mon fils et moi, sur le rivage, à attendre que son vaisseau disparût à nos yeux. »

C'est encore à M. P. Margry que nous devons la copie de la lettre qu'écrivit d'Amérique M. de Talleyrand au ministre des relations extérieures, pour lui accuser réception du décret du 3 septembre 1795 qui lui rouvrait les portes de la France.

« Citoyen Ministre,

« Après trois années d'exil, de calomnies et de persécutions de tout genre, j'ai donc enfin obtenu de faire tomber une accusation que ses auteurs mêmes n'ont jamais pu croire sérieuse. Je reçois cet acte de justice avec une conscience qui me permet d'en goûter toute la douceur. Tous mes vœux ont été pour la France, pour sa liberté, pour son bonheur. C'est en lisant le récit de ses victoires, en m'associant à la gloire de son indépendance, que j'ai trouvé

de la patience contre l'exil, du courage contre l'adversité. Privé du droit de servir la liberté, du moins je souffrais pour une si belle cause.

« Dès que le retour du printemps rouvrira la navigation, je retournerai au sein d'une patrie que l'absence m'a rendue plus chère et dont l'honorable jugement m'impose de nouveaux devoirs. Je remets entre vos mains, citoyen ministre, l'expression de mon respect, de ma reconnaissance et de ma fidélité, et je vous demande de la transmettre aux autorités constituées de la République. »

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher de cette lettre au ministre des affaires extérieures sous la République, celle que M. de Talleyrand, étant lui-même promu à ce ministère, adressa deux ans après au général Bonaparte pour se mettre indirectement sous les ordres de celui qu'il prévoyait devoir bientôt remplacer le Directoire exécutif.

« Au général Bonaparte. »

« Paris, le 6 thermidor an v (24 juillet 1797). »

« J'ai l'honneur de vous annoncer, général, que le Directoire exécutif m'a nommé ministre des relations extérieures.

« Justement effrayé des fonctions dont je sens la périlleuse importance, j'ai besoin de me rassurer par le sentiment de ce que votre gloire doit apporter de moyens et de facilités dans les négociations. Le nom seul de Bonaparte est un auxiliaire qui doit tout aplanir.

« Je m'empresserai de vous faire parvenir toutes les vues que le Directoire me chargera de vous transmettre, et la Renommée, qui est votre organe ordinaire, me ravira souvent le bonheur de lui apprendre la manière dont vous les aurez remplies. »

En sa qualité de critique littéraire, M. Sainte-Beuve a cru devoir dénoncer le goût rétrograde de M. de Talleyrand, qu'il suppose peu admirateur de la poésie moderne. Dans une de ses lettres, le diplomate cite comme un chef-d'œuvre certaine strophe que le voisinage du Jardin des Plantes avait inspirée au général Dupont. Cet officier malheureux à la guerre se consolait avec la muse lyrique, et il célébrait le grand caractère de l'éléphant qui refuse de procréer en captivité, de peur d'être le père d'une postérité d'esclaves. Cette strophe, sans doute, rappelle plutôt Jean-Baptiste Rousseau et Lefranc de Pompignan que Lamartine et Victor Hugo, mais elle n'est pas d'un Chapelain, et Victor Hugo en a fait de pires.

Dans cette même lettre, il y a mieux qu'une strophe d'un goût douteux; c'est une de celles où M. de Talleyrand exprime très-simplement son amour pour les enfants, en disant que rien ne réjouit le cœur du vieillard comme la vue d'une jolie petite fille. . . alors même qu'on n'est ni son grand-père ni son grand'oncle; or, la petite fille qui le charmait par sa gentillesse était de sa famille. L'organe de la philogéniture était si saillant dans le crâne de l'ex-évêque, qu'il est fâcheux que M^{me} de Talleyrand ne lui ait pas donné d'enfants.

A propos de poésie, on pourrait croire que M. de Talleyrand n'aimait pas moins Ossian que Jean-Baptiste Rousseau, puisqu'il fit de l'enthousiasme de Bonaparte pour le barde calédonien un des titres de recommandation dont il se servit en le présentant au Directoire:

« M. de Talleyrand, dit M^{me} de Staël, en présentant Bonaparte au Directoire, l'appela le libérateur de l'Italie et le pacificateur du continent. Il assura que le *général Bonaparte détestait le luxe et l'éclat, misérable ambition des âmes*

communes, et qu'il aimait les poésies d'Ossian, surtout parce qu'elles détachent de la terre. » (*Considérations sur la révolution française, tom. II.*)

M. de Talleyrand avait souvent exprimé son admiration pour les poésies de Lamartine. Le poète, à son tour, a consacré trois entretiens de son *Cours familier de littérature* à proclamer M. de Talleyrand le continuateur du génie de Mirabeau sous la République, et l'oracle infallible qui eût sauvé le premier Empire si Napoléon eût toujours suivi ses conseils.

TROISIÈME PARTIE

PORTRAITS, PARALLÈLES

ESQUISSES ET SCÈNES DIVERSES

L'ABBÉ DE PRADT ET M. DE TALLEYRAND.

C'est M. Sainte-Beuve qui, dans un article récent, a curieusement cherché à démontrer, par un contraste sensible, combien M. de Talleyrand l'emportait pour la tenue, pour le secret, pour l'esprit de conduite et une dignité naturelle sur des acolytes, gens de beaucoup d'esprit, mais légers, intempérants, et qui ne venaient que bien loin à sa suite, dans l'ordre de la politique et de l'intrigue. Ainsi l'abbé de Pradt était un ennemi de Napoléon, et, certes, piqué au jeu, autant que M. de Talleyrand, il était actif, délié, infiniment spirituel en conversation, et, la plume à la main, écrivain d'une verve pittoresque : mais que dire de lui plus à sa charge que ce qu'on va lire, une anecdote qui nous est arrivée par tradition, en droite ligne, de Berryer qui aimait à la raconter, telle qu'un témoin délicat et sûr l'avait recueillie de sa bouche et l'avait écrite aussitôt :

« En 1814, M. de Talleyrand était à la tête d'une espèce de conspiration dont le but d'abord fut de faire passer l'empire à Napoléon II, sous la régence de Marie-Louise ; puis,

le but se transformant, il se prit à travailler au retour des Bourbons.

« A ce moment, l'abbé de Pradt, archevêque de Malines, qui aimait passionnément jouer au moins le rôle de marmiton dans toutes les cuisines politiques, eut vent de l'affaire, et il me conta (*c'est Berryer qui parle*) l'anecdote en ces termes :

« Je voulais savoir (disait donc l'abbé de Pradt) de quoi il était question, et il était impossible de faire parler le prince de Talleyrand, entouré de monde et sur ses gardes. A son âge, pensai-je, on tient un peu de la vieille femme; il doit être bavard au réveil : voilà le moment qu'il faut saisir. Pour cela je ramasse une nouvelle, dont je ne mets qu'un fragment dans mon billet, ajoutant que je demandais la permission de venir achever de vive voix ce qui ne pouvait se confier au papier. J'envoie le billet à l'heure du réveil, et pour ne pas laisser au prince le temps de réfléchir, d'hésiter à me recevoir oui ou non, je suis la lettre à cinq minutes de distance. On m'introduit. — Le prince était orné de quatorze bonnets superposés les uns aux autres, ce qui formait plaisamment un grand édifice sur sa petite figure. — Comme je l'avais pressenti, il fut causeur, et je sus tout. Rentré chez moi, je décidai que le seul moyen de prendre pied dans cette affaire était d'y faire entrer un personnage politique important; après avoir bien cherché : « Ma foi ! m'écriai-je, il n'y a que Rovigo qui remplisse mon but. » Je cours chez le ministre de la police. C'était le soir, il y avait réception. J'entame avec lui une conversation et, tout en nous promenant, je dirige nos pas vers la salle du billard, où enfin nous nous trouvons tous deux seuls :

« — Monsieur le duc, lui dis-je, l'horizon se rembrunit. — Vous pensez, Monseigneur ? — Les têtes graves doivent

réfléchir. — C'est mon avis, monsieur l'archevêque. — Il y a telle circonstance dans la vie politique où un homme peut racheter tout un passé. — Croyez-vous, monseigneur ? » — Et ici le duc pouvait songer confusément à la mort du duc d'Enghien. — « Je crois, monsieur le duc, que le moment est venu... — Monseigneur, je vais expédier un courrier à Sa Majesté l'Empereur, pour le consulter à cet égard. » — J'avais manqué le but. Je quittai Paris précipitamment, afin d'éviter le retour du courrier. Mais celui-ci fut pris par un détachement de cosaques; l'Empereur ne connut pas le message, et je revins à Paris prendre place dans la commission qui organisait le retour des Bourbons. »

Et voilà bien la différence, dit M. Sainte-Beuve, qu'il y a entre un marmiton politique et un maître d'hôtel habile et consommé.

N'en déplaise à l'ingénieux critique, on trouve mieux que cette anecdote dans les *Mémoires* de M. Beugnot, qui, dans un des épisodes plaisants de la Restauration, nous montre l'ex-évêque d'Autun faisant contribuer l'archevêque de Malines à son amusement en même temps qu'à sa politique. Les deux anecdotes n'en font peut-être qu'une, racontée différemment.

« Le jour où le gouvernement provisoire de 1814 fut formé, l'archevêque de Malines se présente chez M. de Talleyrand, et témoigne quelque surprise qu'on eût élevé une semblable machine sans qu'on lui eût réservé une place. Il demande avec humeur ce qu'on prétend faire de lui, car enfin on ne peut pas le laisser de côté dans un pareil moment. — « Et qui veut vous laisser de côté ? reprend M. de Talleyrand; vous pouvez à l'instant même rendre le plus notable service; avez-vous un mouchoir blanc ? — Oui. — Mais très-blanc ? » L'archevêque tire son mouchoir de sa

poche : M. de Talleyrand le prend, et le saisissant par l'une des cornes, en fait une sorte de drapeau, qu'il agite dans tous les sens en criant : Vive le roi ! — « Vous voyez ce que je viens de faire ; maintenant descendez, prenez le boulevard de la Madeleine, et suivez-le jusqu'au faubourg Saint-Antoine compris, en agitant votre mouchoir et criant : Vive le roi ! — Mon prince, vous n'y pensez pas ; considérez mon costume ; je suis coiffé en ecclésiastique. Je porte ma croix, mon ordre de la Légion d'honneur. — Précisément, si vous n'étiez pas habillé de la sorte, il faudrait aller faire votre toilette : votre croix d'archevêque, votre toupet, votre rond poudré, tout cela fera scandale et c'est du scandale qu'il nous faut. » — Qui le croira ? L'auteur de tant d'ouvrages entre lesquels il s'en trouve de remarquables, l'un des hommes de France qui ont le plus d'esprit, M. de Pradt, enfin, descend l'escalier de M. de Talleyrand pour aller jouer cette mascarade. Elle lui réussit assez bien d'abord. Il suivait le boulevard en jouant le rôle convenu et avait comme de raison ramassé un cortège assez nombreux de polissons et de curieux ; mais parvenu au boulevard Poissonnière, il donna dans une veine de bonapartistes, qui, chargeant l'archevêque et sa troupe, l'obligèrent de retourner sur ses pas. Pressé dans sa retraite, force lui fut de remettre son drapeau dans sa poche, et de se jeter dans les bas-côtés. Il regagna à toutes jambes le quartier général de la rue Saint-Florentin, où il arriva essoufflé et crotté jusqu'à l'échine. Le scandale ne pouvait pas être plus complet ni plus gai ; l'archevêque, fidèle à son caractère, s'étendit avec emphase sur son audace et ses succès. — Il raconta qu'il avait au bout du compte conquis à la cause royale une portion notable de la capitale ; s'il n'avait pas poussé au delà du faubourg Poissonnière, c'est qu'à vrai dire, il y avait eu de sa part une aventure dont tout autre ne se serait

chargé qu'avec de bons escadrons. Au reste, il n'avait pas fui, et à la mine fière dont il avait regardé la multitude, il avait bien fait voir que rien n'était capable de lui en imposer, pas plus le regard de Bonaparte menaçant que l'*ardor civium prava jubentium*. Et M. de Talleyrand d'écouter froidement et de répondre : « Je vous avais bien dit qu'habillé comme vous voilà, vous feriez un effet prodigieux. »

Ce rôle d'acclamateur sur les boulevards avait été accepté par d'autres que l'aumônier du dieu Mars; nous pourrions citer entre autres un nommé Fontaine de Montpellier, qui l'avait joué de manière à recevoir une gratification honnête de M. de Talleyrand.

Eugène Scribe a profité dans *Bertrand et Raton* de la scène racontée par M. Beugnot.

M. DE TALLEYRAND ET M. ROYER-COLLARD.

M. Sainte-Beuve a très-finement analysé les relations tardives qui s'établirent entre le grand diplomate et le grand philosophe, lorsqu'ils étaient l'un et l'autre parvenus à un âge où l'on ne songe guère à former de nouveaux liens de société. Notre Plutarque littéraire a trouvé là un parallèle piquant de ces deux illustrations qui se donnaient la main sur le bord de leurs tombes, ne comptant pas trop, probablement, se rencontrer là-haut ou là-bas. M. Sainte-Beuve semble croire que M. de Talleyrand espérait que l'austère M. Royer-Collard serait pour lui un répondant à l'égard des moralistes, en attendant le confesseur qui serait son répondant à l'égard des dévots.

M. Royer-Collard était un philosophe religieux, et M. de Talleyrand, en se ménageant ses sympathies, se réconciliait à la fois avec la morale et la religion. Mais citons :

« M. de Talleyrand était arrivé aux limites de la vieillesse ; sa quatre-vingtième année était sonnée ; il ne songea plus qu'à finir de tout point convenablement. La vertu était son côté faible, et il dut penser à le fortifier. M. Royer-Collard était son voisin de terre. M. Royer-Collard était depuis longtemps un homme, un nom dont on aimait à se couvrir quand on avait un côté faible. Cousin, dans un temps, quand on attaquait sa religion, aimait à se replier sur M. Royer-Collard, qu'il proclamait bien haut son maître. Dans un genre tout différent, M. de Talleyrand dut aussi songer d'assez bonne heure à M. Royer-Collard et à le rechercher comme l'homme de bien le plus considéré dans la politique. Il le cultiva surtout dans les dernières années. Passer tout l'été si près de M. Royer-Collard (Valençay est à quatre ou cinq lieues de Châteaux-Vieux) et ne pas être dans des relations particulières avec lui, c'eût été une mauvaise marque. Il fit des avances ; M^{me} de Dino, avec son attrait de haute distinction et sa coquetterie d'esprit, l'y secondait puissamment. M. Royer-Collard capitula, mais il fit ses conditions. Sous prétexte de trop de bourgeoisie et de simplicité, il fut dit que sa femme et ses filles n'iraient point à Valençay. A ce prix M. Royer-Collard fut bonhomme et indulgent. Le grand bourgeois se montra bon prince envers le grand seigneur. Quand on songe qu'en ses heures d'austérité il avait dit ce mot : « Il y a deux êtres dans ce monde que je n'ai jamais pu voir sans un soulèvement intérieur : c'est un régicide et un prêtre marié ; » on conviendra qu'il eut à y mettre du sien. On raconte que la première fois que M. de Talleyrand fit sa visite à Château-Vieux à travers un pays fort accidenté, moitié rochers, moitié ravins, et de l'accès le plus raboteux, son premier mot à M. Royer-Collard en entrant dans le salon fut : « Monsieur, vous avez des abords bien sévères... » On ne dit pas la suite ; mais interpellé de

la sorte, l'homme à l'esprit de riposte ne dut pas être en reste.

« Dans les commencements de leur liaison et quelques années auparavant, M. de Talleyrand avait eu l'idée de donner à Paris un grand dîner de personnages considérables, et représentant chacun quelque chose : Cuvier, la science; Gérard, la peinture... Royer-Collard devait y représenter l'éloquence politique. Il n'y alla point, mais il disait en plaisantant de l'idée : « Me voilà donc élevé à la dignité d'échantillon ! »

« Talleyrand et Royer-Collard affectaient tous deux, dans la manière de s'exprimer, la brièveté concise et la formule : tous deux étaient volontiers sentencieux; ils avaient le mot qui grave. Mais chez Talleyrand cette formule s'appliquait plus volontiers aux choses, aux situations, et chez Royer-Collard aux personnes. Réunis, ils devaient faire assaut, chacun dans son genre. C'étaient, pour peu qu'on y songe, deux profils des plus originaux et chez qui tout semblait en relief et en opposition : M. Royer-Collard, droit de taille, le front couvert d'une perruque brunâtre, le sourcil proéminent et remuant, le nez fort et marqué, le visage rugueux, la voix mordante, par moments stridente et se riant volontiers à elle-même quand il avait dit quelque mot; en tout un esprit altier et des plus fins sous une écorce restée en partie rustique; mais il ne faudrait pas faire non plus M. de Talleyrand plus délicat qu'il n'était et plus débile à cause de son infirmité. C'était une organisation puissante : il avait la voix mâle, profonde, partant d'un *bon creux*; bien que par principe et bon goût il s'interdit l'éclat du rire. Avec sa longue canne qui ressemblait à une béquille et avec laquelle il frappait de temps en temps sur l'appareil de fer dont sa mauvaise jambe était munie, il s'annonçait impérieusement. Des yeux gris sous des sourcils rudes, uné face morte pla-

quée de taches, un petit visage qui diminuait encore sous son immense chevelure, le menton noyé dans une large cravate molle remontante, qui rappelait celle des incroyables et le négligé du Directoire, le nez en pointe insolemment retroussé, une lèvre inférieure avançant et débordant sur la supérieure, avec je ne sais quelle expression méprisante indéfinissable, fixée aux deux coins de la bouche et décollant de la commissure des lèvres; un silence fréquent d'où sortaient d'un ton guttural quelques paroles d'oracle; il y avait là de quoi faire, en causant, un vis-à-vis de première force à Royer-Collard, bien que celui-ci eût plus de séve et de verdeur. Il disait de son voisin de Valençay vers la fin : « M. de Talleyrand n'invente plus, il se raconte. »

L'HOTEL SAINT-FLORENTIN.

Il faut attribuer au développement des organes de l'*habitativité*, de la *constructivité* et de la *localité*, le goût déployé par M. de Talleyrand non-seulement dans son hôtel de la rue Saint-Florentin (1), mais encore dans ses deux résidences de campagne. MM. Ch. Place et J. Florent ont

(1) M. de Talleyrand, qui, depuis sa sortie du ministère, avait d'abord habité sa petite maison de la rue d'Anjou-Saint-Honoré, « où il recevait fréquemment les étrangers, où il donnait des bals d'enfants, où les voix de M^{me} Grassini, de Crescentini, les scènes déclamées par Talma et sa femme, par Saint-Prix et Lafon, prêtaient aux simples soirées un air de fête, » avait depuis acheté l'hôtel Monaco, rue de Varennes, et il y tenait un état princier de maison : mais la faillite d'un banquier l'ayant mis subitement dans une gêne relative, l'Empereur s'empessa de lui venir en aide, et lui acheta son palais. On peut lire à ce sujet la décision du 31 janvier 1812, en vertu de laquelle la somme de 1,280,000 francs pour prix d'achat, lui fut payée sans aucune retenue. Il y est question de dettes urgentes auxquelles cette somme devait sans doute être affectée.

(S^{te}-E.)

décrit admirablement l'hôtel de Paris où M. de Talleyrand avait tenu conseil avec des rois et les deux retraites principales où il allait de temps en temps oublier la grande politique :

« M. de Talleyrand a déployé à l'hôtel Saint-Florentin ce luxe qui n'a pas d'époque et qui est de tout âge, pourvu que l'art dessine l'ameublement et choisisse les futilités élégantes qui en sont l'accessoire obligé.

« A voir l'air paisible de ce palais, on croirait à peine qu'il appartienne à un des plus riches personnages, car les valets ne s'y montrent point en foule, car tout y est réservé comme la pensée du maître, et cependant, ouvrez les portes, et vous trouverez de somptueuses enceintes, l'or et la soie en profusion ; mais aussi la politesse et le silence.

« Au premier étage sont les salons d'honneur : on y monte par un vaste et magnifique escalier orné de statues, garni de tableaux et ouvert en bas par un péristyle, près duquel deux lions de pierre se reposent : si le temps des allégories n'était passé, on eût certes trouvé à leur place sous le ciseau du sculpteur, la tête malicieuse et fine d'un renard à la mine narquoise.

« Dans l'aile droite et à l'entresol, qui serait partout ailleurs un bel et confortable premier étage, sont les appartements de M. de Talleyrand.

« Si l'on arrive par l'escalier dérobé (et ici plus qu'ailleurs il en doit exister), on se trouve tout d'abord dans une antichambre que décorent des gravures et des dessins, et où sont deux valets en sentinelle, honnêtes cerbères de ce Tartare de bon goût, sans cesse disposés à ouvrir sans bruit les portes dociles, qui ont toujours ignoré ce langage aigre de leurs camarades de grandes maisons ; on entre dans la bibliothèque, singulier assemblage de toutes sortes de livres, aussi bien profanes que sacrés, aussi bien scepti-

ques ou athées que chrétiens et orthodoxes ; rayons chargés d'œuvres pies et d'œuvres légères, Dieu et le monde, Satan et la politique !

« Des bureaux chargés de papiers, au milieu, aux angles, près des fenêtres, partout où la main doit trouver un appui, soit qu'elle se soit étendue vers la bibliothèque, soit que, obéissant à la pensée du maître, elle ait tracé une note bien courte, qu'un auto-da-fé volontaire dévorera bientôt, mécompte déplorable pour les infatigables quêteurs d'auto-graphes. Vient ensuite le salon, tabernacle où s'accomplit le grand œuvre, où verdit l'arbre de la science du bien et du mal ; au milieu est une vaste table, et autour, comme de tous côtés, de vastes fauteuils, maisons roulantes, où le diplomate ressemble à ce diable de bronze florentin qui s'enveloppe dans ses ailes azur verdâtre.

« De là on passe dans la chambre à coucher ; ici, la vie se concentre ; ici, apparaissent ces riens qui sont la coquetterie des riches ; au fond, le lit de parade à la coiffure empanachée, aux draperies soyeuses ; à côté, les rayons portatifs d'une bibliothèque usuelle, et tout près, un petit bureau bien simple, mais affectionné par le prince, tant il ressemble par sa modeste apparence au fauteuil chéri, tournant, roulant, allant et venant comme le vent où le commande celui qui tournait, allait ou venait au gré du sort, selon que le poussait le vent du destin. Le regard scrutateur trouve encore aux ailes de cette vaste et riche cheminée la béquille, qui devenait un sceptre bien puissant quand la main du grand diplomate l'interposait dans les conflits européens.

« Enfin, l'œil plonge plus avant, et derrière cette portière de soie bleue soulevée, apparaît ce repaire de séduction où trônent le fard et la poudre, les odeurs et les mouches, où le vieillard rajouit ses rides, refait son visage pour monter

d'un pas plus assuré sur la grande scène du monde, et railler l'inquiète sollicitude des envieux, des courtisans ou des sots.

« Le 31 mars 1814, l'hôtel Saint-Florentin retentissait du pas des hommes d'armes ; les sabres traïnants résonnaient sur le pavé de la cour, et Alexandre de Russie avec ses serfs et ses cosaques prenait possession des salles d'honneur. Bientôt accoururent, pour grossir le cortège de l'autocrate du Nord, le Méphistophélès autrichien, M. de Metternich ; M. de Nesselrode ; et les autres ministres des rois vainqueurs ! Tout cela se donnait rendez-vous au petit lever d'un homme qui n'était plus rien qu'un ex-ministre jouant au fin avec ces rattrapeurs de couronnes. M. de Talleyrand, ce jour-là, se leva plus tard, mit plus de soin que jamais à rafraîchir son visage, et sa chevelure bouclée se couvrait à peine d'une neige parfumée, que déjà des potentats sollicitaient l'honneur de tendre au valet de chambre la dernière papillote ; M. de Talleyrand parut enfin, et, passant le premier pour montrer le chemin sans doute, amena ce cortège d'empereurs, de rois et de ministres dans le salon de tout à l'heure.

« Chacun s'y accommoda à son gré, drapant son individualité ointe et sacrée dans les coussins du diplomate français, et puis on causa de la France ! Alexandre, qui eût été volontiers Français, si on l'en avait prié, ne voyait qu'à regret revenir les Bourbons, parce que avec eux revenait l'esprit de l'ancien régime ; il eût préféré le duc d'Orléans : mais M. de Talleyrand ne voulait plus d'une nouvelle usurpation, même de bonne maison, et il constitua d'un mot la Restauration, préluant ainsi à ce fameux congrès de Vienne, en faisant connaissance avec messieurs les Alliés, si peu rusés qu'il les tenait déjà dans ses filets tendus alors à larges mailles et entre deux eaux.

« Si le proverbe est vrai : Tel maître, tel valet, » il n'a ja-

mais reçu une plus parfaite application que dans ce somptueux hôtel, où les formes polies du prince sont passées aux valets, où personne, pas même le suisse, n'est arrogant à celui qui vient ou qui sort. Chacun aimait M. de Talleyrand chacun le pleure : il avait réservé toute l'affection et la tendresse dont il a déshérité trop souvent la patrie, pour les déverser sur ses gens (1). »

M. DE TALLEYRAND A LA CAMPAGNE.

Rohecotte était la résidence favorite de M. de Talleyrand, située à sept heures de Saumur, sur une colline verdoyante, d'où la vue domine le cours de la Loire. Il y avait dépensé plus d'un million pour tracer des jardins, faire jaillir l'eau en fontaines, planter et bâtir, en soumettant le terrain à ses caprices de propriétaire.

L'habitation était meublée avec un luxe artistement associé à l'élégance. Les vases à la Médicis, les armoires de Boule, les porcelaines de Chine, etc., etc., pouvaient amuser un curieux pendant toute une journée. La bibliothèque offrait aux hôtes studieux les meilleurs auteurs de toutes les époques, mais dont le plus grand nombre appartenaient aux littératures classiques.

Dans un pavillon, asile discret de la duchesse de Dino, l'oncle et la nièce se retiraient volontiers pour jouir en tête-à-tête de leurs souvenirs. Heureux les intimes qui avaient le privilège de venir les entendre causer ! M. de Talleyrand y parlait rarement politique ; il y racontait volontiers les aventures de sa vie à l'étranger ; c'est là ce-

(1) Nous avons extrait ce qui précède, en l'abrégéant un peu, d'un mémoire devenu rare *sur la vie privée et la vie publique* de M. de Talleyrand.

pendant qu'il fit son mot sur les doctrinaires : « Ce sont, disait-il, des gens qui demeurent entre cour et jardin, ils ne voient jamais dans la rue. » Il ne s'en vanta pas sans doute à M. Royer-Collard, lorsque celui-ci y fut admis.

Valençay, dans le département de l'Indre, à quelques heures de Châteauneuf, plaisait moins que Rochecotte à M. de Talleyrand, quoique ce soit un plus beau château. Valençay fut loué, en 1808, à Napoléon, qui y interna le roi d'Espagne détrôné.

M. de Talleyrand avait passé l'hiver de 1828 à Hyères, le Dr Allègre, qui le voyait presque journellement et dont il aimait la conversation, nous dit que même par les jours du plus beau ciel bleu et en se promenant au milieu des orangers en fleurs, il parlait souvent de Rochecotte, des jardins qu'il y avait tracés, des arbres qu'il y avait plantés, etc., etc. A sept ans de là, en 1835, voici ce qu'il écrivait à son ancien collègue, le comte de Gagern, dans une lettre datée de sa résidence favorite :

« . . . Votre ancienne amitié vous fait désirer de savoir quelque chose de ma santé : je vous dirai qu'elle est aussi bonne que le comporte le nombre de mes années, que je vis dans une retraite charmante, que j'y vis avec ce que j'ai de plus cher au monde, et que mon unique occupation est d'y goûter, dans toute sa plénitude, les douceurs du *far niente* :

Lorsque de tout on a tâté,
Tout fait ou du moins tout tenté,
Il est bien doux de ne rien faire...

« Vous ne connaissez pas Rochecotte, sans quoi vous ne diriez pas : Pourquoi Rochecotte ? Figurez-vous qu'en ce moment j'ai sous les yeux un véritable jardin de deux lieues de large et de quatre de long, arrosé par une grande

rivière et entouré de coteaux boisés, où, grâce aux abris du nord, le printemps se montre trois semaines plus tôt qu'à Paris, et où maintenant tout est verdure et fleurs. Il y a d'ailleurs une chose qui me fait préférer Rochecotte à tout autre lieu, c'est que j'y suis non pas seulement avec M^{me} de Dino, mais chez elle, ce qui est pour moi une douceur de plus. »

Ni à Rochecotte, ni à Valençay, M. de Talleyrand ne se livrait entièrement au *far niente* de la villégiature. Il ajoutait quelques pages à ses Mémoires ou écrivait des lettres dans lesquelles il dit lui-même *qu'il travaillait*, mot qui n'indique pas d'ailleurs une occupation très-sérieuse, mais tout au plus l'absence d'un secrétaire, ce qui l'obligeait à tenir lui-même la plume.

Voici deux de ses lettres à un ami, M. de Giambone, écrites de Valençay et communiquées par M. Parent de Rossan, amateur d'autographes :

« 21 juin.

« J'ai reçu par M. Andral, mon cher Giambone, une lettre de vous dont je vous remercie. Vous me rappelez Paris, que j'avais complètement oublié.

« Je lis à peine les journaux ; je travaille et je me promène.

« Dans l'automne je me promènerai, mais je ne travaillerai plus.

« Le mois de juin passé, je m'abandonne à toutes les pertes de temps que l'on veut. . . . »

Et même après le mois de juin, dans une autre lettre du 31 juillet, M. de Talleyrand disait encore :

« Notre vie ici (à Valençay) est fort ordonnée, ce qui

rend les jours fort courts. On se trouve à la fin de la journée sans avoir eu un moment de langueur.

« Ce matin, nos lectures du salon ont été interrompues par l'arrivée d'un loup que les gardes venaient de tuer. C'est un gros événement pour la journée.

« *Je travaille chaque jour plusieurs heures, et je me porte fort bien. . . .* »

« Tout était très-particulier chez lui, dit M. Sainte-Beuve, et le séparait du commun de l'humanité. Il avait la faculté singulière de dormir très-peu : il passait la nuit au jeu ou à causer, ne se couchait le plus souvent qu'à quatre heures du matin et se trouvait réveillé de fort bonne heure. Son pouls avait cette singularité d'être fort plein et d'avoir une intermittence à chaque sixième pulsation. Il avait même là-dessus une théorie : il considérait ce manque de la sixième pulsation comme un temps d'arrêt, un repos de nature, et il paraissait croire que ces pulsations en moins, et qui lui étaient dues, devaient se retrouver en fin de compte et s'ajouter à la somme totale de celles de toute sa vie, ce qui lui promettait de la longévité. Il expliquait aussi par là son peu de besoin de sommeil, comme si la nature avait pris ce sommeil en détail et par avance à petites doses. »

HYGIÈNE DE M. DE TALLEYRAND.

Il est un axiome de Brillat-Savarin qui ne pouvait être ignoré de M. de Talleyrand : « *L'homme mange; l'homme d'esprit seul sait manger.* » Le Voltaire de la diplomatie mangeait tout naturellement en homme d'esprit. Il avait d'abord un excellent cuisinier ; il en avait toujours eu un, même sous la République, n'étant nullement un républicain spartiate, ni un amateur du brouet noir. Mais il recommandait surtout à son chef de bien choisir sa viande et son

poisson; car, disait-il, je n'entends pas qu'on m'impose par l'art des aliments avariés. Il mangeait peu lui-même, mais il tenait à avoir chaque jour une table abondamment servie pour choisir son plat. Il prétendait n'avoir jamais eu d'indigestion, quoiqu'il en eût causé quelques-unes à ses convives, et entre autres à un prélat romain qui rendit l'âme entre deux services, regrettant de ne pouvoir vivre jusqu'au dessert. Je n'ai dîné que deux fois chez M. de Talleyrand; je ne suis d'ailleurs ni un gourmand ni un gourmet. Je n'ai donc pas le moindre titre pour vanter la bonne chère qu'on faisait à l'hôtel Saint-Florentin, mais je l'ai entendu vanter par M. de Villevielle, un des acolytes de Cambacérés, qui hésitait entre la table du grand chambellan et celle de l'archi-chancelier du premier Empire. La cave de M. de Talleyrand était digne de sa cuisine et son moka était exquis. « Vivant principalement par l'intelligence, disent MM. Ch. Place et J. Florent, il appréciait le philtre qui activait son énergie intellectuelle. Comme Napoléon et comme Voltaire, il aimait le café et il savait le prendre. C'était plaisir à le voir porter sa tasse sous le nez et en respirer l'arome avant d'y tremper les lèvres. »

Le prince de Talleyrand avait une échelle de proportion pour offrir aux convives qu'il recevait à sa table leur part de tel ou tel plat. C'était une échelle descendant depuis le titre de duc jusqu'à la simple dénomination de monsieur. Il découpa lui-même et s'adressait à ses convives dans l'ordre suivant :

— Monsieur le duc, Votre Grâce me fera-t-elle l'honneur d'accepter de ce bœuf ?

— Mon prince (titre romain inférieur à celui de duc), aurai-je l'honneur de vous envoyer du bœuf ?

— Monsieur le marquis, accordez-moi l'honneur de vous offrir du bœuf.

— Monsieur le comte, aurai-je le plaisir de vous envoyer du bœuf ?

— Monsieur le baron, voulez-vous du bœuf ?

Lorsqu'il arrivait au simple Monsieur, le diplomate frappait sur son assiette avec la main, fixant ses yeux sur ceux du dernier convive, jusqu'à ce que celui-ci découvrit que c'était à lui qu'il s'adressait, et alors, l'illustre homme d'État disait ce simple mot sur le ton interrogatif : Bœuf ?

Si j'en jugeais par les deux fois que j'ai diné chez M. de Talleyrand, il ne servait généralement lui-même que le potage ; mais je viens de citer un convive plus favorisé que moi.

MM. Florent et Place nous disent que M. de Talleyrand ne faisait qu'un repas, mais qu'il prenait parfois dans la journée un verre de madère en y trempant un biscuit. Ils n'ont pas tort d'attribuer la bonne santé dont il jouissait à cette tempérance relative et aussi à ses habitudes régulières. Il ne s'abandonnait jamais aux langueurs de l'alcool. Sa toilette était pour lui un soin hygiénique, en même temps qu'une coquetterie, « le diplomate ne se montrant jamais que le visage composé et paré, aussi bien que l'esprit. » J'ai eu l'honneur de voir M. de Châteaubriand en veste de molleton et en bonnet de coton. La première visite que je fis à M. de Talleyrand était matinale, mais il était déjà habillé et avait ses cheveux poudrés, — ses cheveux qu'il portait très-longs et pendants sur les épaules.

M. de Talleyrand, disent encore les docteurs cités tout à l'heure, était le plus bel exemple que l'hygiène morale puisse offrir de l'influence du moral sur le physique. Il était parvenu à réaliser le *mens sana in corpore sano* recommandé par la sagesse antique. Il avait su se soustraire à cette tyrannie de l'organisme, à ces accès de surexcitation nerveuse qui usent la vie à coups d'épingles. L'autopsie de son cerveau démontra qu'il avait à quatre-vingt-quatre

ans cet organe aussi consistant qu'un homme de quarante. Aussi il ne se souvint qu'au dernier moment que tout finit en ce monde, et il put s'étonner de ne pas vivre au moins jusqu'à cent ans. Lui annonçait-on la mort d'un ami d'enfance : « Ce cher un tel, disait-il froidement, il était du même âge que moi, » constatant ainsi un fait, mais n'en tirant pas de conclusions contre lui-même.

RÉCONCILIATION DE M. DE TALLEYRAND AVEC L'ÉGLISE.

Nous raconterons *in extenso* les derniers moments de M. de Talleyrand, d'après un témoin oculaire, M. Colmache, qui en dicta la relation à M^{me} Colmache et que celle-ci (Anglaise) écrivit en anglais pour une Revue de Londres, d'où elle fut traduite et publiée dans la *Revue Britannique* (livraison de mai 1839). Mais d'abord, faisons un dernier emprunt à M. Sainte-Beuve, qui a cité lui-même l'article de la *Revue Britannique*, sans en connaître l'auteur et en l'attribuant à Thomas Raikes. — « Absous, quoi qu'il en soit, amnistié et applaudi des savants et des sages, restait pour M. de Talleyrand un autre point délicat à régler, l'article de la mort. Elle était moins simple pour lui que pour un autre, à cause de son caractère d'ancien prêtre, d'évêque marié. On y pensait fort et l'on était fort préoccupé autour de lui : il s'en préoccupait lui-même depuis quelques années. Ce n'est pas que ses sentiments sur le fond des choses eussent le moins du monde changé. Il disait un jour à son médecin : « Je n'ai qu'une peur, c'est celle des inconvenances ; je ne crains pour moi-même qu'un scandale pareil à celui qui est arrivé à la mort du duc de Liancourt. » On remarquait que son front, si impassible,

se rembrunissait toutes les fois qu'il était question dans les journaux d'un refus de sépulture pour un prêtre non réconcilié. Lorsque mourut la princesse, sa femme, qui depuis 1815, n'habitait plus avec lui, il prit soin que l'inscription funéraire n'indiquât que le plus légèrement possible le lien qui les avait unis, un lien purement *civil*. Il lui échappa de dire en plus d'une occasion : « Je sens que je devrais me mettre mieux avec l'Église. » On remarquait encore qu'il revenait plus volontiers sur ses souvenirs de première jeunesse et sur ses années de séminaire ; il ne craignait pas de les rappeler. Dans son dernier discours prononcé à l'Académie, il avait comme pris plaisir à y faire allusion et à célébrer l'alliance étroite de la diplomatie et de la théologie, sous prétexte que le protestant Reinhard avait lui-même passé par le séminaire.

« Il y avait déjà quelque temps, mais à une époque qui n'était pas très-éloignée, la duchesse de Dino étant tombée malade à la campagne, avait demandé à recevoir les sacrements. Était-ce une leçon indirecte, un avertissement qu'elle voulait lui donner ? Ce qu'il y a de certain, c'est que, la croyant plus mal, M. de Talleyrand était accouru, et il avait paru étonné de la trouver passablement : « Que voulez-vous ? dit-elle, c'est d'un bon effet pour les gens. » M. de Talleyrand, après un moment de réflexion, reprit : « Il est vrai qu'il n'y a pas de sentiment moins aristocratique que l'incrédulité (1). »

« La duchesse avait donné à sa fille, pour lui enseigner la religion, un jeune abbé, homme d'esprit, et dont la réputation commençait à s'étendre. M. de Talleyrand l'ayant un jour invité à dîner, l'abbé s'excusa en disant qu'il n'était pas

(1) Et n'est-ce pas ainsi que Rivarol, qui se piquait d'aristocratie et de bonne compagnie, disait : « L'impiété est la plus grande des indiscretions? »

homme du monde. Sur quoi M. de Talleyrand dit sèchement à M^{me} de Dino : « Cet homme ne sait pas son métier (1). » On comprit alors, on devina ce qu'il désirait. Il vit l'abbé et s'entretint avec lui. Il y eut consultation sans doute sur les démarches à faire pour se réconcilier avec l'Église. On exigeait de lui un écrit ; les premiers essais de sa façon qu'on envoya à Rome ne furent pas agréés : il fallait une simple soumission. M. de Talleyrand, pressé de nouveau par ses nièces, en vint à dire qu'il ne savait comment rédiger la chose ; que l'on essayât d'une formule, et qu'il verrait : — ce qu'on s'empressa de faire. Le brouillon revu par lui fut trouvé bon à Rome ; mais, quand il en revint, M. de Talleyrand le garda dans son secrétaire, décidé à ne le signer qu'au dernier moment.

« Depuis la fameuse séance académique, deux mois et demi s'étaient à peine écoulés. Un anthrax à la région lombarde et l'opération qui s'ensuivit déterminèrent la crise finale. Dès le mardi 15 mai (1838), M. de Talleyrand était dans un état désespéré. A cette nouvelle la famille, tous les amis, tous les curieux du monde accoururent à l'hôtel de la rue Saint-Florentin, et ils remplissaient le salon voisin de la chambre du malade. C'était un spectacle des plus singuliers, et quand je dis spectacle, je dis le vrai mot, car à l'instar des rois de France, M. de Talleyrand mourut, on peut le dire, en public. Pendant toute la journée du mercredi, l'effort de ses proches fut pour hâter sa détermination et l'exhorter à remplir ses derniers devoirs. Il avait sa pensée, mais il attendait toujours. Il est évident qu'il ne voulait pas s'exposer, dans le cas où il eût survécu, ne fût-ce que de peu, à entendre les commentaires du public et à assister à

(1) M. Sainte-Beuve emprunte ceci aux Mémoires du baron de Gagern, qui le tenait de M^{me} de Dino. Il nomme plus bas l'abbé Dupanloup.

son propre jugement. Il se conduisait ici comme il avait coutume de faire avec les puissances qu'il quittait : il ne les abandonnait qu'au dernier moment, et quand il estimait qu'il n'y avait plus chance de retour. Aux appels pressants qu'on lui faisait, il répondait : « Pas encore ! » Cependant le temps pressait, et l'on craignait qu'il n'attendit trop et qu'il ne fût prévenu par la perte de connaissance. La famille et les amis étaient dans une anxiété extrême. M. Royer-Collard, l'un des assistants, m'a raconté à moi-même comment les choses se passèrent. Lorsqu'on crut qu'il n'y avait plus à différer, la petite-nièce du mourant, celle dont il parlait avec tant de prédilection dans une de ses lettres et qui était « l'idole de sa vieillesse, » s'approcha de l'abbé Dupanloup présent, lui demanda sa bénédiction, et, forte de ce secours, prenant (comme on dit) son courage à deux mains, elle entra dans la chambre du malade. Elle en sortit, ayant obtenu ce qu'elle seule avait pu lui arracher. M. de Talleyrand avait enfin fixé son heure pour accomplir les actes religieux et signer sa rétractation. C'était le matin du jour même où il mourut (jeudi 17 mai 1838). M^{me} de Dino présidait à tout. La déclaration, au moment de signer, fut lue à haute voix devant lui, et quand on lui demanda quelle date il désirait y attacher, il répondit : « La date de mon discours à l'Académie. » — Ces deux démarches préméditées, celle de ses adieux au public et celle de son raccommodement avec l'Église, étaient liées dans son esprit.

« Cette conversion ou du moins cette rétractation amenée à bonne fin fit le plus grand honneur à l'ecclésiastique qui y avait présidé, et fut le grand exploit catholique qui illustra la jeunesse de l'abbé Dupanloup. Il mérita par son attitude en cette circonstance que M. Royer-Collard présent, et qui d'ailleurs n'avait pour lui qu'un goût médiocre, lui

dit pour compliment suprême : « Monsieur l'abbé, vous êtes un prêtre ! »

« M. Royer-Collard réservait pourtant le fond de sa pensée ; il avait sur la mort de M. de Talleyrand un jugement qu'il gardait par devers lui, mais il ne le gardait qu'à demi, puisque parlant un jour de l'évêque de Blois, M. de Sausin, dont il respectait les vertus, il disait : « Le mot de *vénéralable* a été fait pour lui : il est peut-être le seul auquel je dirais tout ce que je pense de la mort de M. de Talleyrand. »

L'ÉLOGE DU COMTE REINHARD.

L'éloge du comte Reinhard, prononcé à l'Académie des sciences morales et politiques par M. de Talleyrand, fit événement, non-seulement comme discours, mais plus encore par la mise en scène de la séance. M. Sainte-Beuve a très-finement et un peu malicieusement analysé cette représentation à la fois solennelle et comique. Entrons avec lui dans les coulisses :

« Remarquez que le sujet était lui-même choisi avec tact et avec goût : rien d'éclatant, rien qui promet trop ; l'orateur pouvait être aisément supérieur à son sujet. Et puis, n'oublions pas que c'est à l'Académie des sciences morales et politiques que M. de Talleyrand, à son retour en Europe et rentrant en scène, avait voulu débiter en l'an V par des mémoires fort appréciés ; c'est par cette même Académie que, quarante ans après, il voulait finir. Il y avait de la modestie dans ce cadre, et aussi de l'habileté. Il savait que, si la politique est ingrate, les lettres de leur nature sont reconnaissantes.

« C'est le samedi 3 mars 1838 que, nonobstant un état de

santé des plus précaires, et sans tenir compte des observations de son médecin, il vint lire cet éloge de Reinhard dans une séance dite ordinaire, mais qui fut extraordinaire en effet. Les étrangers sont admis aux séances de cette Académie, et cette fois il y avait autant de monde que la salle en pouvait tenir ; pas de femmes, mais des hommes d'élite, principalement politiques ; M. Pasquier, le duc de Noailles et d'autres y assistaient. On remarqua fort un incident : M. de Talleyrand et le duc de Bassano, qui ne s'étaient pas vus depuis 1814 et qui ne s'aimaient guère, se rencontrèrent dans l'escalier ; ils se donnèrent la main. Le bureau de l'Académie se composait de MM. Droz, président, Dupin, vice-président, et Mignet, secrétaire perpétuel. Quand l'huissier annonça « le prince ! » (car il était prince, même à l'Académie), ce fut une grande attente. M. Mignet alla à sa rencontre dans la pièce qui précédait celle des séances. M. de Talleyrand n'avait pu monter à pied l'escalier : il avait été porté par deux domestiques en livrée. Quand il fit son entrée dans la salle, appuyé sur le bras de M. Mignet et sur sa béquille, tous les assistants étaient debout. Après la lecture du procès-verbal, le président M. Droz demanda au prince s'il n'était pas fatigué, et s'il ne voulait pas prendre le temps de se reposer avant de commencer sa lecture. M. de Talleyrand, d'une voix grave (car il l'avait très-forte et à remplir la salle), répondit qu'il aimait mieux commencer aussitôt. Il lut alors un discours composé avec goût, simple et court, d'un juste à-propos. Aucun mot n'en était perdu. Le lecteur fut fréquemment interrompu par les applaudissements ; ils éclatèrent surtout au portrait que M. de Talleyrand traça d'un parfait ministre des affaires étrangères.

« Cette séance de la plus morale et de la plus honnête des Académies, consacrant de son approbation, de son suffrage

unanime, le moins scrupuleux des hommes d'État, à la considérer sous un certain jour, ne me paraît autre qu'une scène du roman du *Renart* au dix-neuvième siècle. Veuillez, en effet, vous souvenir, récapitulez en idée la vie passée de Talleyrand, depuis son début sous Calonne, ou, si vous aimez mieux, depuis sa première messe à la Fédération, ou encore, depuis certain traité fructueux entamé avec le Portugal sous le Directoire, premier point de départ de sa nouvelle et soudaine opulence, et voyez où tout cela aboutit, à quels honneurs, à quels profonds témoignages de respect, et de la part des hommes les plus purs et les plus autorisés, les maîtres jurés en matière de moralité sociale. Il fallait voir comme avec lui, en cette séance d'adieux attendrissante, la vertueuse solennité de M. Droz était aux petits soins ; comme la dignité et la candeur de M. Mignet prenaient garde de peur que le prince ne fit un faux pas. Ah ! ce jour-là l'on vit bien ce qu'est la puissance de l'esprit dans la société française, surtout lorsqu'il est relevé par la naissance, et, faut-il le dire ? quand il est orné de tous les vices.

« Lorsque la lecture fut terminée (et ce fut là toute la séance, une petite demi-heure en tout), l'enthousiasme n'eut pas de bornes ; le prince eut à passer entre une double haie de fronts qui s'inclinaient avec un redoublement de révérence ; chacun en sortant exprimait son admiration à sa manière, et Cousin, selon sa coutume, plus haut que personne ; il s'écriait en gesticulant : « C'est du Voltaire ! »

Nous croyons donc devoir citer *in extenso* ce discours, en partie autobiographique.

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. DE TALLEYRAND, LE 5 MARS 1838.

MESSIEURS,

J'étais en Amérique, lorsqu'on eut la bonté de me nommer

membre de l'Institut, et de m'attacher à la classe des sciences morales et politiques, à laquelle j'ai, depuis son origine, l'honneur d'appartenir.

A mon retour en France, mon premier soin fut de me rendre à ses séances, et de témoigner aux personnes qui la composaient alors, et dont plusieurs nous ont laissé de justes regrets, le plaisir que j'avais de me trouver un de leurs collègues. A la première séance à laquelle j'assistai, on renouvelait le bureau, et on me fit l'honneur de me nommer secrétaire. Le procès-verbal, que je rédigeai pendant six mois avec autant de soin que je le pouvais, portait, peut-être un peu trop, le caractère de ma déférence; car j'y rendais compte d'un travail qui m'était fort étranger. Ce travail, qui, sans doute, avait coûté bien des recherches, bien des veilles à un de nos savants collègues, avait pour titre : *Dissertation sur les lois ripuaires*. Je fis aussi, à la même époque, dans nos assemblées publiques, quelques lectures que l'indulgence qui m'était accordée alors, a fait insérer dans les Mémoires de l'Institut. Depuis cette époque, quaranté années se sont écoulées, durant lesquelles cette tribune m'a été comme interdite, d'abord par beaucoup d'absences, ensuite par des fonctions auxquelles mon devoir était d'appartenir tout entier, je dois dire aussi, par la discrétion que les temps difficiles exigent d'un homme livré aux affaires, et enfin, plus tard, par les infirmités que la vieillesse amène d'ordinaire avec elle, ou du moins qu'elle aggrave toujours.

Mais aujourd'hui, j'éprouve le besoin et je regarde comme un devoir de m'y présenter une dernière fois, pour que la mémoire d'un homme connu dans toute l'Europe, d'un homme que j'aimais, et qui, depuis la formation de l'Institut, était notre collègue, reçoive ici un témoignage public de notre estime et de nos regrets. Sa position et la

mienne me mettent dans le cas de révéler plusieurs de ses mérites. Son principal, je ne dis pas son unique titre de gloire, consiste dans une correspondance de quarante années, nécessairement ignorée du public, qui, très-probablement, n'en aura jamais connaissance. Je me suis dit : Qui en parlera dans cette enceinte ? qui sera surtout dans l'obligation d'en parler, si ce n'est moi, qui en ai reçu la plus grande part, à qui elle fut toujours si agréable, et souvent si utile dans les fonctions ministérielles que j'ai eues à remplir sous trois règnes... très-différents ?

Le comte Reinhard avait trente ans, et j'en avais trente-sept quand je le vis pour la première fois. Il entra aux affaires avec un grand fonds de connaissances acquises. Il savait bien cinq ou six langues, dont les littératures lui étaient familières. Il eût pu se rendre célèbre comme poète, comme historien, comme géographe ; et c'est en cette qualité qu'il fut membre de l'Institut, dès que l'Institut fut créé.

Il était déjà, à cette époque, membre de l'Académie des sciences de Göttingue. Né et élevé en Allemagne, il avait publié dans sa jeunesse quelques pièces de vers qui l'avaient fait remarquer par Gessner, par Wieland, par Schiller. Plus tard, obligé pour sa santé de prendre les eaux de Carlsbad, il eut le bonheur d'y trouver et d'y voir souvent le célèbre Goethe, qui apprécia assez son goût et ses connaissances pour désirer d'être averti par lui de tout ce qui faisait quelque sensation dans la littérature française. M. Reinhard le lui promit : les engagements de ce genre, entre les hommes d'un ordre supérieur, sont toujours réciproques et deviennent bientôt des liens d'amitié ; ceux qui se formèrent entre M. Reinhard et Goethe donnèrent lieu à une correspondance que l'on imprime aujourd'hui en Allemagne.

On y verra, qu'arrivé à cette époque de la vie où il faut

définitivement choisir l'état auquel on se croit le plus propre, M. Reinhard fit lui-même, sur ses goûts, sur sa position et sur celle de sa famille un retour sérieux qui précéda sa détermination ; et alors, chose remarquable pour le temps, à des carrières où il eût pu être indépendant, il en préféra une où il ne pouvait l'être. C'est à la carrière diplomatique qu'il donna la préférence, et il fit bien : propre à tous les emplois de cette carrière, il les a successivement tous remplis, et tous avec distinction.

Je hasarderai de dire ici que ses études premières l'y avaient heureusement préparé. Celle de la théologie surtout, où il se fit remarquer dans le séminaire de Denkendorf et dans celui de la Faculté protestante de Tubingue, lui avait donné une force et en même temps une souplesse de raisonnement que l'on retrouve dans toutes les pièces qui sont sorties de sa plume. Et pour m'ôter à moi-même la crainte de me laisser aller à une idée qui pourrait paraître paradoxale, je me sens obligé de rappeler ici les noms de plusieurs de nos grands négociateurs, tous théologiens, et tous remarquables par l'histoire comme ayant conduit les affaires politiques de leurs temps : le cardinal chancelier Duprat, aussi versé dans le droit canon que dans le droit civil, et qui fixa avec Léon X les bases du concordat, dont plusieurs subsistent encore aujourd'hui ; — le cardinal d'Ossat, qui, malgré les efforts de plusieurs grandes puissances, parvint à réconcilier Henri IV avec la cour de Rome. Le recueil de lettres qu'il a laissé est encore prescrit aujourd'hui aux jeunes gens qui se destinent à la carrière politique ; — le cardinal de Polignac, théologien, poète et négociateur, qui, après tant de guerres malheureuses, sut conserver à la France, par le traité d'Utrecht, les conquêtes de Louis XIV.

C'est aussi au milieu de livres de théologie, qu'avait été commencée par son père, devenu évêque de Gap, l'éduca-

tion de M. de Lyonne, dont le nom vient de recevoir un nouveau lustre par une récente et importante publication.

Les noms que je viens de citer me paraissent suffire pour justifier l'influence qu'eurent, dans mon opinion, sur les habitudes d'esprit de M. Reinhard, les premières études vers lesquelles l'avait dirigé l'éducation paternelle.

Les connaissances à la fois solides et variées qu'il y avait acquises l'avaient fait appeler à Bordeaux pour remplir les honorables et modestes fonctions de précepteur dans une famille protestante de cette ville.

Là, il se trouva naturellement en relation avec plusieurs des hommes dont le talent, les erreurs et la mort jetèrent tant d'éclat sur notre première Assemblée législative. M. Reinhard se laissa facilement entraîner par eux à s'attacher au service de la France.

Je ne m'astreindrai point à le suivre pas à pas à travers les vicissitudes dont fut remplie la longue carrière qu'il a parcourue. Dans les nombreux emplois qui lui furent confiés, tantôt d'un ordre élevé, tantôt d'un ordre inférieur, il semblerait y avoir une sorte d'incohérence, comme une absence de hiérarchie que nous aurions aujourd'hui de la peine à comprendre. Mais, à cette époque, il n'y avait pas plus de préjugés pour les places qu'il n'y en avait pour les personnes. Dans d'autres temps, la faveur, quelquefois le discernement, appelaient à toutes les situations éminentes. Dans le temps dont je parle, bien ou mal, toutes les situations étaient conquises. Un pareil état de choses mène bien vite à la confusion.

Aussi, nous voyons M. Reinhard, premier secrétaire de la légation à Londres, — Occupant le même emploi à Naples, — Ministre plénipotentiaire auprès des villes hanséatiques, Hambourg, Bremen et Lubeck, — Chef de la 3^e division au département des affaires étrangères, — Ministre plénipoten-

tiaire à Florence, — Ministre des relations extérieures, — Ministre plénipotentiaire en Helvétie, — Consul général à Milan, — Ministre plénipotentiaire près le cercle de Basse-Saxe, — Résident dans les provinces turques au delà du Danube et commissaire général des relations commerciales en Moldavie, — Ministre plénipotentiaire auprès du roi de Westphalie, — Directeur de la chancellerie du département des affaires étrangères, — Ministre plénipotentiaire auprès de la diète germanique et de la ville de Francfort, et enfin, Ministre plénipotentiaire à Dresde.

Que de places, que d'emplois, que d'intérêts confiés à un seul homme, et cela, à une époque où les talents paraissaient devoir être d'autant moins appréciés que la guerre semblait, à elle seule, se charger de toutes les affaires!

Vous n'attendez donc pas de moi, Messieurs, qu'ici je vous rende compte en détail, et date par date, de tous les travaux de M. Reinhard dans les différents emplois dont vous venez d'entendre l'énumération. Il faudrait faire un livre.

Je ne dois parler, devant vous, que de la manière dont il comprenait les fonctions qu'il avait à remplir, qu'il fût chef de division, ministre ou consul.

Quoique M. Reinhard n'eût point alors l'avantage qu'il aurait eu quelques années plus tard, de trouver sous ses yeux d'excellents modèles, il savait déjà combien de qualités, et de qualités diverses, devaient distinguer un chef de division des affaires étrangères. Un tact délicat lui avait fait sentir que les mœurs d'un chef de division devaient être simples, régulières, retirées : qu'étranger au tumulte du monde, il devait vivre uniquement pour les affaires et leur vouer un secret impénétrable : que, toujours prêt à répondre sur les faits et sur les hommes, il devait avoir

sans cesse présents à la mémoire tous les traités, connaître historiquement leurs dates, apprécier avec justesse leurs côtés forts et leurs côtés faibles, leurs antécédents et leurs conséquences, savoir enfin les noms des principaux négociateurs, et même leurs relations de famille; que, tout en faisant usage de ces connaissances, il devait prendre garde à inquiéter l'amour-propre toujours si clairvoyant du ministre, et qu'alors même qu'il l'entraînait à son opinion, son succès devait rester dans l'ombre : car il savait qu'il ne devait briller que d'un éclat réfléchi, mais il savait aussi que beaucoup de considération s'attachait à une vie aussi pure et aussi modeste.

L'esprit d'observation de M. Reinhard ne s'arrêtait point là : il l'avait conduit à comprendre combien la réunion des qualités nécessaires à un ministre des affaires étrangères est rare. Il faut, en effet, qu'un ministre des affaires étrangères soit doué d'une sorte d'instinct qui, l'avertissant promptement, l'empêche, avant toute discussion, de jamais se compromettre. Il lui faut, la faculté de se montrer ouvert en restant impénétrable, d'être réservé avec les formes de l'abandon, d'être habile jusque dans le choix de ses distractions : il faut que sa conversation soit simple, variée, inattendue, toujours naturelle et parfois naïve; en un mot, il ne doit pas cesser un moment, dans les vingt-quatre heures, d'être ministre des affaires étrangères.

Pendant, toutes ces qualités, quelque rares qu'elles soient, pourraient n'être pas suffisantes, si la bonne foi ne leur donnait une garantie dont elles ont presque toujours besoin. Je dois le rappeler ici, pour détruire un préjugé assez généralement répandu : Non, la diplomatie n'est point une science de ruse et de duplicité. Si la bonne foi est nécessaire quelque part, c'est surtout dans les transactions politiques, car c'est elle qui les rend solides et

durables. On a voulu confondre la réserve avec la ruse. La bonne foi n'autorise jamais la ruse, mais elle admet la réserve : et la réserve a cela de particulier, c'est qu'elle ajoute à la confiance.

Dominé par l'honneur et l'intérêt de son pays, par l'honneur et l'intérêt du prince, par l'amour de la liberté, fondée sur l'ordre et sur les droits de tous, un ministre des affaires étrangères, quand il sait l'être, se trouve ainsi placé dans la plus belle situation à laquelle un esprit élevé puisse prétendre.

Après avoir été un ministre habile, que de choses il faut encore savoir pour être un bon consul ! Car les attributions d'un consul sont variées à l'infini ; elles sont d'un genre tout différent de celles des autres employés des affaires étrangères. Elles exigent une foule de connaissances pratiques pour lesquelles une éducation particulière est nécessaire. Les consuls sont dans le cas d'exercer dans l'étendue de leur arrondissement, vis-à-vis de leurs compatriotes, les fonctions de juges, d'arbitres, de conciliateurs ; souvent ils sont officiers de l'état civil ; ils remplissent l'emploi de notaires, quelquefois celui d'administrateurs de la marine ; ils surveillent et constatent l'état sanitaire ; ce sont eux qui, par leurs relations habituelles, peuvent donner une idée juste et complète de la situation du commerce, de la navigation et de l'industrie particulière au pays de leur résidence. Aussi, M. Reinhard, qui ne négligeait rien pour s'assurer de la justesse des informations qu'il était dans le cas de donner à son gouvernement, et des décisions qu'il devait prendre comme agent politique, comme agent consulaire, comme administrateur de la marine, avait-il fait une étude approfondie du droit des gens et du droit maritime. Cette étude l'avait conduit à croire qu'il arriverait un temps où, par des combinaisons habilement préparées,

il s'établirait un système général de commerce et de navigation dans lequel les intérêts de toutes les nations seraient respectés, et les bases fussent telles que la guerre elle-même n'en pût altérer le principe, dût-elle suspendre quelques-unes de ses conséquences. Il était aussi parvenu à résoudre avec sûreté et promptitude toutes questions de change, d'arbitrage, de conversion des monnaies, de poids et mesures, et tout cela sans que jamais aucune réclamation se soit élevée contre les informations qu'il avait données et contre les jugements qu'il avait rendus. Il est vrai aussi que la considération personnelle qui l'a suivi dans toute sa carrière donnait du poids à son intervention dans toutes les affaires dont il se mêlait et à tous les arbitrages sur lesquels il avait à prononcer.

Mais, quelque étendues que soient les connaissances d'un homme, quelque vaste que soit sa capacité, être un diplomate complet est bien rare ; et cependant M. Reinhard l'aurait peut-être été, s'il eût eu une qualité de plus ; il voyait bien, il entendait bien ; la plume à la main, il rendait admirablement compte de ce qu'il avait vu, de ce qui lui avait été dit. Sa parole écrite était abondante, facile, spirituelle, piquante ; aussi, de toutes les correspondances diplomatiques de mon temps, il n'y en avait aucune à laquelle l'Empereur Napoléon, qui avait le droit et le besoin d'être difficile, ne préférât celle du comte Reinhard. — Mais ce même homme qui écrivait à merveille s'exprimait avec difficulté. Pour accomplir ces actes, son intelligence demandait plus de temps qu'elle n'en pouvait obtenir dans la conversation. Pour que sa parole interne pût se reproduire facilement, il fallait qu'il fût seul et sans intermédiaire.

Malgré cet inconvénient réel, M. Reinhard réussit toujours à faire, et bien faire, tout ce dont il était chargé. Où

donc trouvait-il ses moyens de réussir, où prenait-il ses inspirations ?

Il les prenait, Messieurs, dans un sentiment vrai et profond qui gouvernait toutes ses actions, dans le sentiment du devoir.— On ne sait pas assez tout ce qu'il y a de puissance dans ce sentiment. Une vie tout entière au devoir est bien aisément dégagée d'ambition. La vie de M. Reinhard était uniquement employée aux fonctions qu'il avait à remplir, sans que jamais chez lui il y eût trace de calcul personnel ni de prétention à quelque avancement précipité.

Cette religion du devoir, à laquelle M. Reinhard fut fidèle toute sa vie, consistait en une soumission exacte aux instructions et aux ordres de ses chefs ; dans une vigilance de tous les moments, qui, jointe à beaucoup de perspicacité, ne les laissait jamais dans l'ignorance de ce qu'il leur importait de savoir ; en une rigoureuse véracité dans tous ses rapports, qu'ils dussent être agréables ou déplaisants ; dans une discrétion impénétrable, dans une régularité de vie qui appelait la confiance et l'estime ; dans une représentation décente, enfin dans un soin constant à donner aux actes de son gouvernement la couleur et les explications que réclamait l'intérêt des affaires qu'il avait à traiter.

Quoique l'âge eût marqué pour M. Reinhard le temps du repos, il n'aurait jamais demandé sa retraite, tant il aurait craint de montrer de la tiédeur à servir dans une carrière qui avait été celle de toute sa vie. Il a fallu que la bienveillance royale, toujours si attentive, fût prévoyante pour lui, et donnât à ce grand serviteur de la France la situation la plus honorable en l'appelant à la Chambre des pairs.

M. le comte Reinhard n'a pas joui assez longtemps de cet honneur, et il est mort presque subitement, le 25 décembre 1837.

M. Reinhard a été marié deux fois. Il a laissé du premier lit un fils qui est aujourd'hui dans la carrière politique. Au fils d'un tel père, tout ce qu'on peut souhaiter de mieux, c'est de lui ressembler.

M. DE TALLEYRAND EN MÉPHISTOPHÉLÈS.

Le peintre allemand Kaulbach vient de terminer une fresque dont le sujet est une danse macabre. Le second carton réunit un groupe de morts contemporains. Les principales figures sont l'impératrice Marie-Louise et le jeune roi de Rome, recevant les hommages d'une députation de rois et de princes présentés par la Mort, comme maîtresse des cérémonies. M. de Talleyrand est représenté en Méphistophélès. Debout derrière l'Impératrice, il aspire une prise de tabac pour dissimuler son ricanement, en voyant l'hypocrite attitude des souverains qui saluent avec leurs couronnes à la main, comme font les paysans avec leurs chapeaux.

M. DE TALLEYRAND JUGÉ PAR M. GUIZOT.

« Je ne dis que ce que je pense; mais je ne me tiens pas pour obligé de dire sur les hommes que je rencontre en passant, tout ce que je pense. Je ne dois rien à M. de Talleyrand dans ma vie publique; il m'a même plutôt desservi que secondé; mais quand on a beaucoup connu un homme considérable, et accepté longtemps avec lui de bons rapports, on se doit à soi-même, sur son compte, quelque réserve. M. de Talleyrand venait de déployer dans la crise de la Restauration, une sagacité hardie et de sang-froid, un grand art de prépondérance, et il devait bientôt dé-

plôyer à Vienne, dans les affaires de la maison de Bourbon et de la France, en Europe, les mêmes qualités, et d'autres encore aussi peu connues et aussi efficaces. Mais hors d'une crise ou d'un congrès, il n'était ni habile, ni puissant. Homme de cour et de diplomatie, non de gouvernement, et moins de gouvernement libre que de tout autre, il excellait à traiter par la conversation, par l'agrément, et par l'habile emploi de ses relations sociales avec les individus isolés; mais l'autorité du caractère, la fécondité de l'esprit, la promptitude de la résolution, la puissance de la parole, l'intelligence sympathique des idées générales et des passions publiques, tous ces grands moyens d'action sur les hommes réunis, lui manquaient absolument. Il n'avait pas davantage le goût ni l'habitude du travail régulier et soutenu, autre condition du gouvernement intérieur. Ambitieux et indolent, flatteur et dédaigneux, c'était un courtisan consommé dans l'art de plaire et de servir sans servilité, prêt à tout, et capable de toutes les souplesses utiles à sa fortune, en conservant toujours des airs, et reprenant, au besoin, des allures d'indépendance; politique sans scrupules, indifférent aux moyens, et presque aussi au but, pourvu qu'il y trouvât son succès personnel; plus hardi que profond dans ses vues, froidement courageux dans le péril; propre aux grandes affaires du gouvernement absolu, mais à qui le grand air et le grand jour de la liberté ne convenaient point; il s'y sentait dépaysé et n'y pouvait pas agir.»

NAPOLÉON, LAFAYETTE ET TALLEYRAND, PAR BOERNE.

Le tableau du *Sacre*, par David, contient plus de soixante figures de grandeur naturelle. David a choisi le moment où

Napoléon met la couronne sur le front de l'impératrice qui est à genoux devant lui. Napoléon seul n'est à genoux devant rien, ni devant son Dieu, ni devant sa fortune ; il n'y a en lui ni triomphe ni humilité. C'est un couronnement comme celui d'un prince héréditaire sans royaume. Rien que des femmes, des prêtres et des valets dorés. Y a-t-il quelque chose de plus ridicule que Napoléon se faisant donner dans l'église de Notre-Dame, par un clergé tremblant de peur, un certificat qui atteste qu'il a été un héros ? Y a-t-il quelque chose de plus révoltant que ce mariage, entre l'homme de la vie et le cadavre du passé ? Napoléon aurait dû se faire couronner à cheval. Il devait orner le trône, et non le trône lui. Aucun des soldats qui l'ont fait si grand n'est présent dans ce tableau ; rien que des portequues et des jocrisses de cour. J'aurais voulu voir ces maréchaux, s'appuyant fièrement sur leurs épées, et regardant avec un dédain concentré ces cardinaux complaisants. Mais ils portent des épées comme des chambellans, et sont parés comme des bouffons de cour. Les portraits sont tous spirituels, c'est vrai ; mais chacun a son visage à lui, aucun un visage de couronnement. Chacun cherche à étouffer ses sentiments, on le voit clairement. Le cœur et les yeux s'éloignent les uns des autres.

Entre toutes les figures, trois seulement m'ont intéressé : d'abord, la sœur de Napoléon, alors grande-duchesse de Berg, plus tard reine de Naples. Elle ressemble à son frère, excepté qu'elle a des traits plus nobles, et qui montrent ce bel orgueil de la victoire qu'on cherche en vain dans ceux de l'empereur. Ensuite, le pape : il est accablé et souffrant dans son fauteuil, comme une âme croyante et infirme qui adore Dieu non-seulement dans ce qu'il fait, mais encore dans ce qu'il ne fait pas et laisse faire. Enfin, Talleyrand ; je ne l'avais jamais vu, pas même en

peinture. Visage de bronze, tablette de marbre sur laquelle la nécessité est écrite en lettres de fer. Je n'ai jamais pu concevoir comment tous les hommes de tous les temps ont méconnu cet homme. On a reproché à Talleyrand d'avoir trahi successivement tous les partis et tous les gouvernements : c'est vrai. Il passa de Louis XVI à la République, de celle-ci au Directoire, du Directoire à Napoléon, de celui-ci aux Bourbons, de ceux-ci aux d'Orléans, et il pourrait bien arriver qu'avant de mourir, il passât de nouveau de Louis-Philippe à la République. Mais il ne les a pas trahis, il les a seulement laissés là quand ils étaient morts. Il était assis auprès du lit du malade de chaque temps, de chaque gouvernement, avait toujours les doigts sur le pouls, et s'apercevait le premier que le cœur avait cessé de battre. Il se hâtait alors d'aller du mort à l'héritier, tandis que les autres continuaient encore quelque temps à servir le cadavre. Est-ce là de la trahison ? Talleyrand est-il plus méchant parce qu'il a plus de jugement que d'autres et se soumet de meilleure grâce à la nécessité ? Ce n'est pas la fidélité des autres qui dure plus longtemps, mais leur illusion. J'ai toujours écouté la voix de Talleyrand comme la décision du destin. Je me souviens encore de mon effroi quand, après le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, je vis Talleyrand rester fidèle à Louis XVIII : cela m'annonçait la ruine de Napoléon. Je fus charmé qu'il se déclarât pour les d'Orléans : j'en conclus que les Bourbons avaient fini. Je voudrais avoir cet homme dans ma chambre ; je le suspendrais au mur comme un baromètre, et je voudrais, sans lire une gazette, sans ouvrir la fenêtre, savoir tous les jours quel temps il fait dans le monde.

Talleyrand et Lafayette sont les deux plus grands caractères de la Révolution française, chacun à sa place. Lafayette, aussi, sait distinguer l'apparence de la réalité, la

vie de la mort ; mais tout tombeau fut pour lui un berceau, et il n'abandonna pas les morts. Il croit à une vie après le trépas, à une métempsycose de la liberté ; Talleyrand ne croit que ce qu'il sait. Ah ! si Napoléon avait été comme Talleyrand ! Comme il n'avait besoin que de servir le temps, non les hommes, puisqu'il était lui-même le plus élevé de tous, en se connaissant mieux il se serait mieux servi lui-même, et siégerait encore sur le trône du monde. Que n'ai-je pas dit à l'empereur ! Heine aurait dû l'entendre ! J'étais seul dans la salle, et je me plaçai devant lui, les bras croisés, comme il avait coutume de faire. Je voulais me moquer de lui, et je le traitai de fou ! J'aurais pu l'appeler scélérat, que cela ne l'aurait point offensé. Non, jamais je ne pardonnerai à cet homme ce qu'il s'est fait à lui-même, quand même je lui pardonnerais ce qu'il a fait au monde. Se salir, par vanité, d'une poussière royale, pour se donner une apparence de vétusté ! Il a fait perdre à la liberté ses plus belles années ; il l'a dupée de sa jeunesse, et maintenant elle est obligée, en cheveux blancs, de s'asseoir encore sur les bancs de l'école, et de recommencer par apprendre ce qu'elle pourrait avoir oublié depuis longtemps. Avant de m'en aller, j'ai dit à Napoléon, avec un peu moins de colère : « Pour la sottise que tu fis commettre à d'autres, je veux te pardonner la tienne propre. Tu étais le fort cerceau de fer qui retenait ensemble les douves du monde, et les princes insensés te brisèrent ; et soudain, le vin en fermentation fit sauter le vaisseau, dont les lourds fragments ont bondi contre des têtes vides ! C'était beau. »

BOKERNE.

NAPOLÉON COMPLÉTÉ PAR M. DE TALLEYRAND.

C'est d'abord M. Mignet qui l'a dit :

« Le grand esprit de Napoléon et le bon sens de M. de Talleyrand semblaient faits l'un pour l'autre; ce qu'il y avait d'inventif, de fécond, de hardi, d'impétueux dans le premier, avait besoin de ce qu'il y avait de net, de froid, de sûr dans le second. L'un avait le génie de l'action, l'autre celui du conseil. L'un projetait ce qu'il y avait de grand, l'autre évitait tout ce qu'il y avait de dangereux, et la fougue créatrice de l'un pouvait être heureusement tempérée par la lenteur circonspecte de l'autre. M. de Talleyrand savait faire perdre du temps à l'Empereur lorsque sa colère ou sa passion l'auraient poussé à des mesures précipitées, et lui donnait le moyen de se montrer plus habile en devenant plus calme. Aussi, disait-il, avec une exagération spirituelle dans la forme, mais non sans vérité : « L'Empereur a été compromis le jour où il a pu faire un quart d'heure plus tôt ce que j'obtenais qu'il fit un quart d'heure plus tard. » La perte d'un pareil conseiller dût être un malheur pour lui, en attendant qu'elle devint un danger. »

C'est ensuite M. Thiers qui a dit la même chose un peu plus brièvement :

« M. de Talleyrand avait un mérite moral, c'était d'aimer la paix sous un maître qui aimait la guerre, et de le laisser voir. Doué d'un goût exquis, d'un tact sûr, même d'une paresse utile, il pouvait rendre de véritables services, seulement en opposant à l'abondance de paroles, de plume et d'actions du premier consul, sa sobriété, sa parfaite mesure, son penchant même à ne rien faire. »

« MM. Thiers et Mignet, dit M. Sainte-Beuve, avaient été

distingués de bonne heure par M. de Talleyrand, qui, du coin de l'œil, les avisa entre tous et désira les connaître. Il les considérait comme des truchements et, jusqu'à un certain point, des apologistes de sa politique auprès des jeunes générations dont ils étaient les princes par le talent. Il les soignait en conséquence. Un peu plus tard, il eut sur M. Thiers, ministre, une influence assez particulière; mais même avant cela, en accueillant les deux amis avec cette bonne grâce flatteuse et en les captivant par ses confidences, il savait ce qu'il faisait : il enchaînait à jamais par les liens d'une reconnaissance délicate leur entière franchise.»

Dans un récent article du *Constitutionnel*, M. Charles de Moüy vient d'apprécier le rôle politique attribué par Napoléon I^{er} à M. de Talleyrand, et de résumer, d'après la correspondance impériale, les rapports intimes du chef de l'État et de son ministre des relations extérieures. Il cite aussi l'*Histoire des cabinets de l'Europe* pendant le Consulat et l'Empire, pour montrer que le ministre avait admirablement secondé l'Empereur pendant la belle période de ses grands triomphes. Malgré quelques observations critiques, malgré même quelques reproches âpres et impatientes, lorsque M. de Talleyrand lui semble négliger ou outrepasser ses instructions, malgré le peu d'estime qu'il faisait de son caractère, Napoléon avait évidemment la plus haute confiance dans sa capacité diplomatique. « Sa correspondance, dit M. de Moüy, en témoigne à chaque page. Après Austerlitz, il lui donne simplement cette indication sommaire : « Je veux la paix, arrangez tous les articles du mieux que vous pourrez. » Quand il s'agit d'organiser l'Allemagne et l'Italie, il le consulte longuement, lui expose ses projets, cherche à fixer ses idées sur le détail; lorsqu'il veut pressentir un diplomate étranger, il sait que nul n'y est plus propre que

cet homme du monde, qui connaît toutes les ressources du langage et le prix du moindre indice : « Entamez la question, dit-il, cherchez à savoir ce qu'il veut. » Et plus loin : « Essayez de toutes les manières à le pénétrer. » C'est à lui qu'il remet le soin d'aplanir les angles, de dissimuler l'aspect trop impérieux de sa volonté : « Vous ajouterez de vive voix toutes les modifications, tous les adoucissements, les illusions. » Lorsqu'il aborde les questions orientales, dont il apprécie la haute importance dans la politique européenne, il demande aussitôt à son ministre un rapport « sur les moyens à prendre pour soutenir notre crédit à Constantinople, » et il lui développe ses idées sur ce point avec ce laconisme du maître qui sait bien qu'il sera compris à demi-mot. En toute grave circonstance, enfin, il réclame son concours, lui donne des ordres qu'il sait devoir être exécutés avec mesure ; il lui met en main tour à tour les négociations d'Amiens, celles de Presbourg, celles de Tilsitt, et récompense ces grands services avec une magnificence sans égale ; il le maintient sept ans dans le ministère, lui accorde les plus hautes charges de l'Empire, le place dans le conseil privé, le nomme grand chambellan, vice-grand électeur, le comble de dignités et d'or, l'investit enfin de l'un des grands fiefs nouvellement créés avec le titre de prince de Bénévent. Nul n'a été plus étroitement associé que M. de Talleyrand à son œuvre, et il est certainement l'homme d'Etat qui a le mieux connu le caractère, la portée et l'étendue de la pensée impériale. »

UNE LETTRE DU PRINCE DE TALLEYRAND A NAPOLEON EN 1807.

Dans la lettre inédite que nous allons reproduire, nous voyons la part discrète que prirent les ambassadeurs d'Autriche et de Russie au projet d'un congrès européen dans

lequel l'Angleterre aurait consenti, non-seulement à reconnaître Napoléon comme empereur, mais encore à fonder la pacification de l'Europe sur le partage de la Turquie entre l'Autriche et la Russie. Napoléon avait commencé ce rêve à Erfurth ; le prince de Talleyrand doutait beaucoup de sa réalisation ; il se serait contenté de la paix avec l'Angleterre.

Le dernier paragraphe de cette lettre est curieux, en nous prouvant qu'alors que les sujets de l'empereur des Français avaient à peu près oublié les Bourbons, ces princes nourrissaient encore, en 1807, l'espoir de remonter sur leur trône. Ni l'Empereur, ni ses ministres, ni le ministre de la police, ni celui des relations extérieures, ne perdaient de vue le comte de Lille. Pour M. de Talleyrand et ses collègues, comme pour l'Empereur, il était donc agréable de savoir que l'Angleterre, tout en paraissant peu pressée de faire la paix avec la France impériale, ne voyait dans le frère de Louis XVI qu'un prétendant avec lequel il eût été impolitique de se compromettre. Nous avons transcrit la lettre entière sur l'autographe que M. Feuillet de Conches a eu l'obligeance de nous confier :

« Sire,

« M. de Metternich vint hier chez moi dans un moment où je n'y étais pas ; il était accompagné de M. de Tolstoï. Je fus un peu surpris de cette visite commune, ne sachant quel pouvoit en être l'objet. Ils laissèrent un billet. Ce matin j'en ai reçu un de M. de Metternich, où il me disoit qu'il étoit nécessaire qu'il me vît dans le jour. Je lui ai indiqué une heure. Il est venu, mais encore accompagné de M. de Tolstoï, dont le billet ne parloit pas.

« Ils avoient, m'ont-ils dit, reçu l'un et l'autre, par le même courrier, des dépêches de Londres ; M. de Metternich

de M. de Staremborg, et M. de Tolstoï de M. d'Alopœus. Ils venoient me consulter sur ce qu'ils avoient à faire. Je leur ai répondu que, n'étant en aucune manière autorisé à leur parler le langage officiel, je n'étois pas non plus en mesure de leur donner des conseils. Ils ont insisté, désirant du moins que je prisse lecture de leurs dépêches. C'étoit, leur ai-je dit, une communication dont l'offre devoit m'être agréable comme un témoignage de confiance, mais que je ne pouvois recevoir à autre titre. J'ai cru devoir céder à leurs instances.

« La dépêche de M. de Staremborg est adressée au comte de Stadion, mais à cachet volant, pour que M. de Metternich qui doit la transmettre en prit lecture.

« M. de Staremborg a exécuté les ordres de sa cour avec des adoucissements dont le plus considérable est de n'avoir écrit qu'une partie de ce qu'il étoit chargé de notifier, et d'avoir dit le reste verbalement à M. Canning. Il a cru, pour plusieurs raisons développées dans sa dépêche à M. de Stadion, qu'il valoit mieux laisser une voie ouverte à la négociation que de la fermer par une déclaration trop brusque.

« M. d'Alopœus a accompagné M. de Staremborg chez M. Canning, et les démarches de l'Autriche et de la Prusse paroissent s'être faites de concert.

« M. Canning a fait à la note de M. de Staremborg une réponse dont celui-ci a envoyé la copie à M. de Champagne.

« Il m'a paru que dans cette réponse le cabinet de Londres évitoit de rompre, mais se bernoit à cela, ne disant rien d'où l'on puisse conclure qu'il soit pressé de faire la paix. M. Canning, dans ses explications, a gardé la même mesure. C'est là, du moins, l'impression qui m'est restée de ce que j'ai lu.

« Votre Majesté jugera elle-même sur les pièces, car, voulant de moi un conseil, je leur ai donné celui d'en adresser des copies à M. de Champagny, ce qu'ils font aujourd'hui même.

« Ces dépêches, ainsi que les lettres particulières qui y sont jointes, sont du 27; elles ne parlent point d'un changement que des lettres de commerce d'Amsterdam annonçoient, non-seulement comme prochain, mais comme presque convenu dans le ministère anglais; car, tout au contraire, M. de Staremberg dit qu'un refus de négocier fera le plus grand tort aux ministres actuels, ce qui prouve que non-seulement ils sont toujours en place, mais même qu'ils ne sont point considérés comme à la veille d'en sortir.

« Au surplus, le séjour de M. de Staremberg à Londres ne continuera qu'autant qu'il plaira à Votre Majesté, M. de Metternich se regardant comme autorisé à lui écrire de quitter Londres dès que Votre Majesté lui aura fait connoître que c'est son intention; il a pour cet effet des instructions éventuelles qui le dispensent de demander de nouveaux ordres à sa Cour. M. de Tolstoï s'est peu mêlé à la conversation. M. de Metternich portoit la parole et paroissoit être l'interprète de tous deux. Votre Majesté sait que M. de Tolstoï est naturellement timide. Je le crois franc, loyal, mais peu versé dans les affaires. Peut-être aussi que M. de Staremberg ayant eu, dans les conférences avec le ministère anglais, relativement aux déclarations de la cour de Vienne, le principal rôle, M. de Tolstoï croit devoir le conserver ici à M. de Metternich pour ce qui se rapporte au même objet. Je pense même qu'ils n'ont fait une démarche commune ici que parce que les ministres de leurs cours respectives en ont fait une commune à Londres. J'aimerois mieux que l'Autriche et la Russie agissent dans le même sens et n'agissent point de concert. Il me semble

que l'influence de chacune d'elles séparément vaudrait mieux.

« Une dépêche séparée de M. de Staremberg à M. de Metternich annonce que la raison pour laquelle le comte de Lille a été retenu deux jours à Deal et n'a pu obtenir la permission d'aller à Londres, dont il doit au contraire se tenir éloigné de cinquante milles, est qu'il a cru *qu'il ne venoit point en Angleterre pour demander un asile, mais pour concerter ce qu'il y avoit à faire pour parvenir au rétablissement de sa maison avec l'assistance et pour l'utilité commune de l'Angleterre* (1).

« Il lui a été enjoint de ne communiquer avec aucun agent du ministère anglais pour aucun objet de cette nature. On l'a engagé à se rendre à Edimbourg.

« Je supplie Votre Majesté de recevoir l'assurance du profond respect avec lequel je suis, Sire, de Votre Majesté Impériale et Royale, le très-humble, très-obéissant, très-fidèle serviteur et sujet.

« CH.-Maurice TALLEYRAND, prince de BÉNEVENT. »

M. DE TALLEYRAND ET M. STAPFER.

L'éloge le plus flatteur de M. de Talleyrand, ministre des relations extérieures (adressé à lui-même il est vrai), est celui qui fut ajouté à l'éloge de Bonaparte, premier consul, par M. Stapfer, chargé d'affaires de la légation helvétique, à Paris, de 1800 à 1803 : « Je me féliciterai, citoyen ministre, et m'honorerai toute ma vie d'avoir été en rapport avec vous, vous qui avez porté les lumières et l'urbanité de l'ancien régime dans le nouveau, vous qui avez prouvé que tous les résultats du perfectionnement social et de la culture des premiers rangs de la société pouvaient s'allier

(1) Les mots soulignés dans notre copie le sont aussi dans l'autographe.

parfaitement à des principes populaires, principes qui, aux âmes faibles, avaient d'abord fait craindre le débordement de la rusticité, la ruine des arts et la disparition des forces de la civilisation sous le souffle barbare d'un nouveau genre de fanatisme. D'un œil sûr et dans les vues les plus sages, vous avez, même dans les temps calamiteux du gouvernement directorial, su distinguer dans la foule et protéger en Helvétie les hommes libéraux modérés, tour à tour contre les énergumènes révolutionnaires et contre les absurdes champions de la féodalité. »

C'est un peu emphatique, mais très-mérité quant aux formes aimables dont le citoyen Talleyrand parait la politique du premier consul envers la Suisse, politique qui imposait à la petite république la protection intéressée de la grande. Que de promesses dont le citoyen Talleyrand se rendait l'interprète courtois et qui n'étaient jamais tenues ou dont l'exécution tardive équivalait à une négation ! Il faut lire le très-intéressant volume que vient de publier à Zurich la maison Orell, Fussli et C^{ie}, intitulé : *Bonaparte, Talleyrand et Stapfer*. On sourit quand le citoyen Talleyrand reproche aux bons Suisses de vouloir *finasser* avec le gouvernement français qui, dans ces transactions, déployait tantôt la ruse du renard et tantôt les exigences du lion de la fable. La république française aurait bien pu être plus généreuse avec une république qu'avec les rois ; mais déjà Bonaparte s'était joué de la république de Venise et il estimait la république helvétique fort heureuse de ne pas être donnée à l'Autriche comme l'avait été la reine de l'Adriatique ; il se contenta de prendre provisoirement le Valais pour lui, en faisant toujours répéter par le citoyen Talleyrand qu'il ne désirait que « le bonheur de l'Helvétie et sa parfaite indépendance. »

On trouve encore dans ce volume le conseil donné par le

citoyen ministre Talleyrand au premier landamman et à Stapfer : « *Ne répondez jamais vous-mêmes dans les journaux ; cela ne convient pas ; vous risquez qu'on vous réponde des sottises, et je vous assure que les gazettes n'ont aucune influence sur le gouvernement français.* »

M. DE TALLEYRAND JUGÉ PAR M. DE CHATEAUBRIAND.

« Supposez M. de Talleyrand plébéien, pauvre et obscur, n'ayant avec son immoralité que son incontestable esprit de salon : certes, l'on n'aurait jamais entendu parler de lui. Otez de M. de Talleyrand le grand seigneur avili, le prêtre marié, l'évêque dégradé, que lui reste-t-il ? Sa réputation et ses succès ont tenu à ces trois dépravations. La comédie par laquelle le prélat a couronné ses quatre-vingt-deux années est une chose pitoyable. D'abord, pour faire preuve de force, il est allé prononcer à l'Institut l'éloge d'une mâchoire allemande dont il se moquait. Malgré tous les spectacles dont nos yeux ont été rassasiés, on a fait la haie pour voir passer le grand homme ; ensuite il est venu mourir chez lui comme Dioclétien, en se montrant à l'univers. La foule a bâillé à l'heure suprême de ce prince, aux trois quarts pourri, une ouverture gangréneuse au côté, la tête retombant sur sa poitrine, en dépit du bandeau qui la soutenait, disputant de minute en minute sa réconciliation avec le ciel, sa nièce jouant autour de lui un rôle préparé de loin entre un prêtre abusé et une petite-fille trompée. Il a signé de guerre lasse (ou peut-être n'a-t-il pas signé), quand la parole allait s'éteindre, le désaveu de sa première adhésion à l'Église constitutionnelle, mais sans donner aucun signe de repentir, sans remplir les derniers devoirs de chrétien, sans rétracter les immoralités et les scandales de

sa vie. Jamais l'orgueil ne s'est montré si misérable, l'admiration si bête, la piété si dupe. Rome, toujours prudente, n'a pas rendu publique, et pour cause, la rétractation. M. de Talleyrand, appelé de longue date au tribunal d'en haut, était contumax; la Mort le cherchait de la part de Dieu et elle l'a enfin trouvé. Pour analyser minutieusement une vie aussi *gâtée* que celle de M. de Lafayette a été *saine*, il faudrait affronter des dégoûts que je suis incapable de surmonter. Les hommes de plaies ressemblent aux carcasses des prostituées : les ulcères les ont tellement rongés qu'ils ne peuvent plus servir à la dissection.

« La Révolution française est une vaste destruction politique placée au milieu de l'ancien monde. Craignons qu'il ne s'établisse une destruction beaucoup plus funeste; craignons une destruction morale par le côté mauvais de cette révolution. Que deviendrait l'espèce humaine, si l'on s'évertuait à réhabiliter des mœurs justement flétries, si l'on s'efforçait d'offrir à notre enthousiasme d'odieux exemples, de nous présenter les progrès du siècle, l'établissement de la liberté, la profondeur du génie dans des natures abjectes ou dans des natures atroces? N'osant préconiser le mal sous son propre nom, on le sophistique; donnez-vous garde de prendre cette brute pour un esprit de ténèbres, c'est un ange de lumière; toute laideur est belle, tout opprobre honorable, toute énormité sublime, tout vice a son admiration qui l'attend. Nous sommes revenus à cette société matérielle du paganisme, où chaque dépravation avait des autels. Arrière ces éloges, lâches, menteurs, criminels, qui faussent la conscience publique, qui découragent les gens de bien, qui sont un outrage à la vertu et le crachement du soldat romain au visage du Christ. »

(*Mémoires d'outre-tombe.*)

M. DE TALLEYRAND EST-IL MORT RÉCONCILIÉ AVEC L'ÉGLISE ?

La rétractation de l'ex-évêque d'Autun est reproduite en ces termes dans la *Biographie universelle* dont la première édition contient une appréciation de M. de Talleyrand moins partielle que celle de la deuxième édition :

« Touché de plus en plus par de graves considérations, conduit à juger de sang-froid les conséquences d'une révolution qui a tout entraîné et qui dure depuis cinquante ans, je suis arrivé, au terme d'un grand âge et d'une longue expérience, à blâmer les actes auxquels j'ai appartenu et à condamner franchement les graves erreurs qui, dans cette longue suite d'années, ont troublé et affligé l'Église catholique, apostolique et romaine et auxquelles j'ai eu le malheur de participer. — S'il plaît au respectable ami de ma famille Mgr l'Archevêque de Paris, qui a bien voulu me faire assurer des dispositions bienveillantes du souverain pontife à mon égard, de faire transmettre au Saint-Père, comme je le désire, l'hommage de ma respectueuse reconnaissance et de ma soumission entière à la doctrine et à la discipline de l'Église, aux décisions du Saint-Siège sur les matières ecclésiastiques de France, j'ose espérer que Sa Sainteté les accueillera avec bonté. Dispensé par le vénérable Pie VII de l'exercice des fonctions ecclésiastiques, j'ai recherché dans ma longue carrière politique les occasions de rendre à la religion et à beaucoup de membres honorables et distingués du clergé catholique tous les services qui étaient en mon pouvoir. Jamais je n'ai cessé de me regarder comme un enfant de l'Église. Je déplore de nouveau les actes de ma vie qui l'ont contristée et mes derniers vœux seront pour elle et pour son chef suprême. Signé Charles-Maurice, prince de Talleyrand, à Paris, le 17 mai 1838. — (Écrit le 10 mars 1838.) »

Mgr de Quélen avait dit qu'il aurait donné sa vie pour la réconciliation de M. de Talleyrand avec l'Église. « Sa vie ! avait répondu M. de Talleyrand, Monseigneur a un bien meilleur usage à en faire. »

En tous temps on avait regardé la conversion de M. de Talleyrand comme inespérée. Un des condisciples de l'éditeur de ce volume lui a raconté qu'il avait à Toulouse deux cousines aussi dévotes et aussi légitimistes qu'on peut l'être dans le Midi. A une certaine heure de la journée elles se rendaient régulièrement à l'église et y faisaient une longue prière à l'intention du grand diplomate.

« Associez-vous à nous, répétaient-elles à leur cousin, car nous ne sommes peut-être pas assez de deux pour obtenir de Dieu le pardon d'un pécheur si endurci ; mais, hélas ! c'est bien aussi de ces pécheurs-là que Jésus a voulu parler en disant qu'il y aurait plus de joie dans le ciel pour un seul converti que pour le salut de cent justes. Aidez-nous à faire une de ces joies aux saints du paradis. »

Ces deux vieilles demoiselles communiquèrent à leur cousin le texte de cette prière spéciale qui avait été rédigée par leur confesseur : « Mon Dieu, disait cette prière, nous savons que ce serait trop demander à votre bonté infinie que de sauver à la fois le corps et l'âme de cet apostat. Abandonnez donc le corps au diable et qu'il le conserve dans l'autre vie puisqu'il s'en est emparé dans celle-ci ; mais, ô mon Dieu, accordez-nous le salut de son âme ! »

Le représentant d'une cour du Nord, à la mort de M. de Talleyrand, vint gaiement annoncer cette nouvelle en ces termes à M. Guizot : — Eh bien ! vous savez ? le prince de Talleyrand a fait son entrée triomphale aux enfers. Il y a été fort bien reçu. Satan lui a rendu de grands honneurs,

tout en lui disant cependant : « Prince, vous avez un peu dépassé mes instructions. »

M. de Talleyrand aurait-il donc mérité que Satan lui dît à lui-même ce que le diplomate disait à ses employés : « Sur-tout pas trop de zèle ! »

UN DOUBLE REGRET.

M. de Chateaubriand a écrit dans ses *Mémoires* :

« Je regretterai toujours de n'avoir pas vu M. de Talleyrand dire la messe servie par l'abbé Louis, comme de ne pas l'avoir vu le sabre au côté donner audience à l'ambassadeur du Grand Turc.

A la citation de cette phrase M. de Marcellus a ajouté :

« M. de Chateaubriand haïssait et méprisait M. de Talleyrand. Celui-ci, qui le savait, plus fin que l'autre, l'assomma d'un coup de visite qu'il lui rendit, en 1824, à l'hôtel des affaires étrangères. C'était la veille de la chute, comme si le dangereux vieillard n'eût paru dans les salons du ministre que pour inaugurer sa disgrâce. » (*M. de Chateaubriand et son temps*, par M. de Marcellus, p. 42.)

M. de Chateaubriand a dit de M. de Talleyrand, appuyé sur le bras de Fouché : « Tout à coup la porte s'ouvre ; entre silencieusement le *Vice* appuyé sur le bras du *Crime* ; » mais M. de Chateaubriand accuse aussi M. de Talleyrand de plus d'un *crime*.

M. de Talleyrand, selon Lamartine, réfutait en ces termes cette accusation de M. de Chateaubriand :

« Est-ce qu'un homme habile a jamais besoin de crimes ? c'est la ressource des idiots en politique. *Le crime est comme le reflux de la mer, il revient sur ses pas et il noie.* J'ai eu des faiblesses ; quelques-uns disent des *vices* ; mais des

crimes, fi donc ! » C'est Lamartine qui attribue ces paroles à M. de Talleyrand. Je crains que la phrase en italique ait été intercalée par lui : ce n'est pas une phrase à la Talleyrand.

M. de Talleyrand et M. de Chateaubriand étaient-ils du même avis sur l'esprit ? Le premier disait : « L'esprit sert à tout, mais il ne mène à rien. » — « Je ne suis pas plus bête qu'un autre, disait le second, et pourtant je fais peu de cas de l'esprit. »

M. DE TALLEYRAND JUGÉ PAR M. VILLEMAIN.

« M. de Talleyrand a été sévèrement jugé, parfois calomnié, comme tous les hommes d'État qui ont longtemps prospéré, sous des températures et dans des conditions fort diverses. Les hommes ne pardonnent pas la continuité du succès, surtout quand elle survit à l'extrême mobilité des circonstances. Cette faveur perpétuelle de la fortune, qu'on supporte jusqu'à certain point dans une ancienne et tranquille monarchie, est suspecte et irritante en temps de révolution ; et on l'explique alors par de méchants motifs. Forcé de reconnaître l'habileté de l'esprit, on accuse le caractère : et on suppose que, pour avoir réussi toujours, il faut avoir assez souvent trahi. Dans la réalité, M. de Talleyrand ne trahissait personne ; mais il retenait peu ceux qu'il voyait sur le penchant de l'abîme ; et il oubliait vite ceux qui étaient tombés. Incapable de donner un conseil pervers, ennemi de la violence par goût et par justesse d'esprit, il ne se retirait pas au premier excès de pouvoir. Il blâmait doucement, résistait avec finesse, assez pour ne pas rompre et pour se dégager un peu. Sans ardeur d'affection, il était aussi sans rancune ; et dans sa longue carrière, s'il n'a pas

toujours fait le bien, il n'a jamais encouragé le mal, ni appuyé l'opposition. Seulement, comme il avait un grand calme d'esprit, il paraissait quelquefois d'une résignation trop grande sur le malheur de ses amis.

« Il s'habitua à leur disgrâce, comme à sa propre élévation, et finissait à trouver, en cela, chaque chose à sa place. Son esprit ingénieux lui fournissait mille raisons de patience pour autrui. « Narbonne, disait-il, est toujours « chevaleresque. Il n'a rien, ne veut rien, n'a besoin de « rien. Il aime l'étude. Des livres, des amis ; voilà tout. Il « ne faut pas s'inquiéter pour lui, qui ne souffre ni ne « s'inquiète sur lui-même. »

« Cette quiétude, ce sang-froid d'ami, dont les exemples se renouvellent à toutes les époques, avec moins de grâce que n'en mettait M. de Talleyrand, s'alliait, en cette occasion, au sentiment le plus vif et le plus avoué des rares talents de M. de Narbonne. « Il a plus d'esprit que moi, disait quel-
« quefois le ministre du Directoire devenu ministre du
« Consulat, cent fois plus ; mais il est moins sage. On l'accu-
« sait d'être léger, du temps de l'Assemblée législative : ces
« propos-là sont une représaille des esprits lourds ; au fond,
« il n'y a de léger en lui que sa conversation qui est char-
« mante. Il est, du reste, très-sérieux, trop sérieux même.
« Il s'attache, il se passionne, il se dévouerait sans me-
« sure, dans un temps où on n'est que trop porté les uns
« à le faire, et les autres à en abuser. Soyez-en sûr, cela ne
« vaut rien. »

« — Il faut en politique, comme ailleurs, ajoutait-il gra-
« vement, ne pas engager tout son cœur, ne pas trop ai-
« mer ; cela embrouille ; cela nuit à la clarté des vues, et
« n'est pas toujours compté à bien. Cette excessive préoc-
« cupation d'autrui, ce dévouement, qui s'oublie trop soi-
« même, nuit souvent à l'objet aimé, et toujours à l'objet

« aimant, qu'il rend moins mesuré, moins adroit, et même
« moins persuasif. »

« Apart cette théorie, que nous ne voulons pas discuter ici dans ses applications politiques ou mondaines, le prudent ministre des relations extérieures sous le Consulat restait fort affectueux et fort aimable pour son ancien et brillant compagnon de jeunesse; il le recherchait, le vantait en tous lieux, hormis dans le cabinet de Saint-Cloud, l'attirait dans ses splendides soirées de Neuilly, et se parait de lui devant les étrangers célèbres qu'amenait à Paris la paix de Lunéville (9 février 1801), puis celle d'Amiens (1802), ces deux reconnaissances provisoires des conquêtes de la France et de son établissement nouveau, ou plutôt de cette halte d'un jour dans nos grandes guerres. »

LE CHATELAIN DE ROCHECOTTE.

(Lettres d'un voyageur.)

« N'es-tu pas saisi d'un invincible dégoût et d'une secrète horreur pour la vie active en face de ce château où tant d'immondes projets et d'étroites scélératesses germent et éclosent incessamment dans le silence de la nuit? Ne sais-tu pas que l'homme qui demeure là joue, depuis soixante ans, les peuples et les couronnes sur l'échiquier de l'univers? Qui sait si, la première fois que cet homme s'est assis à une table pour travailler, il n'y avait pas dans son cerveau une honnête résolution, dans son cœur un noble sentiment?

« — Jamais ! s'écria mon ami ; ne profane pas l'honnêteté par une telle pensée ; cette lèvre convexe et serrée comme celle d'un chat, unie à une lèvre large et tombante comme celle d'un satyre, mélange de dissimulation et de lascivité ; ces linéaments mous et arrondis, indices de la souplesse

du caractère ; ce pli dédaigneux sur un front prononcé , ce nez arrogant avec ce regard de reptile : tant de contrastes sur une physionomie humaine révèlent un homme né pour les grands vices et les petites actions. Jamais ce cœur n'a senti la chaleur d'une généreuse émotion , jamais une idée de loyauté n'a traversé cette tête laborieuse ; cet homme est une exception dans la nature, une monstruosité si rare, que le genre humain , tout en le méprisant , l'a contemplé avec une imbécile admiration. Je te défie bien de t'abaisser au plus merveilleux de ses talents ! Invoquons le Dieu des bonnes gens , le Dieu qui bénit les causes simples.

« Ici mon ami s'arrêta d'un air ironiquement joyeux , et après quelques instants de silence , il reprit : — Quand je pense aux idées qui viennent de nous occuper en ce lieu , presque sous les fenêtres du plus grand fourbe de l'univers , nous , pauvres enfants de la solitude dont tous les rêves , tous les soucis , tendent à rendre notre honnêteté contagieuse , il me prend envie de me moquer de nous ; car nous voici pleurant de tendresse pour l'humanité qui nous ignore , et qui nous repousserait si nous allions l'endoctriner , tandis qu'elle s'incline et se courbe sous la puissance intellectuelle de ceux qui la détestent et la méprisent. Vois un peu la face immobile et pâle de ce vieux palais ! Écoute et regarde ; tout est morne et silencieux ; on se croirait dans un cimetière. Cinquante personnes au moins habitent ce corps de logis. Quelques fenêtres sont à peine éclairées ; aucun bruit ne trahit le séjour du maître , de sa société ou de sa suite. Quel ordre , quel respect , quelle tristesse dans son petit empire ! Les portes s'ouvrent et se ferment sans bruit , les valets circulent sans que leurs pas éveillent un écho sous ces voûtes mystérieuses ; leur service semble se faire par enchantement. Regarde cette croisée plus brillante à travers laquelle se dessine le spectre incertain d'une blan-

che statue : c'est le salon. Là sont réunis des chasseurs, des artistes, des femmes éblouissantes, des hommes à la mode, ce que la France peut-être a de plus exquis en élégance et en grâce. Entend-on sortir de cette réunion un chant, un rire, un seul éclat de voix attestant la présence de l'homme ? Je gage qu'ils évitent même de se regarder entre eux, dans la crainte de laisser percer une pensée sous ces lambris où tout est silence, mystère, épouvante secrète.

« Il n'est pas un valet qui ose éternuer, pas un chien qui sache aboyer. Ne te semble-t-il pas que l'air, autour de ces tourelles mauresques, est plus sonore qu'en tout autre lieu de la terre ? Le château aurait-il imposé silence au vent du soir et au murmure des eaux ? Peut-être a-t-il des oreilles ouvertes dans tous les murs de sa demeure, comme le vieux Denys dans ses latomies, pour surprendre au passage l'ombre d'une opinion et faire servir cette découverte à ses puérils et ténébreux projets. Voici, je crois, le roulement d'une voiture sur le sable fin de la cour. C'est le maître qui rentre ; onze heures viennent de sonner à l'horloge du château. Il n'est point de vie plus régulière, de régime plus strictement observé, d'existence plus avarement choyée que celle de ce renard octogénaire. Va lui demander s'il se croit nécessaire à la conservation du genre humain pour veiller à la sienne si ardemment ! Va lui raconter que vingt fois par jour il te prend envie de te brûler la cervelle, parce que tu crains d'être ou de rester inutile, parce que tu t'effrayes de vivre sans vertu ; et tu le verras sourire avec plus de mépris qu'une prostituée à qui une vierge pieuse irait se confesser de quelque tiédeur ou de quelque bâillement durant les offices divins. Demande par quel dévouement, par quelles bonnes actions sa journée est occupée ; ses gens te diront qu'il se lève à onze heures

et qu'il passe quatre heures à sa toilette (temps perdu à essayer sans doute de rendre quelque apparence de vie à cette face de marbre, que la dissimulation et l'absence d'âme ont pétrifiée bien plus encore que la vieillesse). A trois heures, te dira-t-on, le prince monte en voiture, seul avec son médecin, et va se promener dans les allées solitaires de sa garenne immense. A cinq heures, on lui sert le plus succulent et le plus savant dîner qui se fasse en France. Son cuisinier est dans sa sphère un personnage aussi rare, aussi profond, aussi admiré que lui. Après ce festin, dont chaque service est solennellement annoncé par les fanfares de ses chasseurs, le prince accorde quelques instants à sa famille, à sa petite cour. Chaque mot exquis, miséricordieusement émané de ses lèvres, va frapper des fronts prosternés. Un saint canonisé n'inspirerait pas plus de vénération à une communauté de dévotes. A l'entrée de la nuit, le prince remonte en voiture avec son médecin et fait une seconde promenade. Le voici qui rentre, et sa fenêtre s'illumine là-bas, dans cet appartement reculé, gardé par ses laquais, en son absence, avec une affectation de mystère si solennelle et si ridicule. Maintenant il va travailler jusqu'à cinq heures du matin. Travailler !... O lune, ne te lève pas encore, cache ton rayon timide derrière les noirs horizons de la forêt ! Rivière, suspends ton cours déjà si lent et si pauvre. Feuilles, ne tremblez pas au front des arbres ; grillons de la prairie, lézards des murailles, couleuvres des buissons, n'agitez pas l'herbe, ne soulevez pas les rameaux du lierre et de la scolopendre, ne faites pas crier les feuilles sèches et les tiges cassantes de l'ortie et du coquelicot. Nature entière, fais-toi muette et immobile comme la pierre du sépulcre ; le génie de l'homme s'éveille, sa puissance doit t'effrayer et te frapper de respect ; le plus habile et le plus important des princes de la terre va se

courber sur une table à la lueur d'une lampe, et du fond de son cabinet, comme Jupiter du haut de l'Olympe, il va remuer le monde avec le froncement de son sourcil.

« Misères, vanités humaines ! superbes puérilités, orgueilleuses niaiseries ! Qu'a donc produit cet homme étonnant depuis soixante années de veilles assidues et de travaux sans relâche ? Que sont venus faire dans son cabinet les représentants de toutes les puissances de la terre ? Quels importants services ont donc reçus de lui tous les souverains qui ont possédé et perdu la couronne de France depuis un demi-siècle ? Pourquoi le doucereux regard de cet homme a-t-il toujours inspiré une inconcevable terreur ? Pourquoi tous les obstacles se sont-ils aplanis sous ses pas ? Quelles révolutions a-t-il opérées ou paralysées ? Quelles guerres sanglantes, quelles calamités publiques, quelles scandaleuses exactions a-t-il empêchées ? Il était donc bien nécessaire, ce voluptueux hypocrite, pour que tous nos rois, depuis l'orgueilleux conquérant jusqu'au dévot borné, nous aient imposé le scandale et la honte de son élévation ! Napoléon, dans son mépris, le qualifiait par une métaphore soldatesque et d'un cynisme énergique ; et Charles X, dans ses jours d'orthodoxie, disait bien en parlant de lui : C'est pourtant un prêtre marié ! Les a-t-il arrêtés dans leurs chutes terribles, ces maîtres tour à tour par lui adulés et trahis ? Où sont ses bienfaits, où sont ses œuvres ? Nul ne le sait, nul ne peut, ne doit ou ne veut déclarer quels titres l'homme d'État inévitable possède à la puissance et à la gloire ; ses actes les plus brillants sont enveloppés de fûrages impénétrables, son génie est tout entier dans le silence et la feinte. Quelles turpitudes honteuses couvre donc le manteau pompeux de la diplomatie ? Conçois-tu rien à cette manière de gouverner les peuples sans leur permettre de s'occuper de la gestion de

leurs intérêts et d'entretenir seulement l'avenir qu'on leur prépare ? Voici les intendants et les régisseurs qu'on nous donne et à qui l'on confie sans nous consulter nos fortunes et nos vies ! Il ne nous est pas permis de reviser leurs actes et d'interroger leurs intentions. De graves mystères s'agitent sur nos têtes, mais si loin et si haut que nos regards ne peuvent y atteindre. Nous servons d'enjeu à des paris inconnus dans les mains de joueurs invisibles : spectres silencieux qui sourient majestueusement en inscrivant nos destinées dans un carnet.

« On ouvrit une fenêtre : c'était celle du prince. — Depuis quand les cadavres ont-ils chauds ? dit mon ami en baissant la voix. Depuis quand les marbres ont-ils besoin de respirer l'air du soir ? Quelles sont ces deux têtes blanches qui s'avancent et se penchent comme pour regarder la lune ? Ces deux vieillards, c'est le prince et son... comment dirai-je ? Car je ne prononcerai pas le nom d'ami dont se targue M. de M... devant les serviteurs et les subalternes. C'est un titre, d'ailleurs, qu'il ne se permettrait pas sans doute de prendre en présence du maître : car celui-ci doit sourire à tous les mots qui représentent des sentiments. Pour me servir d'un terme de leur métier, je dirai que M. de M... est l'attaché du prince, quoique ses fonctions auprès de lui se bornent à admirer et à écrire sur un album tous les mots qui sortent depuis quarante ans de cette bouche incomparable. En voici un que je t'offre pour exemple, et qu'il faudra commenter dans le rôle que nous jouerons, si tu veux, au carnaval prochain, entre deux paravents, avec une toilette convenable, un maintien grave, des bâtons dans nos manches et des planches dans le dos, pour empêcher tout mouvement inconsidéré du corps ou des bras ; nous aurons des masques de plâtre, et la scène commencera par ces mémorables paroles historiques : — « Mé-

fions-nous de notre premier mouvement, et n'y cédon's jamais sans examen, car il est presque toujours bon.» Qui croirait que la scélératesse érigée en doctrine de bonne compagnie, chose neuve par elle-même, et d'un effet piquant, eût aussi son pédantisme et ses lieux communs ? Mais écoute ce cri rauque ; lequel des deux philosophes patibulaires vient donc de rendre l'esprit ? Je me trompe, c'est le cri de la chouette qui part des grands bois. Bien ! Chante plus fort, oiseau de malheur, crieuse de funérailles !... Ah ! monseigneur, voilà une voix que vous ne sauriez faire rentrer dans la gorge de l'insolent. Entendez-vous ce refrain brutal des cimetières qui ne respecte rien, et qui ose dire à un homme comme vous que tous les hommes meurent, sans y ajouter le *presque* du prédicateur de la cour ?

« — Ton indignation est acerbe, lui dis-je, et ta colère est cruelle. Si cet homme pouvait nous entendre, voici comment je lui parlerais : « Que Dieu prolonge tes jours, ô vieillard infortuné ! météore prêt à rentrer dans la nuit éternelle ! Lumière que le destin promène sur le monde, non pour conduire les hommes vers le bien, mais pour les égarer dans le labyrinthe sans fin de l'intrigue et de l'ambition ! Dans ses desseins impénétrables, le ciel t'avait refusé ce rayon mystérieux que les hommes appellent une âme, reflet pâle, mais pur, de la Divinité, éclair qui luit parfois dans nos yeux et nous laisse entrevoir l'immortelle espérance, chaleur douce et suave qui ranime de temps en temps nos esprits abattus, amour vague et sublime, émotion sainte qui nous fait désirer le bien avec des larmes délicieuses, religieuse terreur qui nous fait haïr le mal avec des palpitations énergiques. Être sans nom, tu fus pourvu d'un cerveau immense, de sens avides et délicats ; l'absence de ce quelque chose d'inconnu et de divin qui nous fait hommes,

te fit plus grand que le premier d'entre nous, plus petit que le dernier de tous. Infirmes, tu marchas sur les hommes sains et robustes; la plus vigoureuse vertu, la plus belle organisation n'était devant toi qu'un roseau fragile; tu dominais des êtres plus nobles que toi; ce qui te manquait de leur grandeur fit la tienne; et te voilà sur le bord d'une tombe qui sera pour toi creuse et froide comme ton sein pétrifié. Derrière cette fosse entr'ouverte, il n'y a rien pour toi, pas d'espoir peut-être, pas même de désir d'une autre vie. Infortuné! l'horreur de ce moment sera telle qu'elle expiera peut-être tous les maux que tu as faits. Ton approche était funeste, dit-on; ton regard fascinait comme celui de la vipère. Ton souffle était comme la brise des matinées d'avril, qui dessèche les bourgeons et les fleurs, et les sème au pied des arbres attristés. Ta parole flétrissait l'espérance et la candeur au front des hommes qui t'approchaient. Combien as-tu effeuillé de frais boutons; combien as-tu foulé aux pieds de saintes croyances et de douces chimères, problème vivant, énigme à face humaine? Combien de lâches as-tu fait? Combien de consciences as-tu faussées ou anéanties? Eh bien! si les joies de ta vieillesse se bornent aux satisfactions de la vanité encensée, aux rares jouissances de la gourmandise blasée, mange, vieillard, mange, et respire l'odeur de l'encens mêlée à celle des mets! Qui pourrait t'envier ton sort et t'en souhaiter un pire? Pour nous, qui te plaignons autant d'avoir vécu que d'avoir à mourir, nous prions pour qu'à ton lit de mort les adieux de ta famille, les larmes de quelque serviteur ingénu, n'éveillent pas en toi un mouvement de sensibilité ou d'affection inconnue; pour qu'il ne jaillisse pas une étincelle du caillou qui te servait de cœur. Nous prions afin que tu t'éteignes sans avoir jamais pris feu au rayon du soleil qui fait aimer, afin que

ton œil sec ne s'humecte point, que ton pouls ne batte pas, que tu ne sentes pas ce tressaillement que l'amour, l'espoir, le regret ou la douleur éveillent en nous ; afin que tu ailles habiter les flancs humides de la terre sans avoir senti à sa surface la chaleur de la végétation et le mouvement de la vie ; afin qu'au moment de rentrer dans l'éternel néant tu ne sentes pas les tortures du désespoir, en voyant planer au-dessus de toi ces âmes que tu niais avec mépris, essences immortelles que tu te vantais d'avoir écrasées sous tes pieds superbes, et qui monteront dans les cieux quand la tienne s'évanouira comme un vain souffle ; nous prierons alors, afin que ton dernier mot ne soit pas un reproche à Dieu, auquel tu ne croyais pas !..... »

« Une forme blanche et légère traversa l'angle du tapis vert, et nous la vîmes monter l'escalier extérieur de la tournelle à l'autre extrémité du château. — Est-ce, dit mon ami, l'ombre de quelque juste évoquée par toi, qui vient danser et s'ébattre au clair de la lune pour désespérer l'impie ? — Non, cette âme, si c'en est une, habite un beau corps. — Ah ! j'entends, reprit-il, c'est la duchesse ! On dit que... — Ne répète pas cela, lui dis-je en l'interrompant ; épargne à mon imagination ces tableaux hideux et ces soupçons horribles. Ce vieillard a pu concevoir la pensée d'une telle profanation ; mais cette femme est trop belle, c'est impossible. Si la débauche rampante ou la sordide avarice habitent des êtres si séduisants, et se cachent sous des formes aussi pures, laisse-moi l'ignorer, laisse-moi le nier. Nous sommes des hommes sans fiel, de bons villageois. Ainsi, ne laissons pas flétrir si aisément ce que nous possédons encore d'émotions douces et de sourires dans l'âme. Ne disons pas à notre cœur ce que notre raison soupçonne, laissons nos yeux éblouis lui commander la sympathie.

Vous êtes trop charmante, madame la duchesse, pour n'être pas honnête et bonne.

« — Eh bien ! soit : vous êtes bonne autant que belle, madame la duchesse , s'écria mon ami en souriant ; c'est ce que je me persuadais volontiers ce matin en vous voyant passer. J'étais couché sur l'herbe du parc, à l'ombre des arbres resplendissants au soleil ; à travers ce feuillage transparent de l'automne , vous sembliez darder des rayons dorés dans la brise chaude et moite du midi. Vêtue de blanc comme une jeune fille, comme une nymphe de Diane , vous voliez emportée par un beau cheval, dans un tilbury souple et léger. Vos cheveux voltigeaient autour de votre front candide ; et de vos grands yeux noirs (les plus beaux yeux de France , dit-on) jaillissaient des éclairs magiques ; je ne savais pas encore que vous étiez duchesse ; je ne voyais qu'une femme ravissante. J'avais envie de courir le long de l'allée que vous suiviez, pour vous voir plus longtemps. Mais depuis, je suis entré dans votre chambre, et ce portrait placé dans les rideaux de votre lit... — Cela seul, repris-je , m'empêcherait de mal interpréter le sentiment ingénu d'une reconnaissance presque filiale pour des bienfaits et une protection légitimes. Non, non, on n'est pas corrompu avec un regard si brillant et si doux, avec une si merveilleuse jeunesse de beauté , avec cette démarche fière et franche, avec ce son de voix harmonieux et ces manières affables. Je l'ai vue s'occuper d'un enfant malade ; la beauté, la bonté chez une femme s'appellent et se soutiennent ! Le Dieu des bonnes gens, que tu invoquais tout à l'heure, je l'invoque aussi pour qu'il me préserve d'apprendre ce que je ne veux pas croire, le vice sous des dehors si touchants , un insecte immonde dans le calice d'une fleur embaumée ! Non, Paul, retournons au village, avec cette jolie apparition de duchesse dans la mémoire ; et

si nous écrivons jamais quelque roman de chevalerie, souvenons-nous bien de sa taille, de ses cheveux, de ses belles dents, de son beau regard, et du soleil du parc à midi ».

GEORGE SAND.

NAPOLÉON ET MADAME DE STAEL A LA FÊTE DONNÉE PAR M. DE TALLEYRAND AU PREMIER CONSUL DANS L'HOTEL DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

En juin 1789, me promenant à Versailles autour de la pièce d'eau dite des Suisses, j'avais remarqué un personnage qui, couché sous un arbre, *lentus in umbrâ*, paraissait plongé dans la méditation et plus occupé de ses idées que des idées d'autrui, bien qu'il eût un livre à la main. Sa figure, qui n'était pas sans charmes, m'avait frappé moins toutefois par ses agréments que par son expression, et par un certain mélange de nonchalance et de malignité qui lui donnait un caractère particulier, celui d'une tête d'ange animée de l'esprit d'un diable; c'était évidemment celle d'un homme à la mode, d'un homme plus habitué à occuper les autres qu'à s'occuper des autres, d'un homme, malgré sa jeunesse, déjà rassasié des plaisirs de ce monde. Cette figure-là, je l'aurais prêtée à un premier page ou à un colonel en faveur, si la coiffure et le rabat ne m'eussent dit qu'elle appartenait à un ecclésiastique, et si la croix pectorale ne m'eût prouvé que cet ecclésiastique était un prélat. « C'est, me dis-je, quelque premier aumônier qui vient digérer entre la messe et les vêpres, » et je passai outre.

Une année s'était écoulée sans que j'eusse rencontré de nouveau cet homme de Dieu, et cette année est celle pendant laquelle s'est accomplie la première période de la Révolution. Le 14 juillet 1790, comme 500,000 curieux qui garnissaient les talus du Champ-de-Mars, j'assistais à la

messe qui se célébrait en plein vent, à l'occasion de la Fédération, quand, sur un monticule élevé au centre de cette vaste arène, à l'autel où le divin sacrifice devait se consommer, au milieu des soldats et des lévites, la chape sur le dos, la mitre en tête, la crosse à la main, s'avance, non du pas le plus ferme, mais avec la plus ferme contenance, un évêque qui répand, avec une prodigalité toute patriotique, des flots d'eau bénite et de bénédictions sur le peuple sur l'armée et aussi sur la cour.

« C'est l'abbé de Périgord, c'est l'abbé de Talleyrand, c'est l'évêque d'Autun, » disait-on. Quel fut mon étonnement de reconnaître, dans ce pontife de la Révolution, mon prélat de Versailles ! Depuis une année, j'avais beaucoup entendu parler de l'évêque d'Autun. Sa physionomie m'expliqua sa conduite, et sa conduite m'expliqua sa physionomie. Chez qui que ce soit, jamais le moral et le physique ne se sont mieux accordés.

Je n'ai vu M. de Talleyrand que de très-loin. Je le vis de plus près enfin quand il revint en France, où il fut rappelé en 1796, sur la proposition de Chénier, par un décret spécial de la Convention. Peu après son retour, sans condition encore, comme il avait quelque loisir, il vint passer vingt-quatre heures à Saint-Leu, chez M^{me} de la Tour, où je me trouvais. Il fut, comme on l'imagine, l'objet de toute mon attention. Je croyais, à parler franchement, qu'il ne m'accorderait qu'une très-faible partie de la sienne. Il en fut autrement. Déterminé ce jour-là à plaire à tout le monde, ou peut-être prévenu en ma faveur par une femme aimable avec laquelle il avait fait ce petit voyage, il me traita avec une bienveillance à laquelle je me laissai prendre. J'y répondis par l'abandon le plus complet, et m'amusai fort pendant toute cette soirée, où tout en riant je lui gagnai quelque argent, ce dont il peut se souvenir, car alors il n'était

guère plus riche que je ne l'étais à mon retour de l'exil où il m'a fait envoyer en 1815. On s'étonnera peut-être qu'il se soit laissé battre par moi toute une soirée, mais c'était à un jeu de hasard et non à un jeu de finesse.

Je n'imaginai pas alors que ce prélat rentrât jamais dans les affaires publiques, et qu'il pût raccommo-der sa fortune autrement que par des spéculations de bourse, que ce ci-de-avant agent du clergé entendait aussi bien que le plus délié des agents de change. L'apôtre de la constitution de 1791 ne me paraissait pas pouvoir devenir celui de la constitution de l'an III. Je me trompais. Quand je revins d'Italie, le citoyen Talleyrand était ministre. Le 18 fructidor et l'active amitié de M^{me} de Staël l'avaient porté à la place de Charles Lacroix.

Il était donc ministre du Directoire quand je me trouvai avec lui chez le général Bonaparte. La bienveillance qu'on m'y témoignait fortifia sans doute celle qu'il semblait me porter, mais qui n'allait cependant pas jusqu'à la confiance. La conversation brisée qu'il eut avec moi ne roula guère que sur des intérêts de littérature ; il me parla de plusieurs écrivains, et notamment de Chamfort. Je fus assez surpris de ne pas lui voir adopter vivement les éloges que je donnais à cet académicien dont l'esprit et les talents lui avaient été plus d'une fois utiles, ce que je savais de Chamfort lui-même, qui s'applaudissait d'avoir trouvé dans l'évêque d'Autun un organe par lequel il pouvait faire proclamer à la tribune sa propre opinion.

Ce ministre venait ce soir-là inviter le général à une fête qu'il lui préparait à l'hôtel des relations extérieures (1), et le prier d'en déterminer le jour. Il pria aussi M^{me} Bona-

(1) C'était à cette date l'hôtel Galifet, rue du Bac, devenu propriété nationale.

parte de vouloir bien lui donner la liste des personnes qu'elle désirait faire inviter. J'y fus probablement porté, car le lendemain je reçus une invitation.

Cette fête, où l'élite de la société de Paris était réunie, se composa, comme toutes les fêtes, d'un bal et d'un souper; je n'en aurais pas parlé, si elle n'avait pas donné lieu à un incident assez piquant pour qu'on en tienne note.

Le général chez qui j'avais dîné m'avait amené avec lui. En entrant dans la salle du bal : « Donnez-moi votre bras », me dit-il en s'emparant en effet de mon bras. Puis jugeant à mon regard que cette exigence m'étonnait : « Je vois là, ajouta-t-il, nombre d'importuns tout prêts à m'assaillir, ils n'oseront pas entamer une conversation qui interromprait la nôtre. Faisons un tour dans la salle; vous me ferez connaître les masques; car vous connaissez tout le monde, vous. »

Ce n'était certes pas par désobligeance que j'avais pensé d'abord à me tenir à l'écart. Je craignais, à parler franchement, qu'on ne m'accusât de quelque fatuité, si je m'attachais aux pas d'un homme qui, seul, avait le droit d'attirer l'attention, et qu'on m'attribuât la prétention de vouloir briller de son reflet. A sa réquisition, mes scrupules s'évanouirent pourtant. Me voilà donc circulant avec lui bras dessus bras dessous au milieu des danseurs, des curieux et des envieux; j'en devais rencontrer aussi. Malgré cette précaution, la foule se groupa bientôt autour de nous, et les gens dont le général voulait se garder furent justement ceux dont il devint aussitôt la proie.

Le voyant cerné par eux, et la conversation s'étant engagée malgré lui, comme il avait lâché mon bras, je profitai de ma liberté, non pour me promener dans le bal, mais pour m'asseoir. Je me mis sur une banquette placée dans la première pièce, entre les deux fenêtres. A peine

étais-je là que M^{me} de Staël vint s'asseoir à côté de moi.

Je connaissais peu cette dame. Sur le désir qu'elle en avait témoigné, je m'étais laissé conduire chez elle par Regnauld, avant mon voyage d'Italie, mais je n'y étais pas retourné, bien que j'y eusse été encouragé par l'accueil que j'avais reçu d'elle, par ses invitations, et que j'attachasse à ses prévenances tout le prix qu'on y pouvait mettre.

« On ne peut pas aborder votre général, me dit-elle, il faut que vous me présentiez à lui. » D'après la confiance qu'il venait de me faire, et certaines préventions que je lui connaissais contre cette dame dont il savait l'esprit dominateur, craignant qu'elle n'éprouvât quelque rebuffade, je tâchai de la distraire de cette résolution, sans cependant m'expliquer. Il n'y eut pas moyen. S'emparant de moi, elle me mène droit au général, à travers le cercle qui l'environnait et qui s'écarte, ou plutôt qu'elle écarte. Forcé de faire ce qu'elle désirait, et voulant toutefois décliner la responsabilité dont un regard très-significatif me grevait déjà : « M^{me} de Staël, dis-je, prétend avoir besoin auprès de vous d'une autre recommandation que celle de son nom, et veut que je vous la présente. Permettez-moi, général, de lui obéir. »

Le cercle se resserre autour de nous, chacun étant curieux d'entendre la conversation qui allait s'engager entre deux pareils interlocuteurs : on croyait voir Talestris avec Alexandre, ou la reine de Saba avec Salomon. M^{me} de Staël accabla d'abord de compliments assez emphatiques Bonaparte, qui y répondit par des propos assez froids, mais très-polis. Sans faire attention à la contrariété qui se manifestait dans ses traits et dans son accent, M^{me} de Staël, déterminée à engager une discussion en règle, le poursuit cependant de questions, et tout en lui faisant entendre qu'il est pour elle le premier des hommes : « Général, lui dit-elle,

quelle est la femme que vous aimeriez le plus ? — La mienne. — C'est tout simple, mais quelle est celle que vous estimeriez le plus ? — Celle qui sait le mieux s'occuper de son ménage. — Je le conçois encore. Mais enfin, quelle serait pour vous la première des femmes ? — Celle qui fait le plus d'enfants, madame. » Et il se retira en la laissant au milieu d'un cercle plus égayé qu'elle de cette boutade.

Toute déconcertée d'un résultat qui répondait si mal à son attente : « Votre grand homme, me dit M^{me} de Staël, est un homme bien singulier ! »

ARNAULT, *Souvenirs d'un sexagénaire*.

M. DE TALLEYRAND ANALYSÉ D'APRÈS LA PHRÉNOLOGIE.

En 1838, deux phrénologistes qui avaient assisté à l'embaumement de M. de Talleyrand publièrent l'appréciation phrénologico-physiologique du célèbre diplomate. Ils avaient admiré la belle conformation extérieure de son crâne dénudé de ses téguments, la régularité de l'ovale qui en formait le plan horizontal, le modelé parfait de la courbe supérieure, le front large et haut ; ils admirèrent plus encore la conformation intérieure, la pulpe cérébrale blanche et d'une bonne consistance, comme celle d'un homme qui n'aurait eu que quarante ans au lieu de quatre-vingts. L'appréciation particulière de chaque organe cérébral, reproduite avec les détails les plus précis, se trouva exactement d'accord avec les facultés bien connues du défunt, les différents degrés d'accentuation étant évalués en prenant 4 comme le degré le plus élevé et 1 comme le plus bas.

« Dans l'estimation des *penchants* ou *instincts* de M. de Talleyrand, l'*amativité*, la *philogéniture*, l'*acquisivité*, la *combativité*, pouvaient être marqués par 3, comparativement à

la *secrétivité* marquée par 3 1/2, à l'*alimentalité* et l'*affectionnité* ou *adhésivité* marquées par 2 1/2, à la *biophilie* ou amour de la vie et à l'*habitativité* par 2, et à la *destructivité*, seulement par 1 1/2. Dans l'estimation des sentiments, l'organe de la fermeté et celui de la circonspection méritaient 4; la gaieté ou esprit de saillie, l'estime de soi et la bienveillance 3; l'*approbativité*, la *conscienciosité*, l'espérance, l'*idécalité* et l'imitation 2 1/2; la *mervillosité* 1 1/2, et la vénération seulement 1. Enfin, les facultés perceptives pouvaient être marquées: l'*individualité*, la *localité* et l'*éventualité*, par 3; la *configuration*, le *langage* et le *calcul*, par 2 1/2; l'*étendue*, la *pesanteur* (*résistance*, *tactilité*), l'*ordre*, par 2; le *coloris*, par 1 1/2; le *tact*, par 1; les deux facultés réfléchives, *comparaison* et *causalité*, par 3. »

Voici comment la phrénologie résume le parallèle établi entre la vie de M. de Talleyrand et sa prédominance organique :

« Les organes intellectuels étaient, chez M. de Talleyrand, si bien développés, leur ensemble si harmonieux, que son intelligence était incontestable. L'*esprit de saillie*, n° 3, étant activé par la *combativité*, n° 3, l'aurait entraîné dans une causticité perpétuelle, si la *secrétivité*, n° 3 1/2, ou penchant à se cacher, et la *circonspection*, n° 4, n'en avaient suspendu les effets jusqu'à ce que le jugement en eût bien apprécié la valeur. — La *comparaison* et *causalité*, esprit philosophique ou raison, le portaient à formuler ces saillies ou axiomes qui acquéraient une nouvelle force par la justesse des parallèles. Mais tout cet ensemble intellectuel n'eût fait de M. de Talleyrand qu'un homme d'esprit seulement, s'il n'eût été au service d'instincts et de sentiments puissants. M. de Talleyrand servit tous les gouvernements avec le même zèle et les déserta avec la même indifférence, n'en aimant aucun plus qu'un autre, aucun assez pour le sauver

malgré lui quand il cessait d'avoir raison. Dans la comédie politique, il sut souvent cacher sa pensée tout en la faisant prévaloir, se grimant selon les époques, grâce à ses deux organes prédominants, l'un instinctif, la *secrétivité*, n° 3 1/2, l'autre plus éclairé, un sentiment, la *circonspection*, n° 4. Ces deux organes, par leur puissance, comme l'organe de la vénération par son *atrophie*, n° 1, et l'organe de la conscience par sa *faiblesse*, n° 2 1/2, furent les principaux modificateurs de son individualité, l'absence de la vénération concourant avec l'énergie ou la fermeté, n° 4, à le faire agir sans passion et arriver sûrement, quoique lentement, au but. C'est ainsi que, aussi puissant par la finesse et l'astuce que le conquérant par la force brutale et l'opiniâtreté, le diplomate dominait les rois de l'Europe.

« Napoléon brisait de sa botte éperonnée les diadèmes tombés ; M. de Talleyrand lançait le sarcasme et la raillerie. S'il n'eut pas de conviction en politique, il ne pouvait en avoir davantage en religion ; car, outre qu'il n'avait pas le penchant à la théosophie, la vénération, il n'avait pas non plus le merveilleux qui, grandissant les choses, pare d'une imaginaire puissance l'interrogation que fait l'esprit à la cause première de toutes choses, à Dieu ! Bienveillant quand il n'était pas irrité, il était, on peut dire, tolérant, comme aussi il était affectueux dans la vie intime et pour les gens de sa maison. La faiblesse de développement du sentiment de patrie, ou l'instinct à habiter un lieu déterminé, l'eût rendu volontiers cosmopolite, si ses intérêts et sa naissance n'eussent fixé son domicile social dans la France qu'il défendait à l'étranger en homme d'affaires ou en procureur. Il aimait la famille et les enfants ; aussi portait-il une tendresse particulière à sa petite-nièce, dont la présence lui faisait oublier les souffrances de ses derniers moments. M. de Talleyrand, comme faculté perceptive, ou comme

faculté de relation, possédait l'expression juste, le mot propre. Il avait la valeur exacte d'un fait, et reconnaissait rapidement ceux qu'il n'avait vus que rarement; coup d'œil actif, bien que louvoyant pour ne pas trahir sa pensée, et qui lui donnait le temps de choisir les termes de son accueil. Dans les arts, il était peu sensible à la musique qu'il ne comprenait pas, et cependant il pensionnait de jeunes musiciens, afin qu'ils fissent de bonnes études, œuvre d'autant plus méritoire, qu'elle n'était pas le résultat d'un égoïsme artistique, mais bien d'une bienveillance personnelle. L'art du dessin et surtout les œuvres qui se distinguaient éminemment par la forme, lui plaisaient davantage. Nous avons dit, à l'occasion de l'hygiène suivie par M. de Talleyrand, qu'il aimait la bonne chère. En effet, il avait l'instinct de l'alimentivité éclairée par l'intelligence, comme l'amour physique s'ennoblit par l'affectionivité, et, à propos de cet autre organe, l'amativité, il n'est pas douteux que les vœux du célibat, s'il se fût trouvé assez sot pour les tenir, n'eussent été pour lui des causes de déplaisir, puisque de par le monde on parle encore des amours de l'ex-évêque d'Autun; toujours est-il que cet instinct ne fut que secondaire dans la direction de sa vie et qu'il était trop intellectuel pour être libertin. Si M. de Talleyrand aimait à acquérir, sa raison mettait des bornes suffisantes à cet instinct puissant; ce qu'il tenait, il le tenait bien, mais il savait aussi être généreux; et sans vouloir le comparer au brigand de Schiller, on peut dire qu'il prenait aux grands ce qu'il donnait aux petits. Il avait la conscience de sa valeur, et, par contre, l'estime de lui-même; aussi tenait-il peu à l'opinion des autres; cependant, ce sentiment, qui s'appelle l'amour-propre, était toujours sous la dépendance des deux principales lois de son organisation, la ruse et le secret.

* Bien des écrivains ont déjà fait le portrait moral du

prince Maurice de Talleyrand : les uns ont encensé sa mémoire et fait ressortir trop vivement par leurs éloges ou trés ses imperfections ; les autres, au contraire, enjetant sur cette mémoire un anathème trop sévère, ont peut-être intéressé plus vivement qu'il n'est juste à sa personne, qui ne devra jamais servir de modèle, bien qu'en dépouillant certains défauts on trouve encore à glaner quelques vertus. M. de Talleyrand sortait de cette école, le moi, qui s'associait si bien à ses penchants. Il chercha à être utile aux autres pourvu qu'il le fût à lui-même ; mais il eût toujours ignoré la belle loi du dévouement, et bien qu'il ait écrit sur les exigences du devoir, qui, à son dire, furent sa règle, il eut avec lui des accommodements, car son esprit sut toujours tirer parti de toutes choses, même des choses sacrées. On peut dire qu'il a fait école sans faire d'écoliers, du moins quant à présent, car pas un de nos diplomates actuels n'aura sa circonspection, son adresse et surtout sa volonté ; personne ne sera maître comme lui de ses pensées avec lesquelles il savait soumettre les autres sans se soumettre lui-même ; lui qui, au milieu des plus grands embarras, paraissait traiter l'affaire la plus simple et la moins importante du monde. Nous avons vu plus haut que le catholicisme a échoué près de lui ; en effet, il ne pouvait pas en être un disciple fervent : il était de ces hommes qui voient les ridicules ou les vices sans se plaindre ou les blâmer, qui n'approuvent ni n'improvent, et restent neutres tant qu'ils sont inattaqués.

« Pour nous résumer phrénologiquement, M. de Talleyrand fut le type de la ruse et de la circonspection servies par une haute intelligence, s'appuyant sur la causticité combative, et tempérée par les sympathies de famille, mais sans penchant pour l'association ni pour les devoirs sacrés du dévouement. »

LE MARQUIS DE MAUBREUIL.

Ce personnage, qui a joué un grand rôle dans la vie de M. de Talleyrand, mériterait une notice à part. Avant de mourir en 1869, il avait en 1868 rempli pendant un mois les feuilles publiques d'un procès scandaleux qui a naturellement réveillé les souvenirs de 1814. Le marquis a, dit-on, laissé lui aussi des mémoires. En attendant qu'ils soient publiés, contentons-nous d'extraire simplement la notice suivante du plaidoyer de l'avocat de l'une des parties.

C'est comme époux de Catherine Schumacher, que nous avons vu ressusciter (car on le croyait mort), Jacques-Marie-Armand, comte de Guerry, de Beauregard, de Maubreuil, marquis d'Orvault. « — Catherine Schumacher qui avait, à ce qu'il paraît, fait déjà beaucoup d'heureux dans la haute noblesse, avait fini, dit l'avocat, par mettre légitimement sa main dans la main d'un des représentants de la plus ancienne et de la plus pure noblesse de France. Allez, en effet, en Bretagne, allez en Vendée, et demandez ce que c'est que la maison de Guerry, que la maison de Beauregard, que la maison de Maubreuil, que la maison d'Orvault. On vous répondra que tous ces noms-là évoquent les plus éclatants souvenirs dans ces vieilles provinces, et qu'aujourd'hui l'unique héritier de ces grandes maisons et de ces gloires séculières est M. le marquis d'Orvault, celui-là même qui, le 23 octobre 1866, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, a épousé la fille de son cocher.

« Que voulez-vous ? Le marquis aime le luxe et il était ruiné. Il n'avait plus à lui que son nom : il l'a donné à Catherine Schumacher, et celle-ci, en échange, lui a promis qu'il finirait voluptueusement ses jours dans les jouissances et les délicatesses d'une vie opulente. Ce bizarre mariage

a dignement couronné l'existence la plus bizarre. Le marquis d'Orvault, qui se faisait appeler alors le marquis de Maubreuil, a été l'un des personnages les plus extraordinaires de la Restauration. La famille du marquis avait largement payé sa dette à la Révolution : vingt-deux de ses parents portèrent leur tête sur les échafauds de la Terreur. L'Empire survient : le marquis de Maubreuil se fait soldat ; il devient chef d'escadron et obtient la croix de la Légion d'honneur.

« Le 31 mars 1814, le jour de l'entrée des alliés à Paris, un brillant cavalier faisait partie du cortège des souverains étrangers ; il attirait les regards de tous. Il avait attaché une croix de la Légion d'honneur à la queue de son cheval et la traînait dans la boue aux applaudissements de la populace. C'était le marquis de Maubreuil. Quelques instants plus tard, on le voyait distribuer sur la place Vendôme des pièces de 5 francs aux gens du peuple ; puis il fait passer un câble autour du cou de la statue de Napoléon pour la renverser de son piédestal. Bientôt il reçoit de M. de Talleyrand une mission sur le compte de laquelle on a beaucoup discuté.

« Que fait-il des pouvoirs à lui conférés ? La reine de Westphalie, la femme du roi Jérôme, prenait le chemin de l'exil : elle traversait la forêt de Fontainebleau. Le marquis de Maubreuil se trouve sur sa route, s'empare de ses bagages, fait main-basse sur ses diamants et sur des sacs d'or contenant 84,000 francs. Traduit à raison de ce fait devant les tribunaux, il est condamné, le 6 mai 1818, à cinq ans d'emprisonnement et à 500 francs d'amende. Mais il s'évade de sa prison et passe en Angleterre où il séjourne pendant plusieurs années.

« En 1827, nous le voyons reparaitre en France. Le 21 janvier de cette même année, on célébrait avec pompe, dans

la basilique de Saint-Denis, un service pour l'anniversaire de la mort de Louis XVI. La cour, entourée de toute la noblesse de France, assistait à la cérémonie. Le marquis de Maubreuil s'avance, et publiquement, au grand jour, sous les yeux du roi, il frappe au visage M. de Talleyrand, qui était alors âgé de soixante-treize ans. Le vieux diplomate chancelle et tombe.

« Les journaux du temps rapportèrent les débats du procès correctionnel auquel cet incident donna lieu : il se termina par la condamnation du marquis de Maubreuil à cinq ans de prison, 500 francs d'amende et à dix années de surveillance de la haute police. Le marquis n'a pas succombé à tant d'émotions. Il a vécu assez pour devenir, en 1866, — car c'est à tort que la Biographie Didot le fait mourir en 1855, — l'époux de Catherine Schumacher. Aujourd'hui, comme toujours, il aime l'argent. C'est cette passion qui explique son mariage et son injuste résistance aux légitimes réclamations des demandeurs. L'amour de l'or s'est développé avec l'âge chez le marquis, à tel point qu'il lui a, dès cette époque, tout sacrifié. Vous allez en juger.

« Catherine, avant son mariage, était connue sous le nom de madame La Bruyère, et, sans songer qu'un jour elle serait elle-même comtesse et marquise, elle avait vu de près des comtes et des marquis. Elle en avait reçu parfois de l'argent, parfois aussi de bons billets à ordre portant des signatures auxquelles elle pouvait faire confiance. Catherine ne se montrait pas dure pour ses débiteurs, mais le marquis s'empressa de mettre de l'ordre dans les affaires de sa femme, qui devenaient les siennes.

« Aussi avons-nous vu, ô honte ! le marquis d'Orvault poursuivre jusque devant la Cour de Paris un malheureux vicomte qui avait fait la connaissance de Catherine dans un bal public, et qui avait eu la faiblesse de lui souscrire des

billets, après une liaison de quelques jours. Le justice a annulé ces billets comme ayant une cause illicite et contraire aux bonnes mœurs. »

Il est juste d'ajouter à ce qui précède un extrait du plaidoyer de l'avocat de Catherine Schumacher :

« Je n'ai rien à nier dans les actes inexorables qui ont été lus. Mais enfin, aujourd'hui elle est mariée, et personne n'a le droit d'incriminer le passé. L'Église, à qui toutes les âmes sont bonnes, lui a donné sa bénédiction. Personne n'a le droit d'être plus difficile que l'Église.

« On raille ce mariage, on dit que c'est une indécence de plus. Pourquoi? M. de Maubreuil est peut-être un *irrégulier* dans l'histoire contemporaine, peut-être même, en forçant un peu le mot, un *braconnier politique*; mais il n'en est pas moins un mari, et c'est tout ce qu'il faut. D'ailleurs, et pour le dire en passant, car je ne peux pas refaire tous les récits où on le mêle, il n'est pas vrai qu'il ait jamais attaché la croix de la Légion d'honneur à la queue de son cheval ni qu'il ait volé les diamants de la reine de Westphalie.

« Les anecdotes de l'histoire moderne sont presque toutes à reviser. Mais quant à la véracité des pamphlets, c'est autre chose. Lorsqu'un pamphlet contient la dose de vérité d'une légende, c'est beaucoup. Croyons charitablement que M. le marquis de Maubreuil a été calomnié; mais qu'il avait lui-même calomnié M. de Talleyrand. »

Cinq lettres de M. de Talleyrand, reproduites dans le tome IV des *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, sont d'un

intérêt médiocre, une seule exceptée : elles furent écrites pendant l'ambassade à Londres. Celles qui étaient adressées à M^{me} la princesse de Vaudemont prouvent que M. de Talleyrand n'avait guère de secrets pour cette ancienne amie. Dans la première, à propos d'une nomination de pairs, il regrette que le roi n'eût pas appelé à la chambre haute M^{***}, « parce que cela le montrerait séparé de sa famille dont il n'a aucune des opinions. C'était une hostilité au faubourg Saint-Germain, et c'était bien. On a l'air de le trop craindre, ce faubourg où il n'y a pas une force réelle. Ce côté de la rivière fait pitié de loin. »

Le noble faubourg avait-il tort de ne pas aimer M. de Talleyrand ?

Dans la deuxième lettre à la même, l'ambassadeur (à la date du 25 janvier 1832) confirme ce qui fut raconté à cette époque, que, dans les négociations sur les affaires de la Belgique, il avait eu à combattre le mauvais vouloir et les arrière-pensées des puissances autres que l'Angleterre. Cette lettre est un document qui doit être consulté par les historiens de l'indépendance de la Belgique (1).

« L'Angleterre seule va et a intérêt d'aller avec nous. Les autres puissances voudraient nous désunir : si elles n'y réussissent pas, nous sommes sauvés malgré tous les obstacles : si elles nous désunissent, je ne crois pas à notre durée. Je suis convaincu que nous n'avons pas d'autre lien raisonnable à former. Les autres puissances paraissent quelquefois se rapprocher de nous : c'est de la pure fausseté : notre concours leur déplaît au fond, et c'est pour cela que tous les cabinets exécutent chaque matin quelque

(1) Serait-il vrai que la seule décoration du Lion de Belgique ait manqué à la liste des décorations reçues par M. de Talleyrand, depuis l'ordre de Saint-Michel jusqu'au Soleil de Perse

chose qui puisse nous refroidir avec l'Angleterre. Charles X pouvait et devait chercher son appui en Espagne, en Autriche et en Russie; le nôtre est ici. Voilà déjà lord Aberdeen qui nous attaque : c'est là son rôle...

« ... Je reviens à la politique. Metternich cherche à nous embarrasser ; il a, comme d'ordinaire, trois langages différents. Son but est de nous brouiller avec l'Angleterre et de se rapprocher de la Russie en créant avec elle les mêmes fantômes révolutionnaires avec lesquels il avait troublé la pauvre tête de l'empereur Alexandre. Adieu ; je crois que cette lettre-là est mieux dans le feu que dans le tiroir de votre table. »

Par une autre lettre, adressée à M. le comte Mollien, nous voyons que les ministres de Louis-Philippe consultaient M. de Talleyrand sur les affaires intérieures, mais sans suivre toujours ses indications sur les personnes et les choses. Ce que le diplomate recommandait surtout, c'était de n'employer que des agents dont le dévouement ne pourrait être douteux, et il s'étonnait que M. Perrier, avec sa connaissance des hommes, ne vît pas quand il demandait à quelqu'un son opinion, si la réponse était franche et complète :

« Aujourd'hui il faut être sûr des gens qu'on emploie ; rien ne doit se faire par complaisance. Je vois, et j'en suis fâché, des noms à la sincérité desquels personne ne peut croire. M. de *** , par exemple, qui conduisait l'intrigue du... à Bruxelles, est un choix qui fait nécessairement un mauvais effet, car il prouve ce qu'il ne faut jamais laisser voir, qu'on a peur des vaincus. Il n'y a pas de faute à laquelle cette peur-là ne conduise. »

Dés lettres de M. de Talleyrand, confidentielles ou non, on pourrait extraire un recueil de maximes diplomatiques. C'est en général là que réside tout l'intérêt durable de sa correspondance, qui, par exception seulement, nous offre

quelques-unes de ces lettres charmantes de style qu'on a même un peu trop vantées, comme nous avons déjà osé le dire de celles dans lesquelles Sainte-Beuve reconnaissait le disciple épistolaire de Voltaire !

UNE ÉPIGRAMME DE M. J. CHÉNIER.

« L'adroit Maurice, en boitant avec grâce,
 Au plus dispos pouvant donner leçons,
 A front d'airain unissant cœur de glace
 Fait, comme on dit, son thème en deux façons.
 Dans le parti du pouvoir arbitraire
 Furtivement il glisse un pied honteux,
 L'autre est toujours dans le parti contraire,
 Mais c'est le pied dont Maurice est boiteux. »

OPINION DE M. DE TALLEYRAND SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE.

Comme membre de la Chambre des pairs sous la branche aînée et sous la branche cadette, M. de Talleyrand prit rarement la parole. Au risque de prouver une fois de plus qu'il ne craignit jamais de se mettre en contradiction avec lui-même, nous allons citer le plus remarquable, de ses discours, celui qu'il prononça pour défendre la liberté de la presse, qui était, selon lui, dans un gouvernement représentatif, la première des libertés nécessaires proclamées par M. Thiers :

« Sans la liberté de la presse il n'y a pas de gouvernement représentatif : elle est un de ses instruments essentiels, elle est l'instrument principal ; chaque gouvernement a les siens, et nous ne nous souvenons pas assez que souvent ceux qui sont bons pour tel gouvernement sont détes-

tables pour tel autre. Il a été démontré jusqu'à l'évidence, par plusieurs membres de cette Chambre, que sans la liberté de la presse il n'y a point de gouvernement représentatif. Je ne vous redirai donc pas ce que vous avez tous ou entendu ou lu, et ce qui a dû souvent être l'objet de vos méditations.

« Mais il y a deux points de vue sous lesquels la question ne me paraît pas avoir été suffisamment examinée et que je réduis à ces deux propositions :

« 1^o La liberté de la presse est une nécessité du temps ;

« 2^o Un gouvernement s'expose quand il refuse obstinément et trop longtemps ce que le temps a proclamé nécessaire.

« L'esprit humain n'est jamais stationnaire ; la découverte de la veille n'est pour lui qu'un moyen de plus d'arriver à des découvertes nouvelles. Il est pourtant vrai de dire qu'il semble procéder par crises, parce qu'il y a des époques où il est plus particulièrement tourmenté du besoin d'enfanter et de produire, d'autres, au contraire, où, satisfait de ses conquêtes, il paraît se replier sur lui-même et plus occupé de mettre ordre à ses richesses qu'd'en acquérir de nouvelles ; le dix-septième siècle fut une de ces époques fortunées. L'esprit humain, étonné des richesses immenses dont l'imprimerie l'avait mis complètement en possession, s'arrête d'admiration pour jouir de ce magnifique héritage. Tout entier aux jouissances des lettres, des sciences et des arts, il mit sa gloire et son bonheur à produire des chefs-d'œuvre. Tous les grands génies du siècle de Louis XIV travaillèrent à l'envi à embellir un ordre social au delà duquel ils ne voyaient rien, ils ne désiraient rien et qui leur paraissait devoir durer autant que la gloire du grand roi, objet de leurs respects et de leur

enthousiasme. Mais quand on eut épuisé cette mine féconde de l'antiquité, l'activité de l'esprit humain se trouva presque forcée de chercher ailleurs, et il ne trouva de choses nouvelles que dans les études spéculatives qui embrassent tout l'avenir et dont les limites sont inconnues. Ce fut dans ces dispositions que s'ouvrit le dix-huitième siècle, qui devait si peu ressembler au précédent. Aux leçons poétiques de *Télémaque* succédèrent les théories de *l'Esprit des lois*, et *Port-Royal* fut remplacé par *l'Encyclopédie*.

« Je vous prie de remarquer, messieurs, que je ne blâme ni n'approuve; je raconte.

« En vous rappelant tous les maux versés sur la France par la Révolution, il ne faut cependant pas être tout à fait injuste envers les génies supérieurs qui l'ont amenée; et nous ne devons pas oublier que si, dans leurs écrits, ils n'ont pas toujours su se préserver de l'erreur, nous leur devons aussi la révélation de quelques grandes vérités. N'oublions pas surtout que nous ne devons pas les rendre responsables de la précipitation inconsidérée avec laquelle la France, presque tout entière, s'est lancée dans la carrière qu'ils s'étaient contentés d'indiquer. On a mis en pratique des aperçus, et toujours on a pu dire : Malheur à celui qui dans son fol orgueil veut aller au delà des nécessités des temps ! l'abîme ou quelque révolution l'attend. Mais quand on ne fait que ce que le temps commande, on est sûr de ne pas s'égarer.

« Or, messieurs, voulez-vous savoir quelles étaient en 1789 les véritables nécessités du temps ? Ouvrez les Cahiers des différents ordres. Tout ce qui était alors le vœu réfléchi des hommes éclairés, voilà ce que j'appelle des nécessités. L'Assemblée constituante n'en fut que l'interprète, lorsqu'elle proclama la liberté des cultes, l'égalité devant la loi, la liberté individuelle, le droit de juridiction (nul ne peut être

distrain de ses juges naturels), la liberté de la presse.

« Elle fut peu d'accord avec le temps lorsqu'elle s'institua une chambre unique, lorsqu'elle détruisit la sanction royale, lorsqu'elle tortura la conscience, etc., etc. Et cependant, malgré ses erreurs, dont je n'ai cité qu'un petit nombre, erreurs suivies de si grandes calamités, la postérité, qui a commencé par elle, lui reconnaît la gloire d'avoir établi les bases de notre nouveau droit public.

« Tenez donc pour certain que ce qui est voulu, que ce qui est proclamé bon et utile par tous les hommes éclairés d'un pays, sans variation pendant une suite d'années diversement remplies, est une nécessité du temps. Telle est, messieurs, la liberté de la presse. Je m'adresse à ceux d'entre vous qui sont plus particulièrement nos contemporains : n'était-elle pas l'objet des vœux de tous ces hommes excellents que nous avons admirés dans notre jeunesse, des Malesherbes, des Trudaine, qui, certes, valaient bien les hommes d'État que nous avons eus depuis ? La place que les hommes que j'ai nommés occupent dans nos souvenirs prouve bien que la liberté de la presse consolide les libertés légitimes ; et si elle ruine les réputations usurpées, où donc est le mal ?

« Après avoir prouvé que la liberté de la presse est en France le résultat nécessaire de l'état actuel de la société, il me reste à établir une seconde proposition : qu'un gouvernement s'expose quand il se refuse obstinément à ce que le temps a proclamé une nécessité.

« Les sociétés les plus tranquilles et qui devraient être les plus heureuses, renferment toujours dans leur sein un certain nombre d'hommes qui aspirent à conquérir, à la faveur du désordre, les richesses qu'ils n'ont pas et l'importance qu'ils ne devraient jamais avoir. Est-il prudent de mettre aux mains de ces ennemis de l'ordre social des

motifs de mécontentement sans lesquels leur perversité serait éternellement impuissante ?

« La société, dans sa marche progressive, est destinée à subir de nouvelles nécessités ; je comprends que les gouvernements ne doivent pas se hâter de les reconnaître et d'y faire droit ; mais quand ils les ont reconnues, reprendre ce qu'ils ont donné, ou, ce qui revient au même, le suspendre sans cesse, c'est une témérité dont, plus que personne, je désire que n'aient pas à se repentir ceux qui en conçoivent la commode et funeste pensée. Il ne faut jamais compromettre la bonne foi d'un gouvernement. De nos jours, il n'est pas facile de tromper longtemps. Il y a quelqu'un qui a plus d'esprit que Voltaire, plus d'esprit que Bonaparte, plus d'esprit que chacun des directeurs, que chacun des ministres passés, présents et à venir, c'est tout le monde. S'engager, ou du moins persister dans une lutte où tout le monde serait intéressé, c'est une faute, et aujourd'hui toutes les fautes politiques sont dangereuses.

« Quand la presse est libre, lorsque chacun peut savoir que ses intérêts sont ou seront défendus, ou attend du temps une justice plus ou moins tardive, l'espérance soutient, et avec raison, car cette espérance ne peut être longtemps trompée ; mais quand la presse est asservie, quand nulle voix ne peut s'élever, les mécontentements exigent bientôt de la part du gouvernement, ou trop de faiblesse, ou trop de répression. »

DISCOURS ET MÉMOIRES PAR M. DE TALLEYRAND.

Comme auteur, M. de Talleyrand nous est connu par son ouvrage sur l'instruction publique, et par deux essais lus à l'Institut national. Nous voulons parler de « l'Essai sur les avantages à retirer des colonies nouvelles dans les circons-

tances présentes, » et du « Mémoire sur les relations commerciales des États-Unis avec l'Angleterre ; » résultat des observations faites par M. de Talleyrand pendant son séjour en Amérique. Le premier contient les théories de la colonisation, le second la pratique. L'auteur prévoit les semences d'une dissolution dans le système de société qui réclame l'esclavage comme un de ses éléments. Il prévoit l'impossibilité de conserver les possessions françaises dans les Indes orientales, dont il croit que les avantages doivent céder à cette force des choses qui fait la destinée des États, et à laquelle rien ne résiste. Mais en prévoyant cela, M. de Talleyrand regarde autour de lui, et observant aussi la condition sociale du pays où il est revenu, dans lequel les passions longtemps agitées ont besoin d'une issue pour donner cours à leur énergie surabondante, et à leur activité impatiente de tout repos, il propose de leur ouvrir pour théâtre quelque vaste région, encore inhabitée, où, loin du foyer de la révolution, elles pourraient épuiser, dans de nouvelles entreprises, et par un déplacement d'espérances, une partie de cette ardeur ambitieuse devenue trop vaste pour le royaume où elle est renfermée. C'était l'Égypte qu'il considérait comme un refuge pour les cultivateurs des Indes orientales, et en même temps pour les passions diverses qui agitaient son pays natal :

« Et combien de Français doivent embrasser avec joie cette idée ! Combien en est-il chez qui, ne fût-ce que pour des instants, un ciel nouveau est devenu un besoin ! et ceux qui, restés seuls, ont perdu, sous le fer des assassins, tout ce qui embellissait pour eux la terre natale ; et ceux pour qui elle est devenue inféconde, et ceux qui n'y trouvent que des regrets, et ceux même qui n'y trouvent que des remords ; et les hommes qui ne peuvent se résoudre à placer l'espérance là où ils éprouvèrent le malheur ; et cette

multitude de malades politiques, ces caractères inflexibles, qu'aucun revers ne peut plier, ces esprits fascinés qu'aucun événement ne désenchante ; et ceux qui se trouvent toujours trop resserrés dans leur propre pays ; et les spéculateurs avides, et les spéculateurs aventureux, et les hommes qui brûlent d'attacher leur nom à des découvertes, à des fondations de villes, à des civilisations ; tel pour qui la France constituée est encore trop agitée, tel pour qui elle est trop calme ; ceux enfin qui ne peuvent se faire à des égaux, et ceux aussi qui ne peuvent se faire à aucune dépendance.

« Et qu'on ne croie pas que tant d'éléments divers et opposés ne peuvent se réunir. N'avons-nous pas vu dans ces dernières années, depuis qu'il y a des opinions politiques en France, des hommes de tous les partis s'embarquer ensemble pour aller courir les mêmes hasards sur les bords inhabités du Scioto ? Ignore-t-on l'empire qu'exercent sur les âmes les plus irritables le temps, l'espace, une terre nouvelle, des habitudes à commencer, des obstacles communs à vaincre, la nécessité de s'entraider remplaçant le désir de se nuire, le travail qui adoucit l'âme, et l'espérance qui la console, et la douceur de s'entretenir du pays qu'on a quitté, celle même de s'en plaindre ?

« Que l'on considère ces cités populeuses remplies d'Anglais, d'Allemands, d'Irlandais, de Hollandais, et aussi d'habitants indigènes ; ces bourgades lointaines, si distantes l'une de l'autre ; ces vastes contrées incultes traversées plutôt qu'habitées par des hommes qui ne sont d'aucun pays : quel lien commun concevoir au milieu de toutes ces disparités ? C'est un spectacle neuf pour le voyageur qui, partant d'une ville principale où l'état social est perfectionné, traverse successivement tous les degrés de civi-

lisation et d'industrie qui vont toujours en s'affaiblissant, jusqu'à ce qu'il arrive, en très-peu de jours, à la cabane informe et grossière, construite de troncs d'arbres nouvellement abattus. Un tel voyage est une sorte d'analyse pratique et vivante de l'origine des peuples et des États. On part de l'ensemble le plus composé pour arriver aux éléments les plus simples. A chaque journée on perd de vue quelques-unes de ces inventions que nos besoins, en se multipliant, ont rendues nécessaires; et il semble que l'on voyage en arrière dans l'histoire des progrès de l'esprit humain. Si un tel spectacle attache fortement l'imagination, si l'on se plaît à retrouver dans la succession de l'espace ce qui semble n'appartenir qu'à la succession des temps, il faut se résoudre à ne voir que très-peu de liens sociaux, nul caractère commun, parmi des hommes qui semblent si peu appartenir à la même association.

« Dans plusieurs cantons la mer et les bois en ont fait des pêcheurs ou des bûcherons. Or, de tels hommes n'ont point, à proprement parler, de patrie; et leur morale sociale se réduit à bien peu de chose. On a dit depuis longtemps que l'homme est disciple de ce qui l'entoure. Et cela est vrai. Celui qui n'a autour de lui que des déserts, ne peut donc recevoir des leçons que de ce qu'il fait pour vivre. L'idée du besoin que les hommes ont les uns des autres n'existe pas en lui; et c'est uniquement en décomposant le métier qu'il exerce, qu'on trouve le principe de ses affections et de toute sa moralité.

« Le bûcheron américain ne s'intéresse à rien. Toute idée sensible est loin de lui: ces branches si élégamment jetées par la nature, un beau feuillage, une couleur vive qui anime une partie du bois, un vert plus fort qui en assombrit une autre, tout cela n'est rien: il n'a de souvenir à placer nulle part. C'est la quantité de coups de hache qu'il

fait qu'il donne pour abattre un arbre qui est son unique idée. Il n'a point planté, il n'en sait point le plaisir. L'arbre qu'il planterait n'est bon à rien pour lui, car jamais il ne le verra assez fort pour qu'il puisse l'abattre. C'est de détruire qui le fait vivre. On détruit partout : aussi tout lieu lui est bon ; il ne tient pas au champ où il a placé son travail, parce que son travail n'est que de la fatigue, et qu'aucune idée douce n'y est jointe. Ce qui sort de ses mains ne passe point par toutes les croissances si attachantes pour le cultivateur ; il ne suit pas la destinée de ses productions ; il ne connaît pas le plaisir des nouveaux essais, et si en s'en allant il n'oublie pas sa hache, il ne laisse pas de regrets là où il a vécu des années.

« Le pêcheur américain reçoit de sa profession une âme à peu près aussi insouciant. Ses affections, son intérêt, sa vie, sont à côté de la société à laquelle il croit qu'il appartient. Ce serait un préjugé de penser qu'il est un membre fort utile ; car il ne faut pas comparer ces pêcheurs-là à ceux d'Europe, et croire que c'est, comme en Europe, un moyen de former des matelots, de faire des hommes de mer adroits et robustes : en Amérique, j'en excepte les habitants de Nantuket, qui pêchent la baleine, la pêche est un métier de paresseux. Deux lieues de la côte quand ils n'ont pas de mauvais temps à craindre, un mille quand le temps est incertain, voilà le courage qu'ils montrent, et la ligne est le seul harpon qu'ils sachent manier. Ainsi leur science n'est qu'une bien petite ruse, et leur action, qui consiste à avoir un bras pendant au bord d'un bateau, ressemble bien à de la fainéantise. Ils n'aiment aucun lieu, ils ne connaissent la terre que par une mauvaise maison qu'ils habitent. C'est la mer qui leur donne leur nourriture. Aussi quelques morues de plus ou de moins déterminent leur patrie. Si le nombre leur paraît diminuer à tel endroit,

ils s'en vont, et cherchent une autre patrie où il y ait quelques morues de plus. Lorsque quelques écrivains politiques ont dit que la pêche était une sorte d'agriculture, ils ont dit une chose qui a l'air brillant, mais qui n'a pas de vérité. Toutes les qualités, toutes les vertus qui sont attachées à l'agriculture manquent à l'homme qui se livre à la pêche. L'agriculture produit un patriote dans la bonne acception de ce mot; la pêche ne sait faire que des cosmopolites. »

DERNIÈRE MALADIE DE M. DE TALLEYRAND.

Le public semblait avoir peine à croire que M. de Talleyrand pût jamais être sérieusement malade; et il avait d'ailleurs, depuis son retour d'Angleterre, une de ces infirmités dont on dit qu'elles entretiennent la santé, une affection aux jambes qui était comme un exutoire naturel. Malheureusement ce fut la cessation de l'exutoire qui fut pour lui le commencement de la fin.

Il fut pris tout à coup d'un frisson et ressentit une douleur au bas des reins, à gauche, qui l'inquiéta assez pour faire appeler le professeur Cruveilhier: celui-ci reconnut que c'était un anthrax; une opération fut conseillée, ce fut le professeur Marjolin qui vint la faire et qui dut la recommencer deux fois. Le patient, impassible comme un stoïcien, se contenta de dire: « Docteur, vous m'avez fait beaucoup de mal, mais si j'en suis quitte à ce prix, je vous remercie. » M. Marjolin hocha la tête et emporta sa trousse pour ne plus la rapporter; mais la fièvre se déclara et M. de Talleyrand comprit qu'il n'y aurait plus que la mort qui pourrait calmer définitivement sa souffrance. Les médecins du corps ouvrirent la porte de la chambre à coucher aux médecins de l'âme.

LES DERNIERS MOMENTS ET LES FUNÉRAILLES DU PRINCE DE
TALLEYRAND, PAR UN TÉMOIN OCULAIRE (M. COLMACHE).

« Six heures allaient sonner le matin du 16 mai 1838, lorsque je me dirigeai vers la rue Saint-Florentin. J'étais tourmenté par de tristes pressentiments ; car déjà la veille au soir, au moment où je l'avais quitté, l'illustre malade ne m'avait laissé aucune espérance. Les premières lueurs du jour naissant commençaient à peine à percer, au-dessus des arbres des Tuileries, le brouillard grisâtre du matin. Quelques rares passants troublaient seuls du bruit de leurs pas le calme et le silence profonds dans lesquels ce quartier de Paris reposait encore... La cloche, que j'agitai d'une main tremblante, retentit dans la vaste cour de l'hôtel avec un son qui n'avait presque rien de terrestre... Je ne m'arrêtai pas à la loge du concierge pour demander comment s'était passée la nuit ; je venais d'apercevoir la voiture du médecin ordinaire ; je me précipitai en toute hâte vers le grand escalier, que j'avais tant de fois, hélas ! monté, le cœur rempli de sentiments bien différents de ceux que j'éprouvais ce jour-là. A la vue des deux lions de pierre se dressant des deux côtés du gigantesque portail, humides et ruisselants de gouttes de rosée, je frissonnai de la tête aux pieds. Ces lions énormes, si souvent comparés aux lions héraldiques de Venise, me rappelèrent les muets et immobiles gardiens placés aux portes de marbre d'un sarcophage antique. Il me semblait que chaque objet était déjà, pour ainsi dire, entouré d'une atmosphère de mort, et que cette vieille demeure exhalait de toutes parts une odeur de tombeau.

« L'antichambre était déserte : les domestiques ne quittaient pas une pièce voisine de l'appartement de leur mai-

tre, afin d'être plus promptement instruits des progrès de la maladie. De tous les hommes, le prince de Talleyrand fut peut-être celui qui posséda au plus haut degré le secret de se concilier, sans aucun effort apparent, l'affection de ses familiers. Ceux qui l'entouraient à ses derniers moments étaient devenus vieux à son service ; mais de ceux qui lui avaient prodigué leurs soins pendant sa jeunesse, aucun n'existait plus ; il avait vécu assez longtemps pour les voir mourir tous avant lui. M. de Talleyrand accordait à ses principaux domestiques une confiance extraordinaire ; souvent même des questions importantes, qui eussent été traitées avec le plus grand secret dans les bureaux du ministère des affaires étrangères, furent discutées ou résolues, sans aucune réserve, en présence de son valet de chambre. En effet, quelques années avant sa mort, le prince avait pris l'habitude de consacrer aux affaires les plus graves l'heure de sa toilette, et jamais en de telles circonstances, son valet de chambre ne le quitta un seul instant. Peut-être l'accusera-t-on d'imprudence ; mais qu'importe à sa mémoire ? L'événement l'a justifié ; sa confiance ne fut jamais trahie.

« Parmi les nombreux domestiques attachés à la maison du prince, il faut certainement citer en première ligne le bon Courtiade, à qui ses longs services et son attachement éprouvé faisaient accorder la plus grande liberté, et dont les remarques naïves et les observations piquantes sur les événements politiques amusaient singulièrement son maître. Cet homme était entré chez M. de Talleyrand longtemps avant la révolution de 1789, et il mourut « dans ces liens volontaires, » il y a quatre années environ, pendant l'ambassade de Londres. Le chagrin qu'il éprouvait de quitter Paris, à cause de son âge avancé et de ses infirmités croissantes, contribua, dit-on, à hâter le moment de sa mort.

Son attachement était plutôt l'attachement d'un chien que celui d'un homme. Durant sa jeunesse, il avait partagé avec son maître sa bonne et sa mauvaise fortune. Le prince prenait souvent plaisir à raconter aux étrangers l'histoire de sa fuite en Amérique, lorsque, averti en secret par un ami, il résolut de quitter immédiatement la France. Courtiade se trouvait auprès de lui au moment où il reçut la lettre qui le décida à partir ; lui confiant aussitôt son projet : « Courtiade, lui dit-il, je ne sais pas quand je pourrai revenir. Avant d'entreprendre un voyage si long et si périlleux, vous désireriez sans doute faire vos adieux à votre femme et à votre famille : laissez-moi partir seul ; vous viendrez me rejoindre par le premier paquebot.

« — Non, non, répliqua Courtiade dans la plus grande agitation, vous ne partirez pas seul : je vous suivrai... seulement attendez jusqu'à demain soir.

« — Cela est impossible, répondit le prince : ce retard me perdrait peut-être, et il ne paraîtrait pas assez long à votre femme.

« — Bah ! c'est bien de ma femme qu'il s'agit ! s'écria le fidèle serviteur fondant en larmes ; c'est de cette maudite blanchisseuse, qui a emporté toutes vos chemises fines et vos cravates de mousseline. Sans elles, mon cher maître, quelle figure feriez-vous donc dans un pays étranger ? »

« Je n'oublierai jamais ma première entrevue avec M. de Talleyrand, ni l'impression singulière que Courtiade produisit sur moi. Comme il s'agissait d'affaires sérieuses et secrètes, le prince, selon son habitude constante, m'avait accordé une audience à l'heure de son lever. C'était quelque temps après la révolution de juillet. Je trouvai l'illustre diplomate tranquillement assis à son bureau, qui lui servait tout à la fois de *secrétaire* et de *toilette*. Ce jour même il devait prendre congé de Louis-Philippe avant de

partir pour son ambassade de Londres, et se présenter, par conséquent, à la cour dans son costume de courtisan. Un domestique était occupé avec le plus grand sérieux à poudrer les boucles épaisses de ses longs cheveux gris ; un autre, à genoux devant lui, attachait les cordons de ses bouliers. Un secrétaire ouvrait les lettres reçues le matin, en parcourait rapidement le contenu, jetait les unes dans un énorme panier et empilait les autres sur le bureau du prince. J'admirais le sang-froid extraordinaire avec lequel M. de Talleyrand, tout en écoutant ce que je lui disais et ce qui était pour lui de la plus haute importance, se laissait revêtir de son uniforme officiel. Lorsque sa toilette fut achevée, la porte de la chambre s'ouvrit, et le vieux Courtiade s'avança, à pas chancelants, chargé de plusieurs boîtes de diverses formes et grandeurs. Ces boîtes contenaient les rubans et les insignes des ordres nombreux dont le prince était décoré. L'indifférence profonde de M. de Talleyrand faisait un contraste frappant avec l'empressement solennel de ce pauvre Courtiade, qui, depuis plusieurs années, n'avait plus d'autre emploi que celui de *conservateur* des décorations de son maître. Exercer ces graves fonctions avec une dignité convenable, tel était le seul but, l'unique pensée de la vie du vieux serviteur.

« Que le lecteur me pardonne cette digression involontaire. Les émotions que j'éprouvai en traversant cet appartement, alors silencieux et désert, me rappelèrent ma première entrevue... si peu semblable, hélas ! à celle qui allait m'être accordée.

« Lorsque j'entrai dans la chambre où reposait le vétérinaire diplomate, il dormait d'un sommeil profond qui rendait quelque espérance aux médecins ; on regardait pourtant ce repos comme une conséquence nécessaire de la fatigue que quelques instants auparavant lui avait causée la dernière

scène du drame si varié de sa vie, je veux parler de sa rétractation, acte qui depuis a été méprisé des uns, admiré des autres, d'une manière évidemment exagérée, et qui est resté jusqu'à présent un impénétrable mystère pour tous. Cette rétractation dut lui être pénible. Ceux qui étaient auprès de lui en ce moment savent seuls combien elle lui coûta ; car il n'ignorait pas que tous les partis avaient les yeux fixés sur lui et que chacun d'eux attribuerait sa résolution à des motifs différents, selon ses opinions ou ses intérêts. Être loué par certains hommes lui semblait une chose aussi cruelle que d'être blâmé par d'autres ; il savait bien que personne ne considérerait sa conduite sous son véritable jour, comme un sacrifice très-insignifiant en soi, et qui n'avait d'importance que parce qu'il était le dernier... On a prétendu qu'on l'avait tourmenté et persécuté même à son lit de mort pour qu'il s'y décidât. C'est une erreur qu'il importe de relever : il y pensait depuis longtemps ; on en trouve de nombreuses preuves dans ses papiers, et surtout dans une correspondance qu'il eut avec le pape à ce sujet. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en cette circonstance, comme en plusieurs autres, le motif principal de sa détermination fut le désir d'épargner des désagréments à sa famille. Il savait que s'il se refusait à son lit de mort à exécuter certaines formalités religieuses, qui pour lui étaient fort indifférentes, il exposerait ses parents à des ennuis réels : et quoique ses ennemis puissent l'accuser avec trop de raison d'avoir toujours calculé en égoïste les conséquences de ses actions, on ne peut cependant s'empêcher de reconnaître qu'il travailla constamment au bonheur et à l'agrandissement de sa famille. Jamais il ne s'écarta de ce but, auquel tendait encore le dernier acte de sa vie, qu'il n'accomplit donc que d'après ses propres inspirations.

« Le sommeil ou plutôt la léthargie dans laquelle le prince était tombé dura une heure encore environ après mon arrivée. A mesure que le temps s'écoulait, ceux-là même qui lui tenaient le plus près par les liens du sang ou de l'amitié manifestaient, hélas ! pourquoi ne l'avouerai-je pas ? la plus vive inquiétude que ce repos, quelque bien qu'il pût lui causer, ne se prolongeât au delà de l'heure à laquelle le roi avait fixé sa visite. Lorsqu'il se réveilla, on eut de la peine à lui faire comprendre l'importance de cet événement qui était si proche. On venait à peine de le relever et de l'asseoir sur le bord de son lit, que Sa Majesté entra dans la chambre, suivie de M^{me} Adélaïde. C'eût été une étude curieuse pour un moraliste et pour un peintre que le contraste frappant de ces deux hommes assis l'un à côté de l'autre, sous le dais de ces vieux rideaux verts, et qui semblaient groupés à dessein pour encadrer un tableau d'histoire. Après avoir contemplé le front large, calme et stoïque, recouvert à demi de longues boucles de cheveux blancs, qui faisaient encore ressembler le diplomate au lion mourant, mes yeux se portaient avec étonnement sur le front exigü, sur le *toupet* bien frisé, sur tout l'extérieur *tant soit peu bourgeois* du roi, qui, selon sa coutume, était à cette heure matinale vêtu avec le soin le plus parfait. Malgré la vieille robe de chambre usée de l'un, l'habit marron, la cravate empesée et les bottes vernies de l'autre, tout témoin eût deviné d'un seul regard quel était le *dernier des nobles* et quel était le *premier citoyen* du royaume. Sa Majesté rompit d'abord le silence, ainsi que le voulait l'étiquette. Il serait difficile de définir l'expression que prirent les traits de Louis-Philippe au moment où il jeta un dernier coup d'œil sur ce qu'on a appelé le coucher de son étoile.

« — Je suis fâché, prince, de vous voir si souffrant, dit le

roi d'une voix faible et tremblante, tellement émue qu'on l'entendit à peine.

« — Sire, vous êtes venu assister aux derniers moments d'un mourant..... Tous ceux qui l'aiment n'ont plus qu'un désir, c'est de voir bientôt la fin de ses souffrances.

« Ces paroles furent dites avec cette voix profonde et forte qui n'appartenait qu'à lui, que l'âge n'avait pas eu le pouvoir d'altérer, que l'approche de la mort elle-même n'était pas capable d'affaiblir. L'effet de cette réponse, si courte qu'elle fût, ne saurait se décrire. La pause qui la précéda, l'accent de reproche calme et amer avec lequel elle fut prononcée, produisirent une impression que n'oublieront jamais ceux qui l'entendirent.

« La visite royale, ainsi que toutes les visites royales d'une nature désagréable, dura le moins de temps possible. Il était évident que Sa Majesté se trouvait péniblement affectée, et ne savait quelle contenance tenir. Après avoir murmuré tout bas quelques mots de consolation, Louis-Philippe se leva pour se retirer, mais trop visiblement satisfait de se sentir délivré de la tâche qu'il s'était imposée. Une fois encore le prince, avec son tact ordinaire, vint au secours du royal visiteur, en se soulevant légèrement et en lui présentant ceux qui l'entouraient : son médecin particulier, son secrétaire, et même son valet de chambre, ce qui a pu passer pour une malice ; puis, comme si le vieux courtisan renaissait en lui, il ne put s'empêcher de terminer ses adieux au roi par un compliment : « Sire, dit-il, notre *maison* a reçu aujourd'hui un honneur digne d'être inscrit dans nos annales, et que mes successeurs se rappelleront avec orgueil et reconnaissance. »

« Pourquoi ne l'avouerai-je pas ? je m'étais formé de cette visite une toute autre idée ; aussi fus-je cruellement déçu ; je la regardais comme l'adieu d'un voyageur dé-

barqué sain et sauf, malgré vent et marée, à l'habile et sage pilote qui l'avait si heureusement conduit au port à travers tant d'écueils et de tempêtes, et devant maintenant continuer seul ce voyage périlleux. Je ne vis qu'un homme résigné à remplir un devoir pénible, mais pressé d'en finir le plus tôt possible, et ne laissant pas échapper la plus faible marque d'affection, comme si la majesté devait être impassible, comme elle est inviolable. Un de mes amis, un homme de grand sens, auquel je communiquai cette observation, me répondit sèchement : « Il est clair que le roi le voyait mourir sans chagrin ; mais attendez encore quelque temps, et il regrettera le mort. » Ajoutons, pour être fidèle à la vérité, que, pendant tout le temps que dura l'entrevue, M^{me} Adélaïde parut s'inquiéter fort qu'on ne remarquât la froideur de son royal frère et qu'elle s'efforça de la masquer par de nombreux témoignages de politesse et d'intérêt pour le dernier représentant de la vieille aristocratie française (1).

« Peut-être n'aurais-je pas raconté aussi longuement tous les détails de cette scène, si elle n'avait déjà été présentée tant de fois au public sous un jour différent. Dans certaines sphères de la société on a remarqué, avec un étonnement frivole et une admiration hyperbolique, cet acte de condescendance de la part de Sa Majesté, comme si la royauté seule était dispensée d'acquitter les dettes de la reconnaissance.

(1) M. Louis Blanc, dans son *Histoire de dix ans*, raconte, d'après une autorité ecclésiastique, que le roi, lorsqu'il visita M. de Talleyrand mourant, lui aurait demandé s'il souffrait beaucoup, que le mourant lui aurait répondu : « Oui, comme un damné ; » que le roi aurait alors prononcé à voix basse le mot : « Déjà ? » et qu'enfin M. de Talleyrand ayant entendu le sarcasme, se serait vengé en confiant un secret d'État à un assistant. Or, ce prétendu *mot*, appliqué antérieurement à M. de Montrou, était devenu depuis longtemps une épigramme sous la plume de Lebrun ; il est attribué à Bouvard, le médecin du cardinal de Retz, par M. de Lévis. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'autorité ecclésiastique a trompé M. Louis Blanc.

« Peu de temps après le départ du roi, les médecins observèrent les premiers symptômes d'une dissolution prochaine. Tous les membres de la famille, ayant été prévenus, se trouvèrent en un instant réunis autour du lit. Parmi eux était le duc de Poix, et je ne pus, à sa vue, m'empêcher de sourire en me rappelant l'observation faite à son sujet par le prince, quelques jours avant sa maladie. « Il me laisse contrarié, dit-il ; car son visage mélancolique et son lugubre costume donneraient en vérité à penser qu'il m'a été envoyé par l'*entrepreneur des pompes funèbres*. »

« Vers le milieu de la journée, l'agitation et la fièvre redoublèrent. Je ne pus résister au besoin de respirer un air plus pur que celui de cette chambre hermétiquement fermée, et je passai au salon. Le spectacle dont je fus alors témoin me causa une pénible surprise. De la chambre et du lit d'un moribond, je me trouvai transporté tout à coup, sans transition aucune, dans des appartements remplis de l'*élite* de la société parisienne. Jamais je n'oublierai l'impression que j'éprouvai. Là, près d'un grand feu, se tenaient plusieurs groupes d'hommes politiques, portant tous le ruban rouge à leur boutonnière, les uns chauves, les autres poudrés ; leur conversation, bien que maintenue sur un ton très-bas par le tact exquis de celui qui la dirigeait, produisait un bruit continu. Je remarquai aussi quelques-uns des plus vieux amis du diplomate, qu'un attachement réel et sincère avait amenés auprès de lui, et qui ne prenaient aucune part aux discussions passionnées de ces champions politiques.

« Le comte de Montrou, ce roi sans rival de toutes les réunions joyeuses, que ses plaisanteries piquantes et ses sarcasmes mordants avaient rendu si redoutable, le seul homme, en un mot, avec lequel le prince lui-même n'osait pas toujours se mesurer dans les luttes d'esprit, assis

maintenant, triste et silencieux, dans un fauteuil écarté, paraissait absorbé par des méditations profondes et sans s'occuper nullement du tableau qu'il avait sous les yeux, tableau qui, dans toute autre occasion, n'eût certainement pas manqué de lui arracher quelques traits de satire. Dans un coin était une *coterie* de femmes, parlant entre elles de choses entièrement étrangères à la circonstance. Quelquefois même un léger éclat de rire retentissait au milieu de ce cercle, en dépit des *chuts* improbateurs qui alors se faisaient entendre à l'autre extrémité du salon. Près d'une fenêtre, la jeune et charmante duchesse de V... était entièrement couchée sur un sofa, et un essaim de jeunes *beaux*, plus semblables à des valets qu'à des nobles, se tenaient agenouillés devant elle ou assis à ses pieds sur les coussins du divan.

« C'était une scène des temps passés. Il me semblait que nous étions revenus tout à coup au siècle de Louis XIV, près du lit de mort de Mazarin. Un observateur attentif eût certes remarqué la même insouciance, le même ennui de l'attente. De tous ces hommes réunis dans ce salon, les uns y étaient venus par convenance, les autres par politesse pour le reste de la famille, ceux-ci par curiosité, ceux-là, les moins nombreux, par attachement ; mais aucun d'eux ne paraissait se souvenir qu'un génie puissant allait quitter ce monde, et qu'ils étaient réunis pour assister à la mort d'un *grand politique*. En ce moment, toutefois, les conversations cessèrent, le bruit s'apaisa ; il y eut une pause solennelle, et tous les regards se tournèrent vers la porte de la chambre à coucher, qui s'ouvrit lentement. Un domestique entra, la tête baissée, les yeux pleins de larmes, et, s'avançant vers le docteur L..., qui était venu, ainsi que moi, chercher un instant de repos au salon, il lui dit tout bas quelques mots à l'oreille. Le docteur se leva avec empressement et entra dans la chambre. L'assemblée entière

le suivit. M. de Talleyrand était alors assis sur le bord de son lit, soutenu sous les bras par son secrétaire. La mort n'avait déjà que trop évidemment marqué de son sceau ce front de marbre, et cependant l'apparence de vigueur qu'il conservait encore en ce moment suprême me frappa. On eût dit que toute la vie, qui avait été nécessaire jusqu'alors pour soutenir l'homme physique, s'était concentrée dans le cerveau. De temps en temps il soulevait sa tête, repoussant en arrière, par un mouvement subit, ces longues boucles de cheveux qui gênaient sa vue; il regardait tout autour de lui, et, comme satisfait de voir cette foule qui l'entourait, un sourire de triomphe animait ses traits amaigris et altérés; puis sa tête retombait de nouveau sur sa poitrine.

« Les circonstances dans lesquelles je me suis trouvé placé m'ont souvent forcé d'assister à des scènes semblables à celle dont j'étais témoin, mais jamais je ne vis aucun homme plus conséquent avec lui-même que le prince de Talleyrand et soutenir mieux jusqu'à cette heure redoutable le caractère de toute sa vie. Cet homme eût trompé la mort, si elle l'eût traité par ambassadeur. Quand il la sentit approcher elle-même, non-seulement il ne parut pas la craindre, non-seulement il n'affecta pas de la mépriser et de la défier, mais il l'attendit avec un courage froid et résolu, comme un honorable ennemi, son égal, qu'il avait longtemps et bravement combattu, mais auquel, puisqu'il était noblement vaincu, il ne rougissait pas de remettre ses armes et de se rendre: il expira avec la même grandeur et entouré du même respect qu'un roi.

« A peine ces yeux, dont chaque regard fut épié si longtemps avec le plus vif intérêt, eurent-ils été pour jamais fermés, que tous les assistants se pressèrent en foule hors de l'hôtel, chacun espérant apprendre le premier la nouvelle de cette mort à la coterie dont il était l'oracle. Avant la

nuit, cette chambre, pendant le jour entier remplie à l'excès, resta abandonnée aux employés des pompes funèbres. Lorsque j'y rentrai, le soir, je trouvai le fauteuil dans lequel j'avais vu si souvent le prince assis et lançant des épigrammes, occupé par un prêtre salarié, qui marmottait les prières d'usage pour le repos de l'âme du trépassé (1).

« Ce fut après le dernier soupir du prince que l'attachement respectueux qu'il avait su inspirer à ses domestiques se manifesta ouvertement. Nul d'entre eux ne cessa ses fonctions sous aucun prétexte ; ils continuèrent à les remplir tous, l'un après l'autre, aux heures qu'il avait lui-même fixées pendant sa vie. Je vis de mes propres yeux son maître d'hôtel, à l'heure à laquelle il était venu tant de fois prendre ses ordres, suivi d'un essaim de marmitons habillés de blanc et portant leur couteau à la ceinture, s'avancer d'un pas solennel vers le pied du lit, s'agenouiller, le bonnet de coton à la main, et réciter tout bas une courte prière ; puis tous jetèrent de l'eau bénite sur le corps, et ce singulier cortège sortit dans le même ordre et avec le même silence qu'il était entré. Un pareil mélange de sublime et de grotesque me toucha profondément et me rappela quelques-unes de ces scènes originales que reproduisent les vieilles légendes d'Allemagne.

« Contrairement aux usages reçus en France, l'enterrement n'eut pas lieu dans les quarante-huit heures qui suivirent le décès. L'embaumement du corps retarda de quelques jours cette triste cérémonie. Le cercueil demeura d'abord dé-

(1) Les propos de chacun en sortant étaient curieux à noter. Les légitimistes disaient : « Il est mort en bon gentilhomme. » Une dame de la vieille cour eut le meilleur mot : « Enfin, il est mort en homme qui sait vivre. » Un plus osé, M. de Blancm..., disait : « Après avoir roué tout le monde, il a voulu finir par rouer le bon Dieu. » Ce qui est hors de doute, c'est qu'en mourant il avait, ne fut-ce que par complaisance, désavoué la révolution. (*Mémoires de M. Raikes.*)

posé dans l'église de l'Assomption, sa translation à Valençay ne pouvant avoir lieu qu'au mois de septembre, car le tombeau destiné à le recevoir et commencé depuis longtemps n'était pas encore achevé (1).

« Outre l'intérêt que m'inspirait la cérémonie, le désir de rendre ce dernier hommage à un homme qui s'était toujours montré si bon et si bienveillant pour moi me déterminait à aller à Valençay assister aux funérailles du prince de Talleyrand et du duc, son frère, frappé en même temps que lui par la mort. Le corps de la petite Yolande, exhumé de la tombe où il reposait depuis deux années, accompagna celui du prince dans ce long et triste voyage. La voiture qui les transportait, construite exprès pour ramener de Suisse le corps de l'ex-reine de Hollande, ressemblait à un caisson d'artillerie.

« L'exhumation du corps de l'enfant au cimetière isolé du Mont-Parnasse, le chargement de son cercueil sur le cercueil du prince, à la lueur des torches, le bruit tout particulier des roues à travers les rues silencieuses à cette heure solennelle... et les pâles rayons de la lune, « qui rendent plus sombre ce qui est sombre »... le contraste frappant de ces deux destinées si différentes... tout cela avait fait une vive impression sur mon esprit. Enfin eut lieu, au départ du convoi, un incident qui mérite d'être rapporté. En sortant de la cour grillée de l'église, le premier postillon ayant

(1) Ce fut à onze heures du matin (22 mai), que le corps fut déposé sur un riche corbillard, avec les armoiries du prince; la couronne ducale, sur un coussin de velours, était portée par un valet de chambre. Les coins du drap étaient tenus par huit personnes, entre autres les généraux Athalin et Baudran, le prince de Poix et M. Mignet. Le duc de Périgord, le duc de Valençay et le duc de Montmorency conduisaient le deuil. Dans le cortège étaient tous les membres du corps diplomatique, une députation de la Chambre des pairs, MM. Molé, de Montalivet, Salvandy, Thiers, d'Argout, d'autres ministres, des aides de camp du roi, etc.

demandé selon l'usage : « *A quelle barrière ?* » une voix lugubre, venant de la voiture, répondit : « *Barrière d'Enfer.* » C'est en effet la barrière de la route qui mène de Paris à Valençay.

« Nous arrivâmes à Valençay trois jours après notre départ de Paris. Le même jour, à dix heures du soir, le corbillard entra dans la longue avenue de châtaigniers qui conduit au château. Tous les honneurs rendus au prince pendant sa vie furent alors rendus à son cercueil avec une scrupuleuse exactitude. On n'omit pas la plus insignifiante cérémonie. La voiture entra dans la cour d'honneur par la grande porte. Tous les domestiques, l'héritier du défunt à leur tête, étaient réunis sur le perron. Le neveu du prince s'assit lui-même sur le devant du corbillard pour le conduire à travers la ville. Les domestiques du château, les gardes-chasse, les piqueurs, le suivirent à pied, portant des torches, jusqu'à l'église, où le cercueil demeura pendant la nuit ; car la dernière cérémonie ne devait être célébrée que le lendemain matin.

« Le lendemain, en effet, dès le lever du jour, tout fut en mouvement dans la petite ville. De tous les villages voisins affluaient des paysans vêtus de leurs plus beaux habits. Les fenêtres de chaque maison se garnissaient peu à peu de curieux. La garde nationale était sous les armes. Certes, un voyageur qui eût alors traversé ce pays eût été convaincu qu'on y célébrait l'anniversaire de quelque grande fête publique. Quelle différence entre les funérailles des deux frères ! Pour le duc, ni pompe, ni étalage ; une simple chaise de poste traînée par deux chevaux ; pas une dépense inutile, un cercueil en bois ordinaire, en tout semblable à celui d'un homme du peuple... Maintenant, le même poêle mortuaire recouvrait les deux cercueils, celui de ve-lours brodé et celui de planches grossières. Une même

prière montait au ciel pour les âmes des deux frères qui reposaient sous ce magnifique catafalque, l'un, qui mouru riche et honoré, dont le vaste et puissant génie conserva jusqu'au dernier moment son ascendant sur son siècle, l'autre, qui finit ses jours dans la solitude et l'abandon, et dont l'intelligence s'était égarée bien près de la folie. Tous deux furent transportés à la chapelle des Sœurs de Saint-André, fondée par le prince lui-même, et où il avait déjà fait construire le caveau de sa famille. On descendit son corps le premier, puis celui du duc, puis enfin celui d'Yolande. L'élégant cercueil de cette jeune fille, tout décoré d'argent artistement sculpté, et de bandes de velours d'une blancheur éclatante, semblait plutôt destiné à meubler le boudoir d'une jolie femme qu'à contenir un cadavre en putréfaction.

« Le sépulcre se referma ; tout était terminé. Nous retournâmes au château, où un banquet avait été préparé par les soins de son nouveau maître, pour les personnes qui venaient d'assister à la cérémonie funèbre. Curieux de savoir quels étaient les hommes qui avaient rendu le dernier hommage à l'illustre diplomate... je promenais mon regard de tous côtés ; mais nous étions peu nombreux, et je ne pus apercevoir que les gens qui l'avaient servi pendant sa vie. De tous ces grands de la terre qu'il avait *servis*, lui, de tous ceux qu'il avait fait puissants, honorés et riches,... nous n'en aperçûmes pas même UN SEUL. » (*Revue britannique.*)

FIN.

SOMMAIRE ANALYTIQUE

DES

MATIÈRES ET DES NOMS CITÉS.

Avertissement de l'éditeur. — L'Arioste. — Astolphe. — M. Édouard Fournier. — Napoléon. — Voltaire. — Royer-Collard. — O. Goldsmith. — Swift. — Sydney-Smith. — Robert Smith. — Lady Holland. 2-5.

Avant-propos. — L'homme double de Saint-Paul. — Sir Henry Bulwer. — Une caricature anglaise. — Sainte-Beuve, etc. 7-12.

Esquisse de la vie politique de M. de Talleyrand. — M^{me} Dubarry. — M. de Calonne. — M. de Talleyrand et M. de Choiseul-Gouffier, armateurs corsaires. — M. Mignet. — Burke. — Utopie. — Necker. — Turgot. — Mounier et Lally Tollendal. — Un premier bref du pape. — Le duc d'Orléans (Égalité). — Landsdown-House. — Dumont. — Chauvelin. — Lord Granville. — Washington. — Beaumetz. — M^{mes} Tallien et de Staël. — Barras. — Rewbel. — Siéyès. — Un second bref du pape. — Lettre à Napoléon. — Joseph Bonaparte. — Duc d'Enghien. — M. Mollien. — Marie-Louise. — M^{me} de Rémusat. — L'empereur Alexandre et les Bourbons. — Blücher. — Beugnot. — Brougham. — Colmache. — Louis-Philippe. — M^{me} Adélaïde Gagern. — Le duc de Dalberg et M. de Stein, etc.

13-37

PREMIÈRE PARTIE.

L'Album perdu. — Lettre dédicace. — Note sur les véritables auteurs. — Voltaire et Rousseau. — Montaigne. — Les livres d'or et le bréviaire de l'évêque d'Autun. — Les mémoires du cardinal de Retz. 39-44.

RÉPUBLIQUE ET DIRECTOIRE.

Talleyrand en nourrice. — Au collège. — Les étrivières. — Les mignonnes de Louis XIII. — Au séminaire. — Premières amours. — Julienne Picot. — Après 1798. — Oh bah ! — M. Mathieu de Montmorency. — Mirabeau. — M. de Lafayette. — M. de Biron. — M. Pitt. — Le portrait d'Amène, par Choderlos de Laclos. — Un solliciteur. — Un quatrain. — M. Armand de Périgord. — Un créancier curieux. — M^{me} Grand avant d'être M^{me} de Talleyrand. — Première chronique. — M. l'avocat général Talon. — M^{me} de Sainte-Foix. — M. de Sainte-Foix et le duc de Laval. — M^{mes} Récamier et Tallien. — Réponse de M^{me} de Talleyrand au premier consul. — Le mariage forcé. — L'anecdote de Robinson Crusôé, première version. — La maréchale Lefebvre. 45-64.

CONSULAT.

Le tarif des épices diplomatiques, d'après M. de Gagern. — Amour-propre de famille. — Les distances sociales. — Le grand dîner des consuls. — Privilèges aristocratiques. — Mariages et cadeaux de noces. — M^{lle} Contat, M^{lle} Devienne et M^{lle} Mézeray. — Réponse confidentielle à un banquier. — Le chevalier d'Azara. — Fouché. — Manlius. — Calculs de bourse. — M. et M^{me} de Talleyrand aux eaux de Bourbon-l'Archambault. — La petite Charlotte. — M. d'Hauterive. — M^{me} de Bonneuil. — Le baron Saint-Étienne. — Le docteur Faye. — Citation latine. — Le barbier de l'Excellence. — L'abbé de la Romagère. — Une mitre pour un couplet. — Les soupers de Bourbon-l'Archambault. — Les trois livres de chocolat. — M. Livingston. — Un docteur gourmand. — La douairière de Cambis. — M. Séguin. — Douze à table. — La conversation d'un chasseur. — Dieu ou diable. — M^{me} de Narbonne. — Les papillotes de la contemporaine. — Les oublis de M. de Talleyrand. 65-81.

EMPIRE.

M. d'Aligre et l'honneur de la robe. — Le comte Louis de Narbonne et le duc de Lauzun. — M. de Chateaubriand, les Martyrs, et M. de Fontanes. — M. de Talleyrand à Tilsitt. — M. le comte Daru. — Le général Dorsenne. — Pékin et civil. — Le général Montbrun. — L'adresse de la princesse de Vaudemont. — Mystification et persiflage. — M. François de Neufchâteau. — Le duc d'Istrie. — L'ancien duc et pair fait comte. — Le Panthéon et les sénateurs. — M^{me} Hamelin et M. de Montrou. — La fuite en Angleterre. — L'ami du cœur. — Le duc de Clermont-Tonnerre. — L'évêque de Châlons. — M^{lle} Duchesnois et la dame sans dents. — Les boulets de canon. — M. d'Hauterive écrivant sous la dictée de M. de Talleyrand. — Le comte de Cobenzel. — Une histoire racontée

par lui. — Le duc de Bassano. — L'impassibilité caractérisée par le maréchal Lannes et le roi Murat. — Un dîner chez lady Holland. — La date de la trahison. — Le tigre et le renard. — M. de Montesquiou, grand chambellan. — Monsieur et Altesse. — Le plaisir d'être princesse. — Vœux ardents et sincères. — Le bon roi Joseph. — Un roi toujours républicain. — Note de Talma. — Le message de l'Impératrice et la réponse de M. de Talleyrand. — Sans passe-port. — Deux hommes que l'empereur Napoléon regrettait de n'avoir pas fait pendre. 82-99.

RESTAURATION.

Le Conseil de 1814. — Le prince de Talleyrand, l'abbé de Pradt et MM. Michaud. — Le garant des sénateurs. — Le Sénat... conservateur de ses traitements. — Une lacune. — Gratuit et cher. — La montre qui avance. — Le prince de Condé et le prince de Neuchâtel. — M. Barbé-Marbois. — Ce coquin de Talleyrand. — L'esprit de Louis XVIII et l'esprit de M. de Talleyrand. — Le commencement de la fin. — Quelque chose d'inexplicable. — M^{me} de Talleyrand, revenue d'Angleterre. — Le 20 mars conjugal. — Les oies du Capitole. — Le duc de Richelieu. — La distance de Paris à Valençay et de Paris à Gand. — Le duc de Rovigo et son mémoire sur l'exécution du duc d'Enghien. — M. Ferrand, symbole du gouvernement. — Plus de religion. — Le diplomate boiteux et la dame borgne. — La liste de proscription. — Deux dames exilées. — Le chiffre des revenants de Gand. — Le roi d'Inde. — Le plus reconnaissant des oiseaux. — Les jambes et les épées du bailli de Ferrières. — Les trois cents Spartiates. — Un discours du duc de Fitz-James. — La maison Bancal. — Les jupons de M^{me} de L^{***}. — Offensé la veille, reconnaissant le lendemain. — Le danger de verser. — M. le duc Decazes et la petite porte. — Rien appris et rien oublié. — L'embaumement d'un oncle. — M. de Semonville. — La conscience au pluriel. — M^{me} de Genlis. — Soufflets de femmes et soufflets d'évêque. — Un coup de poing n'est pas un soufflet. — Est-ce quelqu'un? — Variantes du dédain. — Le petit dictionnaire des grands hommes, par Rivarol. — Les noms malheureux. — M. Delaveau, le préfet de police. — La pendule *arrêtée* par des gendarmes. — La curiosité du préfet de police. — Encore M. de Talleyrand et M. de Rovigo. — Le duc de Bourbon invité à chasser. — Noces de M^{me} de Feuchères. — M. Pasquier et M. l'abbé Frayssinous. — M. de Peyronnet. — Comme une médecine. — Très-fort au whist. — M. Romain Desèze. — Merveilles et miracles. — Pourquoi les yeux sont sous le front et non sous l'occiput. — Trop bête pour être français. — Un fauteuil qui fait hausser les épaules. — Écrire, penser et dépenser. — Un ancien rôti-seur. 401-422.

REVERS DE LA MÉDAILLE.

Lettre de M^{me} ^{***}. — Un mot de M. de Lautrec. — Une boutade de Mira-

beau. — Une épigramme des *actes des apôtres*. — Le Noël prisicrotique. — Une première épigramme de Chénier. — L'argus et le pamphlétaire Goldsmith. — *Le cabinet de Saint-Cloud*. — M. de Cambacérés, défenseur de l'esprit de Siéyès. — Non pas profond, mais creux. — Parallèle entre l'abbé Siéyès et l'ex-évêque d'Autun, par M. Saladin, de Genève. — Souvenirs de 1797. — Citation de l'abbé de Montgallard. — Deux secrétaires tonsurés de M. de Talleyrand. — L'abbé Bourlier et l'abbé Desrenaudé. — Un mot de Fouché. — Réplique. — De coquin à imbécile. — Les deux plus grands farceurs de l'Europe, selon le comte Ropstochine. — Le marquis de Maubreuil, M. Anglès et Roux-Laborie. — Le czar. — L'hôtel Saint-Florentin. — Citation du docteur O'Meara. — Un mot du comte Carnot. — La calèche du 6 juillet 1815. — M. de Dreux-Brezé. — Le bon Maurice de M^{me} de Staël. 123-141.

L'ESPRIT DE M^{me} DE TALLEYRAND.

Définition de l'esprit. — Voltaire, Beaumarchais, Addison, M. de Barante et le père Bouhours. — Souvenirs de M^{me} Charles Lenormant. — M^{me} Récamier et M^{me} de Staël. — Sir Philip Francis. — Napoléon I^{er} et M^{me} de Talleyrand. — L'École des femmes de Molière. — La bêtise est-elle plus désintéressée que l'esprit? — M. Colmache. — M. d'Hauterive. — L'anecdote de Denon, pris pour Robinson Crusœ, racontée par Henri Delatouche, Napoléon, sir H. Bulwer, Thomas Moore, etc., etc. — Une lettre d'Horace Walpole à sir Horace Mann. — Sir Thomas Robinson de Rokeby-Park et le lord Grantham. — Sir Thomas à Paris. — La méprise d'un abbé. — Le père de M^{me} Grand. — Son premier mari. — Sir Philip Francis, son premier protecteur. — M. Decaze-Cruzoé. — M^{me} Grand à Paris. — Un dîner chez M^{me} de Talleyrand. — M^{me} de Talleyrand à Beauséjour. — Comtesse, vous perdez le respect. — Une épigramme. — Citation de Mgr Dupanloup. — Lady Brownlow. — Correspondance avec le *Times*. — Une lecture de M. Viennet chez M^{me} de Talleyrand. — Je suis dinde. — Un souvenir de M. D. Colnaghi. — Lettre au directeur Barras. — Lettres de M^{me} de Talleyrand. — Le départ de M. Grand pour le Cap. 142-166.

DEUXIÈME PARTIE.

LE POUR ET LE CONTRE. ANECDOTES, PAROLES MÉMORABLES ET BONS MOTS.

M. de Talleyrand, prophète politique. — L'avenir de l'Europe. — La Prusse à surveiller. — M. de Talleyrand théologien. — Le sénateur Bon-

jean. — Pie VII et Napoléon I^{er}. — Le cardinal Fesch. — Le concordat et les lois organiques. — Comment M. de Talleyrand découvrit sous Napoléon I^{er} l'utilité du Sénat. — MM. Miot de Melito, Rœderer et Regnault. — M. Lanfrey. — Souvenirs de M. de Talleyrand en Angleterre. — Un dîner chez M. Stone avec Fox, Sheridan, M^{me} de Genlis et un fils de Fox. — Conversations de table de sir Samuel Rogers. — Souvenirs du Rév. Sydney Smith. — Lady Holland. — Le Luttrell de Paris. — M. de Barante, pris pour Barras. — Le meilleur portrait de Napoléon. — L'Empereur se rassait-il lui-même? — M. de Talleyrand au congrès de Vienne. — Le bénéfice des disgrâces. — *Histoire de la Restauration*, par M. de Vielcastel. — Les serments de M. de Talleyrand. — Le fromage de Brie. — Les profits de la diplomatie. — Les triumvirs de la mode. — Conseils sur le jeu. — Mémoires du comte de Senfft. — Rhulière, l'historien de la Pologne. — Une méchanceté prolongée. — Une jupe courte. — La conspiration Mallet. — Il n'y a qu'un Français de plus. — L'histoire vraie d'un mot historique, par M. le comte Beugnot. — M. de Talleyrand, accusé par Napoléon, à l'île d'Elbe. — Commentaire de Sainte-Beuve sur ces accusations. — Sir Neil Campbell. — M^{me} de Staël et M. de Talleyrand. — Lettres des miss Berry. — Les deux métamorphoses du roman de Delphine. — Citation de M^{me} de Staël. — Dépit et impatience. — Un mot à M. Pasquier. — La France de lady Morgan. — M. de Talleyrand derrière le fauteuil de Louis XVIII. — Dans son fauteuil de l'Institut. — L'opinion du matin et celle de l'après-midi. — Admiration de lord Wellington pour M. de Talleyrand. — Le temps perdu. — Le château de cartes. — La table de whist. — On n'est plus un *parvenu*, mais un *arrivé*. — M. Thiers. — Bons sentiments. — La duchesse de Courlande. — La princesse de Vaudemont. — Les premières larmes de M. de Talleyrand. — Le marquis de Londonderry et le duc de Wellington. — Les amis de la première jeunesse. — M. Lorédan Larcher et M. Sainte-Beuve. — Les lettres à M. de Choiseul-Gouffier. — L'amour du peuple. — L'archevêché de Bourges. — Enthousiasme pour les idées libérales et pour M. de Calonne. — M. de Talleyrand et son ami Beaumetz. — M. Feullet de Conches et M. de Bacourt. — L'abbé Georgel et M. de Mercy. — Les trois grands scélérats de l'Assemblée constituante. — M. de Talleyrand à la cour d'Angleterre pendant la révolution. — Son séjour aux États-Unis. — Une idée fixe. — Une heureuse intuition. — Le journal de Moreau Saint-Méry. — Les amitiés de l'exil. — Les soupers de Philadelphie. — Le vin de Madère. — Aspirations vers la Louisiane. — Départ de M. de Beaumetz pour Calcutta et de M. de Talleyrand pour Hambourg. — Retour en France et lettre au ministre des relations extérieures. — Lettre au général Bonaparte. — Les goûts littéraires de M. de Talleyrand. — L'admiration d'Ossian. — Échanges de compliments entre MM. de Talleyrand et A. de Lamartine.

1672-15.

TROISIÈME PARTIE.

PORTRAITS, PARALLÈLES, ESQUISSES ET SCÈNES DIVERSES.

L'abbé de Pradt et M. de Talleyrand. — Une anecdote racontée par Ber-
ryer. — Différence entre un marmiton politique et un habile maître d'hô-
tel. — Variantes d'une même anecdote. — L'aumônier du Dieu-Mars en
grand costume. — Expédition épiscopale de l'hôtel Saint-Florentin jus-
qu'au boulevard Poissonnière. — Fontaine de Montpellier. — *Bertrand et*
Raton, d'Eugène Scribe. — L'austère Royer-Collard à Valençay. — Visite
de M. de Talleyrand à son voisin. — Un dîner représentatif. — Con-
trastes. — L'hôtel Saint-Florentin. — La maison de la rue d'Anjou-Saint-
Honoré (Note). — Description de l'hôtel. — Le 31 mars 1814. — M. de
Talleyrand à la campagne. — Rochecotte et Valençay. — Souvenirs d'un
hiver à Hyères. — M^{me} de Dino. — Lettre au comte de Gagern. — Lettre
à M. de Grambone. — Hygiène de M. de Talleyrand. — Bonne cuisine
et bonne cave. — Le café apprécié par Voltaire, Napoléon et M. de Tal-
leyrand. — Étiquette de la table. — Un seul repas. — Toilette simultanée
du corps et de l'esprit. — *Mens sana in corpore sano*. — Réconciliation
de M. de Talleyrand avec l'Église. — Peur des inconvenances. — L'in-
crédulité est un sentiment anti-aristocratique. — Mot de Rivarol. — Bon
exemple donné à l'oncle par la nièce. — L'abbé Dupanloup. — Appro-
bation de M. Royer-Collard. — Le vénérable évêque de Blois. — L'éloge
du comte Reinhard. — La séance solennelle du 3 mars 1838 à l'Acadé-
mie des sciences morales. — Le bureau de l'Académie. — Vertueuse so-
lennité du président et candeur du secrétaire. — Orné de tous les vices.
— L'exclamation de Victor Cousin : C'est du Voltaire ! — Le discours. —
M. Reinhard, théologien et diplomate comme le chancelier Duprat, le
cardinal d'Ossat, M. de Lyonne et... l'auteur de son éloge académique.
— Les qualités exigées d'un ministre des affaires étrangères. — M. de
Talleyrand en Méphistophélès, dans une fresque de Kaulbach. — M. de
Talleyrand jugé par M. Guizot. — Le tableau du sacre, par David. —
Napoléon, Lafayette et Talleyrand, jugés par Børne. — Napoléon com-
plété par M. de Talleyrand. — Citations de MM. Mignet, Thiers et Ch. de
Moüy. — Une lettre de M. de Talleyrand à Napoléon en 1807. — MM. de
Metternich, Tolstoï, de Staremberg, d'Alopeus et Canning. — Le comte
de Lille en Écosse. — M. de Talleyrand et M. Stapfer. — Recomman-
dation diplomatique à propos des journaux. — M. de Talleyrand, jugé par
M. de Chateaubriand. — La rétractation de la dernière heure. — Dévoue-
ment charitable de M. de Quelen, archevêque de Paris, pour l'ex-évêque
d'Autun, et mot de celui-ci. — Prières quotidiennes pour la conversion
d'un grand pécheur. — Entrée triomphale de ce grand pécheur aux en-
fers et un reproche de Satan. — Un double regret de M. de Chateau-

briand. — M. de Marcellus. — Phrase de Lamartine. — Deux mots sur l'esprit. — M. de Talleyrand apprécié par M. Villemain. — M. de Narbonne. — Le châtelain de Rochecotte (par Georges Sand). — Un extrait des *Souvenirs d'un sexagénaire*, par Arnault. — Napoléon et M^{me} de Staël, à la fête donnée par M. de Talleyrand au Premier Consul. — La première des femmes, selon Napoléon. — M. de Talleyrand analysé d'après la phrénologie. — Quelles étaient les principales bosses de l'illustre boiteux. — Le marquis de Maubreuil. — Cinq lettres de M. de Talleyrand. — Une boutade hostile à l'adresse du faubourg Saint-Germain. — L'entente cordiale en 1833. — Une seconde épigramme de M. J. Chénier. — Les deux pieds de Maurice. — Opinion de M. de Talleyrand en faveur de la liberté de la presse. — Discours et mémoires. — Discours sur les avantages à retirer des colonies. — Avenir des cités américaines. — Le pêcheur et le bûcheron. — Dernière maladie de M. de Talleyrand. — Préparations à la mort. — Le commencement de la fin. — Les professeurs Cruveilhier et Marjolin. — Derniers moments et funérailles de M. de Talleyrand, par un témoin oculaire. — Le 16 mai 1838. — Les deux lions de l'hôtel Saint-Florentin. — Attendrissement des fidèles serviteurs du prince. — Le bon Courtiade. — Les chemises du grand politique. obligé de fuir. — La toilette du diplomate partant pour son ambassade. — Un sommeil trompeur. — Louis-Philippe au lit de mort de M. de Talleyrand. — L'honneur fait à la maison de Périgord par la maison d'Orléans. — M^{me} Adélaïde. — Un bon mot mal appliqué. — Erreur du citoyen Louis Blanc (Note). — La figure lugubre du prince de Poix. — Le silence de M. de Montrou. — Un essaim de dandys aux pieds d'une duchesse. — Louis XV au lit de mort du cardinal Mazarin. — Les propos des uns et des autres (Note). — Le sublime à côté du grotesque. — La victoire de la mort. — Le cortège du convoi. — Le voyage funèbre de Paris à Valençay. — La barrière d'Enfer. — Les trois cercueils. — L'arrivée du corbillard. — La prière auprès du catafalque. — Les destinées des deux frères. — Le cercueil de la petite Yolande. — Les témoins de la cérémonie finale. — Le silence après le bruit et la solitude après l'affluence.

217-322.